

J  
103  
H33  
v.118  
et.2



# JOURNAUX

DU

# SÉNAT DU CANADA

L'honorable JEAN-PAUL DESCHATELETS, C.P., Président

---

QUATRIÈME SESSION, VINGT-HUITIÈME LÉGISLATURE

21 ELIZABETH II, 1972

---

VOLUME CXVIII

Ouverture de la session parlementaire,

le jeudi 17 février 1972

et

Clôture de la session parlementaire,

le vendredi 1<sup>er</sup> septembre 1972.

Dissolution du Parlement,

le vendredi 1<sup>er</sup> septembre 1972.





## TABLE DES MATIÈRES

	Page
Proclamations:	
Convocation du Parlement, à la 4 <sup>e</sup> Session de la 28 <sup>e</sup> Législature, 21 Elizabeth II, 1972..	v
Dissolution du Parlement.....	vi
Émission de Brefs.....	vii
Appel d'un Parlement.....	viii
Journaux du Sénat.....	1
Index des Journaux du Sénat.....	223
Liste des membres du Ministère et des principaux fonctionnaires du Conseil privé.....	259
Liste des sénateurs du Canada par ordre d'ancienneté.....	261
Liste des sénateurs du Canada par ordre alphabétique.....	265
Liste des sénateurs du Canada par province.....	269
Liste des comités permanents, mixtes et spéciaux, indiquant les noms des sénateurs qui en font partie.....	275
Liste indiquant, par ordre alphabétique, la répartition des sénateurs parmi les comités permanents, mixtes et spéciaux.....	281
Sénateurs décédés.....	285
Liste des hauts fonctionnaires et des chefs des principaux services du Sénat.....	287
Bibliothèque du Parlement.....	287



# PROCLAMATIONS



CANADA

*(Appel d'un Parlement)*

ROLAND MICHENER

[L.S.]

Canada

ELIZABETH DEUX, par la Grâce de Dieu, REINE du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi.

A Nos bien-aimés et fidèles sénateurs du Canada et aux membres élus pour servir dans la Chambre des communes du Canada, à tous et chacun de vous,

*Salut:*

*Le sous-procureur général*  
DONALD S. MAXWELL

Proclamation

Vu le fait que Notre Parlement du Canada est prorogé jusqu'au jeudi dix-septième jour de février 1972, les présentes commandent et enjoignent à vous et à chacun de vous ainsi qu'à tous autres y intéressés, de vous trouver personnellement en Notre cité d'Ottawa, ledit jeudi dix-septième jour de février 1972, à dix heures et demie du matin, pour l'EXPÉDITION DES AFFAIRES, et y étudier, délibérer et décider les questions qui, par la faveur de Dieu en Notredit Parlement du Canada, pourront, par le Conseil commun du Canada, être ordonnées.

En foi de quoi, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. Témoin: Notre très fidèle et bien-aimé Conseiller, Roland Michener, Chancelier et Compagnon principal de Notre Ordre du Canada, à qui Nous avons décerné Notre Décoration des forces canadiennes, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

En Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre ville d'Ottawa, ce seizième jour de février en l'an de grâce mil neuf cent soixante-douze, le vingt et unième de Notre Règne.

Par ordre

*Le sous-registraire général du Canada*

D. H. W. HENRY

DIEU SAUVE LA REINE

(*Dissolution du Parlement*)

ROLAND MICHENER  
[L.S.]  
Canada

ELIZABETH DEUX, par la Grâce de Dieu, REINE du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi.

A Nos Très-aimés et Fidèles Sénateurs du Canada et aux Membres élus pour servir à la Chambre des communes du Canada, ainsi qu'à tous les intéressés,

*Salut:*

*Le sous-procureur général suppléant*  
D. S. THORSON

Proclamation

Attendu que Nous avons jugé à propos, sur l'avis de Notre Premier Ministre du Canada, de dissoudre la présente législature du Canada.

Sachez donc que, à cette fin, Nous publions Notre présente proclamation royale et dissolvons par les présentes ladite législature du Canada en conséquence, et les sénateurs et les membres de la Chambre des communes sont excusés de se réunir.

En foi de quoi, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. Témoin: Notre très fidèle et bien-aimé Conseiller, Roland Michener, Chancelier et Compagnon principal de Notre Ordre du Canada, Chancelier et Commandeur de Notre Ordre du Mérite militaire, à qui Nous avons décerné Notre Décoration des forces canadiennes, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre ville d'Ottawa, ce premier jour de septembre en l'an de grâce mil neuf cent soixante-douze, le vingt et unième de Notre Règne.

Par ordre

*Le sous-registraire général du Canada*  
G. F. OSBALDESTON

DIEU SAUVE LA REINE

(Émission de brefs)

ROLAND MICHENER

[L.S.]

Canada

ELIZABETH DEUX, par la Grâce de Dieu, REINE du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi.

A tous ceux à qui les présentes parviendront ou qu'icelles pourront de quelque manière concerner,

*Salut:*

*Le sous-procureur général suppléant*

D. S. THORSON

Proclamation

Attendu que c'est Notre désir et détermination de Nous rencontrer aussitôt que faire se pourra avec Notre peuple du Canada, et d'obtenir son avis au Parlement;

Nous faisons connaître Notre volonté et plaisir royal de convoquer un parlement et Nous déclarons en outre que, sur et suivant l'avis de Notre Conseil privé pour le Canada, Nous avons aujourd'hui même donné des ordres en vue de l'émission de Nos Brefs d'élection en due forme et conformément à la loi, lesquels Brefs porteront la date du premier jour de septembre 1972, arrêteront comme jour de scrutin le trentième jour d'octobre 1972 et seront rapportables le vingtième jour de novembre 1972.

En foi de quoi, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. Témoin: Notre très fidèle et bien-aimé Conseiller, Roland Michener, Chancelier et Compagnon principal de Notre Ordre du Canada, Chancelier et Commandeur de Notre Ordre du Mérite militaire, à qui Nous avons décerné Notre Décoration des forces canadiennes, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre ville d'Ottawa, ce premier jour de septembre en l'an de grâce mil neuf cent soixante-douze, le vingt et unième de Notre Règne.

Par ordre

*Le sous-registraire général du Canada*

G. F. OSBALDESTON

DIEU SAUVE LA REINE

(Appel d'un Parlement)

ROLAND MICHENER

[L.S.]

Canada

ELIZABETH DEUX, par la Grâce de Dieu, REINE du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi.

A tous ceux à qui les présentes parviendront ou qu'icelles pourront de quelque manière concerner,

*Salut:*

*Le sous-procureur général suppléant*

D. S. THORSON

Proclamation

Sachez que, désireux et ayant résolu, aussitôt que faire se pourra, de Nous rencontrer avec Notre peuple du Canada, et d'obtenir son avis au Parlement, Nous, sur et suivant l'avis de Notre Premier Ministre du Canada, par les présentes convoquons la Chambre des communes du Canada, et la sommons de se réunir en Notre Cité d'Ottawa, le lundi, vingtième jour de novembre prochain pour, là et alors, entrer en conférence et traiter avec le Sénat du Canada.

En foi de quoi, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. Témoin: Notre très fidèle et bien-aimé Conseiller, Roland Michener, Chancelier et Compagnon principal de Notre Ordre du Canada, Chancelier et Commandeur de Notre Ordre du Mérite militaire à qui Nous avons décerné Notre Décoration des forces canadiennes, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre ville d'Ottawa, ce premier jour de septembre en l'an de grâce mil neuf cent soixante-douze, le vingt et unième de Notre Règne.

Par ordre

*Le sous-registraire général du Canada*

G. F. OSBALDESTON

DIEU SAUVE LA REINE



21 Elizabeth II  
A.D. 1972  
Canada

# Journaux du Sénat

N° 1

Le jeudi 17 février 1972

Le Sénat se réunit aujourd'hui, à dix heures trente du matin, pour la quatrième session de la vingt-huitième Législature du Canada, convoquée par proclamation.

L'honorable JEAN-PAUL DESCHATELETS, C.P., Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aird,	Connolly	Gélinas,	Lapointe,	Nichol,
Argue,	(Ottawa-Ouest),	Giguère,	Lawson,	O'Leary,
Basha,	Cook,	Goldenberg,	Lefrançois,	Paterson,
Beaubien,	Croll,	Gouin,	Macdonald,	Petten,
Bélisle,	Deschatelets,	Grosart,	Macnaughton,	Phillips,
Blois,	Eudes,	Haig,	Manning,	Rowe,
Bonnell,	Everett,	Hastings,	Martin,	Smith,
Boucher,	Fergusson,	Hayden,	McDonald,	Sparrow,
Bourget,	Flynn,	Heath,	McElman,	Stanbury,
Bourque,	Forsey,	Inman,	McGrand,	Thompson,
Buckwold,	Fournier	Isnor,	McNamara,	van Roggen,
Burchill,	(de Lanaudière),	Kinnear,	Michaud,	Williams,
Cameron,	Fournier	Lafond,	Molgat,	Yuzyk.
Carter,	(Restigouche- Gloucester),	Langlois,		

## PRIÈRE.

L'honorable Président informe le Sénat qu'il a reçu une communication du Chef du Cabinet du Gouverneur général.

L'honorable Président donne alors lecture de la communication comme suit:

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL  
OTTAWA

le 17 février 1972

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général arrivera à l'entrée principale du Palais du Parlement à dix heures et trente-cinq de l'avant-midi aujourd'hui, le 17 février 1972, et que lorsqu'on aura avisé Son Excellence que tout est prêt, elle se rendra à la Chambre du Sénat pour ouvrir officiellement la quatrième session du vingt-huitième Parlement du Canada.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

*Le Chef du Cabinet du Gouverneur général,*  
ESMOND BUTLER

L'honorable

Le Président du Sénat,  
Ottawa.

Ordonné: Que la communication soit déposée sur le bureau.

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir pour attendre l'arrivée de Son Excellence le Gouverneur général, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Quelque temps après, Son Excellence le Gouverneur général arrive et prend place sur le Trône—

L'honorable Président ordonne au Gentilhomme huisier de la Verge noire de se rendre à la Chambre des communes et d'informer cette Chambre que—

«C'est le plaisir de Son Excellence le Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.»

Les Communes étant arrivées,

Il plaît à Son Excellence le Gouverneur général d'ouvrir la session par le gracieux discours suivant aux deux Chambres du Parlement:

*Honorables Membres du Sénat,*

*Membres de la Chambre des communes,*

Cette réunion de vos deux Chambres avec le représentant de la Couronne marque le début de la quatrième session de la vingt-huitième Législature du Canada.

Avant d'aborder le programme de la nouvelle session, je tiens à vous remercier, au nom de notre reine et de tous les Canadiens, de vos travaux et de vos réalisations au cours de la troisième session, qui s'est ouverte le 8 octobre 1970 pour ne se terminer qu'hier.

Pendant cette période, on a célébré plusieurs centaines dans le cadre de la Confédération canadienne. Des cérémonies ont marqué le 100<sup>e</sup> anniversaire de l'intégration du Manitoba et des territoires du Nord-Ouest au Dominion du Canada. L'admission de la Colombie-Britannique au sein de la Confédération, qui a ouvert au Canada la porte de l'océan Pacifique, a été commémorée en 1971 dans l'enthousiasme et par un nombre impressionnant de cérémonies et de manifestations. Comme l'année précédente, notre gracieuse Reine et d'autres membres de la famille royale ont effectué à cette occasion une longue tournée, au grand plaisir des citoyens de la Colombie-Britannique et des Canadiens en général.

Ma femme et moi-même avons été très heureux de prendre part officiellement à plusieurs des fêtes du centenaire de la Colombie-Britannique, et de nous rendre également, au nom du Canada, aux Pays-Bas, en Belgique, au Luxembourg et en Iran, répondant ainsi aux invitations que nous avaient adressées les chefs de ces États, qui entretiennent des relations si cordiales avec notre pays.

Depuis la dernière fois où je vous ai adressé la parole, voilà près de seize mois, on a pu discerner encore une fois, dans les événements qui se sont produits au Canada et ailleurs, l'agitation d'une époque marquée par le bouleversement des valeurs et l'instabilité des esprits. Nous avons vu avec regret se déchaîner la violence dans des pays où, en proie au désespoir, des hommes ont décidé d'avoir recours à la force, et même, dans certains cas, à la guerre, pour régler leurs différends. Nous avons aussi traversé une période d'incertitude économique, d'ampleur internationale, qui a atteint tous les pays industrialisés du monde et nous a montré plus que jamais à quel point la réalisation de nos objectifs sociaux dépend d'une solide base économique.

Au cours des mois passés, nous avons aussi appris que le Canada n'était pas étranger aux perturbations intérieures. En octobre 1970, avec le ferme appui du peuple canadien, une des plus sérieuses difficultés qu'ait éprouvées le pays depuis plusieurs années fut surmontée dans le calme et la discipline. Il y eut des moments pénibles, mais il y eut aussi d'admirables exemples de détermination et de courage.

Plus récemment, une autre épreuve, d'ordre économique cette fois, et venue de l'extérieur plutôt que de l'intérieur, nous a révélé que le Canada et les Canadiens possèdent toute la vigueur et tout le ressort voulus pour surmonter aussi pareille adversité.

Dans l'entretemps, des contestations de tout ordre à travers le monde nous ont rappelé que, pour les êtres qui

ne trouvent dans la société ni compréhension véritable de leurs aspirations ni satisfaction réelle de leurs besoins, le caractère fascinant et prometteur des réalisations techniques modernes perd tout intérêt et devient absurde. En cette époque de gigantisme, et dans un système social de plus en plus impersonnel, l'un des défis majeurs que les gouvernements sont appelés à relever, c'est de dissiper le sentiment d'isolement qui étirent tant d'hommes, qui leur fait perdre le sens de leur personnalité et de leur valeur, et qui finalement les empêche de s'épanouir.

L'isolement prend bien des formes au Canada: éloignement géographique, distinctions sociales injustes, dénuement économique. Sous chacune de ces formes, il représente dans une certaine mesure un rejet, une exclusion, une aliénation. Notre pays trahit son intention profonde s'il néglige de s'assurer que son bien le plus précieux, à savoir ses ressources humaines, n'est pas gaspillé. Nous devons nous efforcer de lever les barrières de l'isolement, de permettre à chaque Canadien d'éprouver ses possibilités intimes même s'il ne peut pas toujours les réaliser complètement, et de proposer à nos consciences l'image d'un pays ouvert et fraternel.

La participation à cet exaltant projet qui s'appelle le Canada nous enrichit tous et chacun. Nos objectifs et nos espoirs tiennent à l'effervescence et à la vitalité de cette terre fortunée. Nous qui sommes ici, nous avons la responsabilité de voir à ce que ces objectifs et ces espoirs soient réalisables afin que le Canada devienne conforme à l'idéal que nous ont légué nos ancêtres; afin que, dans ce pays si grand, d'amples étendues subsistent intactes; afin que ses ressources, gérées avec sagesse, soient équitablement partagées et transmises d'âge en âge; afin que, dans notre société, la dignité de chaque personne soit reconnue; bref, afin que chacun soit incité à consacrer au progrès du pays le meilleur de lui-même.

Voilà les objectifs qu'il nous sera donné de poursuivre au cours de la session qui commence. Le gouvernement vous soumettra des propositions touchant le développement continu de nos richesses nationales, les modalités d'une aide plus généreuse à ceux qui parmi nous sont dans la nécessité, l'engagement d'un plus grand nombre de Canadiens dans l'ardeur si satisfaisante de l'action commune, la protection de notre patrimoine naturel, le renforcement du sens de notre identité et de l'idée que nous nous faisons de nous-mêmes.

\* \* \*

La sécurité économique est évidemment un des meilleurs moyens de combattre l'isolement social. Pour que tous les Canadiens puissent partager notre richesse nationale, il est impérieux de multiplier les emplois et de surmonter les incertitudes économiques. En d'autres mots, pour protéger et mettre en valeur ces idéaux et ces droits qui font du Canada une patrie très humaine, une économie saine est absolument essentielle, et c'est là un but hautement prioritaire parmi ceux que s'est fixés le gouvernement. L'instabilité économique est un phénomène social aujourd'hui commun à tous les pays industrialisés. Heureusement, ses conséquences nous ont moins touchés que d'autres. Nos réalisations aux chapitres de l'augmentation du produit national brut réel, de la création de nouveaux emplois et du maintien de la stabilité des prix sont le fruit d'une politique qui favorise un climat économique dont peuvent profiter les affaires et les autres

secteurs de la société. Le gouvernement s'est employé aussi à raffermir et à stimuler l'économie des régions moins développées du Canada. En même temps, toute une gamme de programmes ont été lancés pour faire face aux problèmes des individus, comme des localités, touchés par le chômage à différentes époques de l'année.

Le chômage demeure pour le gouvernement un grave souci et l'un des principaux objets de son action. Pour améliorer le climat économique, la collaboration avec le monde des affaires et de l'industrie se fera encore plus intense. A mesure que s'accéléra la marche de l'économie, le secteur privé pourra fournir un nombre croissant d'emplois aux Canadiens qui en ont besoin. Néanmoins, le gouvernement redoublera d'efforts pour multiplier autant que possible les emplois et utiliser au mieux la compétence et l'initiative de ceux qui veulent du travail. Il continuera aussi à agir pour empêcher l'érosion des revenus en conservant une stabilité raisonnable aux prix des biens et services nécessaires aux Canadiens.

A l'instar de l'économie de tous les autres pays industrialisés, la nôtre doit s'appuyer sur des chefs d'entreprise imaginatifs qui ont recours à la recherche et qui ne redoutent pas l'innovation, ainsi que sur une stratégie industrielle hautement rationalisée. A cet égard, vous connaîtrez bientôt des propositions ministérielles qui auront une immense portée sur le développement à long terme du pays: elles concernent l'utilisation de la science et de la technologie non seulement dans le but de favoriser l'industrie, mais aussi d'assurer aux Canadiens une vie meilleure; elles touchent également une stratégie industrielle pensée en fonction des particularités de l'économie canadienne. Dans un cas comme dans l'autre, les principes d'action du gouvernement seront exposés au cours de la session.

Depuis plus de dix ans, la question de la maîtrise de notre environnement économique suscite un intérêt croissant et donne lieu à des controverses et à des débats de plus en plus vifs. La discussion met l'accent sur la notion de l'identité canadienne, d'une part, et d'autre part, sur le bien-être économique des Canadiens. On prendra des dispositions additionnelles visant à la solution de ce problème.

Un mélange de réalisme et d'imagination avait inspiré les fondateurs du Canada, il y a plus d'un siècle, et c'est dans le même esprit qu'auront été élaborées toutes les propositions relatives à ces politiques. Elles veulent permettre à notre pays de jouer un rôle prépondérant et indépendant dans des champs d'action déterminés; elles veulent rendre l'ensemble du Canada moins vulnérable aux contrecoups des événements, prévisibles ou non, qui peuvent survenir au delà de nos frontières.

L'élaboration d'une politique de concurrence souple et moderne est nécessaire à une industrie solidement structurée et fortement compétitive sur les marchés internationaux. C'est par une consultation avec tous les secteurs de la société canadienne qu'on parviendra à formuler une politique susceptible de promouvoir efficacement une économie progressive, capable d'une croissance rapide et d'une évolution dynamique. Durant les prochaines semaines, le gouvernement continuera ces consultations et saisira le Parlement d'une politique revue et améliorée à la lumière de représentations et d'avis judicieux.

Les exportations constituent l'un des principaux facteurs qui peuvent renforcer l'économie canadienne. Le gouvernement poursuivra vigoureusement ses démarches afin d'établir et de conserver, de par le monde, des débouchés pour le Canada. Il verra à mettre en œuvre, pour élargir les succès déjà obtenus par les missions ministérielles en pays étrangers, diverses mesures dont l'une, par exemple, consistera à offrir de meilleures facilités de crédit. On encouragera le secteur privé de la finance à participer plus activement au financement des exportations. Le gouvernement continuera à étendre les programmes relatifs au raffermissement du secteur industriel secondaire. On peut compter sur une coopération plus étroite avec les autres pays dans les domaines scientifique et technologique. Dans le dessein d'ouvrir des débouchés additionnels aux fabricants canadiens, on entreprendra de négocier de nouveaux accords commerciaux, et les rouages de consultation avec la Communauté économique européenne et ses États membres seront consolidés. On poursuivra les pourparlers avec les États-Unis en vue d'accroître les avantages mutuels des deux partenaires commerciaux les plus importants au monde.

On annoncera prochainement une politique destinée à stimuler un secteur économique connexe, bien que distinct, à savoir le tourisme.

Nos industries extractives et énergétiques ont constitué, de par leurs réussites, un des piliers de la richesse nationale du Canada. Elles ont, au cours des années, entrouvert de nouveaux horizons et stimulé la croissance d'importantes industries. Tout en accumulant des capitaux de réinvestissement, elles ont mis en valeur les aptitudes scientifiques et techniques des Canadiens et provoqué un salutaire excédent d'exportations. Pour que soient effectivement relevés des défis comme ceux que constituent la préservation de l'environnement et le besoin croissant de ressources et d'énergie, tant au Canada qu'à l'étranger, il importe que soient maintenues et resserrées les relations entre le gouvernement et l'industrie.

Le gouvernement continuera à reconnaître toute la complexité des problèmes que pose le développement du Nord canadien; ce développement ne saurait se faire au détriment des populations et de l'environnement septentrionaux. On encouragera sans cesse l'émergence de gouvernements locaux dans les territoires du Nord, afin que la population puisse participer et contribuer au façonnement de son propre avenir.

Les producteurs primaires d'aliments, c'est-à-dire les agriculteurs et les pêcheurs canadiens, constituent toujours une des assises traditionnelles de notre économie. Leur productivité constante et leurs moyens de subsistance intèressent au plus haut point tant le gouvernement que le pays lui-même. Les améliorations et les résultats observés ces derniers mois seront maintenus, voire raffermissés. Les mesures déjà prises à l'intention des pêcheurs, et qui se sont traduites par une amélioration des prix dépassant parfois 50 p. cent, seront étendues de façon que les avantages du soutien du prix des produits de la pêche profitent aux pêcheurs eux-mêmes. On garantira aux cultivateurs de blé un supplément de recettes équivalant à l'augmentation du prix de vente de cette denrée au consommateur canadien. Plutôt que le consommateur, c'est le Trésor qui assumera lui-même le coût de ce programme afin d'éviter un déséquilibre du coût de l'alimentation; et, en vue de prévenir une désorganisation de la production, un mode de répartition sera proposé où les paiements

seront fonction de la superficie emblavée plutôt que de la production effective de blé. Le gouvernement favorisera davantage la situation des agriculteurs et des pêcheurs en mettant en œuvre plusieurs plans. Il se propose d'établir de nouveaux offices nationaux de commercialisation et de donner suite à un programme d'encouragement à l'expansion des petites fermes. L'extension récente de nos zones de pêche permettra au gouvernement de s'occuper plus activement de la gestion de ses ressources marines et d'accroître du même coup, pour les pêcheurs canadiens, l'abondance des prises au large de nos côtes.

Les programmes destinés à assurer des services aux Canadiens dépendent de plus en plus, quant à l'efficacité et à la qualité, de l'harmonie des relations d'ordre fiscal entre le gouvernement fédéral et les gouvernements des dix provinces. On présentera donc des mesures législatives, notamment en vue de renouveler et d'améliorer la formule de péréquation et de porter à 100 p. cent le niveau de stabilisation des recettes provinciales. Il s'agira, entre autres choses, de gérer les droits de succession et l'impôt sur les dons pour le compte des provinces qui le demanderont; de prolonger de deux ans les transferts aux provinces relatifs à l'enseignement postsecondaire; de garantir aux provinces un revenu quinquennal en vue de sauvegarder les recettes de leur impôt sur le revenu dans le cadre du nouveau régime, et de partager avec les provinces l'impôt spécial sur le revenu non réparti des sociétés.

En outre, afin de libérer de leur isolement les victimes de la pauvreté, la réforme fondamentale des mesures de sécurité sociale, inaugurée l'an dernier avec l'adoption de la nouvelle Loi sur l'assurance-chômage, se poursuivra. On vous présentera un nouveau Code du travail qui tiendra compte des nombreuses représentations reçues ces derniers mois, ainsi que d'importants amendements à la Loi sur les justes méthodes d'emploi. Les programmes d'emploi de la main-d'œuvre du Canada seront améliorés et des mesures supplémentaires seront prises pour que les services de formation et de placement correspondent mieux aux besoins de citoyens particulièrement désavantagés et auxquels ne peuvent répondre les présentes dispositions du programme. Pour ceux qui cherchent à parfaire leur éducation, on accroîtra les prêts prévus aux termes de la Loi canadienne sur les prêts aux étudiants, ce qui permettra aux étudiants d'emprunter davantage au cours d'une même année et augmentera considérablement la somme des crédits affectés au programme.

\* \* \*

L'isolement attribuable à l'injustice sociale est moins bien compris que celui qu'entraîne la pauvreté. Néanmoins, aucune société n'oserait fermer les yeux sur ses conséquences. Le problème paradoxal que constitue l'isolement dans un milieu urbain ne saurait être résolu par une seule et unique intervention. Chose essentielle en tout cas, il importe d'assurer à tous les Canadiens des logements de bonne qualité et adaptés à leurs besoins. En 1971, on a mis en chantier plus d'habitations que jamais en une seule année, dont un nombre sans précédent pour les familles à revenu modeste. Toutefois, il est évident qu'une simple augmentation proportionnelle d'aide financière ne suffira pas à répondre aux besoins du Canada en matière de logement. Ce qu'il nous faut, et ce que le gouvernement proposera, tout

en tenant compte particulièrement du besoin d'habitations à prix modique, ce sont des idées nouvelles, des recherches poussées, de l'imagination dans l'amélioration du milieu.

Pour que notre objectif d'un plein épanouissement social soit atteint, toutes les barrières qui contribuent à l'isolement doivent tomber. Nous ne pouvons attendre de ceux pour qui nos lois et nos institutions sont dépassées ou inefficaces qu'ils les respectent et les appuient. L'activité gouvernementale doit refléter les aspirations de tous les Canadiens et non des seuls privilégiés. Un grand progrès dans cette direction fut l'adoption, au cours de la dernière session, d'une réforme fiscale répartissant plus équitablement, entre ceux des Canadiens qui sont le plus en mesure de l'assumer, le coût des services sociaux. Un autre progrès, longtemps attendu, consistera en des mesures pour assurer aux femmes l'égalité dans la société canadienne. Ces mesures seront annoncées pendant la session.

Vous serez en outre saisis de plusieurs dispositions d'un grand intérêt social pour les Canadiens, et concernant par exemple l'utilisation des drogues à des fins non médicales, l'indemnisation des victimes du crime, et la protection de l'intimité. Des réformes additionnelles du régime pénal et de celui des libérations conditionnelles contribueront à rendre encore plus humain le traitement des délinquants. On vous proposera des projets de réforme de l'application du droit pénal. Le gouvernement fédéral s'est d'autre part engagé à participer à l'aide juridique, pourvu que soient conclus des arrangements satisfaisants au sujet du partage des frais et des mécanismes administratifs.

Le gouvernement estime que la sécurité de revenu constitue le fondement primordial de la dignité personnelle et de l'engagement social. Le nouveau projet de loi sur la sécurité du revenu familial, dont vous serez saisis, représente un pas considérable vers l'établissement éventuel d'un programme de sécurité totale du revenu. Ce projet de loi insiste sur la protection et reflète, aux yeux du gouvernement, le vif sentiment d'autonomie personnelle particulier aux Canadiens.

\* \* \*

Les Canadiens sont fiers de leur pays et s'y sentent attachés de multiples façons, physiquement, culturellement ou économiquement. Ils retrouvent quelque chose d'eux-mêmes dans ses vastes espaces, ses rivages accidentés, sa vitalité débordante et sa tranquille assurance. Le gouvernement veut conserver d'immenses étendues du Canada à l'état naturel, afin qu'en jouissent la génération présente et les générations futures. Grâce à l'intégration du Nord canadien dans le réseau des parcs nationaux, une part de la splendeur sauvage de ses paysages sera préservée pour toujours. Vous serez invités à approuver une mesure législative créant, au nord du 60° parallèle, trois nouveaux parcs qui rivaliseront avec les plus célèbres du monde. Avec ces trois parcs, et les sept autres qu'on a créés depuis 1968, chaque province et territoire aura, pour la première fois de notre histoire, un parc national dont nous pourrions tous profiter.

Le Parlement sera saisi de mesures connexes en vue de créer des sanctuaires de la faune et de protéger certaines espèces menacées de disparition.

Tout en assurant l'avenir, il faut nous efforcer, dans la mesure du possible, de préserver et de restaurer les œuvres du passé qui nous sont essentielles pour nous bien connaître en tant que peuple. On vous demandera d'étudier à cette fin un projet de loi tendant à créer et à financer une société appelée à protéger le patrimoine canadien. Cette société contribuera dans une très large mesure à préserver des objets et des collections qui rappellent notre passé, et à les rendre accessibles aux Canadiens de toutes les régions du pays. Jointe à une politique élargie des Musées nationaux, elle illustrera comment nos ancêtres ont vaincu l'isolement géographique et transformé leurs rêves en réalités.

Une autre forme encore d'isolement tient aux déficiences de services de communications. Le gouvernement s'inquiète de ce que, présentement, plusieurs collectivités sont dépourvues des services nationaux de radiodiffusion et du fait qu'environ un million de Canadiens dispersés en 260 localités n'ont pas la télévision dans leur propre langue. Le gouvernement propose donc que la Société Radio-Canada soit autorisée à étendre globalement ses services et à tirer parti du système canadien de communications par satellite—domaine où le Canada est à la pointe—pour que, dans un délai de cinq ans, au moins 98 p. 100 de la population soit rejointe.

\* \* \*

Une société se fait souvent juger par l'histoire et par les autres, d'après les critères qu'elle-même a choisis. L'image qu'elle projette, les valeurs qu'elle épouse, le sort qu'elle réserve à ses membres défavorisés, voilà autant de points qu'elle-même détermine et qui servent dès lors à la juger. Dans nos contacts personnels, dans les relations fédérales-provinciales, dans les rapports que le Canada entretient avec les autres pays, nos valeurs nous servent de guide et nous distinguent à la fois. Le Canada s'est donné pour tâche d'améliorer le sort de tous, de régler les différends par la raison et non par la force, de pratiquer la tolérance, de reconnaître l'amour et la compréhension comme les caractéristiques essentielles de l'homme. Le gouvernement continuera donc à participer sans aucune réticence aux initiatives internationales orientées vers la paix et le bien-être de tous les peuples. Comme par le passé, il ne ménagera aucun effort pour porter secours, au nom des Canadiens, à tous ceux qu'éprouve quelque désastre ou calamité.

La précarité des affaires mondiales, que nous rappellent les événements des derniers mois comme ceux qui peuvent bientôt survenir, nous incite à raffermir de vieilles amitiés, à en établir de nouvelles, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des conseils et organismes des Nations unies. Il est aussi stérile et néfaste de s'isoler au sein de la communauté internationale que dans son propre milieu. En 1971, les visites au Canada de chefs d'État ou de gouvernement aussi distingués que les présidents de la Yougoslavie, du Nauru et du Niger, et que les premiers ministres du Royaume-Uni, de l'Union soviétique, de Ceylan, du Ghana, de la Malaysia, de Fiji, du Sénégal et d'Israël, montrent l'universalité de notre ouverture sur le monde.

Le Canada reste prêt à communiquer et à s'entendre avec tous les pays. Plus particulièrement, nos liens avec nos amis de l'Europe nouvelle et notre attachement aux États-Unis conservent toute leur importance. La force, le

dynamisme des États-Unis, ainsi que leur orientation vers l'extérieur, sont indispensables au succès des initiatives canadiennes à l'échelle internationale, comme à notre capacité de contribuer au bien-être de nos associés du Commonwealth et des pays qui bénéficient de notre aide économique, y compris les membres de l'Agence de coopération culturelle et technique des pays francophones que nous avons l'honneur de recevoir, l'automne dernier, à l'occasion d'une importante conférence. Le gouvernement, de même que tous les Canadiens, se préparent à recevoir très chaleureusement, au printemps, le Président des États-Unis et Madame Nixon.

\* \* \*

Notre époque est pleine de contradictions. Les relations humaines ne tendent que trop, au sein de nos sociétés, à devenir massives et impersonnelles, alors que, sur l'ensemble de la planète, la rapidité des communications crée une nouvelle intimité entre les nations. Tout en présentant un défi pour les gouvernements et les individus, pareille situation comporte aussi d'immenses avantages. Ce défi, le Canada le relève; et ces avantages, le gouvernement entend en faire profiter tous les Canadiens.

\* \* \*

*Membres de la Chambre des communes,*

Durant la session, vous serez priés de voter les fonds requis pour les services et les paiements autorisés par le Parlement.

*Honorables Membres du Sénat,*

*Membres de la Chambre des communes,*

Le Premier ministre déposera aujourd'hui une liste de projets de loi qui vous seront présentés au cours de la session. Puisse la Divine Providence vous guider dans vos délibérations.

Les Communes se retirent.

Il plaît à Son Excellence le Gouverneur général de se retirer.

Le Sénat reprend sa séance.

L'honorable sénateur McDonald présente au Sénat un Bill S-1, intitulé: «Loi concernant les chemins de fer».

Le bill est lu pour la première fois.

L'honorable Président informe le Sénat qu'il a en main le discours de Son Excellence le Gouverneur général.

L'honorable Président en donne lecture.

L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Langlois,

Que le discours du Trône que Son Excellence le Gouverneur général a prononcé aujourd'hui aux deux Chambres du Parlement, soit mis à l'étude mardi prochain, le 22 février 1972.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith,

Que tous les sénateurs présents durant cette session forment un comité pour étudier les us et coutumes du Sénat et les privilèges du Parlement, et qu'il soit permis audit comité de se réunir dans la Chambre du Sénat selon qu'il le jugera nécessaire.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Avec la permission du Sénat,  
L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Langlois,

Que le Sénat s'ajourne maintenant jusqu'à mardi le 22 février 1972, à huit heures du soir.

La motion, mise aux voix, est adoptée.



21 Elizabeth II  
A.D. 1972  
Canada

# Journaux du Sénat

N° 2

Le mardi 22 février 1972

*Huit heures du soir.*

L'honorable JEAN-PAUL DESCHATELETS, C.P., Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Argue,  
Basha,  
Beaubien,  
Bélisle,  
Benidickson,  
Blois,  
Boucher,  
Bourget,  
Buckwold,  
Cameron,  
Carter,

Connolly  
(Ottawa-Ouest),  
Cook,  
Croll,  
Deschatelets,  
Desruisseaux,  
Eudes,  
Ferguson,  
Flynn,  
Fournier  
(de Lanaudière),

Fournier  
(Restigouche-  
Gloucester),  
Giguère,  
Goldenberg,  
Haig,  
Hastings,  
Inman,  
Isnor,  
Kinnear,  
Lafond,

Lamontagne,  
Lapointe,  
Lefrançois,  
Macdonald,  
Manning,  
Martin,  
McDonald,  
McElman,  
McGrand,  
McNamara,  
Michaud,

O'Leary,  
Paterson,  
Petten,  
Phillips,  
Prowse,  
Rowe,  
Smith,  
Thompson,  
Walker,  
Williams,  
Yuzyk.

## PRIÈRE.

L'honorable Président dépose sur le bureau le rapport du Bibliothécaire parlementaire pour la quatrième session du vingt-huitième Parlement, 1972.

(Voir appendice aux Journaux du Sénat de ce jour, pages 13 à 18).

L'honorable sénateur Martin, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Copies de contrats entre le gouvernement du Canada et la ville de Red Deer, en Alberta, de la ville de Souris, au Manitoba et des villages de Sherwood et Parkdale à l'Île-du-Prince-Édouard, pour l'emploi ou l'utilisation de la Gendarmerie royale du Canada, conformément à l'article 20(3) de la *Loi sur la Gendarmerie royale du Canada*, chapitre R-9, S.R.C., 1970. (Texte anglais).

Rapport d'activités sous le régime de la *Loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies* pour la campagne agricole de 1970-1971, conformément à l'article 12 de ladite loi, chapitre P-16, S.R.C., 1970.

Rapport du Surintendant des assurances du Canada, Volume III, états annuels relatifs aux compagnies d'assurance-vie et aux sociétés de secours mutuel, pour l'année terminée le 31 décembre 1970, conformément à l'article 8 de la *Loi sur le département des assurances*, chapitre I-17, S.R.C., 1970.

Décrets, ordonnances et règlements statutaires publiés dans la Partie II de la *Gazette du Canada* des mercredis 12 et 26 janvier et 9 février 1972.

Rapport sur les opérations relevant de la *Loi sur l'aide aux améliorations municipales* pour l'année terminée le 31 décembre 1971, conformément à l'article 11 de ladite loi, chapitre M-16, S.R.C., 1970.

Rapport de la Corporation du Centre national des Arts, y compris les comptes et états financiers certifiés par l'Auditeur général, pour l'année financière close le 31 mars 1971, conformément à l'article 17 de la *Loi sur le Centre national des Arts*, chapitre N-2, S.R.C., 1970.

Index codifié et Tableau des décrets, ordonnances et règlements statutaires publiés dans la Partie II de la *Gazette du Canada*, pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 1955 au 31 décembre 1971.

État des revenus, dépenses et autres données des banques à charte du Canada pour l'exercice financier terminé le 31 octobre 1971, conformément à l'article 119(1) de la *Loi sur les banques*, chapitre B-1, S.R.C., 1970.

Liste des actionnaires des banques à charte du Canada pour l'exercice financier terminé en 1971, conformément à l'article 119(1) de la *Loi sur les banques*, chapitre B-1, S.R.C., 1970.

Liste des actionnaires de la Banque d'épargne de la Cité et du District de Montréal au 31 octobre 1971, conformément à l'article 101(1) de la *Loi sur les banques d'épargne de Québec*, chapitre B-4, S.R.C., 1970.

Rapport du ministère des Approvisionnements et Services, y compris les comptes et états financiers certifiés par l'Auditeur général, pour l'année financière close le 31 mars 1971, conformément à l'article 12 de la *Loi sur le ministère des Approvisionnements et Services*, chapitre S-18, S.R.C., 1970.

Rapport sur le rétablissement agricole des Prairies et travaux connexes pour l'année financière close le 31 mars 1971, conformément à l'article 10 de la *Loi sur le rétablissement agricole des Prairies*, chapitre P-17, S.R.C., 1970.

Rapport du ministère de l'Expansion économique régionale pour l'année financière close le 31 mars 1971, conformément à l'article 22 de la *Loi sur le ministère de l'Expansion économique régionale*, chapitre R-4, S.R.C., 1970.

Rapport sur l'application de la *Loi sur les subventions au développement régional* et sur les subventions aux zones spéciales pour les mois de décembre 1971 et janvier 1972, conformément à l'article 16 de ladite loi, chapitre R-3, S.R.C., 1970.

Rapport annuel présenté aux gouvernements des États-Unis et du Canada par le Conseil permanent de génie du Traité du fleuve Columbia, pour la période allant du 1<sup>er</sup> octobre 1970 au 30 septembre 1971. (Texte anglais).

Rapport du ministère de l'Industrie et du Commerce pour l'année financière close le 31 mars 1971, conformément à l'article 8 de la *Loi sur le ministère de l'Industrie et du Commerce*, chapitre I-11, S.R.C., 1970.

Rapport du ministre de l'Industrie et du Commerce présenté en vertu de la *Loi sur les déclarations des corporations et des syndicats ouvriers* (Partie II, Syndicats ouvriers) pour les périodes financières closes en 1969, conformément à l'article 18(1) de ladite loi, chapitre C-31, S.R.C., 1970.

Rapport sur l'application de la *Loi de soutien de l'emploi* pour le trimestre terminé le 31 décembre 1971, conformément à l'article 21 de ladite loi, chapitre 56, Statuts du Canada, 1970-1971-1972.

Copies d'un contrat entre le gouvernement du Canada et la ville de Unity, dans la Saskatchewan, pour l'emploi ou l'utilisation de la Gendarmerie royale du Canada, conformément à l'article 20(3) de la *Loi sur la Gendarmerie royale du Canada*, chapitre R-9, S.R.C., 1970. (Texte anglais).

Rapport du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien pour l'année financière close le 31 mars 1971, conformément à l'article 7 de la *Loi sur le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien*, chapitre I-7, S.R.C., 1970.

Rapport du ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration pour l'année financière close le 31 mars 1971, conformément à l'article 5 de la *Loi sur le ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration*, chapitre M-1, S.R.C., 1970.

Rapport relatif aux permis délivrés sous l'autorité du ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration pour l'année terminée le 31 décembre 1971, conformément à l'article 8(5) de la *Loi sur l'Immigration*, chapitre I-2, S.R.C., 1970.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith,

Que les délibérations à l'appel à l'Ordre du jour visant la reprise du débat sur la motion tendant à l'adoption de l'Adresse en réponse au discours du Trône que Son Excellence le Gouverneur général a prononcé devant les deux Chambres du Parlement se terminent le huitième jour de séance où l'ordre aura été débattu.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith,

Que le Comité permanent de la régie intérieure, des budgets et de l'administration ait le pouvoir, sans mandat spécial du Sénat, d'examiner toute question concernant la régie intérieure du Sénat, et qu'il fasse rapport au Sénat du résultat de ses délibérations.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll,

Que si, pendant la présente session du Parlement, un événement imprévu se produit au cours d'un ajournement du Sénat, événement qui, de l'avis de l'honorable Président, motive la convocation du Sénat avant la date fixée dans la motion d'ajournement, l'honorable Président soit autorisé à informer les sénateurs, à leurs adresses déposées chez le greffier du Sénat, de se réunir à une date antérieure à celle qui est fixée dans la motion en vue de l'ajournement; et le défaut de réception de cet avis par un ou plusieurs sénateurs ne le rendra ni insuffisant ni invalide.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith,

Que le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères soit autorisé à faire une étude et un rapport au Sénat de temps à autre sur toutes questions relatives aux affaires étrangères et aux affaires du Commonwealth de façon générale, sur toutes questions à lui déferées aux termes du Règlement du Sénat et, en particulier, sans restreindre la généralité de ce qui précède, sur toutes questions relatives à la région du Pacifique en portant davantage attention sur les politiques du gouvernement émises dans le document intitulé: «Le Pacifique: Politique étrangère au service des Canadiens»;

Que ledit comité ait le pouvoir de retenir les services des conseillers et du personnel technique, administratif et autre qu'il jugera nécessaire aux fins ci-dessus, et au tarif de rémunération et de remboursement qu'il pourra déterminer, et à rembourser aux témoins leurs frais de déplacement et de subsistance, si nécessaire, et à leur verser les émoluments qu'il pourra déterminer; et

Que les documents recueillis et les témoignages entendus sur les questions relatives à la région du Pacifique au cours de la dernière session soient déferés au comité.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll,

Que le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles soit autorisé à examiner et faire rapport sur tous les aspects du système de libération conditionnelle au Canada;

Que ledit comité ait le pouvoir de retenir les services d'avocats, de personnel et de conseillers techniques dont il pourra avoir besoin aux fins de ladite enquête;

Que le comité, ou tout sous-comité ainsi autorisé par le comité, puisse se transporter d'un lieu à un autre au Canada ou à l'extérieur du Canada, dans le but de faire ladite enquête; et

Que les documents recueillis et les témoignages entendus à ce sujet au cours de la session précédente soient déferés au comité.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith,

Que les noms des honorables sénateurs Carter, Croll, Macnaughton et Smith soient substitués à ceux des honorables sénateurs Buckwold, Goldenberg, Lafond et McElman sur la liste des sénateurs faisant partie du Comité sénatorial permanent des banques et du commerce.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Lamontagne, C.P., propose, appuyé par l'honorable Haig,

Qu'un Comité spécial du Sénat soit nommé pour enquêter et faire rapport sur la politique scientifique du gouvernement fédéral en vue d'en évaluer les priorités, le budget et l'efficacité, à la lumière de l'expérience des autres pays industrialisés et des exigences du nouvel âge scientifique et, sans restreindre la généralité de ce qui précède, pour enquêter et faire rapport, sur les questions suivantes:

(a) les tendances récentes que révèle le budget affecté à la recherche et au développement au Canada, en regard des montants attribués aux mêmes fins dans d'autres pays industrialisés;

(b) les travaux de recherche et de développement exécutés par le gouvernement fédéral dans les secteurs des sciences physiques, biologiques et humaines;

(c) l'aide fédérale accordée aux travaux de recherche et de développement qu'exécutent des particuliers, des universités, l'industrie et d'autres groupes dans les trois secteurs scientifiques susmentionnés; et

(d) les principes d'une politique scientifique pour le Canada, qui soit audacieuse et efficace, les besoins financiers à longs termes et les structures administratives que requiert son exécution.

Que le comité soit autorisé à retenir les services d'avocats, de personnel et de conseillers techniques dont il pourra avoir besoin;

Que le comité soit autorisé à convoquer des personnes, à demander le dépôt de dossiers et de documents, à interroger des témoins, à faire rapport de temps à autre, à faire imprimer au jour le jour les documents et témoignages que le comité pourra requérir, à siéger durant les ajournements du Sénat, et à se réunir à divers endroits;

Que les témoignages entendus et les documents recueillis à ce sujet au cours des dernières sessions soient déferés au comité; et

Que le comité soit composé des honorables sénateurs Aird, Bélisle, Blois, Bourget, Cameron, Carter, Desruisseaux, Giguère, Grosart, Haig, Hays, Kinnear, Lamontagne, Lang, McGrand, Nichol, O'Leary, Phillips, Sullivan, Thompson et Yuzyk.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Croll propose, appuyé par l'honorable sénateur Carter,

Qu'un comité spécial du Sénat soit nommé pour enquêter et faire rapport sur tous les aspects de la pauvreté au Canada, dans les villes, les campagnes, les régions, etc., pour définir et élucider le problème de la pauvreté au Canada, et pour recommander de prendre des dispositions appropriées afin d'assurer l'organisation d'un ensemble de mesures correctives plus efficaces;

Que le comité soit autorisé à retenir les services d'avocats, de personnel et de conseillers techniques nécessaires aux fins de ladite enquête;

Que le comité soit autorisé à convoquer des personnes et à exiger la production de documents et de dossiers, à interroger des témoins, et à soumettre des rapports à l'occasion;

Que le comité soit autorisé à faire imprimer des documents et témoignages au jour le jour ainsi que le requiert le comité, à se réunir à divers endroits, et nonobstant l'article 76(4) du Règlement, à tenir ses réunions pendant les séances et les ajournements du Sénat;

Que les témoignages recueillis à ce sujet au cours des sessions précédentes soient déferés au comité; et

Que le comité soit composé des honorables sénateurs Bélisle, Carter, Connolly (*Halifax-Nord*), Cook, Croll, Eudes, Everett, Fergusson, Fournier (*Madawaska-Restigouche*), Hastings, Inman, Lefrançois, McGrand, Quart et Sparrow.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

A la lecture de l'Ordre du jour pour l'étude du discours du Trône que Son Excellence le Gouverneur général a prononcé lors de l'ouverture de la quatrième session de la vingt-huitième Législature du Canada,

L'honorable sénateur Buckwold propose, appuyé par l'honorable sénateur Lapointe,

Que l'Adresse dont le texte suit soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada:

A Son Excellence le très honorable Roland Michener, Chancelier et Compagnon principal de l'Ordre du Canada à qui a été décernée la Décoration des forces canadiennes, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

#### QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat,

L'honorable sénateur Flynn, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Walker, C.P., que la suite du débat sur la motion tendant à l'adoption d'une Adresse à Son Excellence soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur McDonald,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.



21 Elizabeth II  
A.D. 1972  
Canada

# Journaux du Sénat

N° 3

Le mercredi 23 février 1972

Deux heures de l'après-midi.

L'honorable JEAN-PAUL DESCHATELETS, C.P., Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Argue,  
Basha,  
Beaubien,  
Bélisle,  
Benidickson,  
Blois,  
Boucher,  
Bourget,  
Bourque,  
Buckwold,  
Carter,

Connolly  
(Ottawa-Ouest),  
Cook,  
Croll,  
Deschatelets,  
Desruisseaux,  
Eudes,  
Fergusson,  
Flynn,  
Fournier  
(de Lanaudière),

Fournier  
(Restigouche-  
Gloucester),  
Giguère,  
Goldenberg,  
Grosart,  
Haig,  
Hastings,  
Inman,  
Isnor,  
Kinnear,

Lafond,  
Lamontagne,  
Lapointe,  
Lefrançois,  
Macdonald,  
Manning,  
Martin,  
McDonald,  
McElman,  
McGrand,  
McNamara,

Molgat,  
O'Leary,  
Paterson,  
Petten,  
Phillips,  
Prowse,  
Rowe,  
Smith,  
Thompson,  
Walker,  
Williams,  
Yuzyk.

## PRIÈRE.

L'honorable sénateur Martin, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Ordonnance générale des juges de la Cour suprême du Canada, en date du 28 octobre 1970, modifiant les règles de la Cour suprême du Canada, conformément à l'article 103(4) de la *Loi sur la Cour suprême*, chapitre S-19, S.R.C., 1970.

Règles et ordonnances générales de la Cour fédérale du Canada rendues par les juges de la Cour, le 22 décembre 1970, conformément à l'article 46(5) de la *Loi sur la Cour fédérale*, chapitre 1, Statuts du Canada, 1970-1971-1972, ainsi que copie du décret C.P. 1971-270, en date du 9 février 1971, approuvant lesdites règles et ordonnances.

Ordonnance modificatrice n° 1, rendue par les juges de la Cour le 15 juillet 1971, modifiant les règles de la Cour fédérale du Canada, approuvé par le décret C.P. 1971-270 le 9 février 1971, conformément à l'article 46(5) de la *Loi sur la Cour fédérale*, chapitre 1, Statuts du Canada, 1970-1971-1972, ainsi que copie du décret C.P. 1971-2481, en date du 9 novembre 1971, approuvant ladite ordonnance.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur l'étude du discours du Trône que Son Excellence le Gouverneur général a prononcé lors de l'ouverture de la présente session du Parlement, et sur la motion de l'honorable sénateur Buckwold, appuyé par l'honorable sénateur Lapointe:

Que l'Adresse dont le texte suit soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada:

A Son Excellence le très honorable Roland Michener, Chancelier et Compagnon principal de l'Ordre du Canada à qui a été décernée la Décoration des forces canadiennes, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

## QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat,

L'honorable sénateur McDonald pour l'honorable sénateur Michaud propose, appuyé par l'honorable sénateur Bourget, C.P., que la suite du débat sur la motion tendant à l'adoption d'une Adresse à Son Excellence soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

*Avec permission,*

*Le Sénat se reporte aux Avis de motions.*

*Avec la permission du Sénat,*

L'honorable sénateur Fergusson propose, appuyée par l'honorable sénateur Inman,

Que le rapport du Bibliothécaire parlementaire déposé par l'honorable Président le mardi 22 février 1972, soit imprimé en appendice aux *Procès-verbaux* du Sénat de ce jour et constitue partie intégrante des archives de cette Chambre.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

*(Voir appendice aux Journaux du Sénat de ce jour, pages 13 à 18).*

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur McDonald,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

## APPENDICE

(Voir p. 12).

## RAPPORT DU BIBLIOTHÉCAIRE PARLEMENTAIRE

Quatrième Session du vingt-huitième Parlement, 1972

A l'honorable Président du Sénat,

A l'honorable Président de la Chambre des communes,

Le Bibliothécaire parlementaire a l'honneur de présenter son rapport pour l'année financière du 1<sup>er</sup> avril 1970 au 31 mars 1971. Son dernier rapport, présenté au Sénat le 8 octobre 1971 et à la Chambre des communes le 9 octobre 1970, se référait à l'année financière 1969-70.

## 1. SERVICE D'INFORMATION (65 personnes)

## A. Service de la référence, du prêt, des coupures de presse et du répertoire

Une augmentation d'au moins 36% fut enregistrée dans le nombre de demandes de renseignements. Nous avons reçu un total de 10,678 demandes, comprenant 495 lettres du public et des étudiants en général, en comparaison de 7,969 demandes pour l'année 1969-70 (7,482 demandes de renseignements et 487 lettres). Le prêt des livres a atteint un record de 21,636, comparativement à 19,171 l'an dernier, soit une augmentation d'environ 13%. Le nombre des prêts entre bibliothèques a augmenté de plus de 30% pour atteindre un total de 872.

*Indexation des délibérations et des rapports des Comités:* Bien que, cette année encore, la section de l'index ait opéré avec un personnel restreint, on a pu noter une amélioration sensible dans le recrutement et la formation du personnel ainsi que dans la préparation des index. Il avait été convenu que les index des délibérations des Comités du Sénat et de la Chambre des communes, préparés par la Bibliothèque, seraient imprimés dans le même format que ces délibérations, à compter de la 2<sup>ième</sup> Session de la 28<sup>ième</sup> Législature. Au début de novembre 1970, est apparu le premier index imprimé. A la fin de mars 1971, on avait complété pour cette deuxième Session 20 index (anglais et français) des délibérations des Comités de la Chambre des communes. De ce nombre, 19 ont été imprimés jusqu'à date. Les index (anglais et français) de 12 comités du Sénat ont aussi été terminés, mais n'ont pas encore été imprimés. A compter de la 3<sup>ième</sup> Session de la 28<sup>ième</sup> Législature, les noms des membres participant aux délibérations des comités seront inclus dans les index en plus des sujets traités et des témoins. D'ici le début de la 4<sup>ième</sup> Session, les index de la 3<sup>ième</sup> Session devraient être achevés, et dès lors, l'indexation des délibérations des comités devrait se faire sur une base courante.

*Bibliographies:* Il a été impossible, dans une large mesure à cause du nombre accru de demandes quotidiennes, de mettre à jour certaines bibliographies déjà préparées. Toutefois, les bibliographies et/ou listes de références spéciales suivantes ont été préparées sur demande:

- Selected Bibliography on the Medical Aspects of Oral Contraceptives.
- Population, Family Planning and Birth Control.
- The Official Heraldry and Seals of Canada/Armoiries et sceaux officiels au Canada.

—Works by and about M. Maurice Lamontagne.

—Select Reading List on the New Democratic Party.

—Parliamentary Press Galleries.

—Pressure Groups.

—Canada—Foreign Relations—West Indies.

*Listes choisies:* Nous avons publié régulièrement la *Selected Additions List/Liste d'acquisitions récentes* et *Selected Periodical Articles List/Choix d'Articles récents*. Grâce au concours du personnel de la Chambre des communes, la préparation de la copie originale en a été simplifiée et leur impression est maintenant assurée par eux. Au cours de l'année dernière, on a pu les imprimer sur les deux côtés de la feuille, réduisant ainsi leur volume d'environ 50%.

*Classement vertical et le Service des coupures de presse:* Les services rendus par la section du Classement vertical demeurent inestimables. Le nombre des demandes a augmenté de 20% par rapport à l'an dernier, se totalisant à 2,196 requêtes. Le nombre des nouveaux dossiers se chiffre à 157; 206 dossiers existants ont été triés et subdivisés. Un nouveau journal—le *Windsor Star*—a été ajouté aux 19 autres découpés régulièrement. Les dossiers qui ont été reproduits au xerox au cours de l'année furent ceux du très honorable P. E. Trudeau, les mesures de guerre et pouvoirs d'urgence, les enlèvements par le FLQ, le très honorable L. B. Pearson et le très honorable J. G. Diefenbaker. Les dossiers du service des coupures de presse de la Commission royale sur le bilinguisme et le biculturalisme et ceux de la bibliothèque du ministère de l'Industrie et du Commerce furent acquis par la Bibliothèque du Parlement. Nous avons incorporé dans nos dossiers les coupures de presse et brochures utiles aux parlementaires. Les dossiers de la Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme contenaient de l'information provenant d'une plus grande variété de journaux que ceux dépouillés par nous. Les dossiers du ministère de l'Industrie et du Commerce comprenaient de l'information antérieure à la nôtre.

*Projets spéciaux et permanents:* L'indexation des discours a été ralenti par un manque de personnel, par certains changements et par la pression du service à nos lecteurs. Le besoin le plus urgent est d'augmenter l'indexation des textes de langue française.

*L'histoire de la représentation des comités* devrait être complétée en 1971-72. Cette compilation comprend tous les comités fédéraux existants avant la Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales de 1964/65.

*La chronologie de la législation en préparation* fournit maintenant plus d'information relativement au progrès de la législation au stade des comités. Un tableau indiquant l'état de chaque projet de loi a été ajouté à cette chronologie.

En septembre 1970, une édition révisée et augmentée des *Periodicals and Newspapers in the Library of Parlia-*

ment and the Parliamentary Reading Room/Revue et journaux à la Bibliothèque du Parlement et à la Salle de lecture parlementaire indiquant l'état de la collection ainsi que les numéros de localisation, fut publiée avec la collaboration du personnel de la Chambre des communes.

Une nouvelle édition de *This is Your Library/Voici votre bibliothèque* fut publiée et distribuée à l'automne de 1970.

Nous avons maintenu régulièrement les dossiers indexés suivants: une collection de répertoires de localités et de noms comprenant tous les endroits inclus dans les bottins des compagnies téléphoniques canadiennes; un index par sujet des Hansards et des documents parlementaires courants du Royaume-Uni; une liste des Commissions, Commissions royales, Groupe de travail, etc., mentionnant les nominations, le nom des membres, etc.; un dossier sur les Associations indiquant leur adresse et la liste de leurs membres; un index des enquêtes Gallup.

#### B. Salle de lecture

La Salle de lecture parlementaire a continué à fournir des quotidiens et hebdomadaires canadiens, de même qu'un certain nombre de journaux étrangers ainsi qu'une sélection de périodiques et de romans. Sur demande, on a pu y obtenir des reproductions d'articles au xerox. La circulation de romans a subi une baisse de 30% pour un total de 3,121.

#### C. Service des acquisitions et du catalogue

Le nombre de volumes catalogués et classifiés a augmenté d'environ 10% par rapport à l'année précédente, soit 19,078 tandis que le nombre de volumes retirés de la collection a augmenté de presque 50% sur l'année 1969-70, pour un total de 5,016.

A cause de ces facteurs et d'autres exigences du travail, la réorganisation de la collection des livres a progressé lentement. La Bibliothécaire adjointe, secondée par la Bibliothécaire en chef du Service de la référence et son personnel, a choisi 5,016 volumes catalogués dont l'usage n'était plus requis pour être transférés à la Bibliothèque nationale. Ces anciens volumes touchaient principalement aux sciences, à la technologie, à la bibliographie et aux sciences économiques, de même que certains volumes de littérature, d'histoire et de biographie. Quelque 5,000 nouveaux titres furent choisis pour être ajoutés à notre collection. La partie de notre collection qui augmente le plus rapidement est celle de la section des sciences sociales qui représente presque le tiers des volumes classifiés au cours de l'année 1970-71. Ceci n'en donne pas cependant une idée exacte dans certains domaines, tel que le Droit, où la majorité des documents ajoutés fait partie de publications en série ou encore de documents gouvernementaux non-classifiés. Notre objectif est de maintenir notre collection à sa dimension actuelle tout en changeant graduellement l'importance des sujets de sorte qu'elle devienne plus spécialisée dans le domaine des sciences politiques, économiques et sociales tout en conservant un grand intérêt pour l'histoire et le Canada. Nous remplaçons peu à peu par des microfilms des dossiers reliés et des périodiques qui sont peu en demande, mais de grande valeur, de même que plusieurs publications en série.

Nous avons reçu avec plaisir des dons de diverses ambassades parmi lesquelles figurent celles de l'Australie,

de Cuba, de la Pologne, de l'Afrique du Sud et de la Russie. On compte parmi nos donateurs les bibliothécaires parlementaires de l'Australie, de la Finlande, de la république fédérale d'Allemagne, du Japon, de l'Afrique du Sud et de la Suède. D'autres dons très utiles furent reçus d'institutions ou d'individus en provenance du Danemark, de l'Angleterre, de la Finlande, de la Hongrie, des Indes, du Mexique, des Pays-Bas, de la Suisse, des États-Unis et de l'U.R.S.S., ce dernier, grâce à la courtoisie de M. le Président Deschatelets.

Les membres du Sénat et de la Chambre des communes, particulièrement l'honorable Herb Gray et le Sénateur Donald Cameron, ont contribué à élargir notre collection.

Trois manuscrits, générosité de leurs auteurs, furent ajoutés à notre collection de livres rares: il s'agit de *Vision and Indecision* et de *Commonsense for Canadians: Bob Thompson Speaks*, de Patrick Nicholson ainsi que de *History of the Métis Nation in Western Canada* par M<sup>me</sup> Eugénie Thomas, (résumé et traduit de *L'Histoire de la Nation métisse dans l'Ouest canadien* par Auguste-Henri Trémauden). Une copie reproduite au xerox de *The Challenge*, les mémoires non publiés de l'honorable Jean-François Pouliot, fut obtenue grâce à la courtoisie de M<sup>me</sup> Pouliot et des Archives publiques du Canada. M. W. McWhinney nous a offert une photocopie des manuscrits de ses généalogies *John Mara and Families* et *Edward Thomas Richardson*.

A tous ceux-là et aux autres que nous n'avons pas nommés, nous désignons encore une fois exprimer toute notre reconnaissance.

#### D. Reliure

La petite équipe de l'atelier de reliure a réussi à augmenter quelque peu sa production bien que gênée par des locaux inadéquats. Il est à espérer que le ministère des Travaux publics sera bientôt en mesure de lui procurer des locaux plus convenables.

## 2. SERVICE DE RECHERCHES (18 personnes)

### A. Service individuel et général

Durant cette période, le Service de recherches comprenait 12 chercheurs et un personnel de soutien de 6. Ils ont travaillé à pleine capacité ce qui n'a pas empêché l'accumulation de certains projets. Répondre plus rapidement aux demandes urgentes des parlementaires est demeuré un problème constant.

Le nombre de projets complétés a subi une baisse comparativement à l'année dernière ce qui ne signifie pas nécessairement une réduction dans le travail. Les demandes furent plus complexes et plus consommatrices d'heures que dans le passé.

Néanmoins, le Service de recherches a pu satisfaire à la majorité des demandes dans les limites de temps imposées, bien que celles-ci aient souvent été l'objet de discussion. Trois projets seulement ont dû être déclinés à cause d'échéance impossible à rencontrer.

Le Service de recherches ne pouvait plus accroître sa production sans une augmentation de personnel, et l'autorisation d'ajouter 15 nouveaux postes fut reçue avec joie et satisfaction. De fait, malheureusement, aucun poste ne fut comblé au cours de l'année.

Le tableau suivant nous démontre le nombre de projets entrepris au cours de l'année ainsi qu'une comparaison avec l'année dernière. On compte 12 de ces projets réalisés en français.

Chambre des communes	1970-71	1969-70
Libéraux	54	53
Progressistes conservateurs	36	37
Autres	23	51
Sénat	16	12
Comités	11	19
Associations	16	11
<b>TOTAL</b>	<b>156</b>	<b>183</b>

Voici une énumération des sujets traités:

Administration publique	6	Histoire	1
Affaires extérieures	4	Procédure parlementaire	26
Agriculture	3	Santé	1
Défense nationale	4	Science politique	20
Droit	19	Science sociale	16
Éducation	5	Science et technologie	11
Exposés	3	Sciences économiques	37

### B. Comités parlementaires

Le tableau susmentionné nous indique onze projets préparés à l'intention des comités comparativement à 19 l'an dernier. Cependant, certains projets, destinés à l'origine à des individus, sont devenus plus tard des projets de comités.

Deux projets ont été réalisés pour le Comité permanent de la procédure et de l'organisation de la Chambre des communes; le premier, traitant de la révélation prématurée de documents confidentiels; le second, résumant les choix offerts au Parlement au sujet de la radiodiffusion des débats.

Un document de 117 pages sur la loi des droits d'auteur a été préparé à la demande du président du Comité permanent de la radiodiffusion, des films et de l'assistance aux arts, ainsi qu'une étude de 70 pages sur l'aide financière au théâtre.

Trois chercheurs ont collaboré à l'exécution d'un projet demandé par le président du Comité mixte spécial sur la Constitution (Chambre des communes). Cette étude portait sur les chambres hautes ainsi que sur les cours constitutionnelles sous les systèmes de gouvernement fédéraux.

D'autres travaux ont également été préparés à la demande du président du Comité permanent des finances du commerce et des questions économiques de la Chambre des communes relativement aux investissements étrangers dans divers pays et au développement d'entreprises de corporation.

À l'intention du Comité spécial du Sénat sur la pauvreté, une étude a été préparée sur la distribution et l'incidence de l'impôt, de même qu'un autre projet traitant du problème des femmes comme «chef de famille».

Parmi les études préparées pour le Comité spécial du Sénat sur la politique scientifique, on peut citer une analyse de 38 pages décrivant les agences qui se préoccupent du mécanisme de la politique scientifique des gouvernements de divers pays, un document de 70 pages décrivant l'organisation de la politique scientifique en matière de recherches nucléaires dans différents pays, et une synthèse des témoignages de scientifiques de renommée mondiale présentés au comité entre mars 1968 et mars 1969.

Un document de 47 pages traitant de l'éducation des Indiens a été préparé à l'intention du Comité permanent sur les affaires indiennes et le développement du Nord canadien de la Chambre des communes.

Comme il devient de plus en plus nécessaire pour les chercheurs de travailler plus étroitement avec les Comités, et comme cette participation requiert de plus en plus de temps, le nouvel effectif de 10 chercheurs devrait apporter une amélioration à ce service.

### C. Travaux pour les délégations parlementaires et les Conférences internationales

Le Service de recherches a continué à fournir l'information de base aux délégations et aux membres individuels qui doivent assister aux conférences parlementaires ainsi qu'à des séminaires. Trois études furent préparées pour la délégation canadienne à la Conférence de l'Association parlementaire du Commonwealth à Canberra et traitaient de la conservation et du contrôle de l'environnement, des groupes de pression comme source de participation démocratique et des problèmes de l'aménagement.

Les chercheurs ont de nouveau collaboré à la rédaction d'articles pour les journaux parlementaires. M<sup>110</sup> M. A. Carroll a écrit un article intitulé «Emoluments and Perquisites of Members of Parliament in Canada» pour le *Inter-Parliamentary Bulletin* et le D<sup>r</sup> H. Immarigeon en a préparé un sur le «Conflict of Interest and Parliamentarians» pour la revue *The Parliamentarian*.

En juillet 1970, le chef du Service de recherches a accompagné M. l'Orateur Lamoureux à Londres pour assister à une réunion du Comité permanent de la Conférence des Présidents des Chambres parlementaires des pays du Commonwealth. M. l'Orateur Lamoureux agissait en qualité de président du Comité tandis que M. Laundry en était le secrétaire. Ce dernier eut à rédiger le procès-verbal et les recommandations de la réunion pour être émis aux membres du Comité. Ce procès-verbal devrait servir de base à la planification de la deuxième Conférence des Présidents des Chambres parlementaires des pays du Commonwealth qui eut lieu en Nouvelle-Delhi du 28 décembre 1970 au 1<sup>er</sup> janvier 1971.

De Londres, M. Laundry s'est rendu à Genève de la part de la Bibliothèque afin d'y visiter le Centre international de documentation parlementaire de l'Union interparlementaire, les 13 et 14 juillet 1970. Également, il a visité la bibliothèque et le Service de documentation du Parlement suisse à Berne, les 15 et 16 juillet. À la suite de ce voyage, il a rédigé un rapport décrivant le Centre de Documentation, publié dans le *Canadian Library Journal* ainsi que dans le *Bulletin* de l'Association canadienne des bibliothèques de langue française.

Du 17 au 22 août, M. Laundry a représenté le Parlement canadien à la deuxième Conférence des Présidents et des Greffiers des Parlements des Caraïbes du Commonwealth, à la Dominique, grâce à une invitation spéciale du gouvernement de ce pays. Il a adressé la parole sur quelques sujets d'intérêt parlementaire au cours de cette conférence et a participé à la discussion d'autres sujets.

La section canadienne de l'Association parlementaire du Commonwealth a tenu sa conférence à Ottawa du 30 août au 4 septembre 1970. Le Chef du Service de

recherches a agi à titre de secrétaire de la conférence. M. E. J. Brower y a également participé en présentant un exposé sur le «Canadian Investment in the Developing Countries of the Commonwealth».

M. Laundry a ensuite assisté du 28 décembre 1970 au 1<sup>er</sup> janvier 1971, à la Conférence des Présidents des Chambres parlementaires des pays du Commonwealth en Nouvelle-Delhi. Il a été affecté au Secrétariat de la Conférence et a également assisté M. l'Orateur Lamoureux et M. le Président Deschatelets dans leurs activités relatives à la Conférence. Le Service de recherches a préparé plusieurs travaux de base pour cette Conférence y compris des études sur les sondages d'opinion publique, sur le problème de conflit d'intérêt, sur les responsabilités administratives de l'Orateur et sur le fonctionnement du règlement sub judice.

### 3. ADMINISTRATION ET PLANIFICATION

#### A. Espace

Trouver l'espace adéquat pour le personnel et les collections fut l'une de nos plus grandes préoccupations cette année. Bien que le nombre de personnes employées au service du catalogue soit demeuré assez stable—il est à espérer que les développements techniques pourront éviter une expansion rapide—le Service de la référence a pris beaucoup d'ampleur à mesure qu'ont progressé les services traditionnels et que de nouveaux services ont été introduits. Le 1<sup>er</sup> avril 1970, notre section de l'index a doublé son personnel et elle l'a doublé à nouveau le 1<sup>er</sup> avril pour totaliser 8 préposés à l'index et une dactylographe. Heureusement, en mars 1971, l'espace de bureau pour cette section avait été assuré dans l'édifice Victoria.

L'installation de nouveaux rayons mobiles dans nos magasins de livres a commencé au début de mars 1971 et à la fin du même mois, notre personnel avait déménagé et remis sur les rayons quelque 120,000 volumes. Ces nouveaux rayons devraient accroître leur capacité d'emmagasinage de plus de 50%, créant ainsi de l'espace pour l'expansion de notre collection, rendant possible le retour d'importants ouvrages de consultation d'un entrepôt extérieur, et enfin nous permettant peut-être de convertir certains locaux, présentement occupés par des volumes, en des bureaux pour notre personnel.

#### B. Accord d'échanges

Le coût croissant des livres, des périodiques, des microfilms, d'ouvrages de consultation et d'autres services externes, fut pour nous une cause de souci, et nous nous sommes efforcés de réduire ces frais. Une économie substantielle fut réalisée grâce à une nouvelle entente au sujet de notre programme d'échange avec le «British Museum» en ce qui concerne la réception des documents parlementaires britanniques. Nos remerciements s'adressent à M. R. A. Christophers, Conservateur adjoint du British Museum, pour sa collaboration.

M<sup>lle</sup> A. P. Hardisty, Bibliothécaire adjointe, a réussi à négocier une réduction du coût futur de la reproduction sur microfilm des quatre journaux canadiens suivants: *Le Progrès*, *l'Évangéline*, *La Liberté* et *le Patriote*, *The Guardian*, *The Evening Patriot*, grâce à l'obtention d'abonnements additionnels provenant d'autres bibliothèques canadiennes. Cette économie est applicable à notre bibliothèque ainsi qu'à la Bibliothèque nationale.

Le Directeur général de la Bibliothèque nationale, le D<sup>r</sup> Guy Sylvestre, nous a rendu un grand service en recommandant notre bibliothèque à l'Imprimeur de la Reine de l'Ontario à titre de dépositaire des documents du gouvernement de l'Ontario. Bien qu'une ligne de conduite définie sur les bibliothèques dépositaires n'ait pas encore été annoncée, nous avons déjà commencé à recevoir ces publications d'une façon plus régulière.

#### C. Aide additionnelle

La Bibliothèque a pris à son service, au cours de l'été, un certain nombre d'étudiants; pour la dernière moitié de l'année, elle a engagé des employés temporaires. Ces aides additionnels ont été assignés à des travaux cléricaux routiniers qui avaient dû être négligés à cause des demandes accrues du Service de la référence. Ils ont également permis au Service du catalogue de procéder à la collation d'importants documents de sessions. Ils ont également rendu possible l'accélération de la préparation d'index des délibérations des comités parlementaires.

#### D. Cours, conférences, réunions, démonstrations et visites de travail

Bien qu'il fut de nouveau impossible à notre personnel d'assister aux cours de langues de la Commission de la fonction publique durant le jour, quatre de nos employés se sont inscrits à des cours de langue française organisés par le Conseil d'éducation d'Ottawa. Le Bibliothécaire parlementaire a poursuivi les cours privés du Bureau des langues de la Commission de la fonction publique.

Le Bibliothécaire parlementaire, en compagnie du Directeur général de la Bibliothèque nationale, a assisté à une conférence organisée conjointement par le *Social Science Research Council* et l'Association des Universités et Collèges du Canada, à Québec, du 30 avril au 2 mai 1970, dans le but de discuter l'établissement d'un Centre de recherches en information pour les sciences sociales.

Au mois de mai 1970, il a présidé l'un des huit ateliers de travail à la conférence *Computers: Privacy and Freedom of Information*. Cette conférence, organisée conjointement par les ministères des Communications et de la Justice, l'Association canadienne de l'informatique et par l'Université Queen's, a été tenue à l'Université Queens à Kingston, Ontario.

Il a également participé aux réunions de l'Association canadienne des sciences politiques durant la Conférence de la *Learned Societies* à Winnipeg, au mois de juin 1970. Au cours de ce même mois, il a assisté à la conférence annuelle de l'Association canadienne des bibliothèques à Hamilton, Ontario, en tant que membre du conseil d'administration de la Bibliothèque publique d'Ottawa. A ce même titre, il a aussi collaboré à deux réunions organisées à Ottawa par la *Eastern Ontario Regional Library Service* en vue d'améliorer la coopération régionale.

Le Bibliothécaire parlementaire, de même que quelques membres seniors de son personnel, a assisté à deux réunions du Comité permanent de la procédure et de l'organisation (Chambre des communes) en vue de présenter les prévisions budgétaires de la Bibliothèque, lesquelles furent jugées acceptables.

En plus de ces réunions, le Bibliothécaire parlementaire a de nouveau servi en sa qualité de directeur de la section locale de l'Institut d'administration publique du

Canada. Il a été responsable de l'organisation d'un dîner en l'honneur du professeur Carl Friedrich de Harvard. Ce dernier a officiellement adressé la parole devant quelques membres du Comité exécutif national de l'IAPC ainsi que devant quelques parlementaires.

Trois articles écrits par le Bibliothécaire parlementaire sur la Bibliothèque du Parlement ont été publiés durant cette période. Le premier est paru dans l'*Ontario Library Review* de juin 1970, le second dans la revue britannique, *The Parliamentarian* de juillet 1970 et enfin, le troisième a été publié dans le volume 4 de la publication américaine *Encyclopedia of Library and Information Science*. Il a également préparé deux autres articles: l'un présentant les vues de l'Association canadienne des bibliothécaires devant le Comité interministériel du Droit d'auteur au début de 1970, l'autre intitulé *The International Federation of Library Associations and Special Libraries* est paru dans le numéro de novembre 1970 de la revue *Agora* de la *Canadian Association of Special Libraries and Information Services*.

Alors que l'installation d'un système IBM MT/ST pour la reproduction des cartes de catalogue était à l'étude, la Bibliothécaire adjointe, le Chef du Service du catalogue ainsi que le Bibliothécaire parlementaire associé ont visité la bibliothèque de l'Université Brock pour voir ce système en opération; il fut décidé peu après d'utiliser ledit système à partir de 1971/1972.

L'une de nos bibliothécaires, M<sup>lle</sup> Mary Nation a participé à un atelier de travail de l'Association canadienne des bibliothèques, *The Library Technician at Work*, tenu à l'Université Lakehead les 8 et 9 mai 1970.

Les membres de notre personnel sont demeurés actifs dans diverses activités professionnelles. Entre autres, on peut mentionner leur participation à la conférence annuelle de l'Association canadienne des bibliothécaires de langue française à Ottawa, à la conférence de l'Association canadienne des bibliothèques à Hamilton, où la Bibliothécaire adjointe a présidé un groupe de travail, et enfin à la conférence de la *Canadian Association of Law Libraries*, à London, Ontario.

M<sup>lle</sup> F. Moore, Chef du Service du catalogue, remplit la fonction de président d'un sous-groupe qui étudie la classification du droit canadien. Ce sous-groupe fait partie d'une équipe de travail établie par la Bibliothèque nationale et qui a pour fonction d'étudier les normes du catalogue. Le Bibliothécaire parlementaire siège comme observateur officiel au Comité des bibliothèques du gouvernement canadien qui a été établi par la Bibliothèque nationale. D'autres membres de notre personnel sont également actifs à divers titres dans des associations professionnelles de la région d'Ottawa.

#### E. Bibliothécaire parlementaire associé

Le poste de Bibliothécaire parlementaire associé, demeuré vacant pour plus de 27 mois, a été comblé le 17 août 1970 par la nomination de M. Gilles Frappier, autrefois directeur des bibliothèques scientifiques de l'Université de Montréal. Il apporte à la position une grande expérience variée acquise dans le domaine des bibliothèques académiques, scientifiques et techniques. Son arrivée fut hautement appréciée.

En novembre 1970, il a représenté la Bibliothèque du Parlement à Toronto à la Conférence annuelle de la Société micrographique du Canada. Depuis ce temps, il

a été élu Secrétaire-Trésorier de cette même association. Au mois de février 1971, il a participé à un séminaire sur l'administration, organisé par le chapitre de Montréal de la *Special Libraries Association*.

Au mois de mars 1971, il a participé au Troisième Congrès international de reprographie à Londres, Angleterre, à la suite duquel il a visité les bibliothèques parlementaires de Londres, Paris et Bruxelles.

#### 4. INFORMATION PARLEMENTAIRE ET AIDE EXTERNE

##### A. Aide aux bibliothèques: un choix sélectif

*Information Canada*: Des conseils ont été prodigués au sujet de l'établissement, de l'opération et du maintien d'un service de coupures de presse. Nous leur avons également fourni une liste des vedettes-matière utilisées à la Bibliothèque du Parlement. Le Chef du Service de la référence a également été consulté au sujet de l'organisation d'un service de localisation de l'information.

*Cabinet du Commissaire aux langues officielles*: A la demande du Commissaire aux langues officielles, M<sup>lle</sup> Simonne Chiasson, Chef du Service de la référence, l'a avisé en ce qui concerne l'organisation d'une bibliothèque qui desservirait son bureau. Accompagnée de la Bibliothécaire adjointe, elle lui rendit une seconde visite afin de lui faire part ainsi qu'à son personnel de ses recommandations supplémentaires concernant des documents obtenus de la bibliothèque de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme.

*Bibliothèque du Conseil des sciences du Canada*: La Bibliothèque du Parlement a aidé celle du Conseil des sciences du Canada au moment du désastre de l'«Arrow» en lui prêtant les documents des *U.S. Congressional Committee Hearings*, dont elle avait instamment besoin, ainsi que d'autres documents et articles tels que requis. De plus, nous l'avons assistée dans ses recherches documentaires lorsqu'elle en avait rapidement besoin.

##### B. Documents parlementaires excédentaires

*House of Lords Library, Londres, Angleterre*: Cette bibliothèque a bénéficié d'un don de documents uniques des *British House of Lords Papers* d'avant 1800 qui étaient en notre possession et qui ont servi à compléter leur collection.

*Dons de documents parlementaires canadiens et d'autres volumes*: Le service d'envoi gratuit, à d'autres bibliothèques, de documents parlementaires canadiens excédentaires a également été maintenu cette année. Nous avons fourni à dix-sept bibliothèques universitaires, cinq institutions fédérales, une bibliothèque publique et deux établissements provinciaux, un total de 3,150 volumes. Plus de 3,570 livres provenant de la poste restante ont été distribués à des bibliothèques publiques et gouvernementales. La Bibliothèque nationale à elle seule a bénéficié de plus de 5,000 volumes.

##### C. Aide aux institutions d'enseignement

A la fin de leurs cours à l'École de bibliothéconomie de l'Université d'Ottawa, deux étudiants sont venus travailler à la Bibliothèque du Parlement. En mars 1971, deux élèves d'une école secondaire ont passé leur congé trimestriel à la Bibliothèque. Nous avons reçu la visite d'autres bibliothécaires; entre autres, celles de M. Donald Redmond, Bibliothécaire en chef de l'Université Queen's

à Kingston ainsi que quelques membres de son personnel; des groupes d'étudiants en bibliotechnique du Collège Algonquin; des étudiants de l'École de bibliothéconomie de l'Université d'Ottawa ainsi que des bibliothécaires scolaires venus au cours d'une tournée d'étude organisée par l'Association canadienne des bibliothèques/Association canadienne des bibliothécaires de langue française.

Le Dr Karl E. Hausmann, chercheur pour le Parlement suisse, visitant le Canada grâce à une subvention du Conseil des Arts du Canada, afin de se familiariser avec la documentation en matière de politique canadienne, a terminé son stage de deux mois d'observation et de travail à la Bibliothèque, au cours du mois d'avril 1970.

#### D. Visiteurs

Nous avons reçu la visite de nombreux bibliothécaires canadiens et étrangers, principalement de l'Australie, de la Grande-Bretagne, de la France, d'Irlande, d'Italie, de la Côte d'Ivoire, des États-Unis, du Vénézuéla et de la Zambie.

Parmi les autres nombreux visiteurs étrangers, on remarque Son Altesse Royale le Prince de Galles; les délégués de l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe; Lord Fulton, Président du British Council; l'honorable Hyo Sang Rhee, Orateur de l'Assemblée nationale de Corée; M. Isaac Amissah-Aidoo, Orateur suppléant, et M. S. N. Darkwa, Greffier adjoint, Assemblée nationale du Ghana; M. J. B. Roberts, Greffier, Parlement de l'Australie de l'Ouest, et M<sup>me</sup> Roberts; ainsi que la Professeuse Carl Gösta Widstrand, Directeur, *The Scandinavian Institute of African Studies*, Suède.

Nous avons accueilli les membres des corps diplomatiques suivants: M. George S. Whitehead, Haut-Commissaire adjoint pour la Grande-Bretagne; M. Jack A. Cayton, Conseiller, Haut-Commissariat de la Grande-Bretagne; Son Excellence, l'honorable Dean J. Eyre, Haut-Commissaire pour la Nouvelle-Zélande; Son Excellence M. le Dr Salvador Sampayo Garrido, Ambassadeur du

Portugal; Son Excellence Johannes Van der Walt, Ambassadeur de l'Afrique du Sud; M. Vladimir P. Kaluzhny, Premier secrétaire, Ambassade de l'U.R.S.S.; de même que M. J. Cordero, Premier secrétaire, Ambassade du Vénézuéla.

#### E. Service international

Le Bibliothécaire parlementaire a continué d'agir en qualité de correspondant canadien pour le Centre international de documentation parlementaire de l'Union interparlementaire à Genève ainsi que pour la Section des bibliothèques parlementaires et administratives de la Fédération internationale des Associations de bibliothécaires, maintenant localisée à La Haye. Il a été réélu l'un des directeurs de la section des bibliothèques spécialisées de la FIAB, et a été membre délégué et votant pour l'Association canadienne des bibliothèques à la conférence de la FIAB à Moscou et à Leningrad, en août et septembre 1970. Par la suite, il a fait la tournée des bibliothèques parlementaires de la Finlande, de la Suède et du Danemark. A Helsinki, en compagnie du Directeur général de la Bibliothèque nationale, le Dr Guy Sylvestre, il s'est également rendu à la Bibliothèque nationale finlandaise et de cette visite est résulté un accord d'échange des plus profitables.

#### CONCLUSION

En dernier lieu, nous désirons de nouveau exprimer toute notre gratitude aux membres du personnel du Sénat, de la Chambre des communes, du Ministère des Travaux publics, de la Commission de la fonction publique du Canada, du Bureau central de la paye, ainsi qu'à tous ceux qui ont collaboré à rendre l'exécution de notre tâche plus agréable. Sans leur aide, notre travail aurait été moins intéressant et moins efficace.

Respectueusement soumis,

Erik J. Spicer

Bibliothécaire parlementaire

Ottawa

Le 17 février 1972



21 Elizabeth II  
A.D. 1972  
Canada

# Journaux du Sénat

N° 4

Le jeudi 24 février 1972

*Deux heures de l'après-midi.*

L'honorable JEAN-PAUL DESCHATELETS, C.P., Président.

**Les membres présents sont:**

**Les honorables sénateurs**

Basha,	Cook,	Fournier	Lafond,	McNamara,
Beaubien,	Croll,	(Restigouche-	Lamontagne,	Michaud,
Bélisle,	Deschatelets,	Gloucester),	Langlois,	O'Leary,
Blois,	Desruisseaux,	Giguère,	Lapointe,	Petten,
Boucher,	Eudes,	Goldenberg,	Lefrançois,	Phillips,
Bourque,	Fergusson,	Grosart,	Macdonald,	Prowse,
Cameron,	Flynn,	Haig,	Manning,	Rowe,
Carter,	Forsey,	Hastings,	Martin,	Smith,
Choquette,	Fournier	Inman,	McDonald,	Thompson,
Connolly	(de Lanaudière),	Isnor,	McElman,	Walker,
(Ottawa-Ouest),		Kinnear,	McGrand,	Williams,
				Yuzyk.

## PRIÈRE

L'honorable sénateur Martin, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Budget d'établissement de la *Polymer Corporation Limited* et ses filiales pour l'année se terminant le 31 décembre 1972, conformément à l'article 70(2) de la *Loi sur l'administration financière*, chapitre F-10, S.R.C., 1970, ainsi que copie du décret C.P. 1972-147, en date du 27 janvier 1972, approuvant ledit budget. (Texte anglais).

Budget des dépenses pour l'année financière se terminant le 31 mars 1973.

L'honorable sénateur Croll, du Comité spécial du Sénat sur la pauvreté au Canada, dépose le rapport suivant:

Le JEUDI 24 février 1972.

En conformité de l'article 84(3) du Règlement, je sou mets un rapport provisoire des dépenses spéciales encourues par le Comité spécial du Sénat sur la pauvreté au Canada, au cours de la troisième session de la 28<sup>e</sup> Législature.

## Comptes payés

Transport et communications		
Transport	\$ 5,072.51	
Communications	642.70	
		\$ 5,715.21
Information—		
Travaux d'impressions		
Délibérations du comité	166,468.74	
Autres travaux d'impressions	4,620.42	
Rapport	38,326.67	
		209,415.83
Services professionnels et spéciaux		
Aides-recherchistes	29,955.99	
Prises sténographiques et transcriptions	4,007.10	
Secrétaires et commis	9,313.96	
Toute autre aide spéciale	101,855.41	
		145,132.46
Utilités, matériel et fournitures (Papeterie etc.)	585.64	
		585.64
Toutes autres dépenses		
Location d'équipement	1,453.85	
Sténos et dactylos	7,122.69	
Divers	3,270.10	
		11,846.64
		\$372,695.78

Le tout respectueusement soumis,

Président,  
DAVID A. CROLL.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Cook,

Que le Comité sénatorial permanent des finances nationales soit autorisé à examiner et faire rapport des dépenses proposées dans le Budget des dépenses déposé au Parlement pour l'année financière se terminant le 31 mars 1973, en anticipation des bills fondés sur ledit Budget des dépenses qui seront présentés au Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Cook,

Que le nom de l'honorable sénateur Fournier (*de Lalandière*) soit substitué à celui de l'honorable sénateur Cook sur la liste des sénateurs faisant partie du Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith,

Que, lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à mardi prochain, le 29 février 1972, à huit heures du soir.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Avec permission,

Le Sénat se reporte aux Rapports de comités.

L'honorable sénateur Lamontagne, C.P., du Comité spécial du Sénat sur la politique scientifique dépose le rapport dudit comité, *Une politique scientifique canadienne*, Volume II, *Objectifs et stratégies pour les années 1970*.

L'honorable sénateur Lamontagne, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Connolly, C.P., que le Volume II du rapport du Comité spécial du Sénat sur la politique scientifique, déposé aujourd'hui, soit inscrit à l'Ordre du jour pour fins d'étude jeudi prochain, le 2 mars 1972.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur l'étude du discours du Trône que Son Excellence le Gouverneur général a prononcé lors de l'ouverture de la présente session du Parlement, et sur la motion de l'honorable sénateur Buckwold, appuyé par l'honorable sénateur Lapointe:

Que l'Adresse dont le texte suit soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada:

A Son Excellence le très honorable Roland Michener, Chancelier et Compagnon principal de l'Ordre du Canada à qui a été décernée la Décoration des forces canadiennes, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat,

L'honorable sénateur Williams propose, appuyé par l'honorable sénateur Fournier (*Restigouche-Gloucester*), que la suite du débat sur la motion tendant à l'adoption d'une Adresse à Son Excellence soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur McDonald,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Les paroles dont le texte est présenté à Son Excellence le Gouverneur général du Canada.

A Son Excellence le Gouverneur général du Canada, l'honorable sénateur principal de l'Ordre du Canada et les autres membres de l'Assemblée législative du Québec, j'ai l'honneur de vous adresser mes compliments et de vous remercier de votre présence à cette cérémonie.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE

Les paroles dont le texte est présenté à Son Excellence le Gouverneur général du Canada, l'honorable sénateur principal de l'Ordre du Canada et les autres membres de l'Assemblée législative du Québec, j'ai l'honneur de vous adresser mes compliments et de vous remercier de votre présence à cette cérémonie.

La motion mise aux voix est adoptée.

L'honorable sénateur Martin O.P. propose, appuyé par l'honorable sénateur McDonald.

Que le Sénat s'abstienne de voter.  
La motion mise aux voix est adoptée.

Après débat,

L'honorable sénateur Martin O.P. propose, appuyé par l'honorable sénateur McDonald et l'honorable sénateur Gauthier, que le Sénat s'abstienne de voter. L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Gauthier, que le Sénat s'abstienne de voter.



21 Elizabeth II  
A.D. 1972  
Canada

# Journaux du Sénat

N° 5

Le mardi 29 février 1972

*Huit heures du soir.*

L'honorable JEAN-PAUL DESCHATELETS, C.P., Président.

**Les membres présents sont:**

**Les honorables sénateurs**

Aird,	Carter,	Fournier	Lamontagne,	O'Leary,
Argue,	Choquette,	(Restigouche-	Langlois,	Petten,
Basha,	Connolly	Gloucester),	Lapointe,	Phillips,
Beaubien,	(Ottawa-Ouest),	Giguère,	Lawson,	Prowse,
Bélisle,	Cook,	Goldenberg,	Lefrançois,	Rowe,
Benidickson,	Deschatelets,	Grosart,	Macdonald,	Smith,
Blois,	Desruisseaux,	Haig,	Macnaughton,	Stanbury,
Boucher,	Eudes,	Hastings,	Martin,	Sullivan,
Bourget,	Fergusson,	Heath,	McDonald,	Thompson,
Bourque,	Flynn,	Inman,	McElman,	van Roggen,
Buckwold,	Forsey,	Isnor,	McGrand,	Walker,
Burchill,	Fournier	Kinnear,	McNamara,	Williams,
Cameron,	(de Lanaudière),	Lafond,	Michaud,	Willis,
				Yuzyk.

## PRIÈRE

L'honorable sénateur Martin, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Copies d'un rapport, Volumes 1, 2 et 3, en date de janvier 1972, concernant une étude de la mise en marché dans l'industrie canadienne de la chaussure, commanditée par le ministère de l'Industrie et du Commerce.

Copies d'un document indiquant la situation au Canada concernant les conventions et recommandations adoptées aux 53<sup>e</sup> et 54<sup>e</sup> sessions de la Conférence internationale du Travail, tenues à Genève, en juin 1969 et en juin 1970, respectivement.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Macdonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Choquette,

Que les noms des honorables sénateurs Blois et Haig soient substitués à ceux des honorables sénateurs Bélisle et Quart sur la liste des sénateurs faisant partie du Comité sénatorial permanent des banques et du commerce;

Que les noms des honorables sénateurs Bélisle, Grosart et Phillips soient substitués à ceux des honorables sénateurs Macdonald, Quart et White sur la liste des sénateurs faisant partie du comité permanent de la régie intérieure, des budgets et de l'administration; et

Que les noms des honorables sénateurs Sullivan et Yuzyk soient substitués à ceux des honorables sénateurs Bélisle et Grosart sur la liste des sénateurs faisant partie du Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith,

Que le nom de l'honorable sénateur Heath soit ajouté à la liste des sénateurs faisant partie du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur McDonald,

Que les sénateurs dont les noms suivent soient nommés pour représenter le Sénat au sein du Comité mixte permanent du Sénat et de la Chambre des communes sur les règlements et autres textes réglementaires, savoir: les honorables sénateurs Fergusson, Forsey, Goldenberg, Grosart, Haig, Lafond, Molson et Rowe; et

Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes en conséquence.

Après débat,

L'honorable sénateur Goldenberg propose, appuyé par l'honorable sénateur McElman, que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Avec permission,

Le Sénat se reporte aux Rapports de comités.

L'honorable sénateur Lamontagne, C.P., du Comité spécial du Sénat sur la politique scientifique, dépose le rapport suivant:

Le MARDI 29 février 1972.

Le Comité spécial du Sénat sur la politique scientifique rapporte, conformément à l'article 84(3) du Règlement, que les dépenses encourues par le comité au cours de la 3<sup>e</sup> session de la 28<sup>e</sup> Législature, sont comme suit:

Comptes payés		
Transport et communications		
Transport	\$ 2,133.38	
Communications	531.93	
		\$ 2,665.31
Information-Travaux d'impressions		
Délibérations du comité	18,848.55	
Autres travaux d'impressions	303.10	
Rapport	31,354.51	
		50,506.16
Services professionnels et spéciaux		
Aides-recherchistes	69,441.52	
Prises sténographiques et transcriptions	—	
Secrétaires et commis	10,476.18	
Toute autre aide spéciale	4,493.88	
		84,411.58
Utilités, matériel et fournitures (Papeterie, etc.)	2,299.78	
		2,299.78
Toutes autres dépenses		
Location d'équipement	877.00	
Sténos et dactylos	18,467.60	
Divers	5,096.92	
		24,441.52
		\$164,324.35
Estimation des Comptes en souffrance		
Information-Travaux d'impressions		\$ 30,000.00

Le tout respectueusement soumis,

Le président,  
MAURICE LAMONTAGNE.

L'honorable sénateur Prowse, du Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles dépose le rapport suivant:

Le MARDI 29 février 1972.

Le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles, autorisé par le Sénat le 19 octobre 1971 à examiner et à faire rapport sur tous les aspects du système de libération conditionnelle au Canada, rapporte, conformément à l'article 84(3) du Règlement, que les dépenses encourues par le comité à l'égard dudit examen au cours de la 3<sup>e</sup> session de la 28<sup>e</sup> Législature, sont comme suit:

Comptes payés

Transport et communications		
Transport	\$ 28.60	
Communications	2.70	
	<hr/>	\$ 31.30
Information—Travaux d'impressions		
Délibérations du comité	—	
Autres travaux d'impressions	—	
Rapport	—	
Services professionnels et spéciaux		
Aides-recherchistes	—	
Prises sténographiques et transcriptions	—	
Secrétaires et commis	—	
Toute autre aide spéciale	\$ 4,099.00	
	<hr/>	\$ 4,999.00
Utilités, matériel et fournitures (Papeterie etc.)		
Toutes autres dépenses		
Location d'équipement	—	
Sténos et dactylos	—	
Divers	\$ 1.75	
	<hr/>	\$ 1.75
		\$ 5,032.05
		<hr/>
Estimation des Comptes en souffrance		
Information—Travaux d'impressions	\$ 5,000.00	
	<hr/>	

Le tout respectueusement soumis,

Le président,  
J. HARPER PROWSE.

Une interpellation inscrite au nom de l'honorable sénateur Deschatelets C.P., étant appelée,

Il est—

Ordonné: Qu'elle soit différée à plus tard ce jour.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur l'étude du discours du Trône que Son Excellence le Gouverneur général a prononcé lors de l'ouverture de la présente session du Parlement, et sur la motion de l'honorable sénateur Buckwold, appuyé par l'honorable sénateur Lapointe:

Que l'Adresse dont le texte suit soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada:

A Son Excellence le très honorable Roland Michener, Chancelier et Compagnon principal de l'Ordre du Canada à qui a été décernée la Décoration des forces canadiennes, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat,

L'honorable sénateur Haig propose, appuyé par l'honorable sénateur O'Leary, que la suite du débat sur la motion tendant à l'adoption d'une Adresse à Son Excellence soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable Président quitte le fauteuil.

L'honorable sénateur Connolly, C.P., occupe le fauteuil.

Suivant l'Ordre, l'honorable sénateur Deschatelets, C.P., attire l'attention du Sénat sur la Quatorzième réunion du Groupe interparlementaire Canada-États-Unis, tenue à Ottawa et Montebello, du 16 au 20 février 1972.

Après débat,

L'honorable sénateur Choquette pour l'honorable sénateur Beaubien propose, appuyé par l'honorable sénateur Walker, C.P., que la suite du débat sur l'interpellation soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Deschatelets, C.P., dépose sur le bureau le rapport de la Quatorzième réunion du Groupe interparlementaire Canada-États-Unis, en date du lundi 28 février 1972.

Ordonné: Que le rapport de la Quatorzième réunion du Groupe interparlementaire Canada-États-Unis, en date du lundi 28 février 1972, déposé aujourd'hui, soit imprimé en appendice aux Débats du Sénat de ce jour.

L'honorable Président reprend le fauteuil.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur McDonald,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

ORDRE DU JOUR

Le Sénat se réunit à 10 heures et se livre à la lecture de la motion de l'honorable sénateur Martin, C.P., qui est adoptée. Le Sénat s'ajourne à 11 heures.

L'honorable sénateur Campbell, C.P., propose la résolution

relative à la nomination de l'honorable sénateur Campbell, C.P., comme la résolution

relative à la nomination de l'honorable sénateur Campbell, C.P., comme la résolution

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur McDonald,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le Sénat se réunit à 10 heures et se livre à la lecture de la motion de l'honorable sénateur Martin, C.P., qui est adoptée.

L'honorable sénateur Campbell, C.P., propose la résolution relative à la nomination de l'honorable sénateur Campbell, C.P., comme la résolution

relative à la nomination de l'honorable sénateur Campbell, C.P., comme la résolution

relative à la nomination de l'honorable sénateur Campbell, C.P., comme la résolution

relative à la nomination de l'honorable sénateur Campbell, C.P., comme la résolution



21 Elizabeth II  
A.D. 1972  
Canada

# Journaux du Sénat

N° 6

Le mercredi 1<sup>er</sup> mars 1972

*Deux heures de l'après-midi.*

L'honorable JEAN-PAUL DESCHATELETS, C.P., Président.

**Les membres présents sont:**

**Les honorables sénateurs**

Aird,	Carter,	Fournier	Lafond,	Paterson,
Argue,	Choquette,	(Restigouche-	Langlois,	Petten,
Basha,	Connolly	Gloucester),	Lapointe,	Prowse,
Beaubien,	(Ottawa-Ouest),	Giguère,	Lawson,	Rowe,
Bélisle,	Cook,	Goldenberg,	Lefrançois,	Smith,
Benidickson,	Deschatelets,	Grosart,	Macdonald,	Sullivan,
Blois,	Desruisseaux,	Haig,	Martin,	Thompson,
Boucher,	Eudes,	Hastings,	McDonald,	van Roggen,
Bourget,	Fergusson,	Heath,	McElman,	Walker,
Bourque,	Flynn,	Inman,	McGrand,	Williams,
Buckwold,	Fournier	Isnor,	McNamara,	Willis,
Burchill,	(de Lanaudière),	Kinnear,	Michaud,	Yuzyk.
Cameron,				

## PRIÈRE.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message conçu dans les termes suivants:

Le MARDI 29 février 1972.

*Il est résolu.*—Qu'un comité spécial mixte du Sénat et de la Chambre des communes soit nommé pour faire une étude et un rapport sur les propositions rendues publiques ou qui sont à l'occasion rendues publiques par le gouvernement du Canada, sur un certain nombre de sujets touchant la constitution du Canada au cours de l'étude complète de la constitution du Canada, étude dont on avait convenu à la Conférence constitutionnelle du Premier ministre du Canada et des Premiers ministres des provinces, en février 1968, et sur d'autres propositions concernant les mêmes sujets;

Que le comité ait le pouvoir de choisir, parmi ses membres, ceux qui feront partie des sous-comités qu'il peut estimer opportuns ou nécessaires.

Que le comité ait le pouvoir de siéger durant les séances et les ajournements de la Chambre des communes.

Que le comité ait le pouvoir de faire rapport quand il y a lieu, de faire comparaître des personnes et produire des documents et pièces et d'imprimer au jour le jour des documents et témoignages que peut ordonner le comité;

Que le quorum soit fixé à dix-sept, à condition que les deux Chambres soient représentées, chaque fois que doit se tenir un vote, s'adopter une résolution ou se prendre une autre décision. Il recommande également que les coprésidents soient autorisés à tenir des réunions aux fins de recevoir des témoignages et à en autoriser l'impression, lorsqu'il y a au moins sept membres présents, à condition que les deux Chambres soient représentées;

Que les témoignages entendus et les documents recueillis à ce sujet au cours de la deuxième et troisième sessions soient déférés au comité et fassent partie intégrante des archives;

Que les députés désignés pour représenter la Chambre des communes au sein dudit comité soient MM. Alexander, Allmand, Asselin, Breau, Brewin, De Bané, Dinsdale, Fairweather, Gibson, Gundlock, Hogarth, Lachance, Laprise, MacGuigan, Marceau, Marchand (*Kamloops-Cariboo*), McQuaid, Osler, Prud'homme et Rowland; et

*Il est ordonné.*—Qu'on envoie un message au Sénat demandant à Leurs Honneurs de s'unir à cette Chambre dans le but proposé ci-dessus, et afin de choisir, si le Sénat le juge utile, quelques-uns de ses membres pour le représenter au sein du comité mixte proposé.

## ATTESTÉ.

Le Greffier de la Chambre des communes,  
ALISTAIR FRASER.

Avec la permission du Sénat,  
L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Langlois,

Que le Sénat se joigne à la Chambre des communes pour nommer un comité mixte spécial des deux Chambres pour faire une étude et un rapport sur les propositions, rendues publiques ou qui sont à l'occasion rendues publiques par le gouvernement du Canada, sur un certain nombre de sujets touchant la constitution du Canada au cours de l'étude complète de la constitution du Canada, étude dont on avait convenu à la Conférence constitutionnelle du Premier ministre du Canada et des Premiers ministres des provinces, en février 1968, et sur d'autres propositions concernant les mêmes sujets;

Que le comité ait le pouvoir de choisir, parmi ses membres, ceux qui feront partie des sous-comités qu'il peut estimer opportuns ou nécessaires.

Que le comité ait le pouvoir de siéger durant les séances et les ajournements du Sénat;

Que le comité ait le pouvoir de faire rapport quand il y a lieu, de faire comparaître des personnes et produire des documents et pièces et d'imprimer au jour le jour des documents et témoignages que peut ordonner le comité;

Que le quorum soit fixé à dix-sept, à condition que les deux Chambres soient représentées, chaque fois que doit se tenir un vote, s'adopter une résolution ou se prendre une autre décision. Il recommande également que les coprésidents soient autorisés à tenir des réunions aux fins de recevoir des témoignages et à en autoriser l'impression lorsqu'il y a moins de sept membres présents, à condition que les deux Chambres soient représentées;

Que les témoignages entendus et les documents recueillis à ce sujet au cours des deuxième et troisième sessions de la 28<sup>e</sup> Législature soient déférés au comité et fassent partie intégrante des archives;

Que les sénateurs dont les noms suivent soient nommés pour agir au nom du Sénat au sein de ce comité mixte spécial, savoir: les honorables sénateurs Cameron, Fergusson, Flynn, Forsey, Haig, Lafond, Lamontagne, Molgat, Quart, Yuzyk; et

Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'en informer.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Connolly, C.P., pour l'honorable sénateur Hayden, du Comité sénatorial permanent des banques et du commerce, dépose le rapport suivant:

Le MERCREDI 1<sup>er</sup> mars 1972.

Le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce autorisé par le Sénat le 19 novembre 1969, à examiner et faire rapport sur le Livre blanc, intitulé: «Propositions de réforme fiscale», rapporte, conformément

ment à l'article 84(1), que le montant total des dépenses spéciales encourues concernant son examen du Livre blanc, est comme suit:

	Dépenses
Transport et communications	\$ 12,183.01
Information—Travaux d'impressions	174,890.69
Services professionnels et spéciaux	167,722.37
Utilités, matériel et fournitures	1,052.90
Toutes autres dépenses	8,420.44
	<u>\$364,269.41</u>

Le tout respectueusement soumis,

*Le président,*  
SALTER A. HAYDEN.

L'honorable sénateur Connolly, C.P., pour l'honorable sénateur Hayden, du Comité sénatorial permanent des banques et du commerce, dépose le rapport suivant:

Le MERCREDI 1<sup>er</sup> mars 1972.

Le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce autorisé par le Sénat le 14 septembre 1971, à examiner et faire rapport du résumé du projet de loi sur la réforme fiscale 1971, rapporte, conformément à l'article 84(3), que les dépenses encourues par le comité concernant ledit examen au cours de la 3<sup>e</sup> session de la 28<sup>e</sup> Législature, sont comme suit:

Comptes payés

Transport et communications	
Transport	\$ 4,752.32
Information—Travaux d'impressions	
Délibérations du comité	19,233.84
Services professionnels et spéciaux	27,600.00
Toutes autres dépenses	111.30
	<u>\$51,697.46</u>

Estimation des Comptes en souffrance	
Information—Travaux d'impressions	\$20,500.00
	<u></u>

Le tout respectueusement soumis,

*Le président,*  
SALTER A. HAYDEN.

L'honorable sénateur Bourget, C.P., pour l'honorable sénateur Everett, du Comité sénatorial permanent des finances nationales, dépose le rapport suivant:

Le MERCREDI 1<sup>er</sup> mars 1972.

Le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce autorisé par le Sénat à examiner et à faire rapport sur le Budget des dépenses, déposé au Parlement pour l'année financière se terminant le 31 mars 1972, et

sur les modes d'application de la politique fiscale et monétaire du Canada susceptibles d'assurer la croissance de l'économie et le plein emploi sans inflation, les 9 mars 1971 et 28 avril 1971, respectivement, rapporte, conformément à l'article 84(1) du Règlement, que le montant total des dépenses spéciales encourues concernant l'examen dudit examen, est comme suit:

	Dépenses
Traitements	\$ 33,054.40
Impressions—	
Délibérations du comité	\$61,898.73
Rapport	10,715.36
	<u>72,614.09</u>
Dépenses des témoins	10,927.04
Autres frais et dépenses imprévus	9,003.45
	<u>\$125,598.98</u>

Le tout respectueusement soumis,

*Le président,*  
DOUGLAS D. EVERETT.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur l'étude du discours du Trône que Son Excellence le Gouverneur général a prononcé lors de l'ouverture de la présente session du Parlement, et sur la motion de l'honorable sénateur Buckwold, appuyé par l'honorable sénateur Lapointe:

Que l'Adresse dont le texte suit soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada:

A Son Excellence le très honorable Roland Michener, Chancelier et Compagnon principal de l'Ordre du Canada à qui a été décernée la Décoration des forces canadiennes, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat,

L'honorable sénateur Heath propose, appuyée par l'honorable sénateur Lapointe, que la suite du débat sur la motion tendant à l'adoption d'une Adresse à Son Excellence soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Martin, C.P., appuyé par l'honorable sénateur McDonald,

Que les sénateurs dont les noms suivent soient nommés pour représenter le Sénat au sein du Comité mixte permanent du Sénat et de la Chambre des communes sur les règlements et autres textes réglementaires, savoir: les honorables sénateurs Fergusson, Forsey, Goldenberg, Grosart, Haig, Lafond, Molson et Rowe; et

Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes en conséquence,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Deschatelets,

C.P., attirant l'attention du Sénat sur la Quatorzième réunion du Groupe interparlementaire Canada-États-Unis, tenue à Ottawa et Montebello, du 16 au 20 février 1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.



21 Elizabeth II  
A.D. 1972  
Canada

# Journaux du Sénat

N° 7

Le jeudi 2 mars 1972

*Deux heures de l'après-midi.*

L'honorable JEAN-PAUL DESCHATELETS, C.P., Président.

**Les membres présents sont:**

**Les honorables sénateurs**

Aird,	Carter,	Goldenberg,	Lapointe,	Phillips,
Basha,	Choquette,	Grosart,	Lawson,	Prowse,
Beaubien,	Connolly	Haig,	Lefrançois,	Rowe,
Bélisle,	(Ottawa-Ouest),	Hastings,	Macdonald,	Smith,
Blois,	Cook,	Heath,	Martin,	Sullivan,
Boucher,	Deschatelets,	Inman,	McDonald,	Thompson,
Bourget,	Desruisseaux,	Isnor,	McElman,	van Roggen,
Bourque,	Eudes,	Kinnear,	McGrand,	Walker,
Buckwold,	Fergusson,	Lafond,	McNamara,	Williams,
Burchill,	Flynn,	Lamontagne,	Michaud,	Willis,
Cameron,	Fournier	Langlois,	Petten,	Zuzyk.
	(de Lanaudière),			

## PRIÈRE.

L'honorable sénateur Martin, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Rapport de la Commission de conservation des forêts des Rocheuses orientales pour l'année financière close le 31 mars 1971, conformément à l'article 10 de la *Loi sur la conservation des forêts des Rocheuses orientales*, chapitre 59, Statuts du Canada, 1947.

Rapport de l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce, ainsi que les comptes et états financiers certifiés par l'Auditeur général, pour l'année terminée le 30 avril 1971, conformément à l'article 33 de la *Loi sur la commercialisation du poisson d'eau douce*, chapitre F-13, et des articles 75(3) et 77(3) de la *Loi sur l'administration financière*, chapitre F-10, S.R.C., 1970.

Rapport à la Chambre des communes sur la vente de blé à l'U.R.S.S. fait par le ministre responsable de la Commission canadienne du blé, ainsi qu'un communiqué à ce sujet.

L'honorable sénateur Connolly, C.P., pour l'honorable sénateur Aird, du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères, dépose le rapport suivant:

Le JEUDI 2 mars 1972.

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères, autorisé par le Sénat le 8 octobre 1970, à examiner et faire rapport sur toutes questions relatives au document intitulé: «Le Pacifique: Politique étrangère au service des Canadiens», rapporte, conformément à l'article 84(3) du Règlement, que les dépenses encourues par le comité à l'égard dudit examen au cours de la 3<sup>e</sup> session de la 28<sup>e</sup> Législature, sont comme suit:

Comptes payés	
Transport et communications	
Transport	\$ 2,334.16
Information—Travaux d'impressions	
Délibérations du comité	29,425.54
Services professionnels et spéciaux	
Aides-recherchistes	\$25,000.00
Prises sténographiques et transcriptions	311.40
Toute autre aide spéciale	15,259.94
	<hr/>
	40,571.34
Toutes autres dépenses	
Divers	27.27
	<hr/>
	\$72,358.31
	<hr/>
Estimation des	
Comptes en souffrance	
Information—Travaux d'impressions	\$ 800.00
	<hr/>

Le tout respectueusement soumis,

Le président,  
JOHN B. AIRD.

Avec la permission du Sénat,  
L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith,

Que, lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à mardi prochain, le 7 mars 1972, à huit heures du soir.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Ordonné: Que l'Ordre du jour concernant l'étude du Volume II du rapport du Comité spécial du Sénat sur la politique scientifique, déposé au Sénat le jeudi 24 février 1972, soit avancé.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat aborde l'étude du Volume II du rapport du Comité spécial du Sénat sur la politique scientifique, déposé au Sénat le jeudi 24 février 1972.

Après débat,

L'honorable sénateur Cameron propose, appuyé par l'honorable sénateur Grosart, que la suite du débat sur l'examen du rapport soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur l'étude du discours du Trône que Son Excellence le Gouverneur général a prononcé lors de l'ouverture de la présente session du Parlement, et sur la motion de l'honorable sénateur Buckwold, appuyé par l'honorable sénateur Lapointe:

Que l'Adresse dont le texte suit soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada:

A Son Excellence le très honorable Roland Michener, Chancelier et Compagnon principal de l'Ordre du Canada à qui a été décernée la Décoration des forces canadiennes, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

## QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat,

L'honorable sénateur Smith pour l'honorable sénateur Fergusson propose, appuyé par l'honorable sénateur Langlois, que la suite du débat sur la motion tendant à l'adoption d'une Adresse à Son Excellence soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Martin, C.P., appuyé par l'honorable sénateur McDonald,

Que les sénateurs dont les noms suivent soient nommés pour représenter le Sénat au sein du Comité mixte permanent du Sénat et de la Chambre des communes sur les règlements et autres textes réglementaires, savoir: les honorables sénateurs Fergusson, Forsey, Goldenberg, Grosart, Haig, Lafond, Molson et Rowe; et

Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes en conséquence,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Deschatelets, C.P., attirant l'attention du Sénat sur la Quatorzième réunion du Groupe interparlementaire Canada-États-Unis, tenue à Ottawa et Montebello, du 16 au 20 février 1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur Langlois propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.





21 Elizabeth II  
A.D. 1972  
Canada

# Journaux du Sénat

N° 8

Le mardi 7 mars 1972

*Huit heures du soir.*

L'honorable JEAN-PAUL DESCHATELETS, C.P., Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aird,  
Argue,  
Basha,  
Beaubien,  
Bélisle,  
Blois,  
Bonnell,  
Boucher,  
Bourget,  
Bourque,  
Buckwold,

Carter,  
Choquette,  
Connolly  
(Ottawa-Ouest),  
Davey,  
Deschatelets,  
Eudes,  
Fergusson,  
Flynn,  
Forsey,

Fournier  
(de Lanaudière),  
Fournier  
(Restigouche-  
Gloucester),  
Giguère,  
Goldenberg,  
Haig,  
Hastings,  
Hayden,  
Hays,

Isnor,  
Kinnear,  
Lafond,  
Langlois,  
Lapointe,  
Lefrançois,  
Macdonald,  
Macnaughton,  
McDonald,  
McGrand,  
McNamara,

Molgat,  
O'Leary,  
Paterson,  
Petten,  
Phillips,  
Prowse,  
Rowe,  
Sparrow,  
Thompson,  
Willis,  
Yuzyk.

## PRIÈRE.

L'honorable sénateur McDonald dépose sur le bureau ce qui suit:

Copies de tableaux statistiques pour 1967-1972, exposant: (1) Frais de fonctionnement de l'enseignement post-secondaire, (2) Ensemble du transfert fiscal aux provinces, (3) Valeur de l'abattement d'impôt et des paiements de péréquation et (4) Valeur des paiements de rajustement en espèces, concernant la *Loi de 1967 sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces* (Partie II).

Rapport du ministre des Communications pour l'année financière close le 31 mars 1971, conformément à l'article 6 de la *Loi concernant le ministère des Communications*, chapitre C-24, S.R.C., 1970.

Copies du rapport spécial 1 du Groupe d'étude sur les plans des établissements fédéraux à sécurité maximale nommé par le Solliciteur général du Canada, en date du 30 novembre 1971.

Rapport du ministre de l'Industrie et du Commerce présenté en vertu de la *Loi sur les déclarations des corporations et des syndicats ouvriers* (Partie I, Corporations) pour les périodes financières closes en 1969, conformément à l'article 18(1) de ladite loi, chapitre C-31, S.R.C., 1970.

Copies d'un accord, en date du 29 février 1972, entre les gouvernements du Canada et les provinces de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick, en vue d'établir un comité de révision pour réévaluer la praticabilité d'utiliser les énergies marémotrices de la Baie de Fundy.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Argue propose, appuyé par l'honorable sénateur Lafond,

Que, de l'avis de cette Chambre, il est souhaitable, dans l'intérêt de l'agriculture des régions de l'Est et de l'Ouest, d'établir un Comité sénatorial permanent de l'agriculture en vue d'étudier la législation et toutes autres questions se rapportant à l'agriculture et pouvant être déferées audit comité par le Sénat.

Après débat,

L'honorable sénateur Lafond propose, appuyé par l'honorable sénateur Forsey, que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Haig propose, appuyé par l'honorable sénateur Buckwold,

Que le Comité sénatorial permanent de la santé, du bien-être et des sciences soit chargé d'examiner et faire rapport sur l'efficacité de la législation fédérale déjà existante à mettre fin aux différends ouvriers-patronaux et aux conflits dans les domaines qui touchent les services publics.

Après débat,

L'honorable sénateur Buckwold propose, appuyé par l'honorable sénateur Sparrow, que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur l'étude du discours du Trône que Son Excellence le Gouverneur général a prononcé lors de l'ouverture de la présente session du Parlement, et sur la motion de l'honorable sénateur Buckwold, appuyé par l'honorable sénateur Lapointe:

Que l'Adresse dont le texte suit soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada:

A Son Excellence le très honorable Roland Michener, Chancelier et Compagnon principal de l'Ordre du Canada à qui a été décernée la Décoration des forces canadiennes, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

## QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat,

L'honorable sénateur Bonnell propose, appuyé par l'honorable sénateur Fournier (*Restigouche-Gloucester*), que la suite du débat sur la motion tendant à l'adoption d'une Adresse à Son Excellence soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'étude du Volume II du rapport du Comité spécial du Sénat sur la politique scientifique, déposé au Sénat le jeudi 24 février 1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Martin, C.P., appuyé par l'honorable sénateur McDonald,

Que les sénateurs dont les noms suivent soient nommés pour représenter le Sénat au sein du Comité mixte permanent du Sénat et de la Chambre des communes sur les règlements et autres textes réglementaires, savoir: les

honorables sénateurs Fergusson, Forsey, Goldenberg, Grosart, Haig, Lafond, Molson et Rowe; et

Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes en conséquence,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Deschatelets, C.P., attirant l'attention du Sénat sur la Quatorzième

réunion du Groupe interparlementaire Canada-États-Unis, tenue à Ottawa et Montebello, du 16 au 20 février 1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Langlois,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.





21 Elizabeth II  
A.D. 1972  
Canada

# Journaux du Sénat

N° 9

Le mercredi 8 mars 1972

*Deux heures de l'après-midi.*

L'honorable JEAN-PAUL DESCHATELETS, C.P., Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aird,  
Argue,  
Basha,  
Beaubien,  
Bélisle,  
Blois,  
Bonnell,  
Boucher,  
Bourget,  
Bourque,  
Buckwold,  
Carter,

Choquette,  
Connolly  
(Ottawa-Ouest),  
Croll,  
Davey,  
Deschatelets,  
Desruisseaux,  
Eudes,  
Everett,  
Fergusson,  
Flynn,  
Forsey,

Fournier  
(de Lanaudière),  
Fournier  
(Restigouche-  
Gloucester),  
Giguère,  
Goldenberg,  
Haig,  
Hastings,  
Hayden,  
Hays,  
Isnor,

Kinnear,  
Lafond,  
Langlois,  
Lapointe,  
Lawson,  
Lefrançois,  
Macdonald,  
Macnaughton,  
Martin,  
McDonald,  
McGrand,  
McNamara,

Molgat,  
O'Leary,  
Paterson,  
Petten,  
Phillips,  
Prowse,  
Rowe,  
Sparrow,  
Stanbury,  
Thompson,  
van Roggen,  
Willis,  
Yuzyk.

## PRIÈRE.

L'honorable sénateur Martin, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Budget supplémentaire (B) pour l'année financière se terminant le 31 mars 1972.

Rapport d'Information Canada pour l'année financière close le 31 mars 1971.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Hayden,

Que le Comité sénatorial permanent des finances nationales soit autorisé à étudier les dépenses proposées dans le Budget supplémentaire (B) déposé au Parlement pour l'année financière se terminant le 31 mars 1972 et à faire rapport à ce sujet.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll,

Que le nom de l'honorable sénateur Bonnell soit ajouté à la liste des sénateurs faisant partie du Comité spécial du Sénat sur la politique scientifique.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

A l'appel de l'interpellation inscrite au nom de l'honorable sénateur Croll,

Il est—

Ordonné: Qu'elle soit différée à mardi prochain le 14 mars 1972.

L'honorable sénateur Aird propose, appuyé par l'honorable sénateur Connolly, C.P.,

Que le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères soit autorisé à étudier les relations canadiennes envers le développement des Communautés européennes, et à faire rapport à ce sujet.

Après débat,

L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Bourget, C.P., que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur l'étude du discours du Trône que Son Excellence le

Gouverneur général a prononcé lors de l'ouverture de la présente session du Parlement, et sur la motion de l'honorable sénateur Buckwold, appuyé par l'honorable sénateur Lapointe:

Que l'Adresse dont le texte suit soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada:

A Son Excellence le très honorable Roland Michener, Chancelier et Compagnon principal de l'Ordre du Canada à qui a été décernée la Décoration des forces canadiennes, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

## QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat,

L'honorable sénateur Argue propose, appuyé par l'honorable sénateur McNamara, que la suite du débat sur la motion tendant à l'adoption d'une Adresse à Son Excellence soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Ordonné: Que l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Martin, C.P., appuyé par l'honorable sénateur McDonald,

Que les sénateurs dont les noms suivent soient nommés pour représenter le Sénat au sein du Comité mixte permanent du Sénat et de la Chambre des communes sur les règlements et autres textes réglementaires, savoir: les honorables sénateurs Fergusson, Forsey, Goldenberg, Grosart, Haig, Lafond, Molson et Rowe; et

Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes en conséquence, soit avancé.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Martin, C.P., appuyé par l'honorable sénateur McDonald,

Que les sénateurs dont les noms suivent soient nommés pour représenter le Sénat au sein du Comité mixte permanent du Sénat et de la Chambre des communes sur les règlements et autres textes réglementaires, savoir: les honorables sénateurs Fergusson, Forsey, Goldenberg, Grosart, Haig, Lafond, Molson et Rowe; et

Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes en conséquence.

Après débat,

L'honorable sénateur Forsey propose, appuyé par l'honorable sénateur Lapointe, que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Ordonné: Que l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Deschatelets, C.P., attirant l'attention du Sénat sur la Quatorzième réunion du Groupe interparlementaire Canada-États-Unis, tenue à Ottawa et Montebello, du 16 au 20 février 1972, soit avancé.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Deschatelets, C.P., attirant l'attention du Sénat sur la Quatorzième réunion du Groupe interparlementaire Canada-États-Unis, tenue à Ottawa et Montebello, du 16 au 20 février 1972.

Après débat,  
L'honorable sénateur McDonald pour l'honorable sénateur Hayden propose, appuyé par l'honorable sénateur Langlois, que la suite du débat sur l'interpellation soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Argue, appuyé par l'honorable sénateur Lafond,

Que, de l'avis de cette Chambre il est souhaitable, dans l'intérêt de l'agriculture des régions de l'Est et de l'Ouest, d'établir un Comité sénatorial permanent de l'agriculture en vue d'étudier la législation et toutes autres questions se rapportant à l'agriculture et pouvant être déferées audit comité par le Sénat,

Il est—  
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Haig, appuyé par l'honorable sénateur Buckwold,

Que le Comité sénatorial permanent de la santé, du bien-être et des sciences soit chargé de faire une étude de l'efficacité de la législation fédérale déjà existante à mettre fin aux différends ouvriers-patronaux et aux conflits dans les domaines qui touchent les services publics, et d'en faire rapport,

Il est—  
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'étude du Volume II du rapport du Comité spécial du Sénat sur la politique scientifique, déposé au Sénat le jeudi 24 février 1972,

Il est—  
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur McDonald,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.





21 Elizabeth II  
A.D. 1972  
Canada

# Journaux du Sénat

N° 10

Le jeudi 9 mars 1972

*Deux heures de l'après-midi.*

L'honorable JEAN-PAUL DESCHATELETS, C.P., Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Argue,  
Basha,  
Beaubien,  
Bélisle,  
Blois,  
Bonnell,  
Boucher,  
Bourget,  
Bourque,  
Buckwold,  
Carter,

Choquette,  
Connolly  
(Ottawa-Ouest),  
Croll,  
Davey,  
Deschatelets,  
Desruisseaux,  
Eudes,  
Everett,  
Fergusson,  
Forsey,

Fournier  
(de Lanaudière),  
Fournier  
(Restigouche-  
Gloucester),  
Giguère,  
Goldenberg,  
Haig,  
Inman,  
Isnor,  
Kinnear,

Langlois,  
Lapointe,  
Lawson,  
Lefrançois,  
Macdonald,  
Martin,  
McDonald,  
McGrand,  
McNamara,  
Molgat,

Nichol,  
O'Leary,  
Paterson,  
Petten,  
Phillips,  
Prowse,  
Sparrow,  
Thompson,  
van Roggen,  
Willis.

## PRIÈRE.

L'honorable sénateur Martin, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Budget d'investissement de la Commission d'énergie du Nord canadien pour l'année financière se terminant le 31 mars 1973, conformément à l'article 70(2) de la *Loi sur l'administration financière*, chapitre F-10, S.R.C., 1970, et copie du décret C.P. 1972-332, en date du 24 février 1972, approuvant ledit budget.

Budget d'investissement révisé de la Commission d'énergie du Nord canadien pour l'année financière close le 31 mars 1972, conformément à l'article 70(2) de la *Loi sur l'administration financière*, chapitre F-10, S.R.C., 1970, et copie du décret C.P. 1972-192, en date du 3 février 1972, approuvant ledit budget.

État de tous les deniers remboursés en vertu de la *Loi des remboursements (ressources naturelles)* pour la période allant du 5 octobre 1970 au 16 février 1972, conformément à l'article 3 de ladite loi, chapitre 35, Statuts du Canada, 1932. *Aucun remboursement.*

État des répartitions et mises à point des dettes contractées pour avances de grains de semences, de fourrage pour les animaux et pour aide sous toute autre forme, effectuées durant la période allant du 5 octobre 1970 au 16 février 1972, conformément à l'article 2 de la *Loi concernant certaines créances de la Couronne*, chapitre 51, Statuts du Canada, 1926-1927. *Aucun remboursement.*

Avec la permission du Sénat,  
L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Bourget, C.P.,

Que le nom de l'honorable sénateur Burchill soit substitué à celui de l'honorable sénateur Hastings sur la liste des sénateurs faisant partie du Comité sénatorial permanent des banques et du commerce.

La motion, mie aux voix, est adoptée.

Avec la permission du Sénat,  
L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Bourget, C.P.,

Que, lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à mardi prochain, le 14 mars 1972, à trois heures de l'après-midi.

Après débat,  
La motion, mise aux voix, est adoptée.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur l'étude du discours du Trône que Son Excellence le Gouverneur général a prononcé lors de l'ouverture de la présente session du Parlement, et sur la motion de l'honorable sénateur Buckwold, appuyé par l'honorable sénateur Lapointe:

Que l'Adresse dont le texte suit soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada:

A Son Excellence le très honorable Roland Michener, Chancelier et Compagnon principal de l'Ordre du Canada à qui a été décernée la Décoration des forces canadiennes, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

## QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après plus ample débat,  
La motion, mise aux voix, est adoptée, sur division.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur McDonald,

Que l'Adresse soit grossoyée et présentée à Son Excellence le Gouverneur général par l'honorable Président.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Martin, C.P., appuyé par l'honorable sénateur McDonald,

Que les sénateurs dont les noms suivent soient nommés pour représenter le Sénat au sein du Comité mixte permanent du Sénat et de la Chambre des communes sur les règlements et autres textes réglementaires, savoir: les honorables sénateurs Fergusson, Forsey, Goldenberg, Grosart, Haig, Lafond, Molson et Rowe; et

Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes en conséquence.

Après débat,  
La motion, mise aux voix, est adoptée.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Deschatelets, C.P., attirant l'attention du Sénat sur la Quatorzième réunion du Groupe interparlementaire Canada-États-Unis, tenue à Ottawa et Montebello, du 16 au 20 février 1972,

Il est—  
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Aird, appuyé par l'honorable sénateur Connolly, C.P.,

Que le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères soit autorisé à étudier les relations du Canada avec les communautés européennes élargies, et à faire rapport à ce sujet,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Argue, appuyé par l'honorable sénateur Lafond.

Que, de l'avis de cette Chambre il est souhaitable, dans l'intérêt de l'agriculture des régions de l'Est et de l'Ouest, d'établir un Comité sénatorial permanent de l'agriculture en vue d'étudier la législation et toutes autres questions se rapportant à l'agriculture et pouvant être déferées audit comité pour la Sénat,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Haig, appuyé par l'honorable sénateur Buckwold,

Que le Comité sénatorial permanent de la santé, du bien-être et des sciences soit chargé de faire une étude de l'efficacité de la législation fédérale déjà existante à mettre fin aux différends ouvriers-patronaux et aux conflits dans les domaines qui touchent les services publics, et d'en faire rapport,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'étude du Volume II du rapport du Comité spécial du Sénat sur la politique scientifique, déposé au Sénat le jeudi 24 février 1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur McDonald,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.





21 Elizabeth II  
A.D. 1972  
Canada

# Journaux du Sénat

N° 11

Le mardi 14 mars 1972

*Trois heures de l'après-midi.*

L'honorable JEAN-PAUL DESCHATELETS, C.P., Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aird,  
Argue,  
Basha,  
Beaubien,  
Bélisle,  
Benidickson,  
Blois,  
Boucher,  
Bourget,  
Bourque,  
Buckwold,  
Burchill,  
Cameron,

Carter,  
Choquette,  
Connolly  
(Ottawa-Ouest),  
Croll,  
Davey,  
Denis,  
Deschatelets,  
Duggan,  
Eudes,  
Fergusson,  
Flynn,  
Forsey,

Fournier  
(de Lanaudière),  
Fournier  
(Restigouche-  
Gloucester),  
Gélinas,  
Giguère,  
Goldenberg,  
Grosart,  
Haig,  
Hastings,  
Hayden,  
Inman,

Isnor,  
Kinnear,  
Lafond,  
Lang,  
Langlois,  
Lapointe,  
Lefrançois,  
Macdonald,  
Macnaughton,  
Manning,  
Martin,  
McDonald,  
McElman,

McGrand,  
McNamara,  
Michaud,  
Molgat,  
Molson,  
O'Leary,  
Paterson,  
Prowse,  
Smith,  
Stanbury,  
Thompson,  
Walker,  
Yuzyk.

## PRIÈRE

Le Président attire l'attention du Sénat sur la présence à la Tribune du Sénat de la délégation du Soviet Suprême de l'Union des Républiques socialistes soviétiques.

L'honorable sénateur Martin, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Copies de la revue annuelle des conditions actuelles et des progrès récents, intitulée «Canada 1972».

Rapport du Tribunal antidumping pour l'année terminée le 31 décembre 1971, conformément à l'article 32 de la *Loi anti-dumping*, chapitre A-15, S.R.C., 1970, modifiée par le chapitre 3, Statuts du Canada, 1970-1971-1972.

Rapport sur l'application de la *Loi canadienne sur les prêts aux étudiants* pour l'année de prêt terminée le 30 juin 1971, conformément à l'article 18 de ladite loi, chapitre S-17, S.R.C., 1970.

Budgets d'établissement de l'Eldorado Nucléaire Limitée et sa filiale Eldorado Aviation Limitée pour l'année se terminant le 31 décembre 1972, conformément à l'article 70(2) de la *Loi sur l'administration financière*, chapitre F-10, S.R.C., 1970, et copie du décret C.P. 1972-331, en date du 24 février 1972, approuvant lesdits budgets. (Texte anglais).

Rapport sur l'application de la *Loi sur les subventions au développement régional* et sur les subventions aux zones spéciales pour le mois de février 1972, conformément à l'article 16 de ladite loi, chapitre R-3, S.R.C., 1970.

L'honorable sénateur Croll attire l'attention du Sénat sur le rapport du Comité spécial du Sénat sur la pauvreté au Canada, déposé au Sénat le mercredi 10 novembre 1971.

Après débat,

L'honorable sénateur Fergusson propose, appuyée par l'honorable sénateur Inman, que la suite du débat sur l'interpellation soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Deschatelets, C.P., attirant l'attention du Sénat sur la Quatorzième réunion du Groupe interparlementaire Canada-États-Unis, tenue à Ottawa et Montebello, du 16 au 20 février 1972.

Après débat,

L'honorable sénateur Martin, C.P., pour l'honorable sénateur Connolly, C.P., propose, appuyé par l'honorable

sénateur Croll, que la suite du débat sur l'interpellation soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Aird, appuyé par l'honorable sénateur Connolly, C.P.,

Que le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères soit autorisé à étudier les relations du Canada avec les communautés européennes élargies, et à faire rapport à ce sujet,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Argue, appuyé par l'honorable sénateur Lafond,

Que, de l'avis de cette Chambre il est souhaitable, dans l'intérêt de l'agriculture des régions de l'Est et de l'Ouest, d'établir un Comité sénatorial permanent de l'agriculture en vue d'étudier la législation et toutes autres questions se rapportant à l'agriculture et pouvant être déferées audit comité par le Sénat.

Après débat,

En amendement, l'honorable sénateur Lafond propose, appuyé par l'honorable sénateur McNamara, que la motion soit modifiée pour se lire ainsi:

«Que, de l'avis de cette Chambre il est souhaitable, dans l'intérêt de l'agriculture des régions de l'Est et de l'Ouest et de tous les consommateurs de façon générale, d'établir un Comité sénatorial permanent de l'agriculture et de la consommation en vue d'étudier la législation et toutes autres questions se rapportant à l'agriculture et aux consommateurs et pouvant être déferées audit comité par le Sénat.»

L'honorable sénateur Flynn, C.P., ayant soulevé un point d'ordre,

Après débat,

L'honorable Président remet sa décision à plus tard quant à la recevabilité de la motion en amendement.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Haig, appuyé par l'honorable sénateur Buckwold,

Que le Comité sénatorial permanent de la santé, du bien-être et des sciences soit chargé de faire une étude de l'efficacité de la législation fédérale déjà existante à mettre fin aux différends ouvriers-patronaux et aux conflits dans les domaines qui touchent les services publics, et d'en faire rapport,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'étude du Volume II du rapport du Comité spécial du Sénat sur la politique scientifique, déposé au Sénat le jeudi 24 février 1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur McDonald,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.





21 Elizabeth II  
A.D. 1972  
Canada

# Journaux du Sénat

N° 12

Le mercredi 15 mars 1972

*Deux heures de l'après-midi.*

L'honorable MAURICE BOURGET, C.P., Président intérimaire.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Argue,  
Basha,  
Beaubien,  
Bélisle,  
Benidickson,  
Blois,  
Boucher,  
Bourget,  
Bourque,  
Buckwold,  
Burchill,  
Cameron,  
Carter,

Choquette,  
Connolly  
(Ottawa-Ouest),  
Croll,  
Davey,  
Denis,  
Desruisseaux,  
Duggan,  
Eudes,  
Everett,  
Fergusson,  
Flynn,  
Forsey,

Fournier  
(de Lanaudière),  
Fournier  
(Restigouche-  
Gloucester),  
Gélinas,  
Giguère,  
Goldenberg,  
Grosart,  
Haig,  
Hastings,  
Hayden,  
Inman,

Isnor,  
Lafond,  
Langlois,  
Lapointe,  
Lefrançois,  
Macdonald,  
Manning,  
Martin,  
McDonald,  
McElman,  
McGrand,  
McNamara,  
Michaud,

Molgat,  
Molson,  
O'Leary,  
Paterson,  
Phillips,  
Prowse,  
Quart,  
Smith,  
Stanbury,  
Thompson,  
Walker,  
Welch,  
Yuzyk.

Le Greffier au bureau informe le Sénat que l'honorable Président est absent pour raison majeure.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Choquette,

Que, durant l'absence de l'honorable Président, l'honorable sénateur Bourget, C.P., préside le Sénat.

La motion d'agrément à ce propos étant mise aux voix, le Greffier déclare qu'elle est adoptée.

En conséquence, l'honorable sénateur Bourget, C.P., prend le fauteuil.

#### PRIÈRE.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message avec un Bill C-55, intitulé: «Loi concernant la Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales», pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu pour la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message avec un Bill C-74, intitulé: «Loi concernant la Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales», pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu pour la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Langlois, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message avec un Bill C-92, intitulé: «Loi concernant la Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales», pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu pour la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Hayden, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message avec un Bill C-167, intitulé: «Loi concernant la Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales», pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu pour la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Martin, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Budget d'établissement de la Société du crédit agricole pour l'année financière se terminant le 31 mars 1973, conformément à l'article 70(2) de la *Loi sur l'administration financière*, chapitre F-10, S.R.C., 1970 (textes français et anglais), et copie du décret C.P. 1972-403, en date du 2 mars 1972, approuvant ledit budget (texte anglais).

Budgets d'établissement de la Société de développement du Cap-Breton pour l'année se terminant le 31 décembre 1972, conformément aux articles 21 et 26 de la *Loi sur la Société de développement du Cap-Breton*, chapitre C-13, S.R.C., 1970, et copie du décret C.P. 1972-338, en date du 24 février 1972, approuvant lesdits budgets.

Copies d'une lettre, en date du 9 mars 1972, adressée par le Premier ministre du Canada au Premier ministre du Québec, relativement aux allocations familiales, aux centres de main-d'œuvre et à la formation professionnelle des adultes.

Copies d'une lettre, en date du 9 mars 1972, adressée par le Premier ministre du Canada aux Premiers ministres provinciaux, relativement aux allocations familiales, aux centres de main-d'œuvre et à la formation professionnelle des adultes.

Ordonné: Que la lettre, en date du 9 mars 1972, adressée par le Très honorable Premier ministre du Canada au Premier ministre du Québec, relativement aux allocations familiales, aux centres de main-d'œuvre et à la formation professionnelle des adultes ainsi que la lettre, en date du 9 mars 1972, adressée par le Très honorable Premier ministre du Canada aux Premiers ministres provinciaux, relativement aux allocations familiales, aux centres de main-d'œuvre et à la formation professionnelle des adultes, déposées aujourd'hui, soient imprimées en appendice aux Débats du Sénat de ce jour.

Ordonné: Que l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'étude du Volume II du rapport du Comité spécial du Sénat sur la politique scientifique, déposé au Sénat le jeudi 24 février 1972, soit avancé.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur l'étude du Volume II du rapport du Comité spécial du

Sénat sur la politique scientifique, déposé au Sénat le jeudi 24 février 1972.

Après débat,

L'honorable sénateur Grosart propose, appuyé par l'honorable sénateur O'Leary, que la suite du débat sur l'étude du rapport soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Deschatelets, C.P., attirant l'attention du Sénat sur la Quatorzième réunion du Groupe interparlementaire Canada-États-Unis, tenue à Ottawa et Montebello, du 16 au 20 février 1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Croll attirant l'attention du Sénat sur le rapport du Comité spécial du Sénat sur la pauvreté au Canada, déposé au Sénat le mercredi 10 novembre 1971,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A la lecture de l'Ordre du jour,  
Avec la permission du Sénat,  
L'honorable sénateur O'Leary reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Aird, appuyé par l'honorable sénateur Connolly, C.P.,

Que le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères soit autorisé à étudier les relations du Canada avec les communautés européennes élargies, et à faire rapport à ce sujet.

Après débat,

L'honorable sénateur Grosart propose, appuyé par l'honorable sénateur Yuzyk, que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Haig, appuyé par l'honorable sénateur Buckwold,

Que le Comité sénatorial permanent de la santé, du bien-être et des sciences soit chargé de faire une étude de l'efficacité de la législation fédérale déjà existante à mettre fin aux différends ouvriers-patronaux et aux conflits dans les domaines qui touchent les services publics et d'en faire rapport.

Après débat,

L'honorable sénateur Forsey propose, appuyé par l'honorable sénateur Lafond, que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.





21 Elizabeth II  
A.D. 1972  
Canada

# Journaux du Sénat

N° 13

Le jeudi 16 mars 1972

*Deux heures de l'après-midi.*

L'honorable MAURICE BOURGET, C.P., Président intérimaire.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Argue,  
Basha,  
Beaubien,  
Benidickson,  
Blois,  
Boucher,  
Bourget,  
Bourque,  
Burchill,  
Cameron,  
Carter,

Choquette,  
Connolly  
(Ottawa-Ouest),  
Denis,  
Desruisseaux,  
Duggan,  
Eudes,  
Everett,  
Fergusson,  
Flynn,  
Forsey,

Fournier  
(de Lanaudière),  
Fournier  
(Restigouche-  
Gloucester),  
Gélinas,  
Giguère,  
Goldenberg,  
Grosart,  
Haig,  
Inman,  
Isnor,

Kinnear,  
Lafond,  
Langlois,  
Lapointe,  
Lefrançois,  
Macdonald,  
Martin,  
McDonald,  
McElman,  
McGrand,  
McNamara,  
Michaud,

Molgat,  
Molson,  
O'Leary,  
Paterson,  
Phillips,  
Prowse,  
Quart,  
Smith,  
Stanbury,  
Walker,  
Yuzyk.

## PRIÈRE.

L'honorable sénateur Martin, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Rapport du ministère des Transports renfermant un état des recettes de quaiage et des droits de mouillage pour l'année financière close le 31 mars 1971, conformément aux articles 14 et 18 de la *Loi sur les ports et jetées de l'État*, chapitre G-9, S.R.C., 1970. (Texte anglais).

Rapport concernant les exemptions autorisées par le ministre des Transports en vertu de l'article 134 de la *Loi sur la marine marchande du Canada* dans les cas où nul capitaine ou préposé aux douanes ayant le certificat et l'expérience requis n'étaient disponibles, pour l'année terminée le 31 décembre 1971, conformément à l'article 134(2) de ladite loi, chapitre S-9, S.R.C., 1970. (Texte anglais).

Deuxième budget d'investissement révisé de la Société centrale d'hypothèques et de logement pour l'année terminée le 31 décembre 1971, conformément à l'article 70(2) de la *Loi sur l'administration financière*, chapitre F-10, S.R.C., 1970 approuvé par le décret C.P. 1972-450, en date du 7 mars 1972.

L'honorable sénateur Molgat, du Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes sur la Constitution du Canada, dépose le rapport final dudit comité mixte spécial.

L'honorable sénateur Molgat propose, appuyé par l'honorable sénateur Argue, que le rapport final du Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes sur la Constitution du Canada, déposé aujourd'hui, soit inscrit à l'Ordre du jour pour fins d'étude, mardi prochain le 21 mars 1972.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Avec la permission du Sénat,  
L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith,

Que, lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à mardi prochain, le 21 mars 1972, à huit heures du soir.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Avec la permission du Sénat,  
L'honorable sénateur Macdonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Choquette,

Que le nom de l'honorable sénateur Welch soit substitué à celui de l'honorable sénateur Phillips sur la liste des sénateurs faisant partie du Comité sénatorial permanent des banques et du commerce.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

A la lecture de l'Ordre pour l'étude de la motion d'amendement de l'honorable sénateur Lafond, appuyé par l'honorable sénateur McNamara, à la motion de l'honorable sénateur Argue, appuyé par l'honorable sénateur Lafond:

Que, de l'avis de cette Chambre il est souhaitable, dans l'intérêt de l'agriculture des régions de l'Est et de l'Ouest, d'établir un Comité sénatorial permanent de l'agriculture en vue d'étudier la législation et toutes autres questions se rapportant à l'agriculture et pouvant être déferées audit comité par le Sénat.

DÉCISION DE L'HONORABLE PRÉSIDENT  
INTÉRIMAIRE

Honorables sénateurs,

Le mardi 7 mars, l'honorable sénateur Argue, conformément au préavis a proposé ce qui suit:

«Que, de l'avis de cette Chambre il est souhaitable, dans l'intérêt de l'agriculture des régions de l'Est et de l'Ouest, d'établir un Comité sénatorial permanent de l'agriculture en vue d'étudier la législation et toutes autres questions se rapportant à l'agriculture et pouvant être déferées audit comité par le Sénat.»

En amendement, l'honorable sénateur Lafond proposait le mardi 14 mars, une formule modifiée de la motion du sénateur Argue que voici:

«Que, de l'avis de cette Chambre il est souhaitable, dans l'intérêt de l'agriculture des régions de l'Est et de l'Ouest et de tous les consommateurs de façon générale, d'établir un Comité sénatorial permanent de l'agriculture et de la consommation en vue d'étudier la législation et toutes autres questions se rapportant à l'agriculture et aux consommateurs et pouvant être déferées audit comité par le Sénat.»

C'est alors que le chef de l'Opposition a invoqué le Règlement quant à la recevabilité de cet amendement qui «introduisait une question étrangère à l'objet de la motion principale».

Je remercie les honorables sénateurs qui ont soulevé la question du Règlement. A mon avis, la version modifiée diffère sensiblement de la motion qui a fait l'objet de l'avis. Elle ne saurait être présentée que sous forme d'une autre motion distincte après en avoir donné avis. Le comité permanent en question aurait un mandat beaucoup plus vaste et bien différent si la motion était adoptée sous sa forme modifiée.

Cela dit, je ne conteste pas qu'il serait bon et opportun d'élargir le mandat du comité comme le préconise l'amendement. C'est au Sénat lui-même qu'il appartiendrait d'en décider si on lui soumettait la question en bonne et due forme; ce n'est qu'une question de procédure.

Je veux parler du précédent du 27 février 1961 à la Chambre des communes alors que l'Orateur suppléant a déclaré un amendement irrecevable parce qu'il «élargirait les pouvoirs du comité ainsi que la portée des questions qu'il doit étudier», et qu'il visait aussi à «introduire une question fondamentale qui ne pouvait être soulevée qu'à la suite d'un préavis dûment donné». L'Orateur suppléant,

en l'occurrence, était le député Jacques Flynn et sa décision a été maintenue après appel à la Chambre.

Il y a aussi la décision de M. l'Orateur Michener, du 7 décembre 1962. Un avis de motion était alors à l'étude en vue d'établir un comité spécial chargé d'étudier, entre autres choses, «l'emploi des drogues». C'est alors que M. Paul Martin, député, proposa un amendement visant à faire suivre le mot «emploi» de l'expression «et coût».

M. l'Orateur Michener avait rendu sa décision en ces termes:

«Pour ce qui est de la recevabilité de l'amendement, j'appelle l'attention de la Chambre sur le commentaire 291 de la quatrième édition de Beauchesne qui se lit ainsi qu'il suit: «Lorsque la Chambre étudie une motion, dont il a été donné avis, tendant à la nomination d'un comité spécial, un député ne peut pas proposer un amendement visant à conférer au comité des pouvoirs plus étendus que ceux qui lui avaient été dévolus dans l'avis donné».

Il ajoutait:

«Je pourrais signaler à l'honorable député bien d'autres commentaires et de nombreuses décisions rendues par l'Orateur. Il y en a une de M. l'Orateur Macdonald qui figure à la page 243 des *Journaux* du 4 avril 1951. Il a statué que l'on ne peut proposer un amendement tendant à attribuer à un comité des pouvoirs plus étendus que ceux dont il est fait mention dans l'avis de motion.»

L'amendement dont nous sommes saisis qui ajouterait l'expression «et des consommateurs» à «l'agriculture» aux attributions du comité proposé, est à mon avis un cas beaucoup plus extrême que tous ceux que j'ai cités. Il élargirait sensiblement les pouvoirs dudit comité et c'est pourquoi j'en conclus que l'objection du sénateur Flynn est bien fondée et je déclare cet amendement irrecevable.

Le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Argue, appuyé par l'honorable sénateur Lafond,

Que, de l'avis de cette Chambre il est souhaitable, dans l'intérêt de l'agriculture des régions de l'Est et de l'Ouest, d'établir un Comité sénatorial permanent de l'agriculture en vue d'étudier la législation et toutes autres questions se rapportant à l'agriculture et pouvant être déferées audit comité par le Sénat.

Après débat,

L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith, que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Aird, appuyé par l'honorable sénateur Connolly, C.P.,

Que le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères soit autorisé à étudier les relations du Canada avec

les communautés européennes élargies, et à faire rapport à ce sujet.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Haig, appuyé par l'honorable sénateur Buckwold,

Que le Comité sénatorial permanent de la santé, du bien-être et des sciences soit chargé de faire une étude de l'efficacité de la législation fédérale déjà existante à mettre fin aux différends ouvriers-patronaux et aux conflits dans les domaines qui touchent les services publics et d'en faire rapport.

Après débat,

L'honorable sénateur Forsey propose, appuyé par l'honorable sénateur Lapointe, que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'étude du Volume II du rapport du Comité spécial du Sénat sur la politique scientifique, déposé au Sénat le jeudi 24 février 1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith, que le Bill C-55, intitulé: «Loi concernant la Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales», soit lu pour la deuxième fois.

Après débat,

L'honorable sénateur Choquette pour l'honorable sénateur Flynn, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Macdonald, que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith, que le Bill C-74, intitulé: «Loi concernant la Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales», soit lu pour la deuxième fois.

Après débat,

L'honorable sénateur Choquette pour l'honorable sénateur Flynn, C.P., propose, appuyé par l'honorable séna-

teur Macdonald, que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Martin, C.P., que le Bill C-92, intitulé: «Loi concernant la Loi sur la révision des limites des circonscriptions électo-  
rales», soit lu pour la deuxième fois.

Après débat,

L'honorable sénateur Choquette pour l'honorable sénateur Flynn, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur O'Leary, que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Benidickson, C.P., que le Bill C-167, intitulé: «Loi concernant la Loi sur la révision des limites des circonscriptions électo-  
rales», soit lu pour la deuxième fois.

Après débat,

L'honorable sénateur Choquette pour l'honorable sénateur Flynn, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Macdonald, que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Deschatelets, C.P., attirant l'attention du Sénat sur la Quatorzième réunion du Groupe interparlementaire Canada-États-Unis, tenue à Ottawa et Montebello, du 16 au 20 février 1972.

Après débat,

L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith, que la suite du débat sur l'interpellation soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Croll attirant l'attention du Sénat sur le rapport du Comité spécial du Sénat sur la pauvreté au Canada, déposé au Sénat le mercredi 10 novembre 1971,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.



21 Elizabeth II  
A.D. 1972  
Canada

# Journaux du Sénat

N° 14

Le mardi 21 mars 1972

*Huit heures du soir.*

L'honorable MAURICE BOURGET, C.P., Président intérimaire.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aird,	Connolly	Fournier	Langlois,	Phillips,
Basha,	(Ottawa-Ouest),	(Restigouche-	Lapointe,	Prowse,
Beaubien,	Cook,	Gloucester),	Lefrançois,	Smith,
Bélisle,	Croll,	Gélinas,	Macdonald,	Sparrow,
Benidickson,	Denis,	Goldenberg,	Manning,	van Roggen,
Blois,	Desruisseaux,	Grosart,	Martin,	Welch,
Bonnell,	Duggan,	Hays,	McDonald,	White,
Boucher,	Eudes,	Heath,	McElman,	Williams,
Bourget,	Fergusson,	Inman,	McGrand,	Willis,
Bourque,	Flynn,	Isnor,	McNamara,	Yuzyk.
Cameron,	Forsey,	Kinnear,	Michaud,	
Carter,	Fournier	Lafond,	Molgat,	
Choquette,	(de Lanaudière),	Laird,	O'Leary,	

## PRIÈRE.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message avec un Bill C-8, intitulé: «Loi permettant de faire certains paiements fiscaux aux provinces, autorisant la conclusion d'accords de perception fiscale avec les provinces et modifiant la Loi sur les programmes établis (Arrangements provisoires)», pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu pour la première fois.

Avec la permission du Sénat, L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Langlois, que le bill soit lu pour la deuxième fois maintenant.

Après débat, L'honorable sénateur Flynn, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Choquette, que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Macdonald présente au Sénat un Bill S-2, intitulé: «Loi modifiant la Loi de 1971 sur l'assurance-chômage».

Le bill est lu pour la première fois.

L'honorable sénateur Macdonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Blois, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture jeudi prochain, le 23 mars 1972.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Martin, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Rapport du ministre des Transports concernant l'application de la *Loi sur la sécurité des véhicules automobiles* pour l'année financière close le 31 mars 1971, conformément à l'article 20 de ladite loi, chapitre 26 (1<sup>er</sup> Supplément), S.R.C., 1970.

Copies du décret C.P. 1972-348, en date du 29 février 1972, modifiant la Partie I de l'annexe de la *Loi sur les produits dangereux*, conformément à l'article 8(3) de ladite loi, chapitre H-3, S.R.C., 1970.

Rapport du Gouverneur de la Banque du Canada ainsi que le relevé des comptes certifiés par les vérificateurs, pour l'année terminée le 31 décembre 1971, conformément à l'article 26(3) de la *Loi sur la Banque du Canada*, chapitre B-2, S.R.C., 1970.

La pétition suivante est présentée—

Par l'honorable sénateur Connolly, C.P., pour l'honorable sénateur Bourget, C.P.:

De Isadore Levinter et Benjamin Victor Levinter, de Woodbridge, municipalité régionale de York, Zenon Gutkowski, municipalité du Toronto métropolitain, Adiuto John Pianosi, de la ville de Copper Cliff, toutes dans la province d'Ontario, et Gérard LaSalle, de la ville de Sherbrooke, dans la province de Québec; demandant à être constitués en une corporation portant le nom de «United Bank of Canada», et en français, «L'Unité, Banque du Canada».

L'honorable sénateur Molgat dépose sur le bureau ce qui suit:

Correction au texte du rapport final du Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes sur la Constitution du Canada déposé au Sénat le jeudi, 16 mars 1972.

L'honorable sénateur Martin, C.P., présente au Sénat un Bill S-3, intitulé: «Loi modifiant le nom de la Cour territoriale du territoire du Yukon et celui de la Cour territoriale des territoires du Nord-Ouest».

Le bill est lu pour la première fois.

Avec la permission du Sénat, L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur McDonald, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

La pétition suivante est lue et reçue:

De Isadore Levinter et Benjamin Victor Levinter, de Woodbridge, municipalité régionale de York, Zenon Gutkowski, municipalité du Toronto métropolitain, Adiuto John Pianosi, de la ville de Copper Cliff, toutes dans la province d'Ontario, et Gérard LaSalle, de la ville de Sherbrooke, dans la province de Québec; demandant à être constitués en une corporation portant le nom de «United Bank of Canada», et en français, «L'Unité, Banque du Canada».

Le Greffier du Sénat dépose sur le bureau le premier rapport de l'Examineur des pétitions introductives de bills privés, comme suit:

Le mardi 21 mars 1972.

En conformité de l'article 87(2) du Règlement, l'Examineur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter son premier rapport, comme suit:

Votre Examineur a régulièrement étudié la pétition suivante et il constate que les prescriptions du Règlement du Sénat ont été observées à tous importants égards:

De Isadore Levinter et Benjamin Victor Levinter, de Woodbridge, municipalité régionale de York, Zenon Gutkowski, municipalité du Toronto métropolitain, Adiuto

John Pianosi, de la ville de Copper Cliff, toutes dans la province d'Ontario, et Gérald LaSalle, de la ville de Sherbrooke, dans la province de Québec; demandant à être constitués en une corporation portant le nom de «United Bank of Canada», et en français, «L'Unité, Banque du Canada».

Respectueusement soumis.

*L'examineur des pétitions  
introductives de bills privés,*

PIERRE GODBOUT.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message avec un Bill C-164, intitulé: «Loi constituant L'Unité, Banque du Canada», pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu pour la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Connolly, C.P., pour l'honorable sénateur Bourget, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Macdonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Choquette,

Que le nom de l'honorable sénateur White, soit substitué à celui de l'honorable sénateur O'Leary sur la liste des sénateurs faisant partie du Comité sénatorial permanent des banques et du commerce.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Ordonné: Que l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur McDonald, appuyé par l'honorable sénateur Smith, tendant à la deuxième lecture du Bill C-55, intitulé: «Loi concernant la Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales», soit avancé.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur McDonald, appuyé par l'honorable sénateur Smith, tendant à la deuxième lecture du Bill C-55, intitulé: «Loi concernant la Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales».

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée, sur division.

Le bill est alors lu pour la deuxième fois, sur division.

L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Ordonné: Que l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur McDonald, appuyé par l'honorable sénateur Smith, tendant à la deuxième lecture du Bill C-74, intitulé: «Loi concernant la Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales», soit avancé.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur McDonald, appuyé par l'honorable sénateur Smith, tendant à la deuxième lecture du Bill C-74, intitulé: «Loi concernant la Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales».

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée, sur division.

Le bill est alors lu pour la deuxième fois, sur division.

L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Langlois, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Ordonné: Que l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur McDonald, appuyé par l'honorable sénateur Martin, C.P., tendant à la deuxième lecture du Bill C-92, intitulé: «Loi concernant la Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales», soit avancé.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur McDonald, appuyé par l'honorable sénateur Martin, C.P., tendant à la deuxième lecture du Bill C-92, intitulé: «Loi concernant la Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales».

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée, sur division.

Le bill est alors lu pour la deuxième fois, sur division.

L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Ordonné: Que l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur McDonald, appuyé par l'honorable sénateur Benidickson, C.P., tendant à la deuxième lecture du Bill C-167, intitulé: «Loi concernant la Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales», soit avancé.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur McDonald, appuyé par l'honorable sénateur Benidickson, C.P., tendant à la deuxième lecture du Bill C-167, intitulé: «Loi concernant la Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales».

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée, sur division.

Le bill est alors lu pour la deuxième fois, sur division.

L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Argue, appuyé par l'honorable sénateur Lafond,

Que, de l'avis de cette Chambre il est souhaitable, dans l'intérêt de l'agriculture des régions de l'Est et de l'Ouest, d'établir un Comité sénatorial permanent de l'agriculture en vue d'étudier la législation et toutes autres questions se rapportant à l'agriculture et pouvant être déferées audit comité par le Sénat,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Ordonné: Que l'Ordre du jour tendant à l'étude du rapport final du Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes sur la Constitution du Canada, déposé au Sénat le jeudi 16 mars 1972, soit avancé.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat aborde l'étude du rapport final du Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes sur la Constitution du Canada, déposé au Sénat le jeudi 16 mars 1972.

Après débat,

L'honorable sénateur Forsey propose, appuyé par l'honorable sénateur Lafond, que la suite du débat sur

l'étude du rapport soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Ordonné: Que la Résumé des recommandations contenues dans le rapport final du Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes sur la Constitution du Canada, soit imprimé en appendice aux Débats et aux Procès-verbaux du Sénat de ce jour et constitue partie intégrante des archives de cette Chambre.

(Voir appendice aux Journaux du Sénat de ce jour, pages 64 à 70).

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Haig, appuyé par l'honorable sénateur Buckwold,

Que le Comité sénatorial permanent de la santé, du bien-être et des sciences soit chargé de faire une étude de l'efficacité de la législation fédérale déjà existante à mettre fin aux différends ouvriers-patronaux et aux conflits dans les domaines qui touchent les services publics, et d'en faire rapport,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Deschatelets, C.P., attirant l'attention du Sénat sur la Quatorzième réunion du Groupe interparlementaire Canada-États-Unis, tenue à Ottawa et Montebello, du 16 au 20 février 1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'étude du Volume II du rapport du Comité spécial du Sénat sur la politique scientifique, déposé au Sénat le jeudi 24 février 1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Croll attirant

l'attention du Sénat sur le rapport du Comité spécial du Sénat sur la pauvreté au Canada, déposé au Sénat le mercredi 10 novembre 1971,

L'honorable sénateur Langlois propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

Il est—  
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

## APPENDICE

(Voir p. 62)

**RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS CONTENUES  
DANS LE RAPPORT FINAL DU COMITÉ MIXTE SPÉCIAL DU SÉNAT  
ET DE LA CHAMBRE DES COMMUNES SUR LA CONSTITUTION DU CANADA**

## PARTIE I—LA CONSTITUTION

*Chapitre 1—Les impératifs constitutionnels*

1. Le Canada devrait avoir une nouvelle constitution proprement canadienne qui, tout en conservant bon nombre de ses anciens éléments, constituerait une nouvelle entité.
2. Une nouvelle constitution devrait être basée sur des considérations d'ordre pratique menant, d'une part, à une décentralisation accrue des pouvoirs gouvernementaux dans les secteurs concernant les politiques culturelles et sociales et, d'autre part, à une plus grande centralisation des pouvoirs ayant une incidence économique importante sur le plan national. Ces considérations d'ordre pratique révèlent également la nécessité de décentraliser de nombreux autres secteurs de l'administration fédérale.

*Chapitre 4—La canadienisation de la constitution*

3. La constitution canadienne devrait être canadienisée selon une formule qui assurerait simultanément la proclamation par le Canada d'une nouvelle constitution et la renonciation par la Grande-Bretagne à toute compétence sur la constitution canadienne.

*Chapitre 5—La modification de la constitution*

4. La formule de modification de la constitution devrait être celle convenue dans la Charte de Victoria de juin 1971, laquelle exige l'assentiment du Parlement fédéral et des Assemblées législatives d'une majorité des provinces comprenant:
  - a) toute province qui compte ou qui a compté à certains moments vingt-cinq pour cent de la population du Canada;
  - b) au moins deux des provinces de l'Atlantique;
  - c) au moins deux des provinces de l'Ouest dont la somme des populations est au moins égale à cinquante pour cent de la population totale de toutes les provinces de l'Ouest.

*Chapitre 6—Le préambule de la constitution*

5. La constitution canadienne devrait comprendre un préambule proclamant les objectifs fondamentaux de la démocratie fédérale canadienne.

## PARTIE II—LE PEUPLE

*Chapitre 7—L'autodétermination*

6. Le préambule de la constitution devrait reconnaître que la fédération canadienne est fondée sur la liberté de la personne et la protection des droits fondamentaux de l'homme, qui sont l'objet fondamental et essentiel de l'État. En conséquence, le préambule devrait aussi reconnaître que l'existence de la société canadienne tient au libre consentement de ses citoyens et à leur volonté commune de vivre ensemble, et que tout différend entre eux devrait être réglé par des moyens pacifiques.
7. Si, à un moment donné, les citoyens d'une partie du Canada se déclaraient démocratiquement en faveur d'une formule politique qui serait opposée au maintien du régime politique actuel, c'est par la négociation politique et non par le recours à la force militaire ou à d'autres forces coercitives qu'il faudrait régler le désaccord.
8. Nous réaffirmons notre conviction que tous les peuples du Canada peuvent réaliser leurs aspirations de façon plus efficace grâce à un régime fédéral et nous croyons que les Canadiens devraient chercher à maintenir ce régime.

*Chapitre 8—Les autochtones*

9. On ne devrait effectuer aucune modification constitutionnelle concernant les autochtones tant que leurs organisations propres n'auront pas terminé leurs recherches sur la question des traités et des droits des aborigènes au Canada.
10. Le préambule de la nouvelle constitution devrait confirmer la place particulière qu'occupent les autochtones, y compris les Métis, au sein de la société canadienne.
11. Dans les régions suffisamment peuplées, les gouvernements provinciaux devraient songer à reconnaître les langues indiennes comme langues régionales.
12. En ce qui concerne les dispositions administratives touchant les Indiens et les Esquimaux, il ne faudrait procéder à aucune modification de compétence sans les consulter.

*Chapitre 9—Les droits fondamentaux*

13. Il faudrait constitutionnaliser une Déclaration des droits de l'homme qui garantirait les libertés politi-

ques de conscience et de religion, de pensée, d'opinion et d'expression, d'association et de réunions pacifiques.

14. La Déclaration des droits de l'homme devrait comprendre une disposition exigeant que la population soit représentée de façon équitable et juste à la Chambre des communes et dans les Assemblées législatives provinciales.
15. La Déclaration des droits de l'homme devrait rendre la citoyenneté inaliénable, une fois légalement acquise.
16. La constitution devrait protéger la vie, la liberté et la sécurité de la personne et le droit de ne pas en être privé, sauf en conformité des principes de la justice fondamentale.
17. La constitution devrait protéger l'individu contre la saisie arbitraire de ses biens, sauf en conformité du bien public et contre un dédommagement équitable.
18. La constitution devrait interdire toute discrimination en raison du sexe, de la race, de l'origine ethnique, de la couleur ou de la religion en proclamant le droit de tous les individus à l'égalité devant la loi.
19. Devrait également être déclarée contraire à la Déclaration des droits de l'homme, toute discrimination lorsqu'il s'agit d'obtenir un emploi, d'être admis dans une association professionnelle, ouvrière ou autre association de même nature, d'utiliser des installations et des services publics ou de posséder des biens par droit de propriété, de location ou de jouissance.
20. Certaines autres dispositions, protégeant les droits juridiques, qui sont déjà énumérées dans la Déclaration canadienne des droits de l'homme (1960), devraient aussi être insérées dans la Déclaration constitutionnelle des droits de l'homme: protection contre toute perquisition ou saisie déraisonnables, droit d'être promptement informé des motifs d'arrestation, droit d'avoir recours à un avocat, droit d'*habeas corpus*, protection contre son propre témoignage, droit à une audition impartiale, droit à la présomption d'innocence et de ne pas se voir refuser un cautionnement raisonnable sans juste raison, droit à l'assistance d'un interprète, interdiction de toute loi pénale ou peine rétroactives, et le droit de ne pas être soumis à des peines cruelles et inusitées.
21. Les droits et libertés garantis par la Déclaration des droits ne devraient pas être interprétés comme étant absolus et illimités, mais devraient plutôt ne pouvoir être exercés que dans la mesure où ils se justifient raisonnablement dans une société démocratique.

#### Chapitre 10—Les droits linguistiques

22. La constitution devrait stipuler que l'anglais et le français sont les deux langues officielles du Canada.
23. La constitution devrait reconnaître:
  - a) le droit pour toute personne d'utiliser l'une ou l'autre langue officielle au Parlement fédéral, dans les Assemblées législatives provinciales et dans les conseils territoriaux;

b) le droit pour toute personne d'avoir accès, dans les deux langues officielles, aux archives, journaux et édits du Canada, du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario, du Québec et des Territoires;

c) le droit pour toute personne de faire usage de l'une ou l'autre langue officielle, lorsqu'elle traite avec les institutions judiciaires ou quasi-judiciaires fédérales ou avec les tribunaux du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario, du Québec et des Territoires;

d) le droit de communiquer dans l'une ou l'autre langue officielle avec les ministères et organismes fédéraux et avec l'administration centrale des ministères ou organismes du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario, du Québec et des Territoires.

24. Tous les droits précisés dans les recommandations 23 b) c) et d) devraient aussi pouvoir s'exercer:
  - a) dans toute province où chacune des deux langues est la langue maternelle de 10 p. 100 de la population;
  - b) dans toute province dont l'Assemblée législative a proclamé l'anglais et le français langues officielles de la province.
25. La constitution devrait reconnaître le droit des parents d'obtenir que l'anglais ou le français soit la langue d'enseignement de leurs enfants dans les écoles publiques des régions où cette langue est choisie par un nombre suffisant de personnes pour justifier l'établissement des institutions nécessaires.
26. Nous souscrivons à l'objectif global qui consiste à faire du français la langue de travail au Québec. Grâce aux études qui se font au Québec sur la question, nous espérons que cet objectif pourra être atteint, tout en respectant certaines institutions anglophones du Québec et en tenant compte des réalités nord-américaine et mondiale.
27. Le préambule de la constitution devrait reconnaître officiellement que le Canada est un pays pluriculturel.
28. La constitution devrait reconnaître explicitement le droit pour les Assemblées législatives provinciales de conférer à d'autres langues un statut équivalent à celui du français et de l'anglais. Il conviendrait que le gouvernement fédéral fournisse une assistance financière pour promouvoir l'enseignement et l'utilisation d'autres langues.

#### Chapitre 11—Inégalités régionales

29. Le préambule de la constitution devrait reconnaître la répartition équitable du revenu comme un objectif dynamique et humain de notre politique sociale. En conséquence, nous entérinons le principe énoncé dans la charte de Victoria:

Il incombe au Parlement et au Gouvernement du Canada ainsi qu'aux Législatures et aux Gouvernements des provinces... de promouvoir l'égalité des chances pour toutes les personnes qui résident au Canada.

30. Nous souscrivons à l'énoncé de la charte de Victoria selon lequel:

Il incombe au Parlement et au Gouvernement du Canada ainsi qu'aux Législatures et aux Gouvernements des provinces... de procurer à toute la population, dans la mesure du possible et suivant des normes raisonnables de qualité, les services publics essentiels. Cet objectif devrait être reconnu

31. Le préambule de la constitution devrait stipuler que tous les Canadiens ont accès aux services fédéraux, provinciaux et municipaux appropriés sans avoir à supporter une charge fiscale disproportionnée à cause de la région dans laquelle ils habitent. Cette recommandation est la suite logique du principe de l'égalité des chances pour tous les Canadiens, que nous avons accepté.
32. Nous approuvons sans réserve l'objectif suivant mentionné dans la charte de Victoria:
- promouvoir le progrès économique afin de réduire les inégalités sociales et matérielles entre les personnes, où qu'elles habitent au Canada.

Comme dans le cas de la répartition de revenu entre les personnes et pour les mêmes raisons, le préambule de la constitution devrait reconnaître cet objectif.

### PARTIE III—LES INSTITUTIONS FÉDÉRALES

#### *Chapitre 12—Le chef de l'État*

33. Du fait de la division actuelle de l'opinion publique canadienne, le Comité ne recommande pour le moment aucun changement en ce qui concerne le système monarchique.
34. Le Comité préfère un Canadien comme chef d'État et approuve le processus évolutif par lequel il a été accordé un plus grand nombre de fonctions au Gouverneur général à titre de chef d'État du Canada. Il faudra trancher ultérieurement la question du maintien ou de la suppression de la monarchie en consultant de manière explicite la population canadienne à ce sujet.

#### *Chapitre 13—Le Sénat*

35. Le droit de veto absolu que possède actuellement le Sénat devrait être ramené à un veto suspensif de six mois qui s'exercerait de la façon suivante: un projet de loi peut être adopté sans le consentement du Sénat, (1) si la Chambre des communes, après l'avoir approuvé une première fois, l'adopte de nouveau après une période d'au moins six mois à compter de la date de son rejet par le Sénat ou de l'amendement final que celui-ci lui a apporté et (2) si le Sénat n'avait pas achevé l'étude d'un projet de loi dans un délai de six mois après la troisième lecture devant la Chambre des Communes et que celle-ci l'adopte à nouveau après l'écoulement de ce délai de six mois; toutefois, les périodes au cours desquelles le Parlement serait prorogé ou dissous n'entreraient pas dans le calcul du délai de six mois.
36. Le sénat devrait prendre l'initiative de conserver et d'accroître son rôle d'enquêteur, rôle qui a pris plus d'importance au cours des dernières années; à cet égard, le gouvernement devrait davantage faire appel au Sénat.
37. Le gouvernement devrait être autorisé à présenter au Sénat tous les projets de loi, y compris les projets de loi de finances, sauf les lois de subsides, avant leur adoption à la Chambre des communes; toutefois, dans le cas des projets de loi de finances, il faudrait que le leader du gouvernement au Sénat les présente au nom du gouvernement.
38. Nous proposons la répartition suivante des sièges

Nouvelle-Écosse 10, Nouveau-Brunswick 10, Québec 24, Ontario 24, Manitoba 12, Saskatchewan 12, Alberta 12, Colombie britannique 12, Yukon 2 et les Territoires du Nord-Ouest 2, soit un total de 130 sièges.

39. Tous les sénateurs devraient continuer à être nommés par le gouvernement fédéral: au fur et à mesure que des vacances se produisent, la moitié des sénateurs pour chaque province ou territoire seraient nommés suivant le mode actuel. L'autre moitié des sénateurs seraient également nommés par le gouvernement fédéral, mais ils seraient choisis parmi les candidats proposés par le gouvernement provincial ou territorial approprié.
40. Les exigences visant la nomination au Sénat devraient se limiter aux qualités requises pour être électeur en vertu de la Loi électorale du Canada, auxquelles s'ajoute la condition de résidence dans la province pour laquelle il y a nomination. Il faudrait supprimer le régime des divisions sénatoriales pour les sénateurs du Québec.
41. L'âge de la retraite obligatoire pour tous les nouveaux sénateurs devrait être de 70 ans. Les sénateurs retraités devraient conserver le droit à leur titre et à leur préséance, ainsi que le droit de participer aux travaux du Sénat et de ses comités, mais non le droit de voter ou de toucher l'indemnité sénatoriale.

#### *Chapitre 14—La Chambre des communes*

42. Il faudrait conserver dans la constitution le mécanisme de redistribution des sièges à la Chambre des communes, de même que les restrictions que comporte la règle des 15 p. 100 et la règle de référence au nombre des Sénateurs. Toutefois, vu nos recommandations concernant la déclaration des droits, l'établissement de la formule fixant la représentation à la Chambre des communes devrait être la prérogative exclusive de celle-ci, qui l'adopterait au moyen d'une mesure législative ordinaire.
43. Toute législature de la Chambre des communes devrait rester en fonction pendant quatre ans à partir du jour où les brefs d'élection sont rapportés, sous réserve que, et nonobstant toute prérogative royale, le Gouverneur général ait le pouvoir de dissoudre le Parlement au cours de cette période de quatre ans:
- 1) quand le Gouvernement est défait
    - a) à la suite d'une motion de défiance, ou
    - b) lors du vote sur un bill particulier ou une partie d'un bill qui, à la suite d'une déclaration antérieure du Gouvernement, doit être considéré comme posant la question de confiance; ou
  - 2) quand la Chambre des communes adopte une résolution demandant la dissolution du Parlement.

#### *Chapitre 15—La Cour suprême du Canada*

44. Le texte de la constitution devrait prévoir l'existence, l'indépendance et les structures de la Cour suprême du Canada.
45. Il faudrait consulter les provinces en ce qui concerne les nominations à la Cour suprême du Canada. D'une façon générale, nous acceptons les méthodes de consultation proposées dans la Charte de Victoria. Les provinces devraient aussi pouvoir soumettre des

noms aux collèges chargés de recommander des candidats; ces collèges seraient créés conformément aux propositions de Victoria, à défaut d'entente entre le Procureur général du Canada et le Procureur général d'une province sur le choix d'un candidat.

46. Il faudrait donner aux provinces le droit de soustraire à la compétence de la Cour suprême du Canada les appels qui relèvent exclusivement de la législation provinciale, et que soit dévolu à leurs tribunaux de dernière instance le droit de décision finale dans ce domaine; la Cour suprême du Canada conserverait sa compétence en matière de législation fédérale et de droit constitutionnel, y compris la déclaration des droits. La Cour suprême devra décider, le cas échéant, si telle ou telle question relève exclusivement de la législation provinciale.

#### *Chapitre 16—La région de la capitale nationale*

47. Nous recommandons une évolution menant progressivement à la création possible d'une capitale canadienne autonome.
48. La capitale du Canada devrait comprendre de façon générale les régions de l'Ontario et du Québec actuellement définies à l'Annexe de la Loi sur la Capitale nationale (1959).

### PARTIE IV—LES GOUVERNEMENTS

#### *Chapitre 17—Le partage des pouvoirs*

49. Il faudrait continuer à utiliser les listes exclusives des pouvoirs fédéraux et provinciaux, mais accroître la liste des pouvoirs communs.
50. Les pouvoirs communs qui touchent surtout aux questions d'intérêt national devraient accorder la prépondérance au Parlement fédéral et ceux qui concernent d'abord les intérêts provinciaux ou locaux devraient accorder la prépondérance aux Assemblées législatives provinciales.
51. La constitution devrait autoriser la délégation des pouvoirs exécutifs et administratifs comme c'est le cas actuellement, mais non des pouvoirs législatifs, sauf dans les cas expressément mentionnés dans le présent rapport.

#### *Chapitre 18—Le pouvoir législatif général du Parlement*

52. Il faudrait garder dans la constitution l'article sur «la paix, l'ordre et le bon gouvernement» qui accorde à l'autorité fédérale le pouvoir législatif prépondérant pour les questions de caractère national.
53. Puisqu'il existe un pouvoir provincial concernant les questions de caractère provincial ou local qui compense le pouvoir législatif général fédéral, nous ne croyons pas qu'il y ait lieu de prévoir des pouvoirs purement résiduaux.

#### *Chapitre 19—Les pouvoirs d'imposer*

54. En général, et sous réserve de la recommandation 55, nous souscrivons au principe que les gouvernements fédéral et provinciaux devraient avoir accès à tous les domaines fiscaux. Toutefois, pour obtenir une répartition des recettes qui traduise fidèlement les

fédérales-provinciales devraient avoir lieu afin de déterminer la façon la plus équitable de répartir le produit des domaines fiscaux communs, à la lumière des éléments suivants:

- a) prévisions des tâches incombant à chaque niveau de gouvernement dans l'avenir immédiat;
  - b) augmentations prévues des dépenses respectives;
  - c) limitations économiques et administratives, par exemple, le maintien d'une marge de manœuvre suffisante du gouvernement fédéral au moyen de son système fiscal, afin de lui permettre de gérer efficacement l'économie.
55. Les Assemblées législatives provinciales devraient avoir le droit de lever des impôts indirects à condition de ne pas entraver le commerce interprovincial ou international et de ne pas imposer des personnes habitant d'autres provinces. On pourrait assurer le respect de ces restrictions en faisant percevoir les impôts par un organisme de perception interprovincial ou provincial-fédéral, ou bien en concluant des accords sur la perception.

#### *Chapitre 20—Le pouvoir fédéral de dépenser*

56. Le pouvoir que possède le Parlement fédéral de verser des subventions conditionnelles pour les programmes à frais partagés qui entrent dans le cadre des ententes fédérales-provinciales devraient être soumis à la réalisation d'un consensus national aussi bien pour la création de programmes nouveaux que pour le maintien des programmes existants. Ce consensus consisterait en un vote affirmatif des Assemblées législatives de trois des quatre régions du Canada conformément à la formule suivante: le vote des Assemblées législatives de la région atlantique serait considéré comme affirmatif si deux des Assemblées législatives suivantes étaient d'accord: Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick ou Terre-Neuve; le vote des Assemblées législatives de la région de l'Ouest serait considéré comme affirmatif si deux des quatre assemblées étaient d'accord. Il faudrait procéder tous les dix ans à une mise aux voix pour savoir si le consensus existe en ce qui concerne les programmes conjoints existants.
57. Au cas où une province n'accepterait pas de participer à un programme au sujet duquel le consensus national a été atteint, le gouvernement fédéral verserait au gouvernement de cette province une somme égale au montant que le gouvernement fédéral aurait dû verser pour mettre en œuvre le programme dans la province intéressée. Toutefois, un pourcentage (environ 1%) équivalant aux frais de perception de l'impôt serait déduit de la somme versée aux provinces non participantes.
58. Afin de mieux réaliser les objectifs des programmes conjoints, les subventions fédérales conditionnelles devraient, de préférence, être fonction du coût des programmes dans chaque province. Toutefois, puisque la formule de partage 50-50 appliquée aux dépenses faites dans chaque province est un puissant stimulant dans les provinces à revenus élevés, aucune subvention fédérale conditionnelle ne devrait être versée pour la partie des dépenses provinciales qui dépasse le coût national moyen de ce service. Le montant maximum par habitant auquel une province

nale par habitant; toute dépense supplémentaire faite par un gouvernement provincial n'augmenterait pas du tout la subvention fédérale versée à cette province.

#### *Chapitre 21—Les relations intergouvernementales*

59. Des liens de communication plus nombreux et une coopération plus étroite s'imposent entre tous les niveaux de gouvernement. Pour réaliser cet objectif, il faudra améliorer et simplifier les contacts et, au besoin, créer de nouveaux mécanismes.
60. La constitution devrait prévoir la tenue d'une conférence fédérale-provinciale des premiers ministres, convoquée au moins une fois par an par le premier ministre du Canada, à moins que la majorité des premiers ministres ne décident de ne pas la tenir.
61. Le gouvernement fédéral devrait nommer un ministre d'État aux relations intergouvernementales qui serait chargé de relever les défis politiques et de profiter de toutes les possibilités découlant de relations intergouvernementales plus étroites.
62. Il faudrait établir un secrétariat fédéral-provincial permanent pour les relations intergouvernementales.
63. Une conférence tripartite fédérale, provinciale et municipale devrait être convoquée au moins une fois par an.

#### *Chapitre 22—Les municipalités*

64. Tout en reconnaissant que les grandes villes éprouvent des difficultés à pourvoir à leurs besoins, à financer leurs programmes et à déterminer leurs priorités, ainsi qu'à négocier avec les gouvernements fédéral et provinciaux sur des projets qui affectent grandement la planification municipale, et tout en reconnaissant également leur besoin d'un statut renforcé et d'une plus grande autonomie dans la réalisation de leurs objectifs, nous ne voyons pas comment il serait possible d'inscrire toutes ces questions dans la constitution. Elles devraient faire l'objet de négociations entre les villes et les gouvernements provinciaux dont elles relèvent.
65. Les municipalités de chaque province, de concert avec leurs organismes provinciaux et nationaux, devraient décider quels représentants de quelles municipalités devraient assister aux conférences tripartites annuelles que nous avons recommandées (63).
66. Ces réunions tripartites n'auraient pas de droit de veto en ce qui touche les programmes fédéraux ou provinciaux, mais elles utiliseraient plutôt la persuasion.
67. Étant donné l'injustice dont sont victimes les municipalités qui doivent tirer le plus gros de leurs recettes de l'impôt foncier, il faudrait procéder au partage des domaines fiscaux entre les gouvernements, ce qui permettrait aux municipalités d'accéder directement à d'autres sources de revenus.
68. Lorsque la chose est possible, les représentants municipaux devraient rencontrer les représentants d'autres niveaux de gouvernement pour débattre leurs problèmes communs, notamment dans le secteur de la planification économique, en assistant notamment aux réunions des ministres des Finances

#### *Chapitre 23—Les territoires*

69. Le gouvernement devrait chercher à favoriser l'acheminement des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon vers l'autonomie et le statut de province.
70. Il faudrait maintenir les dispositions de l'article 2 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1871, qui prévoient l'admission de nouvelles provinces dans la Confédération sur l'initiative du seul gouvernement fédéral, sous réserve qu'aucun territoire ne soit érigé en province contre son gré.
71. Le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest devraient chacun être représentés au Sénat.

#### *Chapitre 24—Les droits miniers sous-marins*

72. Le gouvernement fédéral devrait avoir les droits de propriété sur le lit de la mer au large des côtes jusqu'à la limite des eaux sur lesquelles la souveraineté canadienne est reconnue internationalement; en outre, le Parlement fédéral devrait posséder l'entière compétence législative en cette matière.
73. Aucune disposition constitutionnelle ne devrait prévoir le partage des bénéfices résultant de l'exploitation des ressources du fond de la mer. Néanmoins, nous soutenons que le gouvernement fédéral devrait partager à parts égales les bénéfices provenant de l'exploitation des fonds marins avec la province côtière adjacente plutôt qu'avec toutes les provinces.
74. La constitution devrait reconnaître que l'île de Sable fait partie de la province de la Nouvelle-Écosse.

#### *Chapitre 25—Les relations internationales*

75. L'article 132 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique devrait être abrogé.
76. La constitution devrait préciser que le gouvernement fédéral possède la compétence exclusive en ce qui concerne la politique étrangère, la conclusion de traités et l'échange de représentants diplomatiques et consulaires; tous les traités officiels devraient être ratifiés par le Parlement plutôt que par l'exécutif.
77. Tous les traités officiels devraient être ratifiés par le Parlement plutôt que par l'exécutif.
78. Avant de s'engager, aux termes d'un traité, à s'acquitter d'une obligation relevant de la compétence législative des provinces, le gouvernement du Canada devrait consulter le gouvernement de chaque province qui pourrait être touché par cette obligation.
79. Le gouvernement d'une province devrait conserver la liberté de ne pas s'acquitter d'une obligation à laquelle le gouvernement du Canada s'est engagé aux termes d'un traité, à moins qu'il n'ait accepté de le faire.
80. Sous réserve du droit de veto du gouvernement du Canada quant à l'exercice de son pouvoir exclusif en matière de politique étrangère, les gouvernements provinciaux doivent avoir le droit de passer des contrats et de conclure des ententes administratives, réciproques et autres avec des États étrangers ou des éléments constituant d'États étrangers, d'avoir à l'étranger leurs propres bureaux d'affaires et, d'une façon générale, de coopérer avec le gouvernement du

Canada en ce qui concerne l'activité internationale de ce dernier.

## PARTIE V—LA POLITIQUE SOCIALE

### Chapitre 26—La sécurité sociale

81. Dans le domaine de la sécurité sociale, il devrait y avoir une décentralisation plus poussée de pouvoirs afin de donner la priorité aux provinces selon les recommandations 82, 83 et 84.
82. En matière de services sociaux, la compétence exclusive actuelle des Assemblées législatives provinciales devrait être maintenue.
83. En ce qui concerne l'assurance-revenu (y compris le Régime des rentes du Québec et le Régime de pensions du Canada) la compétence devrait être partagée conformément à l'article 94A) sous sa forme actuelle de l'AANB, avec les exceptions suivantes:

(1) l'assurance contre les accidents du travail devrait continuer à relever de la compétence exclusive des Assemblées législatives provinciales;

(2) l'assurance-chômage devrait continuer à relever de la compétence exclusive du Parlement canadien.

84. En ce qui concerne les mesures de soutien de revenu:

(1) l'assistance sociale financière (régime d'assistance publique du Canada, allocations aux aveugles, allocations d'invalidité, assistance-chômage) devrait relever de la compétence exclusive des Assemblées législatives provinciales;

(2) les allocations aux anciens combattants et les allocations aux Esquimaux et aux Indiens qui vivent dans les réserves devraient continuer à relever de la compétence exclusive du Parlement canadien;

(3) les subventions démographiques (pensions de sécurité de la vieillesse, allocations familiales et allocations aux jeunes) et les paiements destinés à garantir le revenu (supplément de revenu garanti) devraient faire l'objet de pouvoirs communs avec une préséance limitée accordée aux provinces en ce qui concerne le montant des prestations et la répartition des crédits fédéraux entre les différents programmes d'assurance revenu. De cette façon, le Parlement fédéral conserverait, conjointement avec les provinces, le pouvoir d'instituer des programmes et de verser des prestations directement aux particuliers. Toutefois, chaque gouvernement provincial aurait le droit de modifier le régime fédéral en ce qui concerne la répartition du montant global alloué par le gouvernement fédéral entre les différents programmes et en ce qui concerne l'échelle des montants payés aux particuliers selon le revenu, le nombre d'enfants, etc., dans le cadre de chaque programme, sous réserve que, dans chaque province, les montants qui sont versés aux particuliers pour chaque programme ne soient pas inférieurs à un certain pourcentage (peut-être la moitié ou les deux tiers) des montants qui seraient payés selon le régime proposé par le gou-

### Chapitre 27—Le droit pénal

85. Puisque nous croyons que chaque province devrait pouvoir réglementer le comportement de ses citoyens en ce qui concerne, par exemple, la conduite des automobiles, l'observance du dimanche, les paris et les loteries, le Parlement fédéral devrait avoir le droit de déléguer, ne serait-ce qu'à une seule province la compétence législative concernant tous les aspects du droit pénal.
86. Puisqu'il existe certaines ambiguïtés résultant de la pratique actuelle, sinon de la constitution, il faudrait préciser le pouvoir fédéral en matière d'administration de la justice pénale, de telle sorte que le Parlement fédéral ait clairement et indubitablement l'autorité d'appliquer ses propres lois dans le domaine pénal.

### Chapitre 28—Le mariage et le divorce

87. Conformément à notre principe selon lequel les provinces sont maîtresses de leur destinée en matière sociale, il faudrait céder aux Assemblées législatives provinciales la compétence en matière de mariage et de divorce, sous réserve d'une entente sur une définition commune du domicile.

### Chapitre 29—L'éducation

88. L'éducation, en tant que telle, devrait continuer à relever exclusivement des gouvernements provinciaux, comme c'est le cas à l'heure actuelle, sous réserve des garanties formulées par le présent rapport en ce qui concerne les minorités.
89. Les provinces devraient créer un organisme permanent de collaboration et de coordination en matière d'éducation, et la participation du gouvernement fédéral devrait se limiter aux secteurs qui relèvent de sa compétence, c'est-à-dire en matière d'éducation des autochtones, des immigrants et des membres des forces armées et de leurs familles.

### Chapitre 30—Les communications

90. Le Parlement du Canada devrait conserver la compétence exclusive en matière de moyens de radiodiffusion et d'autres modes de communication.
91. Les provinces devraient avoir la compétence exclusive en ce qui concerne le contenu des émissions dans le cadre de la radiodiffusion éducative provinciale, quel que soit le mode de communication.

## PARTIE VI—LA RÉGLEMENTATION DE L'ÉCONOMIE

### Chapitre 31—La politique conjoncturelle

92. Le Parlement fédéral et le gouvernement fédéral devraient continuer à être les premiers responsables de la politique économique générale axée sur des

doivent avoir des pouvoirs économiques suffisants pour réglementer l'économie par des politiques structurelles, monétaires et fiscales.

93. Les politiques économiques nationales devraient tenir compte davantage des objectifs régionaux grâce à des mécanismes de coordination intergouvernementaux et à une vaste décentralisation administrative du fonctionnement du gouvernement fédéral et de ses organismes.
94. Les gouvernements provinciaux et les municipalités devraient tenir compte davantage des objectifs économiques nationaux.

#### *Chapitre 32—Le commerce*

95. Le Parlement devrait avoir la compétence exclusive en matière d'échanges et de commerce internationaux et interprovinciaux, ainsi que sur le cadre général dans lequel s'exerce cette activité. Quant aux échanges et au commerce à l'intérieur des provinces, ils devraient continuer de relever des Assemblées législatives provinciales.

#### *Chapitre 33—Le contrôle des revenus*

96. En cas de crise nationale, telle que définie par le Parlement canadien, les provinces devraient déléguer à ce dernier tous les pouvoirs supplémentaires nécessaires pour contrôler les salaires, les prix et autres formes de revenus, y compris les loyers, les dividendes et les bénéfices, afin qu'il puisse assumer la responsabilité qui lui incombe en premier lieu de pourvoir au plein emploi et à l'expansion économique équilibrée du pays.

#### *Chapitre 34—Les titres, valeurs et institutions financières*

97. La réglementation des titres et valeurs, qui jusqu'ici relevait de l'autorité provinciale, devrait faire l'objet d'une compétence commune avec prépondérance du Parlement fédéral.
98. Lorsque l'activité des institutions financières (sociétés de fiducie, compagnies d'assurance, sociétés de financement, caisses de crédit, caisses populaires) s'étend sur plusieurs provinces, elles devraient être tenues de respecter les normes nationales définies par le Parlement fédéral. Lorsqu'elles limitent leur

activité à une seule province, cette dernière devrait conserver la compétence exclusive.

#### *Chapitre 35—La concurrence*

99. Le Parlement fédéral et les Assemblées législatives provinciales devraient avoir des pouvoirs communs en matière de concurrence, afin que tous les aspects de la réglementation de la concurrence déloyale soient conformes à l'intérêt national. En cas de mesures législatives contradictoires, la loi fédérale l'emporterait.

#### *Chapitre 36—La pollution de l'air et de l'eau*

100. La lutte contre la pollution de l'air et de l'eau devrait relever de la compétence commune des Assemblées législatives provinciales et du Parlement fédéral; les pouvoirs de ce dernier devraient être prédominants, comme il est précisé à l'article 95 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique.
101. Le partage des compétences dans le domaine de la pollution de l'air et de l'eau entraînerait nécessairement une planification et une coordination au niveau fédéral-provincial et au niveau interprovincial.
102. Nous approuvons l'activité de Conseil des ministres des Ressources qui assure une consultation permanente dans le domaine des ressources renouvelables.

#### *Chapitre 37—La propriété étrangère et l'indépendance canadienne*

103. Le pouvoir du Parlement fédéral à l'égard des étrangers devrait être précisé pour que le Parlement fédéral ait, sans conteste possible, pleins pouvoirs pour régler les problèmes soulevés par la propriété étrangère.
104. Il faudrait conférer au Parlement fédéral le pouvoir bien précis de nationaliser les industries et d'exproprier les terres qui risquent d'être achetées ou prises en charge par des étrangers, à l'encontre de l'intérêt du pays.
105. La question de la citoyenneté devrait continuer à relever du Parlement fédéral et les pouvoirs à cet égard devraient comporter celui de promouvoir l'unité et la fierté nationales et de créer des institutions à cette fin.



21 Elizabeth II  
A.D. 1972  
Canada

# Journaux du Sénat

N° 15

Le mercredi 22 mars 1972

*Deux heures de l'après-midi.*

L'honorable MAURICE BOURGET, C.P., Président intérimaire.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aird,  
Basha,  
Beaubien,  
Bélisle,  
Benidickson,  
Blois,  
Bonnell,  
Boucher,  
Bourget,  
Bourque,  
Cameron,  
Carter,  
Choquette,

Connolly  
(Ottawa-Ouest),  
Cook,  
Croll,  
Davey,  
Denis,  
Desruisseaux,  
Duggan,  
Eudes,  
Fergusson,  
Flynn,  
Forsey,

Fournier  
(de Lanaudière),  
Gélinas,  
Goldenberg,  
Grosart,  
Hastings,  
Hayden,  
Hays,  
Heath,  
Inman,  
Isnor,  
Kinnear,  
Lafond,

Laird,  
Langlois,  
Lapointe,  
Lefrançois,  
Macdonald,  
Manning,  
Martin,  
McDonald,  
McElman,  
McGrand,  
McNamara,  
Michaud,  
O'Leary,

Paterson,  
Petten,  
Phillips,  
Prowse,  
Smith,  
Sparrow,  
van Roggen,  
Welch,  
White,  
Williams,  
Willis,  
Yuzyk.

## PRIÈRE.

L'honorable sénateur Martin, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Copies d'un communiqué final conjoint sur la mission scientifique et technologique canadienne au Japon, du 6 au 15 mars 1972.

L'honorable sénateur Aird, du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères autorisé à faire enquête et rapport au Sénat de temps à autre sur toutes questions relatives aux affaires étrangères et aux affaires du Commonwealth de façon générale, sur toutes questions à lui déferées aux termes du Règlement du Sénat, et, en particulier, sans restreindre la généralité de ce qui précède, sur toutes questions relatives à la région du Pacifique en portant davantage attention sur les politiques du gouvernement émises dans le document intitulé: «Le Pacifique: Politique étrangère au service des Canadiens», dépose un rapport dudit comité, intitulé: «Relations canadiennes avec les pays de la région du Pacifique».

L'honorable sénateur Aird propose, appuyé par l'honorable sénateur Gélinas, que le rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour fins d'étude à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Langlois,

Que le nom de l'honorable sénateur Gélinas soit substitué à celui de l'honorable sénateur Argue sur la liste des sénateurs faisant partie du Comité sénatorial permanent des banques et du commerce.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Hayden, que le Bill C-55, intitulé: «Loi concernant la Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales», soit lu pour la troisième fois.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le bill est alors lu pour la troisième fois et adopté.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Langlois, que le Bill C-74, intitulé: «Loi concernant la Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales», soit lu pour la troisième fois.

La motion, mise aux voix, est adoptée, sur division.

Le bill est alors lu pour la troisième fois et adopté, sur division.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que le Bill C-92, intitulé: «Loi concernant la Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales», soit lu pour la troisième fois.

La motion, mise aux voix, est adoptée, sur division.

Le bill est alors lu pour la troisième fois et adopté, sur division.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Aird, que le bill C-167, intitulé: «Loi concernant la Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales», soit lu pour la troisième fois.

La motion, mise aux voix, est adoptée, sur division.

Le bill est alors lu pour la troisième fois et adopté, sur division.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'étude du rapport final du Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes sur la Constitution du Canada, déposé au Sénat le jeudi 16 mars 1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Martin, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Langlois, tendant à la deuxième lecture du Bill C-8, intitulé: «Loi permettant de faire certains paiements fiscaux aux provinces, autorisant la conclusion d'accords de perception fiscale avec les provinces et modifiant la Loi sur les programmes établis (Arrangements provisoires)».

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le bill est alors lu pour la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que le bill soit déferé au Comité sénatorial permanent des banques et du commerce.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable Président intérimaire quitte le fauteuil.

L'honorable sénateur Smith occupe le fauteuil.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur van Roggen propose, appuyé par l'honorable sénateur Hays, C.P., que le Bill S-3, intitulé: «Loi modifiant le nom de la Cour territoriale du territoire du Yukon et celui de la Cour territoriale des territoires du Nord-Ouest», soit lu pour la deuxième fois.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le bill est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur van Roggen propose, appuyé par l'honorable sénateur Bourget, C.P., que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Bourget, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Carter, que le Bill C-164, intitulé: «Loi constituant L'Unité Banque du Canada», soit lu pour la deuxième fois.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le bill est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Bourget C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Carter, que le bill soit déferé au Comité sénatorial permanent des banques et du commerce.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable Président intérimaire reprend le fauteuil.

Ordonné: Que l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'étude du Volume II du rapport du Comité spécial du Sénat sur la politique scientifique, déposé au Sénat le jeudi 24 février 1972, soit avancé.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur l'étude du Volume II du rapport du Comité spécial du Sénat sur la politique scientifique, déposé au Sénat le jeudi 24 février 1972.

Après débat,

L'honorable sénateur Carter propose, appuyé par l'honorable sénateur Goldenberg, que la suite du débat sur l'étude du rapport soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Argue, appuyé par l'honorable sénateur Lafond,

Que, de l'avis de cette Chambre il est souhaitable, dans l'intérêt de l'agriculture des régions de l'Est et de l'Ouest, d'établir un Comité sénatorial permanent de l'agriculture en vue d'étudier la législation et toutes autres questions se rapportant à l'agriculture et pouvant être déferées audit comité par le Sénat,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Haig, appuyé par l'honorable sénateur Buckwold,

Que le Comité sénatorial permanent de la santé, du bien-être et des sciences soit chargé de faire une étude de l'efficacité de la législation fédérale déjà existante à mettre fin aux différends ouvriers-patronaux et aux conflits dans les domaines qui touchent les services publics, et d'en faire rapport,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Deschatelets, C.P., attirant l'attention du Sénat sur la Quatorzième réunion du Groupe interparlementaire Canada-États-Unis, tenue à Ottawa et Montebello, du 16 au 20 février 1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Croll attirant l'attention du Sénat sur le rapport du Comité spécial du Sénat sur la pauvreté au Canada, déposé au Sénat le mercredi 10 novembre 1971,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message avec un Bill C-169, intitulé: «Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu», pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu pour la première fois.

L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que le bil soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture lundi prochain, le 27 mars 1972.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

*Avec permission,*

*Le Sénat se reporte aux Avis de motions.*

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith,

Que l'application de l'article 95 du Règlement soit suspendue à l'égard du Bill C-164, intitulé: «Loi constituant L'Unité, Banque du Canada».

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur McDonald,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.



21 Elizabeth II  
A.D. 1972  
Canada

# Journaux du Sénat

N° 16

Le jeudi 23 mars 1972

*Deux heures de l'après-midi.*

L'honorable JEAN-PAUL DESCHATELETS, C.P., Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Basha,	Connolly	Flynn,	Laird,	Petten,
Beaubien,	(Ottawa-Ouest),	Forsey,	Langlois,	Phillips,
Bélisle,	Cook,	Fournier	Lapointe,	Prowse,
Benidickson,	Croll,	(de Lanaudière),	Lefrançois,	Quart,
Blois,	Davey,	Goldenberg,	Macdonald,	Smith,
Bonnell,	Denis,	Hastings,	Manning,	Sparrow,
Boucher,	Deschatelets,	Hays,	Martin,	Thompson,
Bourget,	Desruisseaux,	Heath,	McDonald,	van Roggen,
Bourque,	Duggan,	Inman,	McElman,	Welch,
Cameron,	Eudes,	Isnor,	McGrand,	White,
Carter,	Everett,	Kinnear,	McNamara,	Williams,
Choquette,	Fergusson,	Lafond,	Michaud,	Willis,
			O'Leary,	Yuzyk.

## PRIÈRE.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message conçu dans les termes suivants:

Le MERCREDI 22 mars 1972.

*Il est ordonné*,—Qu'un message soit transmis au Sénat pour informer Leurs Honneurs que les députés dont les noms suivent ont été nommés pour représenter la Chambre des communes au sein du Comité permanent mixte des règlements et autres textes réglementaires, savoir: MM. Allmand, Béchar, Blair, Brewin, Fairweather, Forest, Gibson, Laprise, Marceau, McCleave, Penner et Schumacher.

## ATTESTÉ.

*Le Greffier de la Chambre des communes,*  
ALISTAIR FRASER.

Ordonné: Que le message soit déposé sur le bureau.

L'honorable sénateur McDonald dépose sur le bureau ce qui suit:

Rapport de la Commission canadienne des transports pour l'année terminée le 31 décembre 1971, conformément à l'article 28(2) de la *Loi nationale sur les transports*, chapitre N-17, S.R.C., 1970.

Premier programme de recherches de la Commission de réforme du droit du Canada, en date du mois de mars 1972, conformément à l'article 18 de la *Loi sur la Commission de réforme du droit*, chapitre 23 (1<sup>er</sup> Supplément) S.R.C., 1970.

Copies d'un contrat entre le gouvernement du Canada et la municipalité rurale de Charleswood, dans la province du Manitoba, pour l'emploi ou l'utilisation de la Gendarmerie royale du Canada, conformément à l'article 20(3) de la *Loi sur la Gendarmerie royale du Canada*, chapitre R-9, S.R.C., 1970. (Texte anglais).

Rapport concernant l'application de la *Loi sur les allocations de retraite des députés* pour l'année financière close le 31 mars 1971, conformément à l'article 20 de ladite loi, chapitre M-10, modifiée par le chapitre 43 (1<sup>er</sup> Supplément), S.R.C., 1970.

Budget d'établissement des Arsenaux Canadiens Limitée pour l'année financière se terminant le 31 mars 1973, conformément à l'article 70(2) de la *Loi sur l'administration financière*, chapitre F-10, S.R.C., 1970, ainsi que copie du décret C.P. 1972-341, en date du 24 février 1972, approuvant ledit budget.

Budget des immobilisations de la Monnaie royale canadienne pour l'année se terminant le 31 décembre 1972, conformément à l'article 70(2) de la *Loi sur l'administration financière*, chapitre F-10, S.R.C., 1970, ainsi que copie du décret C.P. 1972-342, en date du 24 février 1972, approuvant ledit budget.

L'honorable sénateur McDonald pour l'honorable sénateur Hayden, du Comité sénatorial permanent des

banques et du commerce, auquel a été déferé le Bill C-8, intitulé: «Loi permettant de faire certains paiements fiscaux aux provinces, autorisant la conclusion d'accords de perception fiscale avec les provinces et modifiant la Loi sur les programmes établis (Arrangements provisoires)», rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Avec la permission du Sénat, L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Denis, C.P., que le bill soit lu pour la troisième fois maintenant.

Après débat,  
La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le bill est alors lu pour la troisième fois et adopté.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

L'honorable sénateur Everett, du Comité sénatorial permanent des finances nationales, autorisé à examiner les dépenses proposées dans le Budget supplémentaire (B), déposé au Parlement pour l'année financière se terminant le 31 mars 1972, et à faire rapport à ce sujet, présente au Sénat le rapport dudit comité sur ledit Budget supplémentaire (B).

Avec la permission du Sénat, L'honorable sénateur Everett propose, appuyé par l'honorable Isnor, que le rapport soit adopté dès maintenant.

Après débat,  
La motion, mise aux voix, est adoptée.

Ordonné: Que le rapport soit imprimé en appendice aux Débats et aux Procès-verbaux du Sénat de ce jour et constitue partie intégrante des archives de cette Chambre.

(Voir appendice aux *Journaux du Sénat de ce jour*, pages 79 à 86).

Avec la permission du Sénat, L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith,

Que le nom de l'honorable sénateur Lapointe soit substitué à celui de l'honorable sénateur Connolly (*Ottawa-Ouest*) sur la liste des sénateurs faisant partie du Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Langlois,

Que, lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à lundi prochain, le 27 mars 1972, à huit heures du soir.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Martin, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Réponses aux questions posées au Sénat par l'honorable sénateur J. M. Macdonald, le 29 février 1972, concernant les projets approuvés en vertu du programme d'Initiatives locales dans la province de la Nouvelle-Écosse.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Hays, C.P., que le Bill S-3, intitulé: «Loi modifiant le nom de la Cour territoriale du territoire du Yukon et celui de la Cour territoriale des territoires du Nord-Ouest», soit lu pour la troisième fois.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le bill est alors lu pour la troisième fois et adopté.

Ordonné: Que le Greffier se rende à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, pour lequel il sollicite son agrément.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur l'étude du Volume II du rapport du Comité spécial du Sénat sur la politique scientifique, déposé au Sénat le jeudi 24 février 1972.

Après débat,

L'honorable sénateur McDonald pour l'honorable sénateur Thompson propose, appuyé par l'honorable sénateur Bourque, que la suite du débat sur l'étude du rapport soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill S-2, intitulé: «Loi modifiant la Loi de 1971 sur l'assurance-chômage»,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour tendant à l'étude du rapport du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères, intitulé: «Relations canadiennes avec les pays de la région du Pacifique», déposé au Sénat le mercredi 22 mars 1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Ordonné: Que l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Croll attirant l'attention du Sénat sur le rapport du Comité spécial du Sénat sur la pauvreté au Canada, déposé au Sénat le mercredi 10 novembre 1971, soit avancé.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Croll attirant l'attention du Sénat sur le rapport du Comité spécial du Sénat sur la pauvreté au Canada, déposé au Sénat le mercredi 10 novembre 1971.

Après débat,

L'honorable sénateur Smith pour l'honorable sénateur Duggan propose, appuyé par l'honorable sénateur Inman, que la suite du débat sur l'interpellation soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur l'étude du rapport final du Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes sur la Constitution du Canada, déposé au Sénat le jeudi 16 mars 1972.

Après débat,

L'honorable sénateur Forsey propose, appuyé par l'honorable sénateur Heath, que la suite du débat sur l'étude du rapport soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Argue, appuyé par l'honorable sénateur Lafond,

Que, de l'avis de cette Chambre il est souhaitable, dans l'intérêt de l'agriculture des régions de l'Est et de l'Ouest, d'établir un Comité sénatorial permanent de l'agriculture en vue d'étudier la législation et toutes autres questions se rapportant à l'agriculture et pouvant être déferées audit comité par le Sénat,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Haig, appuyé par l'honorable sénateur Buckwold,

Que le Comité sénatorial permanent de la santé, du bien-être et des sciences soit chargé de faire une étude de l'efficacité de la législation fédérale déjà existante à mettre fin aux différends ouvriers-patronaux et aux conflits dans les domaines qui touchent les services publics, et d'en faire rapport,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Deschatelets, C.P., attirant l'attention du Sénat sur la Quatorzième réunion du Groupe interparlementaire Canada-États-Unis, tenue à Ottawa et Montebello, du 16 au 20 février 1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur McDonald,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

## APPENDICE

(Voir p. 76)

Le JEUDI 23 mars 1972.

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales auquel a été déferé le Budget supplémentaire (B) pour l'année financière se terminant le 31 mars 1972 a, pour optempérer à l'ordre de renvoi du 8 mars 1972, examiné ledit Budget supplémentaire et en a fait rapport ainsi qu'il suit:

1. Le Comité vient d'étudier le Budget supplémentaire (B) et d'entendre les déclarations faites à ce sujet par M. D. B. Dewar, sous-secrétaire de la direction des programmes du Conseil du Trésor et M. B. A. MacDonald, directeur général de la coordination budgétaire au Conseil du Trésor.

2. Le Budget supplémentaire (B) prévoit des dépenses totales pour lesquelles on demandera au Parlement d'affecter des crédits de 185 millions de dollars, 98 millions pour les dépenses statutaires et 434 millions au titre des prêts, placements et avances. Le Budget principal et le Budget supplémentaire pour l'année financière qui se termine le 31 mars 1972 s'élèvent donc au total à 16,474 millions de dollars dont 15,195 millions pour les postes budgétaires et 1,279 millions pour les prêts, placements et avances.

3. Le Budget supplémentaire (B) renferme les principaux postes de dépenses suivants:

20 millions de dollars pour renflouer le Compte de stabilisation des produits agricoles en compensation des paiements déficitaires versés pour les porcs;

12 millions au titre de l'Agence canadienne de Développement international pour fournir l'aide à la réadaptation et à la reconstruction au Bengale oriental;

145 millions pour les prêts aux pays en voie de développement;

40 millions aux fins de pourvoir à une augmentation du montant prévu, destiné aux versements de péréquation aux provinces;

92 millions pour la révision du montant estimatif des versements faits au Québec en vertu des accords conclus dans le cadre de la Loi sur les programmes établis (Arrangements provisoires), principalement à cause du coût plus élevé des services hospitaliers et des services d'assistance sociale;

11 millions à la Commission canadienne du blé pour des déficits au chapitre du compte de livraison en commun de l'orge pour l'année-récolte prenant fin le 31 juillet 1971;

68 millions au chapitre des versements aux producteurs de blé pour accroître leur rémunération provenant du blé destiné à la consommation locale;

25 millions en fonds supplémentaires pour les programmes d'initiatives locales sous l'égide du ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration;

25 millions pour la révision des montants prévus concernant les paiements effectués aux provinces par le gouvernement fédéral dans le cadre du Régime d'assistance publique du Canada pour sa participation aux services de bien-être social;

15 millions au ministère des Transports pour couvrir le coût de trois traversiers financés à l'origine par un crédit de prêt en 1968-1969.

4. Votre Comité s'est toujours préoccupé de l'usage que l'on fait des postes budgétaires d'un dollar dans les lois des subsides pour modifier d'autres dispositions législatives. Nous nous préoccupons en particulier des difficultés suscitées par ce processus lorsqu'il s'agit de faire rapport de ces modifications aux hommes de loi et au public en général. C'est pourquoi:

Le Comité est d'avis qu'il est souhaitable d'apporter toute modification à une loi actuelle au moyen d'une loi portant modification, distincte de la Loi des subsides; en outre, le Comité croit que la pratique actuelle de modifier la loi par l'inscription de postes d'un dollar aux budgets principal et supplémentaire n'est guère satisfaisante pour plusieurs raisons outre le fait qu'il n'est pas toujours fait état de ces modifications dans les recueils de lois, les digests et autres publications consultées par les hommes de loi et le public.

On reconnaît toutefois que, dans certains cas, le fait d'adopter des lois modificatrices distinctes pour chacune des modifications apportées présentement en vertu de la loi des subsides, compliquerait inutilement les problèmes de délai et d'horaires dans un calendrier parlementaire législatif déjà surchargé.

Par conséquent, le Comité recommande que les effets modificateurs découlant des postes budgétaires d'un dollar dans les lois des subsides soient validés par des modifications précises apportées aux lois existantes sous forme d'annexe distincte à toute loi des subsides qui nécessite ces modifications.

5. Le Comité a reçu une nomenclature des postes budgétaires d'un dollar figurant au Budget supplémentaire (B) et un exemplaire dudit document figure en appendice au présent rapport.

6. Le Comité recommande que dans la mesure du possible on utilise les explicatifs qui figurent au document ci-joint pour décrire les postes du budget supplémentaire (B). En outre le Comité recommande qu'à l'avenir les explications relatives aux postes budgétaires d'un dollar soient remises avant l'ouverture des débats sur le Budget supplémentaire.

Respectueusement soumis,

Le président,  
D. D. EVERETT.

EXPLICATION DES POSTES BUDGÉTAIRES D'UN DOLLAR  
BUDGET SUPPLÉMENTAIRE (B), 1971-1972

Sommaire

Les postes budgétaires d'un dollar compris dans le budget surnommé ont été groupés dans le document ci-joint d'après leur objet.

A Les postes budgétaires d'un dollar autorisant le virement d'un portefeuille pour faire face à certains coûts accrus ou à des dépenses supplémentaires à venir (20 postes, y compris 8 postes qui figurent également dans les sections B et C).

B Les postes budgétaires d'un dollar qui doivent être inscrits dans le Budget en vue de l'approbation de certaines subventions et de certaines contributions (7 postes, y compris les postes 10b des Affaires extérieures et 15b du Secrétariat d'État, qui figurent également dans la section A).

C Les postes budgétaires d'un dollar qui sont de nature législative (20 postes, y compris 5 postes pour autoriser la radiation de dettes envers la Couronne et 6 postes qui figurent également dans la section A).

Division des prévisions budgétaires,  
mars 1972.

SECTION A

LES POSTES BUDGÉTAIRES D'UN DOLLAR AUTORISANT LE VIREMENT D'UN CRÉDIT À UN AUTRE À L'INTÉRIEUR D'UN PORTEFEUILLE POUR FAIRE FACE À CERTAINS COÛTS ACCRUS OU À DES DÉPENSES SUPPLÉMENTAIRES À VENIR (20 POSTES, Y COMPRIS 8 POSTES QUI FIGURENT ÉGALEMENT DANS LES SECTIONS B ET C)

Énergie, Mines et Ressources

Crédit 1b—Le montant du virement à ce crédit est de \$98,899.

Objet—Ce montant additionnel sera utilisé pour payer:

- a) les frais de la réorganisation du Ministère, y compris le recrutement de cadres supérieurs et de personnel de soutien ainsi que d'autres besoins en matière de personnel \$ 82,000
- b) les frais supplémentaires des services de réparation d'après un inventaire des machines de bureau récemment dressé par le ministère des Approvisionnements et Services \$ 17,000

Provenance des fonds—Crédit 5 (\$98,899)—Les fonds sont disponibles par suite des retards survenus dans le recrutement du personnel et des dépenses moins élevées que prévu en salaires et en frais associés.

Environnement

Crédit 1b—Le montant du virement à ce crédit est de \$914,999.

Objet—Ce montant additionnel sera utilisé pour payer:

- a) les frais des experts-conseils et les frais de déplacement du personnel du Ministère chargé de recherches sur l'organisation \$ 100,000

- b) les frais d'élaboration et d'établissement de systèmes de gestion uniforme dans tout le nouveau ministère. Cette mesure nécessite les services continus d'experts-conseils et la tenue de conférences et de réunions de travail au ministère et dans ses bureaux régionaux \$ 150,000
- c) les frais de publication de formules et de manuels nouveaux ou révisés, indispensables à la bonne marche du nouveau ministère \$ 200,000
- d) le personnel contractuel qui assiste les employés permanents faisant partie de groupes de travail et permet de faire face à tout surcroît de travail dans les différents domaines d'activité du ministère \$ 175,000
- e) le nouveau mobilier \$ 170,000
- f) les déménagements et les frais connexes \$ 120,000

Provenance des fonds—Crédit 15 (\$914,999)—Les fonds sont disponibles par suite du non-paiement de certaines contributions prévues par la Loi sur les ressources en eau du Canada, à cause des retards survenus dans la conclusion d'accords avec les gouvernements provinciaux concernant l'étude des bassins des rivières.

Environnement

Crédit 10b—Le montant du virement à ce crédit est de \$899,999.

Objet—Ce montant supplémentaire doit servir à:

- a) l'achat de matériel en remplacement du matériel antérieurement fourni par le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources (\$300,000) et à l'achat de matériel hydrologique supplémentaire (\$200,000) \$ 500,000
- b) l'achat de matériel pour le Centre canadien d'étude des eaux intérieures, situé à Burlington (Ontario) (\$110,000), et pour le Pacific Water Quality Laboratory de Westminster (Colombie-Britannique) \$ 310,000
- c) le réaménagement des laboratoires de Moncton (N.-B.) et de Calgary (Alberta) \$ 90,000

Provenance des fonds—Crédit 5 (\$599,999)—Les fonds sont disponibles par suite de retards survenus dans la réalisation de certains projets fédéraux.

—Crédit 15 (\$300,000)—Les fonds sont disponibles par suite du non-paiement des contributions prévues par la Loi sur les ressources en eau du Canada, à cause de retards survenus dans la conclusion d'accords avec les gouvernements provinciaux concernant l'étude des bassins des rivières.

Environnement

Crédit 20b—Le montant du virement à ce crédit est de \$1,009,999.

Objet—Ce montant supplémentaire servira à payer:

- a) les frais accrus d'examen du poisson à la suite de la découverte de mercure dans les échantillons de poisson d'eau douce et d'eau de mer vendu dans le commerce \$ 478,000

- b) une allocation à la Commission des pêcheries des Grands lacs pour l'examen de la lamproie \$ 200,000
- c) une allocation au Service forestier du Canada qui servira à rembourser les dommages-intérêts versés à la suite d'un accident de voiture et à l'achat d'un film sur la reconnaissance aérienne (\$5,000) \$ 117,000
- d) les frais de déplacement résultant du parrainage d'une conférence par le Conseil consultatif des pêches (\$40,000) et le paiement des frais assumés par le Comité consultatif spécial d'étude des phoques de l'Atlantique \$ 90,000
- e) d'autres dépenses diverses, y compris les frais de salons de la chasse et de la pêche et les frais de publicité à l'étranger (\$50,000) \$ 75,000
- f) le soldé de l'Assistance d'urgence à la province d'Ontario, dont le montant total, en vertu de l'accord conclu avec la province, est de \$1,360,000. Ledit accord n'a pas été conclu à temps pour permettre d'incorporer la totalité du montant dans les budgets supplémentaires déjà publiés \$ 50,000

Provenance des fonds—Crédit 15 (\$1,009,999)—Les fonds sont disponibles par suite du non-paiement des contributions prévues par la Loi sur les ressources en eau du Canada, à cause des retards survenus dans la conclusion d'accords avec les gouvernements provinciaux concernant l'étude des bassins des rivières.

#### Affaires extérieures

Crédit 5b—Le montant du virement à ce crédit est de \$210,999.

Objet—Ce montant supplémentaire est destiné à supporter une partie des frais d'établissement d'une mission diplomatique en Algérie. Le soldé sera amorti.

Provenance des fonds—Crédit 1 (\$210,999)—Les fonds sont disponibles par suite d'une diminution des frais des opérations et des indemnités à l'étranger.

#### Affaires extérieures

Crédit 10b—(Figure également dans la section B)—Le montant du virement à ce crédit est de \$35,299.

Objet—Ce montant supplémentaire est requis pour verser:

- a) une subvention à l'Association atlantique des jeunes dirigeants politiques. L'objectif de cette association approuvée par l'OTAN est de promouvoir la compréhension, l'échange d'idées et la coopération entre les différentes organisations politiques de jeunes de la région de l'Atlantique. \$ 300
- b) une subvention au Pacific Basin Economic Council. Le montant de la subvention servira à mettre sur pied et à organiser ce conseil économique. \$ 25,000
- c) une subvention proposée au Fonds en fidéicommis des Nations Unies pour l'Afrique du Sud. Ce fonds a été établi pour fournir assistance judiciaire ainsi que secours, enseignement et formation aux habitants de l'Afrique du Sud, aux membres de leurs familles et aux réfugiés. \$ 10,000

Provenance des fonds—Crédit 1 (\$35,299)—Les fonds sont disponibles par suite d'une diminution des frais des opérations et des indemnités à l'étranger.

#### Affaires indiennes et Nord canadien

Crédit 60b—Le montant du virement à ce crédit est de \$671,999.

Objet—Ce montant supplémentaire servira à payer:

- a) les frais entraînés par l'accélération des travaux d'aménagement de nouveaux parcs nationaux à Terre-Neuve, au Québec, en Ontario et en Colombie-Britannique \$ 558,000
- b) le supplément de frais administratifs de plusieurs bureaux régionaux occasionné par l'application de programmes de stimulation de l'emploi au Québec, en Ontario et à Vancouver (C.-B.) \$ 114,000

Provenance des fonds—Crédit 65 (\$671,999)—Les fonds sont disponibles par suite de retards inévitables survenus non seulement dans l'exécution de petits travaux d'équipement qui n'exigent que peu de main d'œuvre, mais aussi dans l'acquisition de terrains.

#### Défense nationale

Crédit 5b—(Figure également dans la section C)—Le montant du virement à ce crédit est de \$15,400,000.

Objet—Ce montant supplémentaire servira à payer:

- a) les augmentations rétroactives de rémunération accordées aux civils \$5,000,000
- b) les augmentations de prix des denrées commerciales et les réévaluations monétaires \$5,100,000
- c) les frais de déplacement dûs à l'adoption de nouveaux barèmes comportant des clauses semblables à celles consenties aux fonctionnaires \$4,000,000
- d) les frais de l'établissement de la parité des traitements des réservistes et des cadets \$1,300,000

Provenance des fonds—Crédit 10 (\$15,400,000)—Les fonds sont disponibles par suite de retards survenus dans la production et la livraison ainsi que de modifications des coûts. Aucun projet n'a été restreint ou remis à plus tard.

#### Santé nationale et Bien-être social

Crédit 40b—Le montant du virement à ce crédit est de \$171,000.

Objet—Ce montant supplémentaire doit compléter les sommes approuvées pour le Programme d'emplois d'été pour les étudiants (1971).

Provenance des sommes—Crédit 25 (\$171,000)—Les fonds sont disponibles par suite de retards survenus dans la construction de deux laboratoires de la Direction des aliments et drogues à Montréal et à Toronto.

#### Travaux publics

Crédit 10b—Le montant du virement à ce crédit est de \$999,999.

Objet—Ce montant supplémentaire servira à financer les nouveaux projets fédéraux à forte participation de main-d'œuvre qui doivent être entrepris relativement à la réparation et à l'entretien des immeubles fédéraux ainsi que les travaux à effectuer sur demande des locaux dans les locaux loués à bail.

Provenance des fonds—Crédit 15 (\$999,999)—Les fonds sont disponibles par suite d'un retard survenu dans l'exécution du programme de construction d'immeubles.

#### Travaux publics

Crédit 20b—Le montant du virement à ce crédit est de \$600,000.

Objet—Ce montant supplémentaire servira à entreprendre toutes sortes de réparations sur des quais, des pontons, des hangars pour effets en transit, des jetées ou autres constructions maritimes dans différentes régions du Canada.

Provenance des fonds—Crédit 40 (\$600,000)—Les fonds sont disponibles par suite de retards survenus dans les négociations sur le partage des frais de construction d'un pont destiné à la circulation routière entre le Nouveau-Brunswick et le Québec.

#### Secrétariat d'État

Crédit 15b—(Figure également dans la section B)—Le montant du virement à ce crédit est de \$1,049,999.

Objet—Ce montant supplémentaire servira à aider des organismes culturels.

Provenance des fonds—Crédit 10 (\$607,000)—Les fonds sont disponibles par suite de retards survenus dans la signature, par les gouvernements provinciaux, d'accords relatifs au Programme d'expansion du bilinguisme.

—Crédit 30 (\$442,999)—Les fonds sont disponibles par suite de retards survenus dans le recrutement de personnel qualifié.

#### Solliciteur général—Services correctionnels

Crédit 5b—(Figure également dans la section C)—Le montant du virement à ce crédit est de \$1,296,716.

Objet—Ce montant supplémentaire sera utilisé pour payer:

- |  |            |
|--|------------|
| a) les heures supplémentaires, les révisions de salaires, les frais de l'ouverture anticipée de Millhaven et l'élargissement du programme d'absence temporaire, etc. | \$ 950,000 |
| b) les frais de réparation de la tuyauterie, des installations électriques, des fenêtres, etc., à la suite de l'émeute du pénitencier de Kingston                    | \$ 111,000 |
| c) les frais judiciaires du personnel traduit en justice à la suite de l'émeute de Kingston  | \$ 90,000  |
| d) une subvention supplémentaire aux organismes autorisés d'assistance postpénale pour les détenus   | \$ 75,000  |
| e) les frais de diverses études qui ont été entreprises et autres augmentations mineures   | \$ 51,000  |
| f) le remboursement du compte du Fonds des industries et des magasins  | \$ 19,717  |

Provenance des fonds—Crédit 10 (\$1,296,716)—Les fonds sont disponibles surtout à cause de l'ajournement

de la construction de nouvelles installations en Colombie-Britannique, en attendant les résultats de la révision de la politique régissant la nature et la localisation des établissements pénitentiaires à sécurité maximum et à cause de l'ajournement de la construction du centre d'accueil de l'Ontario en vue d'une réévaluation des plans.

Solliciteur général—Gendarmerie royale du Canada

Crédit 25b—Le montant du virement à ce crédit est de \$414,999.

Objet—Ce montant supplémentaire sera utilisé pour payer:

- |  |            |
|--|------------|
| a) les frais d'achat de véhicules et autre matériel et de menus articles liés à l'application des lois et des décrets fédéraux                     | \$ 133,000 |
| b) l'achat de véhicules et autre équipement dont les forces de police ont besoin pour assumer les responsabilités des services de police à forfait | \$ 282,000 |

Provenance des fonds—Crédit 10 (\$414,999)—Les fonds sont disponibles surtout à cause de l'ajournement de la construction de nouvelles installations en Colombie-Britannique en attendant les résultats de la révision de la politique régissant la nature et la localisation des établissements pénitentiaires à sécurité maximum et à cause de l'ajournement de la construction du Centre d'accueil de l'Ontario en vue d'une réévaluation des plans.

Approvisionnements et Services—Corporation Commerciale Canadienne

Crédit 20b—Le montant du virement à ce crédit est de \$208,020.

Objet—Autoriser le renouvellement de la réserve d'exploitation de la Corporation commerciale canadienne par suite des pertes subies de 1965-1966 à 1971-1972.

Provenance des fonds—Crédit 5 (\$208,020)—Les fonds sont disponibles en raison de la réorientation des ressources d'achat.

#### Transports

Crédit 5b—Le montant du virement à ce crédit est de \$253,286.

Objet—Ce montant supplémentaire servira à payer:

- |   |            |
|---|------------|
| a) les employés surnuméraires   | \$ 48,000  |
| b) les frais de réparation à la suite de l'échouage d'un navire de la Garde côtière (\$175,000) et les frais supplémentaires de nettoyage résultant de la pollution des eaux de mer par l'«Arrow» | \$ 205,286 |

Provenance des fonds—Crédit 10 (\$253,286)—Les fonds sont disponibles à cause des retards survenus dans l'adjudication du contrat de construction de l'édifice de l'Agence maritime à Québec.

Transports—Administration de pilotage de l'Atlantique

Crédit 110b—(Figure également dans la section C)—Le montant du virement à ce crédit est de \$223,999.

Objet—Ce montant supplémentaire servira à couvrir le déficit d'exploitation de l'Administration de pilotage de l'Atlantique pour la période allant du 1<sup>er</sup> février au 31 mars 1972.

Provenance des fonds—Crédit 10 (\$223,999)—Les fonds sont disponibles à cause des retards survenus dans l'adjudication du contrat de construction de l'édifice de l'Agence maritime à Québec.

Transports—Administration de pilotage des Grands Lacs

Crédit 115b—(Figure également dans la section C)—Le montant du virement à ce crédit est de \$360,999.

Objet—Ce montant supplémentaire est à valoir sur le déficit d'exploitation de l'Administration de pilotage des Grands lacs pour la période allant du 1<sup>er</sup> février au 31 mars 1972.

Provenance des fonds—Crédit 10 (\$360,999)—Les fonds sont disponibles par suite du retard mis à passer le contrat pour la construction à Québec de l'immeuble de l'Agence maritime.

Transports—Administration de pilotage des Laurentides

Crédit 120b—(Figure également dans la Section C)—Le montant du virement à ce crédit est de \$203,999.

Objet—Ce montant supplémentaire est à valoir sur le déficit d'exploitation de l'Administration de pilotage des Laurentides pour la période allant du 1<sup>er</sup> février au 31 mars 1972.

Provenance des fonds—Crédit 10 (\$203,999)—Les fonds sont disponibles par suite du retard mis à passer le contrat pour la construction à Québec de l'immeuble de l'Agence maritime.

Transports—Administration de pilotage du Pacifique

Crédit 125b—(Figure également dans la section C)—Le montant du virement à ce crédit est de \$155,999.

Objet—Ce montant supplémentaire est à valoir sur le déficit d'exploitation de l'Administration de pilotage du Pacifique pour la période allant du 1<sup>er</sup> février au 31 mars 1972.

Provenance des fonds—Crédit 10 (\$155,999)—Les fonds sont disponibles par suite du retard mis à passer le contrat pour la construction à Québec de l'immeuble de l'Agence maritime.

#### SECTION B

LES POSTES BUDGÉTAIRES D'UN DOLLAR QUI DOIVENT ÊTRE INSCRITS DANS LE BUDGET EN VUE DE L'APPROBATION DE CERTAINES SUBVENTIONS ET DE CERTAINES CONTRIBUTIONS (7 POSTES, Y COMPRIS LES POSTES 10B DES AFFAIRES EXTÉRIEURES ET 15B DU SECRETARIAT D'ÉTAT, QUI FIGURENT ÉGALEMENT DANS LA SECTION A)

Énergie, Mines et Ressources

Crédit 5b—Pour autoriser une subvention de \$15,000.

Explication—La subvention proposée au Centre de formation de l'industrie du pétrole de Calgary supportera en partie les premiers frais de la création d'un cours de perfectionnement des employés affectés au forage des puits de gaz et de pétrole. Il s'agit d'un projet conjoint de la province d'Alberta, de l'industrie du pétrole et du gouvernement fédéral. Ce service de formation sera intégré à l'Institut de technologie du Nord de l'Alberta. Le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien subventionnera aussi cette nouvelle école qui va se préoccuper d'abord de la formation en contrôle des puits appropriée à l'exploitation pétrolière dans le Nord canadien.

Provenance des fonds—Crédit 5 (\$14,999)—Les fonds sont disponibles par suite des retards survenus dans le recrutement du personnel, ce qui a permis des dépenses moindres en traitements et en frais connexes.

Environnement

Crédit 15b—Pour autoriser le paiement de subventions supplémentaires s'élevant à \$150,000.

Explication—Il faut ce montant supplémentaire afin d'offrir des subventions supplémentaires à la recherche sur les ressources en eau aux termes de la Loi canadienne sur l'aide à la conservation des eaux. Les demandes de subventions à la recherche ont dépassé les crédits de \$495,000 déjà votés.

Provenance des fonds—Crédit 15 (\$149,999)—Les fonds sont disponibles par suite du non-paiement des contributions prévues par la Loi sur les ressources en eau du Canada, à cause des retards survenus dans la conclusion d'accords avec les gouvernements provinciaux concernant l'étude des bassins des rivières.

Affaires extérieures

Crédit 10b—(Figure également dans la section A)—Pour autoriser le paiement de subventions supplémentaires s'élevant à \$35,306.

Explication—Il faut ce montant supplémentaire pour subventionner:

- |   |           |
|---|-----------|
| a) l'Association atlantique des jeunes dirigeants politiques. Le but de cette association sanctionnée par l'OTAN est de promouvoir la compréhension, le dialogue et la coopération entre les organismes politiques de jeunes dans la région de l'Atlantique | \$ 300    |
| b) le Pacific Basin Economic Council, en vue de mettre sur pied et d'organiser ce conseil   | \$ 25,000 |
| c) le Fonds en fidéicomis des Nations Unies pour l'Afrique du Sud. Ce fonds a été établi pour fournir assistance judiciaire ainsi que secours, enseignement et formation aux habitants de l'Afrique du Sud, aux membres de leurs familles et aux réfugiés   | \$ 10,000 |

Provenance des fonds—Crédit 1 (\$35,299)—Les fonds sont disponibles par suite d'une diminution des frais des opérations et des indemnités à l'étranger.

Affaires indiennes et Nord canadien

Crédit 30b—Pour autoriser une subvention de \$30,000.

Explication—La subvention proposée au Centre de formation de l'industrie du pétrole de Calgary supportera en partie les premiers frais de la création d'un cours de perfectionnement des employés au forage des puits de gaz et de pétrole. Il s'agit d'un projet conjoint de la province d'Alberta, de l'industrie du pétrole et du gouvernement fédéral. Ce service de formation sera intégré à l'Institut de technologie du Nord de l'Alberta. Le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources versera aussi une subvention à l'école, qui se consacrera principalement, au début, à dispenser un cours de formation en contrôle des puits appropriée à l'exploitation pétrolière dans le Nord canadien.

Provenance des sommes—Crédit 30—(\$29,999)—Les fonds sont disponibles au titre de la subvention prévue au

Gouvernement du Yukon pour supporter les frais d'un régime territorial de soins médicaux aux Indiens. Comme la mise en vigueur du régime de soins médicaux a été retardée d'un an, la subvention ne sera pas versée.

#### Travail

*Crédit 1b*—Pour autoriser le paiement de \$350,000 en prestations d'aide de transition.

Explication—Un nombre plus élevé que prévu de travailleurs admissibles qui ont perdu leur emploi par suite de l'entrée en vigueur de l'Accord canado-américain de l'automobile ont présenté des demandes de prestations en vertu du programme de prestations d'aide de transition. Ce programme assure un revenu en supplément des prestations versées par l'Assurance-chômage aux travailleurs certifiés inscrits auprès de la Division d'aide de transition.

Provenance des fonds—Crédit 1 (\$349,999)—Les paiements effectués aux termes du programme de prestations d'aide de transition (ouvriers du textile) ont été moins élevés que prévu.

#### Santé nationale et bien-être social

*Crédit 1b*—Pour autoriser le paiement d'une subvention de \$250,000.

Explication—Il est proposé de verser une subvention supplémentaire de \$250,000 à la Caisse des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues en 1971-1972 au lieu de 1972-1973.

Provenance des sommes—Crédit 1 (\$249,999)—Les fonds sont disponibles par suite de certaines réductions effectuées ailleurs dans le programme.

#### Secrétariat d'État

*Crédit 15b*—(Figure également dans la section A)—Pour autoriser des subventions s'élevant à \$1,050,000.

Objet—Il est proposé de prêter assistance aux organismes culturels.

Provenance des fonds—Crédit 10 (\$607,000)—Les fonds sont disponibles dans le Programme d'expansion du bilinguisme par suite des retards mis à conclure des accords avec les gouvernements provinciaux.

—Crédit 30 (\$442,999)—Les fonds sont disponibles par suite des retards survenus dans le recrutement de personnel qualifié.

#### SECTION C

LES POSTES BUDGÉTAIRES D'UN DOLLAR QUI SONT DE NATURE LÉGISLATIVE (20 POSTES, Y COMPRIS 5 POSTES POUR AUTORISER LA RADIATION DE DETTES ENVERS LA COURONNE ET 6 POSTES QUI FIGURENT ÉGALEMENT DANS LA SECTION A)

#### Agriculture

*Crédit L18b*—Pour étendre la portée du libellé du crédit de façon à autoriser des paiements tirés du Fonds renouvelable de la surveillance des champs de courses afin de rembourser les associations exploitant des hippodromes, pour certains services de surveillance qu'elles assurent en vertu des règlements établis conformément au Code criminel.

Explication—Cette extension est proposée pour permettre au ministère de l'Agriculture, par l'entremise du Fonds renouvelable de la surveillance des champs de courses, de rembourser les associations exploitant des hippodromes pour certains services (tests de salive et d'urine) qu'elles assurent en vertu du Code criminel. Ces services ont été payés depuis l'établissement du Fonds, mais d'après une opinion juridique récente, le ministère n'est pas tenu de le faire. Le libellé du crédit n'autorise pas clairement l'imputation de ces paiements au Fonds, mais puisque le ministère désire conserver cette pratique, une révision du libellé du crédit s'impose.

#### Finances

*Crédit 17b*—Pour autoriser l'exclusion de la Corporation de développement du Canada des dispositions de l'article 149 (1) d) de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Explication—Cette disposition législative proposée assujettira la Corporation de développement du Canada à l'impôt sur le revenu tout comme les compagnies privées.

#### Finances

*Crédit L22b*—Pour autoriser la modification de certaines lois où figurent des obligations internationales en valeur or, exprimées en devises américaines.

Explication—Au cours des années d'après-guerre, il est devenu pratique courante d'inclure dans les lois canadiennes relatives à l'adhésion du Canada à certaines institutions financières internationales une clause «maintien de la valeur» qui s'appuie sur la notion du prix de l'or exprimé en devises américaines. Par suite des mesures prises récemment par les États-Unis pour dévaluer le dollar américain par rapport à l'or, on doit modifier les lois en cause pour en exprimer clairement la portée, comme il est prévu dans les accords internationaux qui y sont joints et donc incorporés à la législation canadienne, et pour assurer l'exécution continue des obligations internationales du Canada ayant trait à la valeur extérieure du dollar américain. Ces modifications n'entraînent aucune révision législative importante.

#### Affaires indiennes et Nord canadien

*Crédit 5b*—Pour autoriser la radiation de certaines créances exigibles totalisant \$13.117.34.

Explication—Il est proposé d'amortir le montant résiduel d'une deuxième hypothèque de \$5,176.73 accordée par le ministère conformément au Règlement concernant le logement des Indiens hors des réserves et de radier un prêt de \$7,940.61 concernant le développement économique, consenti aux termes de la Loi sur les Indiens.

#### Industrie et commerce

*Crédit 10b*—Pour étendre la portée du libellé du crédit afin d'augmenter de \$50,000 la somme engagée, pendant l'année financière en cours et les années subséquentes, en vue du développement et du soutien de la capacité technique de l'industrie canadienne de défense.

Explication—Il est proposé d'augmenter de \$150,000 à \$200,000 la somme engagée pour l'année financière en cours et les années subséquentes, afin d'assurer le soutien du gouvernement fédéral aux projets en cours.

## Travail—Commission d'assurance-chômage

*Crédit 5b*—Pour étendre le crédit actuel afin de donner à l'État l'autorité transitoire de contribuer au Compte d'assurance-chômage.

Explication—Au moment de la rédaction de la nouvelle Loi sur l'assurance-chômage, on n'y a pas inclus l'autorité transitoire permettant à l'État de contribuer au Compte d'assurance-chômage pour la période allant du 27 juin 1971 au 1<sup>er</sup> janvier 1972. L'extension du crédit selon qu'on le propose permettrait d'inscrire cette autorité transitoire dans la loi.

## Défense nationale

*Crédit 5b*—(Figure également dans la section A)—Pour autoriser l'amortissement de certaines réclamations totalisant \$18,620.71.

Explication—Il est proposé de radier trois réclamations dépassant chacune \$5,000. Deux de ces réclamations résultent d'accidents de véhicules automobiles impliquant des militaires; la troisième concerne le solde non recouvrable sur l'achat d'une décharge par un militaire.

## Revenu national—Impôt

*Crédit 5b*—Pour autoriser la radiation de certaines créances et de certaines réclamations s'élevant à \$5,775,305.66.

Explication—Il est proposé de radier certaines créances qui dépassent toutes \$5,000. Il est devenu impossible de recouvrer la plupart de ces créances parce que le contribuable est décédé sans laisser de biens, ou parce que les sociétés sont en faillite ou ne possèdent aucun bien et qu'on ne peut justifier des frais de recouvrement supplémentaires.

## Conseil privé

*Crédit 1b*—Pour étendre la portée du libellé du crédit de manière à assurer le paiement du traitement d'un ministre d'État autre qu'un ministre qui dirige un département d'État.

Explication—Il est proposé d'étendre la portée du libellé du crédit de manière à assurer le paiement du traitement de l'honorable Patrick Mahoney, ministre d'État sans portefeuille, qui a été appelé à seconder le ministre des Finances dans la révision continue du régime fiscal.

## Expansion économique régionale

*Crédit 1b*—Pour autoriser le remboursement au compte d'avances du Fonds de roulement des magasins de l'administration du rétablissement agricole des Prairies pour les articles de ces magasins qui sont devenus désuets.

Explication—Il est proposé de rembourser \$13,404 au compte d'avances du Fonds de roulement des magasins pour les articles qui sont devenus désuets, inutilisables, ou qui ont été perdus ou détruits. Les magasins ont amassé ces articles au cours de la période allant de l'année financière 1965-1966 à l'année financière 1970-1971.

## Secrétariat d'État—Bibliothèque nationale

*Crédit 95b*—Pour autoriser l'augmentation du paiement de \$196,000 à effectuer au compte d'achat de la Bibliothèque nationale dans le but d'acquérir des livres.

Explication—On demande l'autorisation d'accroître le montant des fonds alloués au compte d'achat de la Bibliothèque nationale pour lui permettre d'acquérir des livres au cours de la présente année.

## Solliciteur général—Programme des Services correctionnels

*Crédit 5b*—(Figure également dans la section A)—Pour autoriser le remboursement du compte d'avances du fonds de roulement du Fonds des industries et des magasins pour les approvisionnements qui sont devenus désuets, au montant de \$19,717.23.

Explication—Il est proposé de rembourser le Compte d'avances du fonds de roulement pour la valeur des approvisionnements qui se sont accumulés depuis les quatre dernières années et qui sont maintenant considérés comme excédentaires. La Corporation de disposition des biens de la Couronne sera chargée de vendre ces surplus. Ce compte d'avances permet d'acheter chaque année pour environ 1 million de dollars d'approvisionnements.

## Transports—Administration de pilotage de l'Atlantique

*Crédit 110b*—(Figure également dans la section A)—Pour autoriser le paiement du déficit de l'Administration de pilotage de l'Atlantique, accumulé entre le 1<sup>er</sup> février et le 31 mars 1972.

Explication—Le Budget principal ne comprenait pas de disposition, étant donné que la loi n'a établi les Administrations de pilotage que le 1<sup>er</sup> février 1972.

## Transports—Administration de pilotage des Grands lacs

*Crédit 115b*—(Figure également dans la section A)—Pour autoriser le paiement du déficit de l'Administration de pilotage des Grands lacs, accumulé entre le 1<sup>er</sup> février et le 31 mars 1972.

Explication—Le Budget principal ne comprenait pas de disposition, étant donné que la loi n'a établi les Administrations de pilotage que le 1<sup>er</sup> février 1972.

## Transports—Administration de pilotage des Laurentides

*Crédit 120b*—(Figure également dans la section A)—Pour autoriser le paiement du déficit de l'Administration de pilotage des Laurentides, accumulé entre le 1<sup>er</sup> février et le 31 mars 1972.

Explication—Le Budget principal ne comprenait pas de disposition, étant donné que la loi n'a établi les Administrations de pilotage que le 1<sup>er</sup> février 1972.

## Transports—Administration du Pilotage du Pacifique

*Crédit 125b*—(Figure également dans la section A)—Pour autoriser le paiement du déficit d'exploitation de l'Administration de pilotage du Pacifique.

Explication—La présente disposition n'a pas été incorporée au Budget principal, car les Administrations de pilotage n'ont été créées par la loi que le 1<sup>er</sup> février 1972.

#### Conseil du Trésor

*Crédit 5b*—Pour permettre l'annulation de l'autorisation d'établir une réserve destinée à couvrir les augmentations rétroactives de salaire pour 1971-1972.

Explication—Des réserves ont été créées en 1968-1969, en 1969-1970 et en 1970-1971 par le virement des soldes non dépensés au crédit 5 du Conseil du trésor. On propose plutôt de payer les augmentations rétroactives de salaire pour l'année 1971-1972 et les années subséquentes à même le crédit 5 du Conseil du trésor utilisé au moment du paiement des salaires rétroactifs.

#### Conseil du Trésor

*Crédit 12b*—Pour étendre la portée de la Loi sur la pension de la fonction publique aux employés de la Commission canadienne du blé.

Explication—On propose de modifier la Loi sur la Commission canadienne du blé afin de permettre aux employés de la Commission de bénéficier du régime de pension institué par l'annexe A de la Loi sur la pension de la fonction publique, qui remplacera celui de la

Commission. On prévoit que le régime de la fonction publique assumera les responsabilités du régime de pension de la Commission canadienne du blé et absorbera l'actif de celui-ci.

#### Affaires des Anciens Combattants

*Crédit 5b*—Pour autoriser la radiation de certaines créances s'élevant à \$41,903.30.

Explication—On demande l'autorisation de radier des comptes sept trop-perçus d'allocations aux anciens combattants. Ces sommes sont considérées comme irrécouvrables puisque les débiteurs sont décédés et n'ont laissé aucun bien connu.

#### Affaires des Anciens Combattants

*Crédit 25b*—Pour autoriser la radiation de certaines créances s'élevant \$16,770.76.

Explication—Pour autoriser la radiation de deux trop-perçus de pensions. Ces sommes sont considérées comme irrécouvrables puisque les débiteurs sont décédés et n'ont laissé aucun bien connu.



21 Elizabeth II  
A.D. 1972  
Canada

# Journaux du Sénat

N° 17

Le lundi 27 mars 1972

*Huit heures du soir.*

L'honorable JEAN-PAUL DESCHATELETS, C.P., Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Argue,  
Basha,  
Beaubien,  
Benidickson,  
Blois,  
Boucher,  
Bourget,  
Buckwold,  
Burchill,  
Carter,  
Choquette,

Connolly  
(Ottawa-Ouest),  
Cook,  
Croll,  
Denis,  
Deschatelets,  
Duggan,  
Eudes,  
Fergusson,  
Flynn,  
Forsey,

Fournier  
(de Lanaudière),  
Fournier  
(Restigouche-  
Gloucester),  
Goldenberg,  
Grosart,  
Hayden,  
Inman,  
Isnor,  
Lafond,

Laird,  
Lamontagne,  
Lapointe,  
Lawson,  
Lefrançois,  
Macdonald,  
Macnaughton,  
Manning,  
Martin,  
McGrand,  
McNamara,

Michaud,  
Paterson,  
Petten,  
Prowse,  
Quart,  
Rowe,  
Smith,  
Stanbury,  
Thompson,  
Welch,  
White,  
Yuzyk.

## PRIÈRE.

Hommage est rendu à la mémoire de l'honorable sénateur Willis, décédé le 23 mars 1972.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message avec un Bill C-175, «Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière se terminant le 31 mars 1972», pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu pour la première fois.

Avec la permission du Sénat,  
L'honorable sénateur Smith propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que le bill soit lu pour la deuxième fois plus tard ce jour.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message avec un Bill C-176, «Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière se terminant le 31 mars 1973», pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu pour la première fois.

Avec la permission du Sénat,  
L'honorable sénateur Smith propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que le bill soit lu pour la deuxième fois plus tard ce jour.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Martin, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Rapport de la Société centrale d'hypothèques et de logement ainsi que le relevé des comptes certifiés par les vérificateurs, pour l'année terminée le 31 décembre 1971, conformément à l'article 33 de la *Loi sur la Société centrale d'hypothèques et de logement*, chapitre C-16, et des articles 75(3) et 77(3) de la *Loi sur l'administration financière*, chapitre F-10, S.R.C., 1970.

Rapport du Groupe de travail établi par le Secrétariat d'État et chargé de l'évaluation du programme Perspectives-Jeunesse et autres programmes d'été impartis à ce ministère, en date du mois de février 1972, ainsi que copie de la déclaration par le Secrétaire d'État au sujet du programme Perspectives-Jeunesse.

Ordonné: Que l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill C-169, intitulé: «Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu», soit avancé.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Hayden propose, appuyé par l'honorable sénateur Bourget, C.P.,

que le Bill C-169, intitulé: «Loi modifiant la loi de l'impôt sur le revenu», soit lu pour la deuxième fois.

Après débat,  
La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le bill est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Hayden propose, appuyé par l'honorable sénateur Bourget, C.P., que le bill soit déferé au Comité sénatorial permanent des banques et du commerce.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Suivant l'Ordre, l'honorable sénateur Cook propose, appuyé par l'honorable sénateur Carter, que le Bill C-175, intitulé: «Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière se terminant le 31 mars 1972», soit lu pour la deuxième fois.

Après débat,  
L'honorable sénateur Grosart propose, appuyé par l'honorable sénateur Blois, que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Suivant l'Ordre, l'honorable sénateur Cook propose, appuyé par l'honorable sénateur Carter, que le Bill C-176, intitulé: «Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière se terminant le 31 mars 1973», soit lu pour la deuxième fois.

Après débat,  
L'honorable sénateur Grosart propose, appuyé par l'honorable sénateur Blois, que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'étude du Volume II du rapport du Comité spécial du Sénat sur la politique scientifique, déposé au Sénat le jeudi 24 février 1972,

Il est—  
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'étude du rapport final du Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes sur la Constitution du Canada, déposé au Sénat le jeudi 16 mars 1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Croll attirant l'attention du Sénat sur le rapport du Comité spécial du Sénat sur la pauvreté au Canada, déposé au Sénat le mercredi 10 novembre 1971,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill S-2, intitulé: «Loi modifiant la Loi de 1971 sur l'assurance-chômage»,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour tendant à l'étude du rapport du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères, intitulé: «Relations canadiennes avec les pays de la région du Pacifique», déposé au Sénat le mercredi 22 mars 1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Argue, appuyé par l'honorable sénateur Lafond,

Que, de l'avis de cette Chambre il est souhaitable, dans l'intérêt de l'agriculture des régions de l'Est et de l'Ouest, d'établir un Comité sénatorial permanent de l'agriculture en vue d'étudier la législation et toutes autres questions se rapportant à l'agriculture et pouvant être déferées audit comité par le Sénat,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Haig, appuyé par l'honorable sénateur Buckwold,

Que le Comité sénatorial permanent de la santé, du bien-être et des sciences soit chargé de faire une étude de l'efficacité de la législation fédérale déjà existante à mettre fin aux différends ouvriers-patronaux et aux conflits dans les domaines qui touchent les services publics, et d'en faire rapport,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Deschatelets, C.P., attirant l'attention du Sénat sur la Quatorzième réunion du Groupe interparlementaire Canada-États-Unis, tenue à Ottawa et Montebello, du 16 au 20 février 1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

*Avec permission,*

*Le Sénat se reporte aux Avis de motions.*

*Avec la permission du Sénat,*

*L'honorable sénateur Lamontagne, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Thompson,*

*Que le Sénat parraine une conférence pour l'automne 1972 visant à créer une Commission du futur, dont la mission consistera à aider le plus grand nombre possible d'organisations privées et publiques à prévoir et à édifier leur propre futur, en travaillant non seulement isolément mais conjointement, comme recommandé au chapitre 13 du Volume II du Rapport du Comité spécial du Sénat sur la politique scientifique.*

*Que le Sénat donne aux honorables sénateurs faisant actuellement partie du Comité spécial du Sénat sur la politique scientifique, la responsabilité de l'organisation d'une telle conférence et autorise lesdits sénateurs, ou du moins la majorité d'entre eux, à encourir des dépenses spéciales nécessaires aux fins de ladite conférence, et*

*Que de telles dépenses spéciales soient considérées dans le cadre des dépenses spéciales prévues par les articles 83A et 84 du Règlement du Sénat et assujetties aux restrictions imposées par lesdits articles du Règlement du Sénat.*

*Après débat,*

*L'honorable sénateur Lamontagne, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Thompson, que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.*

*La motion, mise aux voix, est adoptée.*

*L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith,*

*Que le Sénat s'ajourne maintenant.*

*La motion, mise aux voix, est adoptée.*





21 Elizabeth II  
A.D. 1972  
Canada

# Journaux du Sénat

N° 18

Le mardi 28 mars 1972

*Deux heures de l'après-midi.*

L'honorable JEAN-PAUL DESCHATELETS, C.P., Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Argue,	Choquette,	Forsey,	Lafond,	McNamara,
Basha,	Connolly	Fournier	Laird,	Michaud,
Beaubien,	(Ottawa-Ouest),	(de Lanaudière),	Lamontagne,	Paterson,
Bélisle,	Cook,	Fournier	Lapointe,	Petten,
Benidickson,	Croll,	(Restigouche-	Lawson,	Prowse,
Blois,	Davey,	Gloucester),	Lefrançois,	Quart,
Bonnell,	Denis,	Goldenberg,	Macdonald,	Rowe,
Boucher,	Deschatelets,	Grosart,	Macnaughton,	Smith,
Bourget,	Duggan,	Hayden,	Manning,	Stanbury,
Bourque,	Eudes,	Inman,	Martin,	Thompson,
Buckwold,	Fergusson,	Isnor,	McDonald,	Welch,
Burchill,	Flynn,	Kinnear,	McGrand,	White,
Carter,				Zuzyk.

## PRIÈRE

L'honorable sénateur Connolly, C.P., pour l'honorable sénateur Hayden, du Comité sénatorial permanent des banques et du commerce, auquel a été déféré le Bill C-169, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur l'impôt sur le revenu», rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Connolly, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Bourget, C.P., que le bill soit lu pour la troisième fois maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le bill est alors lu pour la troisième fois et adopté.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

L'honorable sénateur Connolly, C.P., pour l'honorable sénateur Hayden, du Comité sénatorial permanent des banques et du commerce, auquel a été déféré le Bill C-164, intitulé: «Loi constituant L'Unité, Banque du Canada», rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Bourget, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Fournier (*de Lanaudière*), que le bill soit lu pour la troisième fois maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le bill est alors lu pour la troisième fois et adopté.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Cook, appuyé par l'honorable sénateur Carter, tendant à la deuxième lecture du Bill C-175, intitulé: «Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière se terminant le 31 mars 1972».

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le bill est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Cook propose, appuyé par l'honorable sénateur Carter, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Cook, appuyé par l'honorable sénateur Carter, tendant à la deuxième lecture du Bill C-176, intitulé: «Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière se terminant le 31 mars 1973».

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le bill est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Cook propose, appuyé par l'honorable sénateur Carter, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Lamontagne, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Thompson,

Que le Sénat parraine une conférence pour l'automne 1972 visant à créer une Commission du futur, dont la mission consistera à aider le plus grand nombre possible d'organisations privées et publiques à prévoir et à édifier leur propre futur, en travaillant non seulement isolément mais conjointement, tel que recommandé au chapitre 13 du Volume II du Rapport du Comité spécial du Sénat sur la politique scientifique.

Que le Sénat donne aux honorables sénateurs faisant actuellement partie du Comité spécial du Sénat sur la politique scientifique, la responsabilité de l'organisation d'une telle conférence et autorise lesdits sénateurs, ou du moins la majorité d'entre eux, à encourir des dépenses spéciales nécessaires aux fins de ladite conférence, et

Que de telles dépenses spéciales soient considérées dans le cadre des dépenses spéciales prévues par les articles 83A et 84 du Règlement du Sénat et assujetties aux restrictions imposées par lesdits articles du Règlement du Sénat,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à plus tard ce jour.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur l'étude du Volume II du rapport du Comité spécial du Sénat sur la politique scientifique, déposé au Sénat le jeudi 24 février 1972.

Après débat,

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith, que la suite du débat

sur l'étude du rapport soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Lamontagne, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Thompson,

Que le Sénat parraine une conférence pour l'automne 1972 visant à créer une Commission du futur, dont la mission consistera à aider le plus grand nombre possible d'organisations privées et publiques à prévoir et à édifier leur propre futur, en travaillant non seulement isolément mais conjointement, tel que recommandé au chapitre 13 du Volume II du Rapport du Comité spécial du Sénat sur la politique scientifique.

Que le Sénat donne aux honorables sénateurs faisant actuellement partie du Comité spécial du Sénat sur la politique scientifique, la responsabilité de l'organisation d'une telle conférence et autorise lesdits sénateurs, ou du moins la majorité d'entre eux, à encourir des dépenses spéciales nécessaires aux fins de ladite conférence, et

Que de telles dépenses spéciales soient considérées dans le cadre des dépenses spéciales prévues par les articles 83A et 84 du Règlement du Sénat et assujetties aux restrictions imposées par lesdits articles du Règlement du Sénat.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur l'étude du rapport final du Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes sur la Constitution du Canada, déposé au Sénat le jeudi 16 mars 1972.

Après débat,

L'honorable sénateur Forsey propose, appuyé par l'honorable sénateur Lafond, que la suite du débat sur l'étude du rapport soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Croll attirant l'attention du Sénat sur le rapport du Comité spécial du Sénat sur la pauvreté au Canada, déposé au Sénat le mercredi 10 novembre 1971,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill S-2, intitulé: «Loi modifiant la Loi de 1971 sur l'assurance-chômage»,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé au jeudi 13 avril 1972.

A l'appel de l'Ordre du jour tendant à l'étude du rapport du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères, intitulé: «Relations canadiennes avec les pays de la région du Pacifique», déposé au Sénat le mercredi 22 mars 1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Argue, appuyé par l'honorable sénateur Lafond,

Que, de l'avis de cette Chambre il est souhaitable, dans l'intérêt de l'agriculture des régions de l'Est et de l'Ouest, d'établir un Comité sénatorial permanent de l'agriculture en vue d'étudier la législation et toutes autres questions se rapportant à l'agriculture et pouvant être déferées audit comité par le Sénat,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Haig, appuyé par l'honorable sénateur Buckwold,

Que le Comité sénatorial permanent de la santé, du bien-être et des sciences soit chargé de faire une étude de l'efficacité de la législation fédérale déjà existante à mettre fin aux différends ouvriers-patronaux et aux conflits dans les domaines qui touchent les services publics, et d'en faire rapport,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Deschatelets, C.P., attirant l'attention du Sénat sur la Quatorzième réunion du Groupe interparlementaire Canada-États-

Unis, tenue à Ottawa et Montebello, du 16 au 20 février 1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Argue,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.



21 Elizabeth II  
A.D. 1972  
Canada

# Journaux du Sénat

N° 19

Le mercredi 29 mars 1972

*Deux heures de l'après-midi.*

L'honorable JEAN-PAUL DESCHATELETS, C.P., Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Argue,  
Basha,  
Beaubien,  
Bélisle,  
Benidickson,  
Bonnell,  
Boucher,  
Bourget,  
Bourque,  
Buckwold,  
Burchill,

Carter,  
Choquette,  
Cook,  
Davey,  
Denis,  
Deschatelets,  
Duggan,  
Eudes,  
Fergusson,  
Flynn,  
Forsey,

Fournier  
(*de Lanaudière*),  
Fournier  
(*Restigouche-  
Gloucester*),  
Goldenberg,  
Grosart,  
Inman,  
Isnor,  
Kinnear,  
Lafond,

Laird,  
Lamontagne,  
Lapointe,  
Lawson,  
Lefrançois,  
Macnaughton,  
Manning,  
Martin,  
McDonald,  
McGrand,  
McNamara,

Michaud,  
Paterson,  
Petten,  
Phillips,  
Prowse,  
Rowe,  
Smith,  
Stanbury,  
Thompson,  
Welch,  
White,  
Yuzyk.

## PRIÈRE.

L'honorable Président informe le Sénat qu'il a reçu une communication du Sous-Chef du Cabinet du Gouverneur général.

La communication est alors lue par l'honorable Président, comme suit:

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL  
OTTAWA

le 29 mars 1972

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous aviser que le très honorable Gérald Fauteux, C.P., le Juge en Chef du Canada, en sa qualité de suppléant de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la Chambre du Sénat aujourd'hui, le 29 mars, à 5h.45 de l'après-midi, afin de donner la sanction royale à quelques bills.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

*Le Sous-Chef du Cabinet du Gouverneur général,*  
Louis-Frémont Trudeau,  
Brigadier Général.

L'honorable

Le Président du Sénat,  
Ottawa.

Ordonné: Que la communication soit déposée sur le bureau.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message avec un Bill C-78, intitulé: «Loi concernant l'emploi de l'expression «Colline du Parlement», pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu pour la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Forsey, que le bill soit lu pour la deuxième fois maintenant.

Après débat,

L'honorable sénateur Flynn, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Choquette, que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à plus tard ce jour.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message avec un Bill C-172, intitulé: «Loi concernant la Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales», pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu pour la première fois.

Avec la permission du Sénat,  
L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Bourget, C.P., que le bill soit lu pour la deuxième fois maintenant.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée, sur division.

Le bill est alors lu pour la deuxième fois, sur division.

Avec la permission du Sénat,  
L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Bourget, C.P., que le bill soit lu pour la troisième fois maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée, sur division.

Le bill est alors lu pour la troisième fois et adopté, sur division.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

L'honorable sénateur Martin, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Premier état annuel de la Commission de révision de l'impôt pour l'année terminée le 31 décembre 1971, conformément à l'article 17 de la *Loi sur la Commission de révision de l'impôt*, chapitre 11, Statuts du Canada 1970-1971-1972.

Copies d'un contrat entre le gouvernement du Canada et la ville de Souris, Île-du-Prince-Édouard, pour l'emploi ou l'utilisation de la Gendarmerie royale du Canada, conformément à l'article 20(3) de la *Loi sur la Gendarmerie royale du Canada*, chapitre R-9, S.R.C., 1970. (Texte anglais).

Rapport du ministère des Transports renfermant un état des recettes de quaiage et des droits de mouillage pour l'année financière close le 31 mars 1971, conformément aux articles 14 et 18 de la *Loi sur les ports et jetées de l'État*, chapitre G-9, S.R.C., 1970. (Texte français).

Rapport de la Société d'assurance-dépôts du Canada, ainsi que les comptes et états financiers certifiés par l'Auditeur général, pour l'année terminée le 31 décembre 1971, conformément à l'article 46 de la *Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada*, chapitre C-3, S.R.C., 1970.

Copies d'un échange de Notes entre le gouvernement du Canada et le gouvernement du Danemark concernant les relations en matière de pêche entre les deux pays. Ottawa, le 27 mars 1972.

Copies d'un Accord concernant les relations réciproques entre le Canada et la France en matière de pêche. Ottawa, le 27 mars 1972.

Copies d'un échange de Notes entre le gouvernement du Canada et le gouvernement du Portugal concernant les relations en matière de pêche entre les deux pays. Ottawa, le 27 mars 1972.

Copies d'un échange de Notes entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la Grande-Bretagne concernant les relations en matière de pêche entre les deux pays. Ottawa, le 27 mars 1972.

Copies des Ordonnances, chapitres 1 à 9, inclusivement, édictées par le Conseil des Territoires du Nord-Ouest lors de la première session de 1972, conformément à l'article 16(1) de la *Loi sur les territoires du Nord-Ouest*, chapitre N-22, S.R.C., 1970, ainsi que copie du décret C.P. 1972-507, en date du 14 mars 1972, approuvant lesdites Ordonnances. (Texte anglais).

Tableau des Ordonnances publiques des Territoires du Nord-Ouest—1956-1972 (première session), ainsi que copie du tableau des Ordonnances ou de certaines parties requises en vue de la mise en vigueur par ordre du commissaire. (Texte anglais).

Rapport de la Société Polymer Limitée, ainsi que les comptes et états financiers certifiés par l'Auditeur général, pour l'année terminée le 31 décembre 1971, conformément aux articles 75(3) et 77(3) de la *Loi sur l'administration financière*, chapitre F-10, S.R.C., 1970.

Rapport de l'Office national de l'énergie pour l'année terminée le 31 décembre 1971, conformément à l'article 91 de la *Loi de l'Office national de l'énergie*, chapitre N-6, S.R.C., 1970. (Texte anglais).

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Smith propose, appuyé par l'honorable sénateur Carter,

Que, durant les intersessions et toute période entre deux Législatures, le Leader du Gouvernement au Sénat et un sénateur qu'il nommera à l'occasion et le Chef de l'Opposition au Sénat, ou un sénateur qu'il nommera à l'occasion, soient autorisés à agir au nom du Sénat en toutes questions concernant la régie intérieure du Sénat; et

Que, dans les quinze jours de l'ouverture de la session suivante, soit déposé sur le bureau, par le Leader du Gouvernement ou en son nom, un rapport raisonnablement détaillé de toutes questions concernant la régie intérieure du Sénat survenues au cours de cette période.

Après débat,

L'honorable sénateur Flynn, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Choquette, que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à plus tard ce jour.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Smith propose, appuyé par l'honorable sénateur Inman, que le

Bill C-175, intitulé: «Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière se terminant le 31 mars 1972», soit lu pour la troisième fois.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le bill est alors lu pour la troisième fois et adopté.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Cook propose, appuyé par l'honorable sénateur Bourque, que le Bill C-176, intitulé: «Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière se terminant le 31 mars 1973», soit lu pour la troisième fois.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le bill est alors lu pour la troisième fois et adopté.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'étude du Volume II du rapport du Comité spécial du Sénat sur la politique scientifique, déposé au Sénat le jeudi 24 février 1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à plus tard ce jour.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur l'étude du rapport final du Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes sur la Constitution du Canada, déposé au Sénat le jeudi 16 mars 1972.

Après débat,

L'honorable sénateur Yzyk propose, appuyé par l'honorable sénateur White, C.P., que la suite du débat sur l'étude du rapport soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Avec permission,

Le Sénat se reporte aux Avis de motions.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith,

Que, lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'au jeudi 13 avril 1972, à huit heures du soir.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Croll attirant l'attention du Sénat sur le rapport du Comité spécial du Sénat sur la pauvreté au Canada, déposé au Sénat le mercredi 10 novembre 1971.

Après débat,

L'honorable sénateur McDonald pour l'honorable sénateur Williams propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith, que la suite du débat sur l'interpellation soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

A l'appel de l'Ordre du jour tendant à l'étude du rapport du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères, intitulé: «Relations canadiennes avec les pays de la région du Pacifique», déposé au Sénat le mercredi 22 mars 1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Argue, appuyé par l'honorable sénateur Lafond,

Que, de l'avis de cette Chambre il est souhaitable, dans l'intérêt de l'agriculture des régions de l'Est et de l'Ouest, d'établir un Comité sénatorial permanent de l'agriculture en vue d'étudier la législation et toutes autres questions se rapportant à l'agriculture et pouvant être déferées audit comité par le Sénat.

Après débat,

L'honorable sénateur Flynn, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Choquette, que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Haig, appuyé par l'honorable sénateur Buckwold,

Que le Comité sénatorial permanent de la santé, du bien-être et des sciences soit chargé de faire une étude

de l'efficacité de la législature fédérale déjà existante à mettre fin aux différends ouvriers-patronaux et aux conflits dans les domaines qui touchent les services publics, et d'en faire rapport,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat, sur l'interpellation de l'honorable sénateur Deschatelets, C.P., attirant l'attention du Sénat sur la Quatorzième réunion du Groupe interparlementaire Canada-États-Unis, tenue à Ottawa et Montebello, du 16 au 20 février 1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur McDonald, appuyé par l'honorable sénateur Forsey, tendant à la deuxième lecture du Bill C-78, intitulé: «Loi concernant l'emploi de l'expression «Colline du Parlement»».

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le bill est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith, que le bill soit déferé au Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Suivant l'Ordre, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Smith, appuyé par l'honorable sénateur Carter,

Que, durant les intersessions et toute période entre deux Législatures, le Leader du Gouvernement au Sénat et un sénateur qu'il nommera à l'occasion et le Chef de l'Opposition au Sénat, ou un sénateur qu'il nommera à l'occasion, soient autorisés à agir au nom du Sénat en toutes questions concernant la régie intérieure du Sénat; et

Que, dans les quinze jours de l'ouverture de la session suivante, soit déposé sur le bureau, par le Leader du Gouvernement ou en son nom, un rapport raisonnablement détaillé de toutes questions concernant la régie intérieure du Sénat survenues au cours de cette période.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Au nouvel appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'étude du Volume II du rapport du Comité spécial du Sénat sur la politique scientifique, déposé au Sénat le jeudi 24 février 1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, pour se rassembler de nouveau au son du timbre vers cinq heures quarante de l'après-midi, elle est—

Résolue par l'affirmative. 4 h. 45

Le Sénat reprend sa séance. 5 h. 40

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, pour attendre l'arrivée du très honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Quelque temps après, le très honorable Joseph-Honoré-Gérald Fauteux, C.P., Juge en Chef de la Cour suprême du Canada, en sa qualité de Député de Son Excellence le Gouverneur général, arrive et occupe le fauteuil au pied du Trône—

L'honorable Président ordonne au Gentilhomme huissier de la Verge noire de se rendre auprès de la Chambre des communes et de l'informer que—

«C'est le désir du très honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général, que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.»

Les Communes étant arrivées,

Le Greffier adjoint lit les titres des bills à sanctionner, comme suit:

Loi concernant la Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales.

Loi concernant la Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales

Loi concernant la Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales.

Loi concernant la Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales.

Loi concernant la Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales

Loi permettant de faire certains paiements fiscaux aux provinces, autorisant la conclusion d'accords de percep-

tion fiscale avec les provinces et modifiant la Loi sur les programmes établis (Arrangements provisoires)

Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu

Loi constituant L'Unité, Banque du Canada.

Le Greffier du Sénat proclame dans les termes suivants que ces bills ont reçu la sanction royale:

«Au nom de Sa Majesté, le très honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général sanctionne ces bills.»

L'honorable Président de la Chambre des communes adresse la parole au très honorable Député de Son Excellence le Gouvernement général, comme suit:

«QU'IL PLAISE À VOTRE HONNEUR:

Les Communes du Canada ont voté les subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face à certaines dépenses du service public.

Au nom des Communes, je présente à Votre Honneur les bills suivants:

Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière se terminant le 31 mars 1972

Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière se terminant le 31 mars 1973.

Je pris humblement Votre Honneur de bien vouloir sanctionner ces bills.»

Le Greffier adjoint ayant donné lecture des titres des bills,

Le Greffier du Sénat proclame dans les termes suivants que les bills ont reçu la sanction royale:

«Au nom de Sa Majesté, le très honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ces bills.»

Les Communes se retirent.

Après quoi, il plaît au très honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général de se retirer.

Le Sénat reprend sa séance.

L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Denis, C.P.,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.





21 Elizabeth II  
A.D. 1972  
Canada

# Journaux du Sénat

N° 20

Le jeudi 13 avril 1972

*Huit heures du soir.*

L'honorable MAURICE BOURGET, C.P., Président intérimaire.

**Les membres présents sont:**

**Les honorables sénateurs**

Argue,  
Beaubien,  
Bélisle,  
Blois,  
Bonnell,  
Boucher,  
Bourget,  
Bourque,  
Buckwold,  
Burchill,  
Carter,

Choquette,  
Connolly  
(Ottawa-Ouest),  
Cook,  
Croll,  
Denis,  
Duggan,  
Eudes,  
Forsey,  
Fournier  
(de Lanaudière),

Fournier  
(Madawaska-  
Restigouche),  
Fournier  
(Restigouche-  
Gloucester),  
Goldenberg,  
Haig,  
Hays,  
Inman,  
Kinnear,

Lafond,  
Lapointe,  
Lefrançois,  
Macdonald,  
Manning,  
McElman,  
McGrand,  
Michaud,  
Molson,  
Nichol,  
Paterson,

Petten,  
Phillips,  
Prowse,  
Rowe,  
Sparrow,  
Stanbury,  
Thompson,  
van Roggen,  
Walker,  
White,  
Yuzyk.

Le Greffier au bureau informe le Sénat que l'honorable Président est absent pour raison majeure.

L'honorable sénateur Connolly, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Choquette,

Que, durant l'absence de l'honorable Président, l'honorable sénateur Bourget, C.P., préside le Sénat.

La motion d'agrément à ce propos étant mise aux voix, le Greffier déclare qu'elle est adoptée.

En conséquence, l'honorable sénateur Bourget, C.P., prend le fauteuil.

#### PRIÈRE.

L'honorable sénateur Connolly, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Rapport concernant les opérations découlant de la *Loi sur les accords de Bretton Woods* et de la *Loi sur l'Association internationale de développement*, pour l'année terminée le 31 décembre 1971, conformément à l'article 7 de la première loi susmentionnée, chapitre B-9, et de l'article 5 de la deuxième loi précitée, chapitre I-21, S.R.C., 1970.

Rapport du Séquestre des biens ennemis pour l'année terminée le 31 décembre 1971, conformément à l'article 3 de la *Loi sur le commerce avec l'ennemi (Pouvoirs transitoires)*, chapitre 24, Statuts du Canada, 1947.

Rapport du ministère de l'Industrie et du Commerce, en date du mois de mars 1972 et intitulé: «Investissements privés et publics au Canada, perspectives de 1972, et estimations d'ordre régional».

Rapport concernant l'application de la *Loi sur la pension de la Fonction publique*, Parties I et II, pour l'année financière close le 31 mars 1971, conformément aux articles 36 et 49 de ladite loi, chapitre P-36, S.R.C., 1970.

Rapport concernant l'application de la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires* pour l'année financière close le 31 mars 1971, conformément à l'article 11 de ladite loi, chapitre 43 (1<sup>er</sup> Supplément), S.R.C., 1970.

Rapport concernant les opérations découlant de la *Loi sur les licences d'exportation et d'importation* pour l'année terminée le 31 décembre 1971, conformément à l'article 26 de ladite loi, chapitre E-17, S.R.C., 1970.

Rapport de l'Office canadien des provendes pour la campagne agricole terminée le 31 juillet 1971, ainsi que les comptes et états financiers certifiés par l'Auditeur général, pour l'année financière close le 31 mars 1971, conformément à l'article 22 de la *Loi sur l'aide à l'alimentation des animaux de ferme*, chapitre L-9, S.R., 1970.

Rapport du ministère des Pêches et Forêts pour l'année financière close le 31 mars 1971, conformément à l'article 5 de la *Loi sur le ministère des Pêches et Forêts*, chapitre F-20, S.R.C., 1970.

Budget d'établissement révisé de la Commission de la Capitale nationale pour l'année financière close le 31

mars 1972, conformément à l'article 70(2) de la *Loi sur l'administration financière*, chapitre F-10, S.R.C., 1970, approuvé par le décret C.P. 1972-632, en date du 30 mars 1972.

Rapport concernant l'application de la *Loi sur les subventions au développement régional* et les subventions aux zones spéciales pour le mois de mars 1972, conformément à l'article 16 de ladite loi, chapitre R-3, S.R.C., 1970.

Rapport des transactions effectuées en vertu de la Partie II de la *Loi sur l'assurance des crédits à l'exportation* pour l'année financière close le 31 mars 1972, conformément à l'article 27 de ladite loi, chapitre 105, S.R.C., 1952.

Avec la permission du Sénat,  
L'honorable sénateur Connolly, C.P., proposé, appuyé par l'honorable sénateur Croll,

Que, lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'au mardi 25 avril 1972, à huit heures du soir.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'étude du rapport final du Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes sur la Constitution du Canada, déposé au Sénat le jeudi 16 mars 1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Croll attirant l'attention du Sénat sur le rapport du Comité spécial du Sénat sur la pauvreté au Canada, déposé au Sénat le mercredi 10 novembre 1971,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Argue, appuyé par l'honorable sénateur Lafond,

Que, de l'avis de cette Chambre il est souhaitable, dans l'intérêt de l'agriculture des régions de l'Est et de l'Ouest, d'établir un Comité sénatorial permanent de l'agriculture en vue d'étudier la législation et toutes autres questions se rapportant à l'agriculture et pouvant être déferées audit comité par le Sénat,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Macdonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Choquette, que le Bill S-2, intitulé: «Loi modifiant la Loi de 1971 sur l'assurance-chômage», soit lu pour la deuxième fois.

Après débat,

L'honorable sénateur Connolly, C.P., pour l'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll, que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'étude du Volume II du rapport du Comité spécial du Sénat sur la politique scientifique, déposé au Sénat le jeudi 24 février 1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour tendant à l'étude du rapport du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères, intitulé: «Relations canadiennes avec les pays de la région du Pacifique», déposé au Sénat le mercredi 22 mars 1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Haig, appuyé par l'honorable sénateur Buckwold,

Que le Comité sénatorial permanent de la santé, du bien-être et des sciences soit chargé de faire une étude de l'efficacité de la législature fédérale déjà existante à mettre fin aux différends ouvriers-patronaux et aux conflits dans les domaines qui touchent les services publics, et d'en faire rapport,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat, sur l'interpellation de l'honorable sénateur Deschatelets, C.P., attirant l'attention du Sénat sur la Quatorzième réunion du Groupe interparlementaire Canada-États-Unis, tenue à Ottawa et Montebello, du 16 au 20 février 1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur Connolly, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.





21 Elizabeth II  
A.D. 1972  
Canada

# Journaux du Sénat

N° 21

Le mardi 25 avril 1972

Huit heures du soir.

L'honorable MAURICE BOURGET, C.P., Président intérimaire.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Argue,	Cook,	Fournier	Lafond,	Petten,
Beaubien,	Croll,	(Restigouche-	Laird,	Phillips,
Bélisle,	Davey,	Gloucester),	Lapointe,	Prowse,
Blois,	Denis,	Giguère,	Lefrançois,	Rowe,
Bonnell,	Eudes,	Goldenberg,	Martin,	Smith,
Boucher,	Everett,	Haig,	McDonald,	Sparrow,
Bourget,	Fergusson,	Hayden,	McGrand,	Stanbury,
Bourque,	Flynn,	Hays,	McNamara,	Thompson,
Burchill,	Forsey,	Inman,	Michaud,	van Roggen,
Carter,	Fournier	Isnor,	Molgat,	Welch,
Choquette,	(Ottawa-Ouest),	Kickham,	Molson,	White,
Connolly	(de Lanaudière),	Kinnear,	O'Leary,	Williams,
			Paterson,	Zuzyk.

## PRIÈRE.

L'honorable sénateur Martin, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Budget d'investissement de la Société centrale d'hypothèques et de logement pour l'année se terminant le 31 décembre 1972, conformément à l'article 70(2) de la *Loi sur l'administration financière*, chapitre F-10, S.R.C., 1970, approuvé par le décret C.P. 1972-607, en date du 28 mars 1972.

Rapport ayant trait à l'application de la *Loi sur les arrangements entre cultivateurs et créanciers* pour l'année financière close le 31 mars 1972, conformément à l'article 41(2) de ladite loi, chapitre F-5, S.R.C., 1970.

Rapport d'Air Canada pour l'année terminée le 31 décembre 1971, conformément à l'article 27 de la *Loi d'Air Canada*, chapitre A-11, S.R.C., 1970.

Rapport des vérificateurs au Parlement concernant les comptes d'Air Canada pour l'année terminée le 31 décembre 1971, conformément à l'article 28 de la *Loi d'Air Canada*, chapitre A-11, S.R.C., 1970.

Rapport concernant l'application de la *Loi dérogatoire sur les conférences maritimes* pour l'année terminée le 31 décembre 1971, conformément à l'article 12 de ladite loi, chapitre 39 (1<sup>er</sup> Supplément), S.R.C., 1970.

Rapport sur l'état des travaux effectués et des dépenses engagées au 31 décembre 1971 et montants estimatifs des dépenses pour 1972, en vertu du chapitre 3, Statuts du Canada 1968-1969, concernant la construction et l'achèvement par la Compagnie des Chemins de fer Nationaux du Canada, d'une ligne ferroviaire à partir d'un point situé près du mille 17 du prolongement Windfall, de la subdivision de Sanguo, en direction ouest jusqu'à Bigstone, province d'Alberta, soit un parcours d'environ 51 milles, avec une voie de raccordement d'environ 9 milles à partir d'un point situé près du mille 38 de ladite ligne de 51 milles, conformément à l'article 8 de ladite loi.

Rapport de la Commission canadienne du blé pour la campagne agricole terminée le 31 juillet 1971, ainsi que les états financiers certifiés par les vérificateurs, conformément à l'article 7(2) de la *Loi sur la Commission canadienne du blé*, chapitre C-12, S.R.C., 1970.

Rapport de la Société de développement du Cap-Breton, ainsi que les états financiers et le rapport des vérificateurs, pour l'année terminée le 31 décembre 1971, conformément à l'article 33 de la *Loi sur la Société de développement du Cap-Breton*, chapitre C-13, S.R.C., 1970.

Rapport sur les mesures prises en vertu du Code canadien du travail, Partie V (Relations industrielles), pour l'année financière close le 31 mars 1972, conformément à l'article 170 dudit Code, chapitre L-1, S.R.C., 1970.

Copies d'un document, publié par le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, en date du 18 avril 1972, détaillant les études poursuivies cette année par différents ministères du gouvernement sous la

direction du Groupe de travail sur la mise en valeur des champs pétrolifères du Nord canadien.

Rapport de l'Eldorado Nucléaire Limitée et sa filiale Eldorado Aviation Limitée, ainsi que les comptes et les états financiers certifiés par l'Auditeur général, pour l'année terminée le 31 décembre 1971, conformément aux articles 75(3) et 77(3) de la *Loi sur l'administration financière*, chapitre F-10, S.R.C., 1970.

Rapport de la Société des Transports du Nord Limitée, y compris les comptes et les états financiers certifiés par l'Auditeur général, pour l'année terminée le 31 décembre 1971, conformément aux articles 75(3) et 77(3) de la *Loi sur l'administration financière*, chapitre F-10, S.R.C., 1970.

Copies d'une Convention sur la sécurité sociale entre le Canada et la République fédérale d'Allemagne (avec le Protocole final). Fait à Ottawa le 30 mars 1971. En vigueur le 1<sup>er</sup> mai 1972.

Rapport du Directeur de la Monnaie royale canadienne de même que le bilan et les relevés certifiés par l'Auditeur général, pour l'année terminée le 31 décembre 1971, conformément aux articles 75(3) et 77(3) de la *Loi sur l'administration financière*, chapitre F-10, S.R.C., 1970.

Rapport sur l'administration du *Régime de pensions du Canada* pour l'année financière close le 31 mars 1971, conformément à l'article 118, chapitre C-5, S.R.C., 1970.

Copies d'un Accord entre le Canada et les États-Unis d'Amérique relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs. Fait à Ottawa le 15 avril 1972. En vigueur le 15 avril 1972.

Copies d'un document intitulé: «Compte rendu de la situation économique», publié par le ministère des Finances, en date du mois d'avril 1972.

Copies du décret C.P. 1972-723, en date du 18 avril 1972, modifiant la Partie II de l'annexe de la *Loi sur les produits dangereux*, conformément à l'article 8(3) de ladite loi, chapitre H-3, S.R.C., 1970.

Ordonné, Que l'allocation du Président des États-Unis d'Amérique, Monsieur Richard M. Nixon, devant les Membres des deux Chambres du Parlement, prononcée le vendredi 14 avril 1972, ainsi que le discours de présentation du très honorable Premier ministre du Canada, soient imprimées en appendice aux Débats et aux Procès-verbaux du Sénat de ce jour et fassent partie intégrante des archives de cette Chambre.

(Voir appendice aux *Journaux du Sénat de ce jour*, pages 108 à 111).

L'honorable sénateur Lapointe attire l'attention du Sénat sur l'activité de la Troisième Commission de l'Assemblée générale des Nations unies pendant sa 26<sup>e</sup> session, tenue à New York, du 21 septembre au 22 décembre 1971.

Débat terminé.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Macdonald, appuyé par l'honorable sénateur Choquette, tendant à la deuxième lecture du Bill S-2, intitulé: «Loi modifiant la Loi de 1971 sur l'assurance-chômage»,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur l'étude du rapport final du Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes sur la Constitution du Canada, déposé au Sénat le jeudi 16 mars 1972.

Après débat,

L'honorable sénateur Choquette propose, appuyé par l'honorable sénateur O'Leary, que la suite du débat sur l'étude du rapport soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Croll attirant l'attention du Sénat sur le rapport du Comité spécial du Sénat sur la pauvreté au Canada, déposé au Sénat le mercredi 10 novembre 1971,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Argue, appuyé par l'honorable sénateur Lafond,

Que, de l'avis de cette Chambre il est souhaitable, dans l'intérêt de l'agriculture des régions de l'Est et de l'Ouest, d'établir un Comité sénatorial permanent de l'agriculture en vue d'étudier la législation et toutes autres questions se rapportant à l'agriculture et pouvant être déferées audit comité par le Sénat.

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'étude du Volume II du rapport du Comité spécial

du Sénat sur la politique scientifique, déposé au Sénat le jeudi 24 février 1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour tendant à l'étude du rapport du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères, intitulé: «Relations canadiennes avec les pays de la région du Pacifique», déposé au Sénat le mercredi 22 mars 1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Haig, appuyé par l'honorable sénateur Buckwold,

Que le Comité sénatorial permanent de la santé, du bien-être et des sciences soit chargé de faire une étude de l'efficacité de la législation fédérale déjà existante à mettre fin aux différends ouvriers-patronaux et aux conflits dans les domaines qui touchent les services publics, et d'en faire rapport,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat, sur l'interpellation de l'honorable sénateur Deschatelets, C.P., attirant l'attention du Sénat sur la Quatorzième réunion du Groupe interparlementaire Canada-États-Unis, tenue à Ottawa et Montebello, du 16 au 20 février 1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur McDonald,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

## APPENDICE

(Voir page 106)

## ALLOCUTION

DE

M. RICHARD M. NIXON

PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

AUX

MEMBRES DU SÉNAT ET DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

À LA

CHAMBRE DES COMMUNES, OTTAWA

LE

VENDREDI 14 AVRIL 1972, À 3 H. 10 DE L'APRÈS-MIDI.

*Le Président reçoit les souhaits de bienvenue du très honorable P. E. Trudeau, premier ministre du Canada.*

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur le Président des États-Unis, monsieur le président du Sénat, monsieur le président de la Chambre des communes, messieurs les sénateurs, messieurs les députés;

Au nom du peuple canadien et de ses représentants réunis en cette Chambre, je vous souhaite, à vous, monsieur le Président, et à vous, madame, la plus cordiale bienvenue à Ottawa.

Vous êtes, monsieur, le cinquième président de votre pays à honorer de sa présence une séance plénière des deux Chambres du Parlement canadien. Un de vos prédécesseurs, le Président Eisenhower, nous ayant rendu visite à deux reprises, votre discours devant les membres de cette assemblée sera le sixième qu'aura prononcé ici un Président des États-Unis.

[Français]

Monsieur le Président, ceux qui vous accueillent dans cette enceinte viennent de tous les coins d'un très vaste pays. Ces Canadiens ne représentent pas seulement toutes les régions géographiques du Canada, mais ils reflètent également les nombreuses collectivités qui contribuent à la richesse et à la variété de notre vie nationale. Leurs origines particulières, leur langue, leur culture, illustrent bien la diversité canadienne. Rassemblés dans cette Chambre, ces Canadiens symbolisent à la fois l'unanimité de nos desseins et le respect de notre héritage parlementaire. Une part de nos traditions remonte à plus de neuf siècles, alors qu'un Normand, Guillaume le Conquérant, les apportait de France en Angleterre. Là, elles se sont épanouies, pour ensuite se perpétuer au Canada, à notre plus grand avantage. Ces traditions nous distinguent des autres pays de l'hémisphère.

[Traduction]

Aujourd'hui, monsieur le Président, votre présence parmi nous témoigne éloquemment des relations harmo-

nieuses et souples qui se sont nouées au cours des ans entre les États-Unis et le Canada. Nos deux pays et nos deux peuples ont beaucoup de choses en commun, mais ni leur esprit, ni leurs intérêts ne sont identiques, et j'estime que passer outre à ces différences serait préjudiciable à une bonne compréhension mutuelle. Nos particularités respectives nourrissent notre amitié, comme elles enrichissent et affermissent nos relations. Ces différences tiennent à une histoire qui, parallèle à la vôtre, s'en distingue cependant; elles tiennent aussi à des institutions politiques qui se veulent gardiennes des mêmes valeurs que les vôtres, mais par des moyens autres.

Lors de nos entretiens de ce matin, nous nous sommes exprimés dans une langue commune, nous avons employé des locutions familières, pour évoquer des passés étroitement liés et traiter de problèmes que l'un et l'autre pouvons envisager en fonction de valeurs que nous partageons et respectons. Y a-t-il, dans le monde, des pays qui, comme les nôtres, peuvent offrir à leurs peuples et à leurs dirigeants de tels terrains d'entente?

Le fait de vivre à proximité de ce grand pays que sont les États-Unis est certainement source de stimulation pour le Canada et pour ses citoyens. Les Américains ne peuvent guère poser de gestes sans que nous en éprouvions ici les répercussions. Les nobles buts auxquels vous tendez, votre chaleureuse hospitalité, vos succès et vos échecs, vos qualités et vos défauts, votre prodigieuse vitalité, tout cela marque fortement la conscience collective de notre nation. Il est donc tout naturel pour les Canadiens de comparer presque toute leur activité à celle des États-Unis dans des domaines semblables.

Les relations que nous entretenons avec votre pays sont trop complexes pour être bien décrites, trop intimes pour être parfaitement comprises et trop profondément imbriquées pour qu'on cesse jamais d'en tenir compte. Nous ne pouvons pas, nous ne voulons pas vivre sans les liens qui nous unissent. Aussi, depuis plusieurs décennies, nos deux pays considèrent-ils comme acquise l'amitié qu'ils se portent mutuellement. Caractéristique immuable de nos rapports, cette amitié, je peux l'assurer, persistera, s'adaptant aux circonstances pour prendre

ainsi tout son sens. Mais elle n'est pas à nos yeux valeur négociable.

C'est une amitié qui, en outre, a immensément contribué à ce haut degré de bien-être économique, de sécurité matérielle, bref, au bonheur dont jouissent nos deux peuples.

C'est donc à titre d'ami que nous vous accueillons, **monsieur le Président**, à cette séance extraordinaire du Parlement du Canada.

[Français]

**M. Richard M. Nixon (Président des États-Unis):** Monsieur l'Orateur de la Chambre des communes, monsieur le président du Sénat, monsieur le premier ministre, messieurs les membres du Parlement canadien, éminents hôtes et amis, j'apprécie vivement votre aimable invitation ainsi que votre accueil chaleureux.

[Traduction]

Vous tous, qui nous avez accueillis si chaleureusement M<sup>me</sup> Nixon et moi en cette occasion, saurez faire la part des choses, je l'espère, si je tente de m'exprimer dans une langue que j'ai apprise il y a 37 ans. Lorsque je m'y suis essayé aujourd'hui, avant de venir ici, devant le meilleur linguiste du gouvernement américain, le général Walters, il m'a dit: «Allez-y, vous parlez français avec l'accent canadien».

Je dois dire que si le français ne m'est pas très familier, en tant qu'ancien parlementaire dans mon pays, je me sens parfaitement à l'aise dans cette Chambre. Je vous sais gré du grand honneur que représente pour moi votre invitation. Je vous sais gré également de cette occasion de revenir au Canada et d'y signer un accord historique en vue de rétablir et de préserver à jamais la qualité première de nos Grands lacs que nous possédons en commun. Cet accord atteste de la vitalité constante de nos relations bien spéciales, qu'a décrites si éloquemment le premier ministre. En parlant aujourd'hui de ces relations, je veux le faire d'une façon qui n'a pas toujours été celle que les chefs de nos pays ont adoptée lorsqu'ils se rencontraient. Au cours des années, en de telles occasions, leurs discours ont souvent porté sur les décennies d'amitié ininterrompue que nous avons connues et sur les 4,000 milles de notre commune frontière non fortifiée. En mettant l'accent sur la coexistence de nos deux pays, dont témoigne notre histoire, on n'y faisait qu'effleurer les véritables problèmes qui existent entre nous. On créait l'impression fallacieuse que nos pays sont essentiellement semblables. Il est temps que les Canadiens et les Américains dépassent le stade de la rhétorique sentimentale du passé. Il est temps pour nous de reconnaître que nous avons des personnalités très distinctes; que nous accusons des différences sensibles; que voiler ces réalités n'est à l'avantage de personne.

La coexistence pacifique de nos deux pays, dont témoigne notre histoire, constitue certes un symbole important. Elle symbolise l'esprit de respect et de réserve qui nous permet de collaborer, en dépit de nos différences, dans notre intérêt commun. La politique des États-Unis à l'égard du Canada procède de cet esprit. Elle reflète notre attitude nouvelle en matière de relations étrangères, atti-

tude qu'on appelle la doctrine Nixon. Cette doctrine est fondée sur l'hypothèse que des partenaires adultes doivent être en mesure d'appliquer des politiques indépendantes et autonomes, que chaque nation doit définir la nature de ses propres intérêts, qu'elle doit déterminer les exigences de sa propre sécurité et le cheminement de son propre progrès. Nous cherchons à établir une politique qui nous permette de partager des responsabilités internationales dans un esprit de collaboration internationale. Nous estimons que tout esprit de collaboration a d'autant plus de force que les partenaires sont autonomes. Que ce soit au niveau national ou international, l'unité se raffermira dans le respect des diversités et la cohésion, dans la liberté.

Au cours des années, les Canadiens sont parvenus à très bien comprendre ces notions. A l'intérieur de vos propres frontières, vous vous êtes appliqués à regrouper en un grand pays des personnes, des provinces et des points de vue très variés, qui respecte l'intégrité de ses éléments constituants. C'est le premier ministre Laurier qui tenait les propos suivants au sujet des divers éléments qui composent le Canada: «Je veux que le marbre reste du marbre, je veux que le granit reste du granit; je veux que le chêne reste du chêne». Et il en a été ainsi au Canada. Par conséquent, les Canadiens ont aidé à apprendre au monde, comme le disait le gouverneur général Massey, que «l'acceptation des différences révèle le degré de civilisation».

Aujourd'hui, plus que jamais auparavant, il nous faut appliquer cette compréhension à toute la gamme des affaires mondiales. Pour commencer, il nous faut l'appliquer aux rapports entre nos deux pays. Nous devons nous rendre compte que si nous sommes amis, ce n'est pas qu'il ne se soit jamais posé de problèmes entre nous, mais que nous nous sommes fait suffisamment confiance pour examiner nos problèmes avec franchise, et que cette franchise a alimenté notre collaboration.

En décembre dernier, lorsque votre premier ministre (M. Trudeau) est venu me voir à Washington, il m'a demandé si je pensais que les États-Unis voudraient toujours avoir avec le Canada une balance commerciale excédentaire, de manière à toujours pouvoir y exporter des capitaux. Je lui ai dit que non, et je le répète maintenant. Comme je le lui ai dit alors, les États-Unis ont connu le même problème que vous avant la première guerre mondiale. Nous dépendions, pour notre expansion, des capitaux européens, et nous voulions nous libérer de cette dépendance. Nous comprenons donc pleinement que le Canada se trouve aujourd'hui dans la même situation.

Le Canada est le principal partenaire commercial des États-Unis.

Il est très important que le Japon le reconnaisse également.

Nos économies sont intimement liées. Cependant, cette interdépendance et notre désir réciproque de sauvegarder notre indépendance ne sont pas nécessairement incompatibles. Aucun pays qui se respecte ne peut ou ne devrait adopter pour postulat qu'il sera toujours économiquement tributaire d'une autre nation. Recon-

naissons une fois pour toutes que la seule façon pour nos deux peuples fiers d'établir entre eux des rapports sains et étroits serait de rechercher un mode d'interaction économique qui profite à nos deux pays et qui respecte le droit du Canada de tracer sa propre voie économique. Il nous faut également créer dans l'hémisphère occidental un nouvel esprit d'association que nous partageons en commun. On a dit que le Canada est borné «au Nord par l'Or, à l'Ouest par l'Orient, à l'Est par l'Histoire— et au Sud par l'Amitié».

Nous espérons qu'il en sera toujours ainsi, non seulement dans vos rapports avec les États-Unis, votre voisin immédiat du Sud, mais également avec tous vos voisins du Sud et les nôtres, liés que nous sommes les uns aux autres par les grandes forces conjuguées de la géographie et de l'histoire, qui sont propres au Nouveau Monde. Toutefois, la géographie et l'histoire ne sauraient fonder à elles seules une communauté. Une communauté véritable doit être une entité vivante où la personnalité de chacun des membres est une source de fierté pour tous, où la force de chacun repose sur l'unité de l'ensemble. Et la grande communauté des Amériques ne saurait être complète sans la participation du Canada. Voilà pourquoi nous nous sommes réjouis des récentes décisions du Canada de participer plus activement, d'une part, à l'Organisation des États américains et d'y abandonner son rôle d'observateur pour celui d'ambassadeur, et, d'autre part, de demander à faire partie de la Banque interaméricaine de développement. En effet, ces deux institutions transforment le concept abstrait de communauté au sein des Amériques en une réalité vivante.

Il importe également d'avoir une juste notion de la communauté dans un autre domaine des relations internationales, celui de l'Alliance atlantique. Un mois à peine après mon accession à la présidence des États-Unis, j'ai constaté qu'il fallait absolument instaurer un nouvel esprit de collaboration au sein de cette alliance au moment même où nous recherchions une nouvelle forme de collaboration entre l'Est et l'Ouest. Les accords conclus récemment à propos de Berlin et notamment le fait que des milliers de familles ont été réunies, pour la première fois depuis de nombreuses années, à l'occasion de la fête de Pâques, sont les premiers résultats de cette nouvelle forme de négociation entre l'Est et l'Ouest.

Toutefois, au moment où nous cherchons à améliorer nos relations avec nos adversaires, il devient d'autant plus important de renforcer nos alliances avec nos amis. Il convient de ne jamais oublier que la force et l'unité de l'Occident ont été un élément indispensable de l'avènement d'une ère nouvelle dans nos négociations avec les pays de l'Est. C'est pourquoi, en décembre dernier, nous avons amorcé notre série de conférences au sommet en rencontrant d'abord le premier ministre du Canada, puis les chefs de nos autres alliés immédiats. C'est pourquoi nos entretiens Est-Ouest seront toujours accompagnés de consultations franches et exhaustives au sein de l'Alliance atlantique.

Cette alliance a servi, au début, à mettre en commun nos forces militaires. Aujourd'hui, elle sert en outre à la mise en commun de nos ressources intellectuelles et diplomatiques. Se modelant sur notre conception fédéraliste de la nation, sur la fraternité canado-américaine et sur notre collectivité interaméricaine, l'Alliance atlantique a réalisé

une unité créatrice dans laquelle l'individualité de ses membres est respectée et encouragée.

Passons maintenant à la scène mondiale, car c'est là que la création d'une véritable communauté pose le défi le plus grave et le plus difficile à relever. Au Canada et aux États-Unis, nous nous sommes toujours enorgueillis de vivre dans ce qu'on appelle le Nouveau Monde. Aujourd'hui, un autre nouveau monde est promis à tous les habitants du globe. C'est à nous qu'il incombe de faire de ce nouveau monde un monde meilleur que celui que nous avons connu. Au cours du siècle, les Canadiens et les Américains ont combattu et sont morts côte à côte durant deux guerres mondiales. Nous traversons actuellement une période qu'on appelle l'après-guerre. Mais l'humanité a connu une longue série de périodes d'après-guerre. Toutes se sont transformées en périodes d'avant-guerre. Le défi que nous devons maintenant relever consiste à établir une période d'après-guerre permanente ou de paix durable.

Ma visite à Ottawa se situe entre deux autres: ma visite à Pékin et ma visite à Moscou. Sous de nombreux rapports, ces voyages diffèrent sensiblement. En République populaire de Chine, nous avons entamé un nouveau dialogue, après 22 années marquées par l'absence presque totale de communication. En Union soviétique, nous aurons l'occasion de mener à bonne fin un dialogue soutenu. Mais l'objectif fondamental de ces voyages à Pékin et à Moscou est analogue. Ni l'une ni l'autre de ces visites ne visent un adversaire ou un allié. Toutes deux veulent être salutaires à tous et visent à la paix mondiale. Toutefois, ces réunions au sommet ne doivent pas créer une euphorie chimérique.

Il incombe particulièrement aux grandes puissances d'instaurer la paix. Elles s'acquitteront de cette responsabilité non pas grâce à leurs échanges diplomatiques, mais grâce à leur comportement. Les grandes puissances ne doivent pas considérer une période de détente comme un intermède entre des périodes de tension. Pour améliorer les relations entre tous les pays, les grandes puissances doivent faire preuve de modération dans leurs relations entre elles et avec les autres pays du monde. Nous pouvons accepter de limiter les armements. Nous pouvons proclamer nos intentions pacifiques. Cependant, ni la limitation des armements, ni la déclaration de nos intentions pacifiques n'établiront la paix, si, directement ou indirectement, on encourage le recours aux armes. Les grandes puissances sont responsables des actes d'agression de ceux à qui elles en fournissent les moyens. Les grandes puissances doivent user de leur influence pour mettre fin à l'agression et non pour l'encourager. La paix ne peut régner dans le monde si les grandes puissances ne se concertent pas pour l'établir. La paix ne s'établira vraiment que si tous les pays, quels que soient leurs systèmes politiques et sociaux, en viennent à en reconnaître l'utilité et à la promouvoir, ce qui ne veut pas dire que les grandes puissances doivent toujours être d'accord.

Nous continuerons sans doute d'avoir de profondes divergences d'ordre idéologique et diplomatique avec l'Union soviétique et la République populaire de Chine dans un certain nombre de domaines. Toutefois, en ouvrant de nouvelles voies de communication, nous espérons multiplier nos chances de discuter à l'avenir ces divergences au lieu de nous battre à cause d'elles. Dans la préparation de

ces deux voyages, l'expérience du Canada nous a été des plus utiles. Je sais gré au premier ministre et au chef de l'opposition, M. Stanfield, de nous avoir fait part de leurs vues à la veille de ces voyages. Alors que nous cherchons ensemble à améliorer les rapports entre les nations, mettons en pratique les leçons que nous avons si bien apprises sur ce continent: qu'il est possible d'orienter notre destin comme nous l'entendons sans nous séparer davantage, de nous rapprocher sans devenir pareils; que la concurrence pacifique peut faire des gagnants sans qu'il n'y ait de perdants; que le succès de certains ne signifie pas nécessairement l'échec des autres; qu'une marée montante soulèvera toutes nos embarcations; que tout progrès requiert un effort commun; que l'ennemi de la paix, c'est l'isolement et non l'indépendance; que l'instauration de la paix exige la suppression des barrières.

N'oublions pas non plus ces vérités que nous avons découvertes ensemble, que la variété peut être synonyme de vitalité, que la diversité peut favoriser le progrès et que notre destinée ultime est indivisible.

Dans l'allocution que je prononçais à l'occasion des cérémonies marquant l'anniversaire de la Voie maritime du Saint-Laurent, en 1969, je citais l'inscription que porte le monument que la reine Elizabeth et moi avons inauguré dix ans plus tôt. Voici ce que dit cette inscription:

«Ce monument témoigne du dessein commun de deux nations dont les frontières sont celles de l'amitié, les voies, celles de la liberté, et les œuvres, celles de la paix.»

La vérité qu'atteste cette inscription revêt une grande importance pour tous les peuples du monde.

En effet, que deux nations, le Canada et les États-Unis, réussissent à sauvegarder les frontières de l'amitié, à suivre les voies de la liberté, et à réaliser les œuvres de paix, voilà qui constitue un exemple et un encouragement pour tous ceux qui visent les mêmes objectifs, où qu'ils vivent.

Rien n'est plus passionnant qu'une époque de renouveau. C'est dans cet esprit qu'un membre de votre Parlement décrivait la naissance de la nation canadienne, il y a un siècle:

«Nos cœurs étaient remplis d'émoi, de nouveaux espoirs nous envahissaient, nos horizons s'élargissaient, des visions nouvelles s'offraient à nos yeux dans la nuit.»

Souhaitons que ce même enthousiasme anime nos deux nations, alors qu'aujourd'hui nous montrons au monde la voie d'un renouveau.





21 Elizabeth II  
A.D. 1972  
Canada

# Journaux du Sénat

N° 22

Le mercredi 26 avril 1972

*Deux heures de l'après-midi.*

L'honorable JEAN-PAUL DESCHATELETS, C.P., Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aird,	Choquette,	Fournier	Lafond,	Petten,
Argue,	Connolly	(de Lanaudière),	Laird,	Phillips,
Beaubien,	(Ottawa-Ouest),	Fournier	Lamontagne,	Prowse,
Bélisle,	Cook,	(Restigouche-	Lapointe,	Quart,
Benidickson,	Croll,	Gloucester),	Lefrançois,	Rowe,
Blois,	Davey,	Giguère,	Martin,	Smith,
Bonnell,	Denis,	Goldenberg,	McDonald,	Sparrow,
Boucher,	Deschatelets,	Haig,	McGrand,	Stanbury,
Bourget,	Eudes,	Hayden,	McNamara,	Thompson,
Bourque,	Everett,	Inman,	Michaud,	van Roggen,
Buckwold,	Ferguson,	Isnor,	Molson,	Welch,
Burchill,	Flynn,	Kickham,	O'Leary,	White,
Carter,	Forsey,	Kinnear,	Paterson,	Williams,
				Yuzyk.

## PRIÈRE.

L'honorable sénateur Martin, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Copies d'un communiqué publié par le ministère des Affaires extérieures, en date du 4 avril 1972, concernant la délégation canadienne de la Troisième Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED).

L'honorable sénateur Martin, C.P., attire l'attention du Sénat sur la Troisième Conférence des Nations unies concernant le commerce et le développement, laquelle a débuté à Santiago, au Chili, le jeudi 13 avril 1972, et, en particulier, sur la part qu'y a prise la délégation du Canada.

Débat terminé.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur l'étude du rapport final du Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes sur la Constitution du Canada, déposé au Sénat le jeudi 16 mars 1972.

Après débat,

L'honorable sénateur Flynn, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur White, C.P., que la suite du débat sur l'étude du rapport soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Macdonald, appuyé par l'honorable sénateur Choquette, tendant à la deuxième lecture du Bill S-2, intitulé: «Loi modifiant la Loi de 1971 sur l'assurance-chômage»,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Croll attirant l'attention du Sénat sur le rapport du Comité spécial du Sénat sur la pauvreté au Canada, déposé au Sénat le mercredi 10 novembre 1971,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Argue, appuyé par l'honorable sénateur Lafond,

Que, de l'avis de cette Chambre il est souhaitable, dans l'intérêt de l'agriculture des régions de l'Est et de l'Ouest, d'établir un Comité sénatorial permanent de

l'agriculture en vue d'étudier la législation et toutes autres questions se rapportant à l'agriculture et pouvant être déférées audit comité par le Sénat.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'étude du Volume II du rapport du Comité spécial du Sénat sur la politique scientifique, déposé au Sénat le jeudi 24 février 1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour tendant à l'étude du rapport du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères, intitulé: «Relations canadiennes avec les pays de la région du Pacifique», déposé au Sénat le mercredi 22 mars 1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Haig, appuyé par l'honorable sénateur Buckwold,

Que le Comité sénatorial permanent de la santé, du bien-être et des sciences soit chargé de faire une étude de l'efficacité de la législation fédérale déjà existante à mettre fin aux différends ouvriers-patronaux et aux conflits dans les domaines qui touchent les services publics et d'en faire rapport.

Après débat,

L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith, que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat, sur l'interpellation de l'honorable sénateur Deschatelets, C.P., attirant l'attention du Sénat sur la Quatorzième réunion du Groupe interparlementaire Canada-États-Unis, tenue à Ottawa et Montebello, du 16 au 20 février 1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur McDonald,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.



21 Elizabeth II  
A.D. 1972  
Canada

# Journaux du Sénat

N° 23

Le jeudi 27 avril 1972

*Deux heures de l'après-midi.*

L'honorable JEAN-PAUL DESCHATELETS, C.P., Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Argue,	Carter,	Fournier	Lamontagne,	Paterson,
Basha,	Connolly	( <i>Restigouche-</i>	Lapointe,	Petten,
Beaubien,	( <i>Ottawa-Ouest</i> ),	<i>Gloucester</i> ),	Lawson,	Phillips,
Bélisle,	Cook,	Giguère,	Lefrançois,	Prowse,
Benidickson,	Denis,	Goldenberg,	Martin,	Quart,
Blois,	Deschatelets,	Haig,	McDonald,	Rowe,
Boucher,	Eudes,	Inman,	McElman,	Smith,
Bourget,	Fergusson,	Isnor,	McGrand,	Sparrow,
Bourque,	Flynn,	Kickham,	McNamara,	Thompson,
Buckwold,	Forsey,	Kinnear,	Michaud,	White,
Burchill,	Fournier	Lafond,	Molson,	Williams,
Cameron,	( <i>de Lanaudière</i> ),	Laird,	O'Leary,	Zuzyk.

## PRIÈRE.

L'honorable sénateur Martin, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Copies d'un contrat entre le gouvernement du Canada et la Corporation du district de Salmon Arm, Colombie-Britannique, pour l'emploi ou l'utilisation de la Gendarmerie royale du Canada, conformément à l'article 20(3) de la *Loi sur la Gendarmerie royale du Canada*, chapitre R-9, S.R.C., 1970. (Texte anglais).

Rapport de la Commission des relations de travail dans la Fonction publique pour l'année close le 31 mars 1971, conformément à l'article 115 de la *Loi sur les relations de travail dans la Fonction publique*, chapitre P-35, S.R.C., 1970.

L'honorable sénateur Prowse, du Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles, auquel a été déposé le Bill C-78, intitulé: «Loi concernant l'emploi de l'expression «Colline du Parlement»», rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat avec deux amendements.

Le Greffier adjoint donne alors lecture des amendements comme suit:

1. *Page 1, ligne 9*: Après le mot «emplacement», insérer les mots «de la région de la Capitale nationale»

2. *Page 1, ligne 18*: Rayer les mots «de services» et y substituer les mots «offrant des services.»

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Prowse propose, appuyé par l'honorable sénateur Rowe, que le rapport soit adopté dès maintenant.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith, que le bill, tel que modifié, soit lu pour la troisième fois maintenant.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le bill, tel que modifié, est alors lu pour la troisième fois et adopté.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill avec deux amendements, pour lesquels il sollicite son agrément.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith,

Que, lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'au mardi 16 mai 1972, à huit heures du soir.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith,

Que le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères ait le pouvoir de siéger pendant les ajournements du Sénat.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Burchill attire l'attention du Sénat sur les conséquences désastreuses pour l'économie du Nouveau-Brunswick et particulièrement du Nord du Nouveau-Brunswick par suite de la récente interdiction de la pêche commerciale du saumon.

Après débat,

L'honorable sénateur Molson propose, appuyé par l'honorable sénateur Blois, que la suite du débat sur l'interpellation soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'étude du rapport final du Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes sur la Constitution du Canada, déposé au Sénat le jeudi 16 mars 1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Haig, appuyé par l'honorable sénateur Buckwold,

Que le Comité sénatorial permanent de la santé, du bien-être et des sciences soit chargé de faire une étude de l'efficacité de la législature fédérale déjà existante à mettre fin aux différends ouvriers-patronaux et aux conflits dans les domaines qui touchent les services publics, et d'en faire rapport,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Macdonald, appuyé

par l'honorable sénateur Choquette, tendant à la deuxième lecture du Bill S-2, intitulé: «Loi modifiant la Loi de 1971 sur l'assurance-chômage»,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Croll attirant l'attention du Sénat sur le rapport du Comité spécial du Sénat sur la pauvreté au Canada, déposé au Sénat le mercredi 10 novembre 1971.

Après débat,

L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Bourque, que la suite du débat sur l'interpellation soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'étude du Volume II du rapport du Comité spécial du Sénat sur la politique scientifique, déposé au Sénat le jeudi 24 février 1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour tendant à l'étude du rapport du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères, intitulé: «Relations canadiennes avec les pays de la région du Pacifique», déposé au Sénat le mercredi 22 mars 1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat, sur l'interpellation de l'honorable sénateur Deschatelets, C.P., attirant l'attention du Sénat sur la Quatorzième réunion du Groupe interparlementaire Canada-États-Unis, tenue à Ottawa et Montebello, du 16 au 20 février 1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

*Avec permission,*

*Le Sénat se reporte aux Avis de motions.*

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Lamontagne, C.P.,

Que le Comité mixte permanent des Règlements et autres textes réglementaires ait le pouvoir de siéger pendant les séances et les ajournements du Sénat; et

Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'en informer.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Lamontagne, C.P.,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.





21 Elizabeth II  
A.D. 1972  
Canada

# Journaux du Sénat

N° 24

Le lundi 15 mai 1972

*Huit heures du soir.*

L'honorable JEAN-PAUL DESCHATELETS, C.P., Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Argue,	Cook,	Haig,	Macdonald,	Quart,
Basha,	Croll,	Hastings,	Martin,	Rowe,
Beaubien,	Denis,	Hicks,	McGrand,	Smith,
Bélisle,	Deschatelets,	Inman,	McIlraith,	Sparrow,
Benidickson,	Duggan,	Isnor,	McNamara,	Stanbury,
Blois,	Eudes,	Kickham,	Molson,	Thompson,
Bourget,	Fergusson,	Kinnear,	Norrie,	Walker,
Burchill,	Flynn,	Lafond,	O'Leary,	Welch,
Carter,	Forsey,	Laird,	Paterson,	White,
Choquette,	Giguère,	Langlois,	Petten,	Williams,
Connolly	Graham,	Lapointe,	Phillips,	Yuzyk.
(Ottawa-Ouest),	Grosart,	Lefrançois,	Prowse,	

## PRIÈRE.

L'honorable Président informe le Sénat que le Greffier du Sénat a reçu du Registraire général du Canada des certificats établissant que:

L'honorable George James McIlraith, C.P.,  
Margaret Norrie,  
Henry D. Hicks, et  
Bernard Alasdair Graham,  
respectivement, ont été appelés au Sénat.

L'honorable Président informe le Sénat que des sénateurs sont à la porte, attendant d'être présentés.

L'honorable sénateur McIlraith, C.P., est présenté, accompagné par l'honorable sénateur Martin, C.P., et par l'honorable sénateur Connolly, C.P., et il remet le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat, et le Greffier du Sénat en donne alors lecture, comme suit:

## CANADA

ROLAND MICHENER  
(G.S.)

ELIZABETH DEUX, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi.

À

notre fidèle et bien-aimé

L'HONORABLE GEORGE JAMES McILRAITH,

de la ville d'Ottawa, dans la province d'Ontario,

SALUT:

SACHEZ QUE, en raison de la confiance et de l'espoir particuliers que Nous avons mis en vous, autant que dans le dessein d'obtenir votre avis, et votre aide dans toutes les affaires importantes et ardues qui peuvent intéresser l'état et la défense du Canada, Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat du Canada;

ET NOUS vous ordonnons de passer outre à toute difficulté ou excuse et de vous trouver en personne, aux fins susmentionnées, au Sénat du Canada en tout temps et en tout lieu où Notre Parlement pourra être convoqué et réuni, au Canada, sans y manquer de quelque façon que ce soit.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada.

TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé Conseiller, Roland Michener, Chancelier et Compagnon principal de Notre Ordre du Canada, à qui Nous avons décerné Notre Décoration des forces canadiennes,

Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

À NOTRE HÔTEL DU GOUVERNEMENT, en Notre ville d'Ottawa, le vingt-septième jour d'avril, en l'an de grâce mil neuf cent soixante douze, le vingt et unième de Notre règne.

PAR ORDRE,

R. ANDRAS,  
*Registraire général du Canada.*

Ordonné: Que le bref soit inscrit aux *Journaux*.

L'honorable sénateur McIlraith, C.P., s'approche du bureau, prête le serment prescrit par la loi, devant le Greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet, et il prend son siège comme membre du Sénat.

L'honorable Président informe le Sénat que l'honorable sénateur McIlraith, C.P., a fait et signé la Déclaration d'aptitude à lui prescrite par l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, 1867, en présence du Greffier du Sénat, commissaire nommé pour recevoir et attester cette déclaration.

L'honorable sénateur Norrie est présentée, accompagnée par l'honorable sénateur Martin, C.P., et par l'honorable sénateur Smith, et elle remet le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat, et le Greffier du Sénat en donne alors lecture, comme suit:

## CANADA

ROLAND MICHENER  
(G.S.)

ELIZABETH DEUX, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi.

À

notre fidèle et bien-aimée

MARGARET NORRIE,

de la ville de Truro, dans la province de la Nouvelle-Écosse,

SALUT:

SACHEZ QUE, en raison de la confiance et de l'espoir particuliers que Nous avons mis en vous, autant que dans le dessein d'obtenir votre avis, et votre aide dans toutes les affaires importantes et ardues qui peuvent intéresser l'état et la défense du Canada, Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat du Canada;

ET NOUS vous ordonnons de passer outre à toute difficulté ou excuse et de vous trouver en personne, aux fins susmentionnées, au Sénat du Canada en tout temps et en tout lieu où Notre Parlement pourra être convoqué et réuni, au Canada, sans y manquer de quelque façon que ce soit.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada.

TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé Conseiller, Roland Michener, Chancelier et Compagnon principal de Notre Ordre du Canada, à qui Nous avons décerné Notre Décoration des forces canadiennes, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

À NOTRE HÔTEL DU GOUVERNEMENT, en Notre ville d'Ottawa, le vingt-septième jour d'avril, en l'an de grâce mil neuf cent soixante douze, le vingt et unième de Notre règne.

PAR ORDRE,

R. ANDRAS,  
*Registraire général du Canada.*

Ordonné: Que le bref soit inscrit aux *Journaux*.

L'honorable sénateur Norrie s'approche du bureau, prête le serment prescrit par la loi, devant le Greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet, et elle prend son siège comme membre du Sénat.

L'honorable Président informe le Sénat que l'honorable sénateur Norrie a fait et signé la Déclaration d'aptitude à elle prescrite par l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, 1867, en présence du Greffier du Sénat, commissaire nommé pour recevoir et attester cette déclaration.

L'honorable sénateur Hicks est présenté, accompagné par l'honorable sénateur Martin, C.P., et par l'honorable sénateur Isnor, et il remet le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat, et le Greffier du Sénat en donne alors lecture, comme suit:

CANADA

ROLAND MICHENER  
(G.S.)

ELIZABETH DEUX, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi.

À

notre fidèle et bien-aimé  
MONSIEUR HENRY D. HICKS,

de la ville d'Halifax, dans la province de la Nouvelle-Écosse,

SALUT:

SACHEZ QUE, en raison de la confiance et de l'espoir particuliers que Nous avons mis en vous, autant que dans le dessein d'obtenir votre avis, et votre aide dans toutes les affaires importantes et ardues qui peuvent intéresser l'état et la défense du Canada, Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat du Canada;

ET NOUS vous ordonnons de passer outre à toute difficulté ou excuse et de vous trouver en personne, aux fins susmentionnées, au Sénat du Canada en tout temps et en tout lieu où Notre Parlement pourra être convoqué et réuni, au Canada, sans y manquer de quelque façon que ce soit.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada.

TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé Conseiller, Roland Michener, Chancelier et Compagnon principal de Notre Ordre du Canada, à qui Nous avons décerné Notre Décoration des forces canadiennes, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

À NOTRE HÔTEL DU GOUVERNEMENT, en Notre ville d'Ottawa, ce vingt-septième jour d'avril, en l'an de grâce mil neuf cent soixante douze, le vingt et unième de Notre règne.

PAR ORDRE,

R. ANDRAS,  
*Registraire général du Canada.*

Ordonné: Que le bref soit inscrit aux *Journaux*.

L'honorable sénateur Hicks s'approche du bureau, prête le serment prescrit par la loi, devant le Greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet, et il prend son siège comme membre du Sénat.

L'honorable Président informe le Sénat que l'honorable sénateur Hicks a fait et signé la Déclaration d'aptitude à lui prescrite par l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, 1867, en présence du Greffier du Sénat, commissaire nommé pour recevoir et attester cette déclaration.

L'honorable sénateur Graham est présenté, accompagné par l'honorable sénateur Martin, C.P., et par l'honorable sénateur Isnor, et il remet le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat, et le Greffier du Sénat en donne alors lecture, comme suit:

## CANADA

ROLAND MICHENER  
(G.S.)

ELIZABETH DEUX, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi.

À

notre fidèle et bien-aimé  
MONSIEUR BERNARD ALASDAIR GRAHAM,

de la ville de Sydney, dans la province de la Nouvelle-Écosse,

SALUT:

SACHEZ QUE, en raison de la confiance et de l'espoir particuliers que Nous avons mis en vous, autant que dans le dessein d'obtenir votre avis, et votre aide dans toutes les affaires importantes et ardues qui peuvent intéresser l'état et la défense du Canada, Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat du Canada;

ET NOUS vous ordonnons de passer outre à toute difficulté ou excuse et de vous trouver en personne, aux fins susmentionnées, au Sénat du Canada en tout temps et en tout lieu où Notre Parlement pourra être convoqué et réuni, au Canada, sans y manquer de quelque façon que ce soit.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada.

TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé Conseiller, Roland Michener, Chancelier et Compagnon principal de Notre Ordre du Canada, à qui Nous avons décerné Notre Décoration des forces canadiennes, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

À NOTRE HÔTEL DU GOUVERNEMENT, en Notre ville d'Ottawa, le vingt-septième jour d'avril, en l'an de grâce mil neuf cent soixante douze, le vingt et unième de Notre règne.

PAR ORDRE,

R. ANDRAS,

*Registraire général du Canada.*

Ordonné: Que le bref soit inscrit aux *Journaux*.

L'honorable sénateur Graham s'approche du bureau, prête le serment prescrit par la loi, devant le Greffier du Sénat, commissaire nommé à cet effet, et il prend son siège comme membre du Sénat.

L'honorable Président informe le Sénat que l'honorable sénateur Graham a fait et signé la Déclaration d'aptitude

à lui prescrite par l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, 1867, en présence du Greffier du Sénat commissaire nommé pour recevoir et attester cette déclaration.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message par lequel elle retourne le Bill C-78, intitulé: «Loi concernant l'emploi de l'expression «Colline du Parlement» »,

Et informe le Sénat que les Communes ont agréé les amendements apportés par le Sénat à ce bill, sans amendement.

L'honorable sénateur Martin, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Copies d'un état financier concernant l'exploitation et l'entretien de la ligne du Chemin de fer du Grand Lac des Esclaves pour l'année terminée le 31 décembre 1971, ainsi qu'un état des immobilisations nettes au 31 décembre 1971, conformément à l'article 9, chapitre 56, Statuts du Canada, 1960-1961.

Copies d'une lettre, en date du 21 avril 1972, adressée par le Premier ministre du Canada à certains Premiers ministres provinciaux, relativement aux programmes de main-d'œuvre.

Rapport sur l'application de la *Loi de soutien de l'emploi* pour le trimestre terminée le 31 décembre 1972, conformément à l'article 21 de ladite loi, chapitre 56, Statuts du Canada, 1970-1971-1972.

Copies de documents intitulés «Investissements étrangers directs au Canada» et «loi prévoyant l'examen et l'appréciation des prises de contrôle d'entreprises commerciales canadiennes par certaines personnes», ainsi que la déclaration par le Ministre du Revenu national concernant la décision du Gouvernement de soumettre à un examen les prises de contrôle étrangères d'entreprises canadiennes.

Rapport de la Société pour l'expansion des exportations y compris les comptes et états financiers certifiés par l'Auditeur général, pour l'année terminée le 31 décembre 1971, conformément aux articles 75(3) et 77(3) de la *Loi sur l'administration financière*, chapitre F-10, S.R.C., 1970.

Rapport de la Commission du parc international Roosevelt Campobello, y compris les états financiers certifiés par l'Auditeur général, pour l'année terminée le 31 décembre 1971, conformément à l'article 7 de la *Loi sur la Commission du parc international Roosevelt de Campobello*, chapitre 19, Statuts du Canada, 1964-1965.

Copies d'un rapport intitulé «La situation de la femme au Canada—1972», avril 1972.

Copies d'un contrat entre le gouvernement du Canada et la ville de New Town de Fox Creek, en Alberta, pour l'emploi ou l'utilisation de la Gendarmerie royale du Canada, conformément à l'article 20(3) de la *Loi sur la Gendarmerie royale du Canada*, chapitre R-9, S.R.C., 1970. (Texte anglais).

Document budgétaire présenté par le Ministre des Finances pour la gouverne du Parlement à l'occasion de l'exposé budgétaire de 1972-1973, intitulé: «Revue des comptes de l'État, 1971-1972».

Copie d'une Note présentée au gouvernement de la République française le 9 mai 1972, exposant l'opposition du Canada aux essais nucléaires atmosphériques dans le Pacifique du Sud.

Rapport des Chemins de fer Nationaux du Canada pour l'année terminée le 31 décembre 1971, conformément à l'article 39(1) de la *Loi sur les Chemins de fer nationaux du Canada*, chapitre C-10, S.R.C., 1970.

Rapport du Trust des Titres de Chemins de fer nationaux du Canada pour l'année terminée le 31 décembre 1971, conformément à l'article 17 de la *Loi sur la révision du capital des chemins de fer nationaux du Canada*, chapitre 311, S.R.C., 1952.

Rapport des vérificateurs au Parlement concernant les comptes du réseau des Chemins de fer nationaux du Canada pour l'année terminée le 31 décembre 1971, conformément à l'article 38(1) de la *Loi sur les Chemins de fer nationaux du Canada*, chapitre C-10, S.R.C., 1970.

Copies du décret C.P. 1972-756, en date du 25 avril 1972, modifiant la Partie II de l'annexe de la *Loi sur les produits dangereux*, conformément à l'article 8(3) de ladite loi, chapitre H-3, S.R.C., 1970.

Rapport du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social pour l'année financière close le 31 mars 1970, conformément à l'article 13 de la *Loi sur le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social*, chapitre N-9, S.R.C., 1970.

Rapport du Surintendant des Assurances sur l'administration de la *Loi sur les normes des prestations de pension* pour l'année financière close le 31 mars 1972, conformément à l'article 22 de ladite loi, chapitre P-8, S.R.C., 1970.

L'honorable sénateur Beaubien attire l'attention du Sénat sur le dégrèvement des dividendes imposables prévu par l'article 121 de la *Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu, effectuant certains changements et introduisant certaines dispositions dans la législation relatifs ou consécutifs aux modifications apportées à cette loi*, chapitre 63, Statuts du Canada, 1970-1971-1972.

Après débat,

L'honorable sénateur Langlois propose, appuyé par l'honorable sénateur Bourget, C.P., que la suite du débat sur l'interpellation soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Croll attirant l'attention du Sénat sur le rapport du Comité spécial du Sénat sur la pauvreté au Canada, déposé au Sénat le mercredi 10 novembre 1971,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Burchill attirant l'attention du Sénat sur les conséquences désastreuses pour l'économie du Nouveau-Brunswick et particulièrement du Nord du Nouveau-Brunswick, par suite de la récente interdiction de la pêche commerciale du saumon.

Après débat,

L'honorable sénateur Carter propose, appuyé par l'honorable sénateur Cook, que la suite du débat sur l'interpellation soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'étude du rapport final du Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes sur la Constitution du Canada, déposé au Sénat le jeudi 16 mars 1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Haig, appuyé par l'honorable sénateur Buckwold,

Que le Comité sénatorial permanent de la santé, du bien-être et des sciences soit chargé de faire une étude de l'efficacité de la législature fédérale déjà existante à mettre fin aux différends ouvriers-patronaux et aux conflits dans les domaines qui touchent les services publics, et d'en faire rapport,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Macdonald, appuyé par l'honorable sénateur Choquette, tendant à la deuxième lecture du Bill S-2, intitulé: «Loi modifiant la Loi de 1971 sur l'assurance-chômage»,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'étude du Volume II du rapport du Comité spécial du Sénat sur la politique scientifique, déposé au Sénat le jeudi 24 février 1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour tendant à l'étude du rapport du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères, intitulé: «Relations canadiennes avec les pays de la région du Pacifique», déposé au Sénat le mercredi 22 mars 1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat, sur l'interpellation de l'honorable sénateur Deschatelets,

C.P., attirant l'attention du Sénat sur la Quatorzième réunion du Groupe interparlementaire Canada-États-Unis, tenue à Ottawa et Montebello, du 16 au 20 février 1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Langlois,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.



21 Elizabeth II  
A.D. 1972  
Canada

# Journaux du Sénat

N° 25

Le mardi 16 mai 1972

*Deux heures de l'après-midi.*

L'honorable JEAN-PAUL DESCHATELETS, C.P., Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Argue,	Cook,	Goldenberg,	Lamontagne,	O'Leary,
Basha,	Croll,	Graham,	Langlois,	Paterson,
Beaubien,	Denis,	Grosart,	Lapointe,	Petten,
Bélisle,	Deschalelets,	Haig,	Lefrançois,	Prowse,
Benidickson,	Duggan,	Hastings,	Macdonald,	Quart,
Blois,	Eudes,	Hayden,	Macnaughton,	Rowe,
Bonnell,	Fergusson,	Heath,	Martin,	Smith,
Bourget,	Flynn,	Hicks,	McDonald,	Sparrow,
Bourque,	Forsey,	Inman,	McElman,	Stanbury,
Buckwold,	Fournier	Isnor,	McGrand,	Thompson,
Burchill,	( <i>de Lanaudière</i> ),	Kickham,	McIlraith,	Walker,
Cameron,	Fournier	Kinnear,	McNamara,	Welch,
Carter,	( <i>Restigouche-</i>	Lafond,	Méthot,	White,
Choquette,	<i>Gloucester</i> ),	Laird,	Molson,	Williams,
Connolly			Norrie,	Yzyk.
( <i>Ottawa-Ouest</i> ),				

## PRIÈRE.

Avec la permission du Sénat,  
L'honorable sénateur Hayden propose, appuyé par l'honorable sénateur Fournier (de Lanaudière),

Que le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce soit autorisé à examiner et étudier tous bills émanant des propositions budgétaires ayant trait à l'impôt sur le revenu en anticipation desdits bills présentés au Sénat; et

Que le comité ait le pouvoir de retenir les services d'avocats, de personnel et de conseillers techniques dont il pourra avoir besoin aux fins dudit examen.

Après débat,  
La motion, mise aux voix, est adoptée.

A l'appel de l'interpellation inscrite au nom de l'honorable sénateur Connolly, C.P.,

Il est—  
Ordonné: Qu'elle soit différée à plus tard ce jour.

L'honorable sénateur Martin, C.P., attire l'attention du Sénat sur la Treizième réunion annuelle de la Banque interaméricaine de développement, tenue à Quito, en Équateur, du 8 au 12 mai 1972, et en particulier sur la part qu'y a prise la délégation du Canada.

Débat terminé.

L'honorable sénateur Connolly, C.P., attire l'attention du Sénat sur certains aspects de la récente visite au Canada de sept membres du Soviet Suprême de l'Union des Républiques socialistes soviétiques.

Après débat,  
L'honorable sénateur Lapointe propose, appuyée par l'honorable sénateur Heath, que la suite du débat sur l'interpellation soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Forsey attire l'attention du Sénat sur les différentes suggestions concernant l'utilisation du Carré Cartier.

Débat terminé.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Burchill attirant l'attention du Sénat sur les conséquences désastreuses pour l'économie du Nouveau-Brunswick et particulièrement du Nord du Nouveau-Brunswick, par suite de la récente interdiction de la pêche commerciale du saumon.

Après débat,  
L'honorable sénateur McElman propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith, que la suite du débat sur l'interpellation soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Avec permission,  
Le Sénat se reporte aux Avis de motions.

Avec la permission du Sénat,  
L'honorable sénateur Burchill propose, appuyé par l'honorable sénateur Molson,

Que le Sénat se joigne à la Chambre des communes pour demander à toutes les nations qui participeront en mai 1972 à la réunion de la Commission internationale des pêches de l'Atlantique du nord-ouest, à Washington, D.C., de reconnaître que la survie du saumon de l'Atlantique en tant qu'espèce est une question de première importance et de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer cette survie.

Après débat,  
La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le Sénat se reporte à l'Ordre du jour.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Beaubien attirant l'attention du Sénat sur le dégrèvement des dividendes imposables prévu par l'article 121 de la *Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu, effectuant certains changements et introduisant certaines dispositions dans la législation relatifs ou consécutifs aux modifications apportées à cette loi*, chapitre 63, Statuts du Canada, 1970-1971-1972,

Il est—  
Ordonné: Qu'il soit différé à plus tard ce jour.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Croll attirant l'attention du Sénat sur le rapport du Comité spécial du Sénat sur la pauvreté au Canada, déposé au Sénat le mercredi 10 novembre 1971,

Il est—  
Ordonné: Qu'il soit différé à plus tard ce jour.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'étude du rapport final du Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes sur la Constitution du Canada, déposé au Sénat le jeudi 16 mars 1972,

Il est—  
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Haig, appuyé par l'honorable sénateur Buckwold,

Que le Comité sénatorial permanent de la santé, du bien-être et des sciences soit chargé de faire une étude de l'efficacité de la législature fédérale déjà existante à mettre fin aux différends ouvriers-patronaux et aux conflits dans les domaines qui touchent les services publics, et d'en faire rapport,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à plus tard ce jour.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Macdonald, appuyé par l'honorable sénateur Choquette, tendant à la deuxième lecture du Bill S-2, intitulé: «Loi modifiant la Loi de 1971 sur l'assurance-chômage»,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à plus tard ce jour.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'étude du Volume II du rapport du Comité spécial du Sénat sur la politique scientifique, déposé au Sénat le jeudi 24 février 1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à plus tard ce jour.

A l'appel de l'Ordre du jour tendant à l'étude du rapport du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères, intitulé: «Relations canadiennes avec les pays de la région du Pacifique», déposé au Sénat le mercredi 22 mars 1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à plus tard ce jour.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat, sur l'interpellation de l'honorable sénateur Deschatelets, C.P., attirant l'attention du Sénat sur la Quatorzième réunion du Groupe interparlementaire Canada-États-Unis, tenue à Ottawa et Montebello, du 16 au 20 février 1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à plus tard ce jour.

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, pour se rassembler de nouveau au son du timbre vers huit heures du soir, elle est—

Résolue par l'affirmative.

4 h. 40

Le Sénat reprend sa séance.

8 h. 00

Au nouvel appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Beaubien attirant l'attention du Sénat sur le dégrèvement des dividendes imposables prévu par l'article 121 de la *Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu, effectuant certains changements et introduisant certaines dispositions dans la législation relatifs ou consécutifs aux modifications apportées à cette loi*, chapitre 63, Statuts du Canada, 1970-1971-1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Au nouvel appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Croll attirant l'attention du Sénat sur le rapport du Comité spécial du Sénat sur la pauvreté au Canada, déposé au Sénat le mercredi 10 novembre 1971,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Au nouvel appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Haig, appuyé par l'honorable sénateur Buckwold,

Que le Comité sénatorial permanent de la santé, du bien-être et des sciences soit chargé de faire une étude de l'efficacité de la législature fédérale déjà existante à mettre fin aux différends ouvriers-patronaux et aux conflits dans les domaines qui touchent les services publics, et d'en faire rapport,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Au nouvel appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Macdonald, appuyé par l'honorable sénateur Choquette, tendant à la deuxième lecture du Bill S-2, intitulé: «Loi modifiant la Loi de 1971 sur l'assurance-chômage»,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Au nouvel appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'étude du Volume II du rapport du Comité spécial du Sénat sur la politique scientifique, déposé au Sénat le jeudi 24 février 1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Au nouvel appel de l'Ordre du jour tendant à l'étude du rapport du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères, intitulé: «Relations canadiennes avec les pays de la région du Pacifique», déposé au Sénat le mercredi 22 mars 1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Au nouvel appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat, sur l'interpellation de l'honorable sénateur Deschatelets, C.P., attirant l'attention du Sénat sur la Qua-

torzième réunion du Groupe interparlementaire Canada-États-Unis, tenue à Ottawa et Montebello, du 16 au 20 février 1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur McDonald,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.



21 Elizabeth II  
A.D. 1972  
Canada

# Journaux du Sénat

N° 26

Le mercredi 17 mai 1972

Deux heures de l'après-midi.

L'honorable JEAN-PAUL DESCHATELETS, C.P., Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Argue,  
Basha,  
Beaubien,  
Bélisle,  
Benidickson,  
Bonnell,  
Bourget,  
Bourque,  
Buckwold,  
Cameron,  
Carter,  
Choquette,  
Connolly  
(Ottawa-Ouest),  
Cook,  
Croll,  
Denis,  
Deschatelets,  
Duggan,  
Eudes,  
Fergusson,  
Flynn,  
Forsey,  
Fournier  
(de Lanaudière),  
Fournier  
(Restigouche-  
Gloucester),

Giguère,  
Goldenberg,  
Graham,  
Grosart,  
Haig,  
Hastings,  
Hayden,  
Heath,  
Inman,  
Isnor,  
Kickham,  
Kinnear,  
Lafond,  
Laird,

Lamontagne,  
Langlois,  
Lapointe,  
Lefrançois,  
Macdonald,  
Manning,  
Martin,  
McDonald,  
McElman,  
McGrand,  
McIlraith,  
McNamara,  
Molson,  
Norrie,  
O'Leary,

Paterson,  
Petten,  
Phillips,  
Prowse,  
Quart,  
Rowe,  
Smith,  
Sparrow,  
Stanbury,  
van Roggen,  
Walker,  
Welch,  
White,  
Williams,  
Zuzyk.

## PRIÈRE.

L'honorable sénateur Martin, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Rapport actuariel, au 31 décembre 1969, du Compte de pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada au Fonds du revenu consolidé, conformément à l'article 25 de la *Loi sur la pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada*, chapitre R-11, S.R.C., 1970.

Copies des Ordonnances, chapitres 10, 11 et 12, édictées par le Conseil des Territoires du Nord-Ouest lors de la première session de 1972, conformément à l'article 16(1) de la *Loi sur les territoires du Nord-Ouest*, chapitre N-22, S.R.C., 1970, et copie du décret C.P. 1972-991, en date du 9 mai 1972, approuvant lesdites Ordonnances. (Texte anglais).

Copies des Ordonnances édictées par le Conseil du Territoire du Yukon lors de la première session de 1972, conformément à l'article 20(1) de la *Loi sur le Yukon*, chapitre Y-2, S.R.C., 1970, et copie du décret C.P. 1972-992, en date du 9 mai 1972, approuvant lesdites Ordonnances. (Texte anglais).

L'honorable sénateur Welch attire l'attention du Sénat sur le taux élevé du chômage et l'inflation et sur la façon dont l'économie du Canada en est actuellement frappée.

Après débat,

L'honorable sénateur Langlois propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith, que la suite du débat sur l'interpellation soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Cameron attire l'attention du Sénat sur la récente mission de commerce et de bonne entente d'un groupe de sénateurs et d'hommes d'affaires canadiens en République populaire de Chine.

Après débat,

L'honorable sénateur Fergusson propose, appuyée par l'honorable sénateur Isnor, que la suite du débat sur l'interpellation soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Burchill attirant l'attention du Sénat sur les conséquences désastreuses pour l'économie du Nouveau-Brunswick et particulièrement du Nord du Nouveau-Brunswick, par suite de la récente interdiction de la pêche commerciale du saumon.

Débat terminé.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message avec un Bill C-2, intitulé: «Loi modifiant le Code criminel et apportant des modifications connexes à la Loi de 1967 modifiant le Code criminel, la Loi sur le casier judiciaire, la Loi sur la défense nationale, la Loi sur la libération conditionnelle de détenus et la Loi sur les forces étrangères présentes au Canada», pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu pour la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur McDonald, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Connolly, C.P., attirant l'attention du Sénat sur certains aspects de la récente visite au Canada de sept membres du Soviet Suprême de l'Union des Républiques socialistes soviétiques,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Beaubien attirant l'attention du Sénat sur le dégrèvement des dividendes imposables prévu par l'article 121 de la *Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu, effectuant certains changements et introduisant certaines dispositions dans la législation relatifs ou consécutifs aux modifications apportées à cette loi*, chapitre 63, Statuts du Canada, 1970-1971-1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Croll attirant l'attention du Sénat sur le rapport du Comité spécial du Sénat sur la pauvreté au Canada, déposé au Sénat le mercredi 10 novembre 1971,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'étude du rapport final du Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes sur la Constitution du Canada, déposé au Sénat le jeudi 16 mars 1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Haig, appuyé par l'honorable sénateur Buckwold,

Que le Comité sénatorial permanent de la santé, du bien-être et des sciences soit chargé de faire une étude de l'efficacité de la législation fédérale déjà existante à mettre fin aux différends ouvriers-patronaux et aux conflits dans les domaines qui touchent les services publics, et d'en faire rapport,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Macdonald, appuyé par l'honorable sénateur Choquette, tendant à la deuxième lecture du Bill S-2, intitulé: «Loi modifiant la Loi de 1971 sur l'assurance-chômage»,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'étude du Volume II du rapport du Comité spécial du Sénat sur la politique scientifique, déposé au Sénat le jeudi 24 février 1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour tendant à l'étude du rapport du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères, intitulé: «Relations canadiennes avec les pays de la région du Pacifique», déposé au Sénat le mercredi 22 mars 1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat, sur l'interpellation de l'honorable sénateur Deschatelets, C.P., attirant l'attention du Sénat sur la Quatorzième réunion du Groupe interparlementaire Canada-États-Unis, tenue à Ottawa et Montebello, du 16 au 20 février 1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur McDonald,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.





21 Elizabeth II  
A.D. 1972  
Canada

# Journaux du Sénat

N° 27

Le jeudi 18 mai 1972

*Deux heures de l'après-midi.*

L'honorable JEAN-PAUL DESCHATELETS, C.P., Président.

## Les membres présents sont:

### Les honorables sénateurs

Argue,	Cook,	Giguère,	Langlois,	Phillips,
Basha,	Davey,	Goldenberg,	Lapointe,	Prowse,
Beaubien,	Denis,	Graham,	Lefrançois,	Quart,
Benidickson,	Deschatelets,	Grosart,	Macdonald,	Rowe,
Blois,	Duggan,	Haig,	Martin,	Smith,
Bonnell,	Eudes,	Hastings,	McDonald,	Stanbury,
Bourget,	Fergusson,	Heath,	McGrand,	Thompson,
Bourque,	Flynn,	Inman,	McIlraith,	van Roggen,
Buckwold,	Forsey,	Isnor,	McNamara,	Walker,
Cameron,	Fournier	Kickham,	Molson,	Welch,
Carter,	(de Lanaudière),	Kinnear,	Norrie,	White,
Choquette,	Fournier	Lafond,	O'Leary,	Williams,
Connolly	(Restigouche-	Laird,	Paterson,	Yuzyk.
(Ottawa-Ouest),	Gloucester),	Lamontagne,	Petten,	

PRIÈRE.

L'honorable sénateur Martin, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Copies d'un rapport de la Commission d'enquête sur l'usage des drogues à des fins non médicales, intitulé: «Le cannabis», (M. Gerald Le Dain, président).

L'honorable sénateur Grosart attire l'attention du Sénat sur la Troisième Conférence parlementaire et scientifique du Conseil de l'Europe, tenue à Lausanne, en Suisse, en avril 1972, par l'honorable sénateur Grosart, Président du comité de direction du Comité spécial du Sénat sur la politique scientifique, soit imprimé en appendice aux Débats du Sénat de ce jour.

Débat terminé.

Ordonné: Que le rapport sur la Troisième Conférence parlementaire et scientifique du Conseil de l'Europe, tenue à Lausanne, en Suisse, en avril 1972, par l'honorable sénateur Grosart, Président du comité de direction du Comité spécial du Sénat sur la politique scientifique, soit imprimé en appendice aux Débats du Sénat de ce jour.

A la lecture de l'Ordre du jour,

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Smith reprend le débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Welch attirant l'attention du Sénat sur le taux élevé du chômage et l'inflation et sur la façon dont l'économie du Canada en est actuellement frappée.

Après débat,

L'honorable sénateur O'Leary propose, appuyé par l'honorable sénateur Grosart, que la suite du débat sur l'interpellation soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Cameron attirant l'attention du Sénat sur la récente mission de commerce et de bonne entente d'un groupe de sénateurs et d'hommes d'affaires canadiens en République populaire de Chine.

Débat terminé.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill C-2, intitulé: «Loi modifiant le Code criminel et apportant des modifications connexes à la Loi de 1967 modifiant le Code criminel, la Loi sur le casier judiciaire, la Loi sur la défense nationale, la Loi sur la libération conditionnelle de détenus et la Loi sur les forces étrangères présentes au Canada»,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à plus tard ce jour.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message avec un Bill C-207, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la sécurité de la vieillesse», pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu pour la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur McDonald, que le bill soit lu pour la deuxième fois maintenant.

Après débat,

Comme il est six heures, l'honorable Président quitte le fauteuil pour le reprendre à huit heures.

8 h. 00

Le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Martin, C.P., appuyé par l'honorable sénateur McDonald, tendant à la deuxième lecture du Bill C-207, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la sécurité de la vieillesse».

Après plus ample débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le bill est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur McDonald, que le bill soit déferé au Comité sénatorial permanent de la santé, du bien-être et des sciences.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message avec un Bill C-208, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les pensions, la Loi sur les allocations aux anciens combattants, la Loi sur les pensions et allocations de guerre pour les civils, la Loi sur l'aide aux enfants des morts de la guerre (Éducation) et la Loi sur le ministère des Affaires des anciens combattants de façon à prévoir l'ajustement annuel des pensions et allocations payables sous leur régime», pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu pour la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Langlois propose, appuyé par l'honorable sénateur Carter, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Au nouvel appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill C-2, intitulé: «Loi modifiant le Code criminel et apportant des modifications connexes à la

Loi de 1967 modifiant le Code criminel, la Loi sur le casier judiciaire, la Loi sur la défense nationale, la Loi sur la libération conditionnelle de détenus et la Loi sur les forces étrangères présentes au Canada»,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Connolly, C.P., attirant l'attention du Sénat sur certains aspects de la récente visite au Canada de sept membres du Soviet Suprême de l'Union des Républiques socialistes soviétiques,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Beaubien attirant l'attention du Sénat sur le dégrèvement des dividendes imposables prévu par l'article 121 de la *Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu, effectuant certains changements et introduisant certaines dispositions dans la législation relatifs ou consécutifs aux modifications apportées à cette loi*, chapitre 63, Statuts du Canada, 1970-1971-1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Croll attirant l'attention du Sénat sur le rapport du Comité spécial du Sénat sur la pauvreté au Canada, déposé au Sénat le mercredi 10 novembre 1971,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'étude du rapport final du Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes sur la Constitution du Canada, déposé au Sénat le jeudi 16 mars 1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Haig, appuyé par l'honorable sénateur Buckwold,

Que le Comtié sénatorial permanent de la santé, du bien-être et des sciences soit chargé de faire une étude

de l'efficacité de la législature fédérale déjà existante à mettre fin aux différends ouvriers-patronaux et aux conflits dans les domaines qui touchent les services publics, et d'en faire rapport,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Macdonald, appuyé par l'honorable sénateur Choquette, tendant à la deuxième lecture du Bill S-2, intitulé: «Loi modifiant la Loi de 1971 sur l'assurance-chômage»,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'étude du Volume II du rapport du Comité spécial du Sénat sur la politique scientifique, déposé au Sénat le jeudi 24 février 1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour tendant à l'étude du rapport du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères, intitulé: «Relations canadiennes avec les pays de la région du Pacifique», déposé au Sénat le mercredi 22 mars 1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat, sur l'interpellation de l'honorable sénateur Deschatelets, C.P., attirant l'attention du Sénat sur la Quatorzième réunion du Groupe interparlementaire Canada-États-Unis, tenue à Ottawa et Montebello, du 16 au 20 février 1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

*Avec permission;*

*Le Sénat se reporte aux Avis de motions.*

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Langlois,

Que, lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à demain vendredi, le 19 mai 1972, à onze heures de l'avant-midi.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur McDonald,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

A l'appel de l'ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur McDonald, appuyé par l'honorable sénateur Campbell, tendant à la détermination de la date de la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur McDonald, déposée au Sénat le 17 mai 1972.

Il est —  
Ordonné qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Campbell, tendant à la détermination de la date de la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur McDonald, déposée au Sénat le 17 mai 1972.

Il est —  
Ordonné qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'ordre du jour tendant à l'étude du rapport du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères, intitulé: Relations canadiennes avec les pays de la région du Pacifique, déposé au Sénat le mercredi 23 mai 1972.

Il est —  
Ordonné qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Campbell, tendant à ce que le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères examine le rapport de l'honorable sénateur Campbell, intitulé: Relations canadiennes avec les pays de la région du Pacifique, déposé au Sénat le mercredi 23 mai 1972.

Il est —  
Ordonné qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Après discussion —  
Le Sénat se reporte aux 22 heures.

Après la présentation du Sénat —  
L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Campbell,

A l'appel de l'ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Campbell, tendant à ce que le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères examine le rapport de l'honorable sénateur Campbell, intitulé: Relations canadiennes avec les pays de la région du Pacifique, déposé au Sénat le mercredi 23 mai 1972.

Il est —  
Ordonné qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Campbell, tendant à ce que le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères examine le rapport de l'honorable sénateur Campbell, intitulé: Relations canadiennes avec les pays de la région du Pacifique, déposé au Sénat le mercredi 23 mai 1972.

Il est —  
Ordonné qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Campbell, tendant à ce que le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères examine le rapport de l'honorable sénateur Campbell, intitulé: Relations canadiennes avec les pays de la région du Pacifique, déposé au Sénat le mercredi 23 mai 1972.

Il est —  
Ordonné qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Campbell, tendant à ce que le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères examine le rapport de l'honorable sénateur Campbell, intitulé: Relations canadiennes avec les pays de la région du Pacifique, déposé au Sénat le mercredi 23 mai 1972.

Il est —  
Ordonné qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Après discussion —  
Le Sénat se reporte aux 22 heures.

A l'appel de l'ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Hall, appuyé par l'honorable sénateur Bédard,



21 Elizabeth II  
A.D. 1972  
Canada

# Journaux du Sénat

N° 28

Le vendredi 19 mai 1972

Onze heures de l'avant-midi.

L'honorable JEAN-PAUL DESCHATELETS, C.P., Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Argue,	Denis,	Giguère,	Lapointe,	Paterson,
Basha,	Deschatelets,	Goldenberg,	Lefrançois,	Petten,
Benidickson,	Duggan,	Grosart,	Macdonald,	Phillips,
Bourque,	Eudes,	Hastings,	Martin,	Prowse,
Cameron,	Fergusson,	Inman,	McGrand,	Quart,
Carter,	Flynn,	Isnor,	McIlraith,	Rowe,
Choquette,	Forsey,	Lafond,	McNamara,	White,
Connolly	Fournier	Laird,	Norrie,	Williams,
(Ottawa- Ouest),	(Restigouche- Gloucester),	Langlois,	O'Leary,	Yuzyk.

## PRIÈRE.

A l'appel des Rapports de comités,

Il est—

Ordonné: Que la présentation du rapport du Comité sénatorial permanent de la santé, du bien-être et des sciences ayant trait au Bill C-207, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la sécurité de la vieillesse», soit différée à plus tard ce jour.

Ordonné: Que l'Ordre du jour tendant à la deuxième lecture du Bill C-208, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les pensions, la Loi sur les allocations aux anciens combattants, la Loi sur les pensions et allocations de guerre pour les civils, la Loi sur l'aide aux enfants des morts de la guerre (Éducation) et la Loi sur le ministère des Affaires des anciens combattants de façon à prévoir l'ajustement annuel des pensions et allocations payables sous leur régime», soit avancé.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Langlois propose, appuyé par l'honorable sénateur McIlraith, C.P., que le Bill C-208, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les pensions, la Loi sur les allocations aux anciens combattants, la Loi sur les pensions et allocations de guerre pour les civils, la Loi sur l'aide aux enfants des morts de la guerre (Éducation) et la Loi sur le ministère des Affaires des anciens combattants de façon à prévoir l'ajustement annuel des pensions et allocations payables sous leur régime», soit lu pour la deuxième fois.

Après débat,  
La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le bill est alors lu pour la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat,  
L'honorable sénateur Langlois propose, appuyé par l'honorable sénateur McIlraith, C.P., que le bill soit lu pour la troisième fois maintenant.

Après débat,  
La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le bill est alors lu pour la troisième fois et adopté.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

Suivant l'Ordre, l'honorable sénateur Carter pour l'honorable sénateur Lamontagne, C.P., du Comité sénatorial permanent de la santé, du bien-être et des sciences, auquel a été déferé le Bill C-207, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la sécurité de la vieillesse», rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Avec la permission du Sénat,  
L'honorable sénateur Carter propose, appuyé par l'honorable sénateur Giguère, que le bill soit lu pour la troisième fois maintenant.

Après débat,  
La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le bill est alors lu pour la troisième fois et adopté.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Welch attirant l'attention du Sénat sur le taux élevé du chômage et l'inflation et sur la façon dont l'économie du Canada en est actuellement frappée,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la deuxième lecture du Bill C-2, intitulé: «Loi modifiant le Code criminel et apportant des modifications connexes à la Loi de 1967 modifiant le Code criminel, la Loi sur le casier judiciaire, la Loi sur la défense nationale, la Loi sur la libération conditionnelle de détenus et la Loi sur les forces étrangères présentes au Canada»,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Connolly, C.P., attirant l'attention du Sénat sur certains aspects de la récente visite au Canada de sept membres du Soviet Suprême de l'Union des Républiques socialistes soviétiques,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Beaubien attirant l'attention du Sénat sur le dégrèvement des dividendes imposables prévu par l'article 121 de la *Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu, effectuant certains changements et introduisant certaines dispositions dans la législation relatifs ou consécutifs aux modifications apportées à cette loi*, chapitre 63 Statuts du Canada, 1970-1971-1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Croll attirant

l'attention du Sénat sur le rapport du Comité spécial du Sénat sur la pauvreté au Canada, déposé au Sénat le mercredi 10 novembre 1971.

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'étude du rapport final du Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes sur la Constitution du Canada, déposé au Sénat le jeudi 16 mars 1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Haig, appuyé par l'honorable sénateur Buckwold,

Que le Comité sénatorial permanent de la santé, du bien-être et des sciences soit chargé de faire une étude de l'efficacité de la législature fédérale déjà existante à mettre fin aux différends ouvriers-patronaux et aux conflits dans les domaines qui touchent les services publics, et d'en faire rapport,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Macdonald, appuyé par l'honorable sénateur Choquette, tendant à la deuxième lecture du Bill S-2, intitulé: «Loi modifiant la Loi de 1971 sur l'assurance-chômage»,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'étude du Volume II du rapport du Comité spécial du Sénat sur la politique scientifique, déposé au Sénat le jeudi 24 février 1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour tendant à l'étude du rapport du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères, intitulé: «Relations canadiennes avec les pays de la région du Pacifique», déposé au Sénat le mercredi 22 mars 1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat, sur l'interpellation de l'honorable sénateur Deschatelets, C.P., attirant l'attention du Sénat sur la Quatorzième réunion du Groupe interparlementaire Canada-États-Unis, tenue à Ottawa et Montebello, du 16 au 20 février 1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

*Avec permission,*

*Le Sénat se reporte aux Avis de motions.*

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Langlois propose, appuyé par l'honorable sénateur Benidickson, C.P.,

Que, lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'au mardi 30 mai 1972, à huit heures du soir.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, pour se rassembler de nouveau au son du timbre vers trois heures trente de l'après-midi, elle est—

Résolue par l'affirmative.

12 h. 40

Le Sénat reprend sa séance.

4 h. 35

L'honorable Président informe le Sénat qu'il a reçu une communication du Secrétaire administratif du Gouverneur général.

L'honorable Président donne alors lecture de la communication comme suit:

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL  
OTTAWA

le 19 mai 1972

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous aviser que l'honorable Wilfred Judson, juge puîné de la Cour suprême du Canada, en sa qualité de suppléant de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la Chambre du Sénat aujourd'hui.

d'hui, le 19 mai, à 4 h. 45 afin de donner la sanction royale à quelques bills.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

ANDRÉ GARNEAU

Colonel

*Le Secrétaire administratif.*

L'honorable

Le Président du Sénat,  
Ottawa.

Ordonné: Que la communication soit déposée sur le bureau.

L'honorable sénateur Langlois dépose sur le bureau ce qui suit:

Copies du relevé requis aux termes de la *Loi sur l'assurance des anciens combattants*, pour l'année financière close le 31 mars 1972, conformément à l'article 18(2) de ladite loi, chapitre V-3, S.R.C., 1970.

Copies du relevé requis aux termes de la *Loi sur l'assurance des soldats de retour au pays*, pour l'année financière close le 31 mars 1972, conformément à l'article 17(2) de ladite loi, chapitre 54, Statuts du Canada, 1920, modifié en 1951.

Copies d'un Traité interdisant de placer des armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive sur le fond des mers et des océans ainsi que dans leur sous-sol. Fait à Londres, Moscou et Washington, le 11 février 1971.

Copies d'un memorandum d'accord entre le ministère des Communications du Canada et l'Organisation européenne de recherches spatiales concernant leur coopération dans le domaine de la technologie spatiale avancée, signé le 18 mai 1972.

Rapport concernant l'application de la *Loi sur les subventions au développement régional* et les subventions aux zones spéciales pour le mois d'avril 1972, conformément à l'article 16 de ladite loi, chapitre R-3, S.R.C., 1970.

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, pour attendre l'arrivée du Député de Son Excellence le Gouverneur général, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Quelque temps après, l'honorable Wilfred Judson, Juge puiné de la Cour suprême du Canada, en sa qualité de Député de Son Excellence le Gouverneur général, arrive et occupe le fauteuil au pied du Trône—

L'honorable Président ordonne au Gentilhomme huissier de la Verge noire de se rendre auprès de la Chambre des communes et de l'informer que—

«C'est le désir de l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.»

Les Communes étant arrivées,

L'honorable Président du Sénat dit:

*Honorables membres du Sénat,*

*Membres de la Chambre des communes,*

J'ai l'honneur de vous informer qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur général de faire émettre des lettres patentes sous son seing et sceau nommant l'honorable Wilfred Judson, Juge puiné de la Cour suprême du Canada, pour être son suppléant et remplir au nom de Son Excellence tous les devoirs qui lui incombent durant le bon plaisir de Son Excellence.»

Le Greffier du Sénat donne alors lecture de la Commission, comme suit:

#### CANADA

ROLAND MICHENER

(G.S.)

PAR SON EXCELLENCE le très honorable Roland Michener Gouverneur général et Commandant en chef du Canada

À L'HONORABLE WILFRED JUDSON, Juge puiné de la Cour suprême du Canada,

SALUT.

SACHEZ QUE, connaissant bien votre loyauté, votre fidélité et votre compétence, et en vertu et conformité des pouvoirs et de l'autorité à moi conférés par la Commission de Sa Majesté la Reine Élisabeth II, sous le Grand Sceau du Canada, en date du 29 mars 1967, me constituant et me nommant Gouverneur général du Canada, je, le très honorable Roland Michener, Gouverneur général du Canada, vous constitue et vous nomme, par les présentes, vous ledit WILFRED JUDSON, mon suppléant au Canada pour, à ce titre, exercer, sous réserve de toutes restrictions et instructions à l'occasion formulées et communiquées par Sa Majesté, tous les pouvoirs, fonctions et attributions qui me sont dévolus et que je puis exercer de droit à titre de Gouverneur général, sauf le pouvoir de dissoudre le Parlement du Canada.

IL EST ENTENDU que la nomination de mon suppléant comme susdit ne doit jamais porter atteinte à l'exercice par moi en personne, ledit très honorable Roland Michener, desdits pouvoirs, attributions ou fonctions.

ET IL EST ENTENDU, que pendant que vous occupez ladite fonction, vous devrez toujours, vous ledit WILFRED JUDSON, obéir aux ordres et vous conformer aux instructions qu'à l'occasion vous recevrez de moi.

DONNÉ sous mon seing et sceau à Ottawa ce dix-septième jour d'avril de l'an de grâce mil neuf cent soixante-sept, le seizième du règne de Sa Majesté.

PAR ORDRE,

*Le sous-registraire général du Canada,*  
JEAN MIQUELON.

Ordonné: Que ladite Commission soit inscrite aux *Journaux*.

Le Greffier du Sénat lit les titres des bills à sanctionner, comme suit:

Loi modifiant la Loi sur la sécurité de la vieillesse

Loi concernant l'emploi de l'expression «Colline du Parlement»

Loi modifiant la Loi sur les pensions, la Loi sur les allocations aux anciens combattants, la Loi sur les pensions et allocations de guerre pour les civils, la Loi sur l'aide aux enfants des morts de la guerre (Éducation) et la Loi sur le ministère des Affaires des anciens combat-

tants de façon à prévoir l'ajustement annuel des pensions et allocations payables sous leur régime.

Le Greffier du Sénat proclame dans les termes suivants que ces bills ont reçu la sanction royale:

«Au nom de Sa Majesté, l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général sanctionne ces bills.»

Les Communes se retirent.

Après quoi, il plaît à l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général de se retirer.

Le Sénat reprend sa séance.

L'honorable sénateur Langlois propose, appuyé par l'honorable sénateur McIlraith, C.P.,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.





21 Elizabeth II  
A.D. 1972  
Canada

# Journaux du Sénat

N° 29

Le mardi 30 mai 1972

*Huit heures du soir.*

L'honorable JEAN-PAUL DESCHATELETS, C.P., Président.

## Les membres présents sont:

### Les honorables sénateurs

Aird,  
Argue,  
Basha,  
Beaubien,  
Bélisle,  
Benidickson,  
Blois,  
Bonnell,  
Bourget,  
Bourque,  
Buckwold,  
Burchill,  
Cameron,  
Carter,  
Choquette,

Connolly  
(Ottawa-Ouest),  
Cook,  
Croll,  
Davey,  
Denis,  
Deschatelets,  
Desruisseaux,  
Duggan,  
Eudes,  
Fergusson,  
Flynn,  
Forsey,  
Fournier  
(de Lanaudière),

Fournier  
(Restigouche-  
Gloucester),  
Giguère,  
Goldenberg,  
Graham,  
Haig,  
Hicks,  
Isnor,  
Kickham,  
Kinnear,  
Lafond,  
Laird,  
Lang,

Langlois,  
Lapointe,  
Lefrançois,  
Macdonald,  
Manning,  
Martin,  
McDonald,  
McElman,  
McGrand,  
McIlraith,  
McNamara,  
Molgat,  
Molson,  
Norrie,

O'Leary,  
Petten,  
Phillips,  
Prowse,  
Rowe,  
Smith,  
Stanbury,  
Sullivan,  
Thompson,  
van Roggen,  
Welch,  
White,  
Williams,  
Zuyk.

## PRIÈRE.

L'honorable sénateur Martin, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Rapport de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent y compris les comptes et les états financiers certifiés par l'Auditeur général pour l'année terminée le 31 décembre 1971, conformément aux articles 75(3) et 77(3) de la *Loi sur l'administration financière*, chapitre F-10, S.R.C., 1970.

Rapport de *The Seaway International Bridge Corporation Ltd.*, y compris les comptes et les états financiers certifiés par l'Auditeur général pour l'année terminée le 31 décembre 1971, conformément aux articles 75(3) et 77(3) de la *Loi sur l'administration financière*, chapitre F-10, S.R.C., 1970.

Copies du rapport final du Comité préparatoire tripartite intérimaire, en date du 19 mai 1972, concernant les relations inter-gouvernementales.

Copies d'un contrat entre le gouvernement du Canada et la ville de Fort Saskatchewan, en Alberta, pour l'emploi ou l'utilisation de la Gendarmerie royale du Canada, conformément à l'article 20(3) de la *Loi sur la Gendarmerie royale du Canada*, chapitre R-9, S.R.C., 1970. (Texte anglais).

Rapport supplémentaire sur les offres de subventions acceptées (révisées) selon les termes de la *Loi sur les subventions au développement régional* et de la législation des zones spéciales depuis la mise en vigueur de cette loi jusqu'au 30 avril 1972.

Copies d'un volume intitulé: «Commission des réclamations de guerre; seconde guerre mondiale», un recueil des rapports de la Commission assortis de documents pertinents et de causes mettant en lumière les principes et la procédure d'adjudication, daté de 1970.

Rapport sur le nombre et le montant des prêts consentis aux Indiens en vertu de l'article 70(1) de la *Loi sur les Indiens* pour l'année financière close le 31 mars 1972, conformément à l'article 70(6) de ladite loi, chapitre I-6, S.R.C., 1970.

Budget d'établissement de la Commission des champs de bataille nationaux pour l'année financière se terminant le 31 mars 1973, conformément à l'article 70(2) de la *Loi sur l'administration financière*, chapitre F-10, S.R.C., 1970, et copie du décret C.P. 1972-998, en date du 11 mai 1972, approuvant ledit budget.

Copies d'une déclaration émise par le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures concernant la Rhodésie, en date du 24 mai 1972.

Rapport de l'Auditeur général à la Chambre des communes pour l'année financière close le 31 mars 1971, conformément à l'article 61(2) de la *Loi sur l'administration financière*, chapitre F-10, S.R.C., 1970.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Welch attirant l'attention du Sénat sur le taux élevé du chômage et

l'inflation et sur la façon dont l'économie du Canada en est actuellement frappée,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Laird propose, appuyé par l'honorable sénateur Aird, que le Bill C-2, intitulé: «Loi modifiant le Code criminel et apportant des modifications connexes à la Loi de 1967 modifiant le Code criminel, la Loi sur le casier judiciaire, la Loi sur la défense nationale, la Loi sur la libération conditionnelle de détenus et la Loi sur les forces étrangères présentes au Canada», soit lu pour la deuxième fois.

Après débat,

L'honorable sénateur Choquette propose, appuyé par l'honorable sénateur Flynn, C.P. que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Connolly, C.P., attirant l'attention du Sénat sur certains aspects de la récente visite au Canada de sept membres du Soviet Suprême de l'Union des Républiques socialistes soviétiques.

Débat terminé.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Beaubien attirant l'attention du Sénat sur le dégrèvement des dividendes imposables prévu par l'article 121 de la *Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu, effectuant certains changements et introduisant certaines dispositions dans la législation relatifs ou consécutifs aux modifications apportées à cette loi*, chapitre 63 Statuts du Canada, 1970-1971-1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Croll attirant l'attention du Sénat sur le rapport du Comité spécial du Sénat sur la pauvreté au Canada, déposé au Sénat le mercredi 10 novembre 1971,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'étude du rapport du Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes sur la Constitution du Canada, déposé au Sénat le jeudi 16 mars 1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Haig, appuyé par l'honorable sénateur Buckwold,

Que le Comité sénatorial permanent de la santé, du bien-être et des sciences soit chargé de faire une étude de l'efficacité de la législation fédérale déjà existante à mettre fin aux différends ouvriers-patronaux et aux conflits dans les domaines qui touchent les services publics et d'en faire rapport.

Après débat,

L'honorable sénateur McElman propose, appuyé par l'honorable sénateur Bourque, que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Macdonald, appuyé par l'honorable sénateur Choquette, tendant à la deuxième lecture du Bill S-2, intitulé: «Loi modifiant la Loi de 1971 sur l'assurance-chômage»,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'étude du Volume II du rapport du Comité spécial du Sénat sur la politique scientifique, déposé au Sénat le jeudi 24 février 1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour tendant à l'étude du rapport du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères, intitulé: «Relations canadiennes avec les pays de la région du Pacifique», déposé au Sénat le mercredi 22 mars 1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat, sur l'interpellation de l'honorable sénateur Deschatelets, C.P., attirant l'attention du Sénat sur la Quatorzième réunion du groupe interparlementaire Canada-États-Unis, tenue à Ottawa et Montebello, du 16 au 20 février 1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur McDonald,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion mise aux voix, est adoptée.





21 Elizabeth II  
A.D. 1972  
Canada

# Journaux du Sénat

N° 30

Le mercredi 31 mai 1972

*Deux heures de l'après-midi.*

L'honorable JEAN-PAUL DESCHATELETS, C.P., Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Argue,	Cook,	Fournier	Lamontagne,	Petten,
Basha,	Croll,	( <i>Restigouche-</i>	Lang,	Phillips,
Beaubien,	Davey,	<i>Gloucester</i> ),	Lapointe,	Prowse,
Bélisle,	Denis,	Giguère,	Lefrançois,	Quart,
Benidickson,	Deschatelets,	Goldenberg,	Macdonald,	Rowe,
Blois,	Desruisseaux,	Graham,	Manning,	Smith,
Bonnell,	Duggan,	Grosart,	Martin,	Sparrow,
Bourget,	Eudes,	Haig,	McElman,	Stanbury,
Bourque,	Fergusson,	Hicks,	McGrand,	Sullivan,
Buckwold,	Flynn,	Inman,	McIlraith,	Thompson,
Burchill,	Forsey,	Isnor,	McNamara,	van Roggen,
Cameron,	Fournier	Kickham,	Molgat,	Walker,
Choquette,	( <i>de Lanaudière</i> ),	Kinnear,	Molson,	Welch,
Connolly		Lafond,	Norrie,	White,
( <i>Ottawa-Ouest</i> ),		Laird,	O'Leary,	Williams,
				Yuzyk.

## PRIÈRE.

L'honorable Président informe le Sénat que, conformément à l'article 112, le Greffier du Sénat a déposé sur le bureau un état détaillé de ses recettes et dépenses pour l'année financière 1971-1972.

L'honorable sénateur Smith propose, appuyé par l'honorable sénateur Cook,

Que les comptes du Greffier soient déférés au Comité permanent de la régie intérieure, des budgets et de l'administration.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

A l'appel de la motion inscrite au nom de l'honorable sénateur Croll,

Il est—

Ordonné: Qu'elle soit différée à mardi prochain, le 6 juin 1972.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Laird, appuyé par l'honorable sénateur Aird, tendant à la deuxième lecture du Bill C-2, intitulé: «Loi modifiant le Code criminel et apportant des modifications connexes à la Loi de 1967 modifiant le Code criminel, la Loi sur le casier judiciaire, la Loi sur la défense nationale, la Loi sur la libération conditionnelle de détenus et la Loi sur les forces étrangères présentes au Canada».

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le bill est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Laird propose, appuyé par l'honorable sénateur Goldenberg, que le bill soit déféré au Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Haig, appuyé par l'honorable sénateur Buckwold,

Que le Comité sénatorial permanent de la santé, du bien-être et des sciences soit chargé de faire une étude de l'efficacité de la législature fédérale déjà existante à mettre fin aux différends ouvriers-patronaux et aux conflits dans les domaines qui touchent les services publics, et d'en faire rapport,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Welch attirant l'attention du Sénat sur le taux élevé du chômage et l'inflation et sur la façon dont l'économie du Canada en est actuellement frappée,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Beaubien attirant l'attention du Sénat sur le dégrèvement des dividendes imposables prévu par l'article 121 de la *Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu, effectuant certains changements et introduisant certaines dispositions dans la législation relatifs ou consécutifs aux modifications apportées à cette loi*, chapitre 63, Statuts du Canada, 1970-1971-1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Croll attirant l'attention du Sénat sur le rapport du Comité spécial du Sénat sur la pauvreté au Canada, déposé au Sénat le mercredi 10 novembre 1971,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'étude du rapport du Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes sur la Constitution du Canada, déposé au Sénat le jeudi 16 mars 1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Macdonald, appuyé par l'honorable sénateur Choquette, tendant à la deuxième lecture du Bill S-2, intitulé: «Loi modifiant la Loi de 1971 sur l'assurance-chômage»,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'étude du Volume II du rapport du Comité spécial

du Sénat sur la politique scientifique, déposé au Sénat le jeudi 24 février 1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour tendant à l'étude du rapport du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères, intitulé: «Relations canadiennes avec les pays de la région du Pacifique», déposé au Sénat le mercredi 22 mars 1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat, sur l'interpellation de l'honorable sénateur Deschatelets, C.P., attirant l'attention du Sénat sur la Quatorzième réunion du groupe interparlementaire Canada-États-Unis, tenue à Ottawa et Montebello, du 16 au 20 février 1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Benidickson, C.P.,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.





21 Elizabeth II  
A.D. 1972  
Canada

# Journaux du Sénat

N° 31

Le jeudi 1<sup>er</sup> juin 1972

*Deux heures de l'après-midi.*

L'honorable JEAN-PAUL DESCHATELETS, C.P., Président.

**Les membres présents sont:**

**Les honorables sénateurs**

Aird,	Choquette,	Fournier	Laird,	O'Leary,
Argue,	Connolly	(Restigouche-	Lang,	Petten,
Basha,	(Ottawa-Ouest),	Gloucester),	Lapointe,	Phillips,
Beaubien,	Cook,	Giguère,	Lefrançois,	Prowse,
Bélisle,	Denis,	Goldenberg,	Macdonald,	Quart,
Benidickson,	Deschatelets,	Graham,	Martin,	Smith,
Blois,	Desruisseaux,	Grosart,	McDonald,	Sparrow,
Bonnell,	Eudes,	Haig,	McElman,	Thompson,
Bourget,	Flynn,	Inman,	McGrand,	van Roggen,
Bourque,	Forsey,	Isnor,	McIlraith,	Walker,
Buckwold,	Fournier	Kickham,	McNamara,	Welch,
Burchill,	(de Lanaudière),	Kinnear,	Molson,	White,
Carter,		Lafond,	Norrie,	Williams,
				Zuzyk.

## PRIÈRE.

L'honorable sénateur Martin, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Rapport de la Commission de la Fonction publique du Canada pour l'année terminée le 31 décembre 1971, conformément à l'article 45 de la *Loi sur l'emploi dans la Fonction publique*, chapitre P-32, S.R.C., 1970.

Rapport de la Commission de la Fonction publique sur les postes ou les personnes soustraits à l'application de la *Loi sur l'emploi dans la Fonction publique*, pour l'année terminée le 31 décembre 1971, conformément à l'article 45 de ladite loi, chapitre P-32, S.R.C., 1970.

Rapport de la Commission de la Fonction publique sur la délégation de Pouvoirs en matière de personnel pour l'année terminée le 31 décembre 1971, conformément à l'article 45 de la *Loi sur l'emploi dans la Fonction publique*, chapitre P-32, S.R.C., 1970.

Rapport de la Télésat Canada pour l'année terminée le 31 décembre 1971, y compris les comptes et états financiers certifiés par les vérificateurs, conformément à l'article 37 de la *Loi de la Télésat Canada*, chapitre T-4, S.R.C., 1970.

Rapport sur les opérations du Compte du fonds des changes pour l'année terminée le 31 décembre 1971, y compris le rapport de l'Auditeur général sur la vérification du compte conformément aux articles 17 et 18(2) de la *Loi sur la monnaie et les changes*, chapitre C-39, S.R.C., 1970.

Copies de la Constitution révisée de l'Ordre du Canada, ainsi que les Lettres patentes et le décret C.P. 1972-809, en date du 1<sup>er</sup> mai 1972, approuvant ladite Constitution.

Copies de la Constitution de l'Ordre du Mérite militaire, ainsi que les Lettres patentes et le décret C.P. 1972-810, en date du 1<sup>er</sup> mai 1972, approuvant ladite Constitution.

Copies du Règlement régissant l'octroi de trois décorations canadiennes pour actes de bravoure, ainsi que les Lettres patentes et le décret C.P. 1972-811, en date du 1<sup>er</sup> mai 1972, approuvant ledit règlement.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Smith propose, appuyé par l'honorable sénateur Benidickson, C.P.,

Que, lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'au mardi 13 juin 1972, à huit heures du soir.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée, sur division.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Smith propose, appuyé par l'honorable sénateur Inman,

Que le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles ait le pouvoir de siéger durant les ajournements du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Haig, appuyé par l'honorable sénateur Buckwold,

Que le Comité sénatorial permanent de la santé, du bien-être et des sciences soit chargé de faire une étude de l'efficacité de la législation fédérale déjà existante à mettre fin aux différends ouvriers-patronaux et aux conflits dans les domaines qui touchent les services publics, et d'en faire rapport,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Welch attirant l'attention du Sénat sur le taux élevé du chômage et l'inflation et sur la façon dont l'économie du Canada en est actuellement frappée,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Beaubien attirant l'attention du Sénat sur le dégrèvement des dividendes imposables prévu par l'article 121 de la *Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu, effectuant certains changements et introduisant certaines dispositions dans la législation relatifs ou consécutifs aux modifications apportées à cette loi*, chapitre 63, Statuts du Canada, 1970-1971-1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A la lecture de l'Ordre du jour,

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Thompson reprend le débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Croll attirant l'attention du Sénat sur le rapport du Comité spécial du Sénat sur la pauvreté au Canada, déposé au Sénat le mercredi 10 novembre 1971.

Après débat,

L'honorable sénateur Carter propose, appuyé par l'honorable sénateur Inman, que la suite du débat sur l'interpellation soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

A la lecture de l'Ordre du jour,  
Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Macdonald reprend le débat sur l'étude du rapport final du Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes sur la Constitution du Canada, déposé au Sénat le jeudi 16 mars 1972.

Après débat,

L'honorable sénateur Choquette pour l'honorable sénateur Flynn, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Blois, que la suite du débat sur l'étude du rapport soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Suivant l'ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Macdonald, appuyé par l'honorable sénateur Choquette, tendant à la deuxième lecture du Bill S-2, intitulé: «Loi modifiant la Loi de 1971 sur l'assurance-chômage».

Après débat,

En amendement, l'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith, que le bill ne soit pas lu pour la deuxième fois maintenant, mais que la question de fond soit déferée au Comité sénatorial permanent de la santé, du bien-être et des sciences.

Après débat,

La motion, en amendement, mise aux voix, est adoptée.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'étude du Volume II du rapport du Comité spécial

du Sénat sur la politique scientifique, déposé au Sénat le jeudi 24 février 1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour tendant à l'étude du rapport du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères, intitulé: «Relations canadiennes avec les pays de la région du Pacifique», déposé au Sénat le mercredi 22 mars 1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat, sur l'interpellation de l'honorable sénateur Deschatelets, C.P., attirant l'attention du Sénat sur la Quatorzième réunion du groupe interparlementaire Canada-États-Unis, tenue à Ottawa et Montebello, du 16 au 20 février 1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.





21 Elizabeth II  
A.D. 1972  
Canada

# Journaux du Sénat

N° 32

Le mardi 13 juin 1972

*Huit heures du soir.*

L'honorable JEAN-PAUL DESCHATELETS, C.P., Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Argue,	Cook,	Fournier	Lafond,	Molgat,
Basha,	Croll,	(Restigouche-	Laird,	Molson,
Beaubien,	Davey,	Gloucester),	Lamontagne,	Nichol,
Bélisle,	Denis,	Giguère,	Lang,	Norrie,
Benidickson,	Deschatelets,	Goldenberg,	Lapointe,	O'Leary,
Blois,	Desruisseaux,	Graham,	Lefrançois,	Paterson,
Bonnell,	Duggan,	Grosart,	Macdonald,	Petten,
Bourget,	Eudes,	Haig,	Manning,	Prowse,
Bourque,	Everett,	Hastings,	Martin,	Smith,
Burchill,	Ferguson,	Hayden,	McDonald,	Sparrow,
Cameron,	Flynn,	Inman,	McElman,	Thompson,
Carter,	Forsey,	Isnor,	McGrand,	van Roggen,
Choquette,	Fournier	Kickham,	McIlraith,	Welch,
Connolly	(de Lanaudière),	Kinnear,	McNamara,	White,
(Ottawa-Ouest),			Michaud,	Williams.

PRIÈRE.

L'honorable sénateur Martin, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Copies de la Directive protocolaire concernant le port des insignes des décorations et Ordres canadiens, ainsi que du décret C.P. 1972-1206, en date du 1<sup>er</sup> juin 1972, approuvant ladite directive.

Copies du communiqué final publié à la suite de la session ministérielle du Conseil de l'Atlantique Nord, tenue à Bonn les 30 et 31 mai 1972.

Rapport des opérations effectuées au terme de la *Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles* pour l'année terminée le 31 décembre 1971, conformément à l'article 13 de ladite loi, chapitre F-3, S.R.C., 1970.

Rapport des opérations effectuées au terme de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises* pour l'année terminée le 31 décembre 1971, conformément à l'article 11 de ladite loi, chapitre S-10, S.R.C., 1970.

Copies du deuxième rapport du comité fédéral-provincial sur le transport dans la région de l'Atlantique.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll,

Que le nom de l'honorable sénateur McIlraith soit ajouté à la liste des sénateurs faisant partie du Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Hayden,

Que le nom de l'honorable sénateur Argue soit substitué à celui de l'honorable sénateur Boucher sur la liste des sénateurs faisant partie du Comité permanent du Règlement et de la procédure.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur McDonald attire l'attention du Sénat sur les réunions des Commissions de l'OTAN, tenues à Bruxelles, en Belgique du 8 au 12 mai 1972.

Débat terminé.

A l'appel de la motion inscrite au nom de l'honorable sénateur Croll,

Il est—

Ordonné: Qu'elle soit différée à mardi prochain le 20 juin 1972.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Croll attirant l'attention du Sénat sur le rapport du Comité spécial du

Sénat sur la pauvreté au Canada, déposé au Sénat le mercredi 10 novembre 1971,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'étude du rapport final du Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes sur la Constitution du Canada, déposé au Sénat le jeudi 16 mars 1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Haig, appuyé par l'honorable sénateur Buckwold,

Que le Comité sénatorial permanent de la santé, du bien-être et des sciences soit chargé de faire une étude de l'efficacité de la législature fédérale déjà existante à mettre fin aux différends ouvriers-patronaux et aux conflits dans les domaines qui touchent les services publics, et d'en faire rapport,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Welch attirant l'attention du Sénat sur le taux élevé du chômage et l'inflation et sur la façon dont l'économie du Canada en est actuellement frappée.

Débat terminé.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Beaubien attirant l'attention du Sénat sur le dégrèvement des dividendes imposables prévu par l'article 121 de la *Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu, effectuant certains changements et introduisant certaines dispositions dans la législation relatifs ou consécutifs aux modifications apportées à cette loi*, chapitre 63, Statuts du Canada, 1970-1971-1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'étude du Volume II du rapport du Comité spécial du Sénat sur la politique scientifique, déposé au Sénat le jeudi 24 février 1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour tendant à l'étude du rapport du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères, intitulé: «Relations canadiennes avec les pays de la région du Pacifique», déposé au Sénat le mercredi 22 mars 1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat, sur l'interpellation de l'honorable sénateur Deschatelets, C.P., attirant l'attention du Sénat sur la Quatorzième réunion du groupe interparlementaire Canada-États-Unis, tenue à Ottawa et Montebello, du 16 au 20 février 1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.





21 Elizabeth II  
A.D. 1972  
Canada

# Journaux du Sénat

N° 33

Le mercredi 14 juin 1972

*Deux heures de l'après-midi.*

L'honorable JEAN-PAUL DESCHATELETS, C.P., Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Argue,	Cook,	Giguère,	Langlois,	Norrie,
Basha,	Croll,	Goldenberg,	Lapointe,	O'Leary,
Beaubien,	Davey,	Graham,	Lawson,	Paterson,
Bélisle,	Denis,	Grosart,	Lefrançois,	Petten,
Benidickson,	Deschatelets,	Haig,	Macdonald,	Phillips,
Blois,	Duggan,	Hastings,	Manning,	Prowse,
Bonnell,	Eudes,	Hayden,	Martin,	Quart,
Bourget,	Fergusson,	Inman,	McDonald,	Smith,
Bourque,	Flynn,	Isnor,	McElman,	Sparrow,
Burchill,	Forsey,	Kickham,	McGrand,	Stanbury,
Cameron,	Fournier	Kinnear,	McIlraith,	Thompson,
Carter,	(de Lanaudière),	Lafond,	McNamara,	van Roggen,
Choquette,	Fournier	Laird,	Michaud,	Welch,
Connolly	(Restigouche-	Lamontagne,	Molgat,	White,
(Ottawa-Ouest),	Gloucester),	Lang,	Molson,	Williams,
				Yuzk.

## PRIÈRE.

L'honorable sénateur Prowse, du Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles, auquel a été déféré le Bill C-2, intitulé: «Loi modifiant le Code criminel et apportant des modifications connexes à la Loi de 1967 modifiant le Code criminel, la Loi sur le casier judiciaire, la Loi sur la défense nationale, la Loi sur la libération conditionnelle de détenus et la Loi sur les forces étrangères présentes au Canada», rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Laird propose, appuyé par l'honorable sénateur Carter, que le bill soit lu pour la troisième fois maintenant.

Après débat,

En amendement, l'honorable sénateur Flynn, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Choquette, que le bill ne soit pas lu pour la troisième fois maintenant, mais qu'il soit déféré à nouveau au Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles afin de le modifier ainsi qu'il suit:

L'article 4 du bill est abrogé et remplacé par ce qui suit:

4. Le paragraphe 9(1) de ladite loi est retranché et remplacé par ce qui suit:

«9. (1) Lorsqu'une cour, un juge, un juge de paix ou un magistrat accuse une personne d'outrage au tribunal commis en présence du tribunal, il doit énon-

cer les faits sur lesquels il base son accusation et il doit inviter cette personne ainsi accusée à justifier sa conduite au cours d'une séance qui ne peut être tenue avant le jour suivant.

(2) Lors de cette séance, la cour, le juge, le juge de paix ou le magistrat doit faire en sorte que les faits sur lesquels est basée l'accusation de même que la justification offerte soient consignés par écrit au dossier et, s'il estime que la personne accusée de l'outrage n'a pas justifié sa conduite, il peut alors condamner sommairement cette personne coupable d'outrage au tribunal.

(3) Lorsqu'une personne est trouvée sommairement coupable d'outrage au tribunal, que celui-ci ait été commis en présence du tribunal ou autrement, et qu'une peine est imposée, à cet égard, cette personne peut interjeter appel

- a) de la déclaration de culpabilité, ou
- b) de la peine imposée.

(4) Un appel en vertu du présent article peut être interjeté à la cour d'appel de la province où les procédures sont exercées et, pour les objets du présent article, les dispositions de la Partie XVIII s'appliquent *mutatis mutandis*.

(5) La cour d'appel doit donner priorité à l'audition de cet appel.»

Après débat,

La motion, en amendement, mise aux voix,

Le Sénat se divise, les noms sont appelés et inscrits comme suit:

## POUR

## Les honorables sénateurs

Beaubien,	Cameron,	Forsey,	Macdonald,	Quart,
Bélisle,	Choquette,	Grosart,	Molson,	Sparrow,
Blois,	Cook,	Haig,	O'Leary,	Welch,
Burchill,	Flynn,	Hayden,	Phillips,	White,
				Zuzyk—21.

## CONTRE

## Les honorables sénateurs

Argue,	Duggan,	Goldenberg,	Langlois,	McIlraith,
Bonnell,	Eudes,	Graham,	Lapointe,	McNamara,
Bourget,	Fergusson,	Hastings,	Lawson,	Norrie,
Bourque,	Fournier,	Inman,	Lefrançois,	Paterson,
Carter,	(de Lanaudière),	Isnor,	Manning,	Petten,
Connolly	Fournier	Kickham,	Martin,	Prowse,
(Ottawa-Ouest),	(Restigouche-	Kinnear,	McDonald,	Smith,
Croll,	Gloucester),	Lafond,	McElman,	van Roggen,
Denis,	Giguère,	Laird,	McGrand,	Williams—41.

En conséquence, elle est rejetée.

Étant posée la question sur la motion de l'honorable sénateur Laird, appuyé par l'honorable sénateur Carter, tendant à la troisième lecture du Bill C-2, intitulé: «Loi modifiant le Code criminel et apportant des modifications connexes à la Loi de 1967 modifiant le Code

criminel, la Loi sur le casier judiciaire, la Loi sur la défense nationale, la Loi sur la libération conditionnelle de détenus et la Loi sur les forces étrangères présentes au Canada», elle est—

Résolue par l'affirmative, sur division.

Le bill est alors lu pour la troisième fois et adopté, sur division.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill, sans amendement.

L'honorable sénateur Forsey attire l'attention du Sénat sur l'inconvenance pour les employés de la Fonction publique de prononcer des discours ayant trait aux politiques du gouvernement.

Après débat,

L'honorable sénateur O'Leary propose, appuyé par l'honorable sénateur Grosart, que la suite du débat sur l'interpellation soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

*Avec permission,*

*Le Sénat se reporte aux Avis de motions.*

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Fergusson,

Que les noms des honorables sénateurs McElman et Smith soient substitués à ceux des honorables sénateurs Davey et Langlois sur la liste des sénateurs faisant partie du Comité permanent du Règlement et de la procédure.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Croll attirant l'attention du Sénat sur le rapport du Comité spécial du Sénat sur la pauvreté au Canada, déposé au Sénat le mercredi 10 novembre 1971,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'étude du rapport final du Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes sur la Constitution du Canada, déposé au Sénat le jeudi 16 mars 1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Haig, appuyé par l'honorable sénateur Buckwold,

Que le Comité sénatorial permanent de la santé, du bien-être et des sciences soit chargé de faire une étude de l'efficacité de la législature fédérale déjà existante

à mettre fin aux différends ouvriers-patronaux et aux conflits dans les domaines qui touchent les services publics, et d'en faire rapport,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Beaubien attirant l'attention du Sénat sur le dégrèvement des dividendes imposables prévu par l'article 121 de la *Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu, effectuant certains changements et introduisant certaines dispositions dans la législation relatifs ou consécutifs aux modifications apportées à cette loi*, chapitre 63, Statuts du Canada, 1970-1971-1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'étude du Volume II du rapport du Comité spécial du Sénat sur la politique scientifique, déposé au Sénat le jeudi 24 février 1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour tendant à l'étude du rapport du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères, intitulé: «Relations canadiennes avec les pays de la région du Pacifique», déposé au Sénat le mercredi 22 mars 1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Deschatelets, C.P., attirant l'attention du Sénat sur la Quatorzième réunion du groupe interparlementaire Canada-États-Unis, tenue à Ottawa et Montebello, du 16 au 20 février 1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur McDonald,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.





21 Elizabeth II  
A.D. 1972  
Canada

# Journaux du Sénat

N° 34

Le jeudi 15 juin 1972

*Deux heures de l'après-midi.*

L'honorable JEAN-PAUL DESCHATELETS, C.P., Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Argue,	Cook,	Grosart,	Macdonald,	Petten,
Basha,	Denis,	Haig,	Martin,	Phillips,
Beaubien,	Deschatelets,	Hastings,	McDonald,	Prowse,
Bélisle,	Eudes,	Isnor,	McElman,	Quart,
Benidickson,	Everett,	Kickham,	McGrand,	Smith,
Blois,	Fergusson,	Kinnear,	McIlraith,	Sparrow,
Bourque,	Flynn,	Lafond,	McNamara,	Thompson,
Burchill,	Forsey,	Laird,	Michaud,	van Roggen,
Cameron,	Fournier	Lamontagne,	Molson,	Welch,
Choquette,	(Restigouche-	Lapointe,	Norrie,	White,
Connolly	Gloucester),	Lawson,	O'Leary,	Williams,
(Ottawa-Ouest),	Graham,	Lefrançois,	Paterson,	Zuzyk.

PRIÈRE.

L'honorable Président informe le Sénat qu'il a reçu une communication du Chef du Cabinet du Gouverneur général.

L'honorable Président donne alors lecture de la communication, comme suit:

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL  
OTTAWA

le 15 juin 1972

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous aviser que l'honorable Roland A. Ritchie, juge puîné de la Cour suprême du Canada, en sa qualité de suppléant de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la Chambre du Sénat aujourd'hui, le 15 juin, à 5h.45 de l'après-midi, afin de donner la sanction royale à quelques bills.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

ESMOND BUTLER,

*Chef du Cabinet du Gouverneur général.*

L'honorable

Le Président du Sénat,  
Ottawa.

Ordonné: Que la communication soit déposée sur le bureau.

L'honorable sénateur Martin, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Rapport sur l'administration des allocations aux aveugles au Canada pour l'année financière close le 31 mars 1971, conformément à l'article 12 de la *Loi sur les aveugles*, chapitre B-7, S.R.C., 1970.

Rapport sur l'administration des allocations aux invalides au Canada pour l'année financière close le 31 mars 1971, conformément à l'article 12 de la *Loi sur les invalides*, chapitre D-6, S.R.C., 1970.

Rapport sur l'administration de l'assistance-vieillesse au Canada pour l'année financière close le 31 mars 1971, conformément à l'article 12 de la *Loi sur l'assistance-vieillesse*, chapitre O-5, S.R.C., 1970.

Avec la permission du Sénat,  
L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Cook,

Que, lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'au mardi 20 juin 1972, à huit heures du soir.

Après débat,  
La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Argue propose, appuyé par l'honorable sénateur van Roggen,

Que, en raison des dégâts subis au Canada et aux États-Unis par suite de la récente fuite de pétrole à la raffinerie de Cherry Point, le Sénat est d'avis qu'il est urgent de saisir la Commission mixte internationale des conséquences présentes et futures sur l'environnement que présente le transport du pétrole dans les voies étroites du détroit Juan de Fuca, du détroit de Géorgie et de la baie de Puget et des mesures à prendre pour réduire les risques, et demande au Secrétaire d'État aux Affaires extérieures de transmettre immédiatement le texte de la présente motion au gouvernement des États-Unis; et

Que la Commission mixte internationale ait le pouvoir d'utiliser et de réquisitionner les ressources financières et autres du Canada et des États-Unis nécessaires pour restaurer le plus efficacement et le plus rapidement possible l'équilibre écologique et l'environnement de la côte ouest.

Après débat,  
La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Lapointe propose, appuyée par l'honorable sénateur Graham,

Que le Comité sénatorial permanent de la santé du bien-être et des sciences soit autorisé à faire une étude de l'administration et des activités de la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne et à faire rapport à ce sujet.

Après débat,

L'honorable sénateur Lamontagne, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Connolly, C.P., que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Forsey attirant l'attention du Sénat sur l'inconvenance pour les employés de la Fonction publique de prononcer des discours ayant trait aux politiques du gouvernement,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Croll attirant l'attention du Sénat sur le rapport du Comité spécial du Sénat sur la pauvreté au Canada, déposé au Sénat le mercredi 10 novembre 1971,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'étude du rapport final du Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes sur la Constitution du Canada, déposé au Sénat le jeudi 16 mars 1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Haig, appuyé par l'honorable sénateur Buckwold,

Que le Comité sénatorial permanent de la santé, du bien-être et des sciences soit chargé de faire une étude de l'efficacité de la législation fédérale déjà existante à mettre fin aux différends ouvriers-patronaux et aux conflits dans les domaines qui touchent les services publics et d'en faire rapport.

Après débat,

L'honorable sénateur McDonald pour l'honorable sénateur Goldenberg propose, appuyé par l'honorable sénateur Fergusson, que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Beaubien attirant l'attention du Sénat sur le dégrèvement des dividendes imposables prévu par l'article 121 de la *Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu, effectuant certains changements et introduisant certaines dispositions dans la législation relatifs ou consécutifs aux modifications apportées à cette loi*, chapitre 63, Statuts du Canada, 1970-1971-1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'étude du Volume II du rapport du Comité spécial du Sénat sur la politique scientifique, déposé au Sénat le jeudi 24 février 1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour tendant à l'étude du rapport du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères, intitulé: «Relations canadiennes avec les pays de la région du Pacifique», déposé au Sénat le mercredi 22 mars 1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat, sur l'interpellation de l'honorable sénateur Deschatelets, C.P., attirant l'attention du Sénat sur la Quatorzième réunion du groupe interparlementaire Canada-États-Unis, tenue à Ottawa et Montebello, du 16 au 20 février 1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, pour se rassembler de nouveau au son du timbre vers cinq heures quarante de l'après-midi, elle est—

Résolue par l'affirmative.

3 h. 25

Le Sénat reprend sa séance.

5 h. 40

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, pour attendre l'arrivée du Député de Son Excellence le Gouverneur général, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Quelque temps après, l'honorable Roland A. Ritchie, Juge puiné de la Cour suprême du Canada, en sa qualité de Député de Son Excellence le Gouverneur général, arrive et occupe le fauteuil au pied du Trône—

L'honorable Président ordonne au Gentilhomme huis-sier de la Verge noire de se rendre auprès de la Chambre des communes et de l'informer que—

«C'est le désir de l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.»

Les Communes étant arrivées,

Le Greffier adjoint lit le titre du bill à sanctionner, comme suit:

Loi modifiant le Code criminel et apportant des modifications connexes à la Loi de 1967 modifiant le Code criminel, la Loi sur le casier judiciaire, la Loi sur la défense nationale, la Loi sur la libération conditionnelle de détenus et la Loi sur les forces étrangères présentes au Canada.

Le Greffier du Sénat proclame dans les termes suivants que ce bill a reçu la sanction royale:

«Au nom de Sa Majesté, l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général sanctionne ce bill.»

Les Communes se retirent.

Après quoi, il plaît à l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général de se retirer.

Le Sénat reprend sa séance.

L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Denis, C.P.,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.



21 Elizabeth II  
A.D. 1972  
Canada

# Journaux du Sénat

N° 35

Le mardi 20 juin 1972

*Huit heures du soir.*

L'honorable JEAN-PAUL DESCHATELETS, C.P., Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Argue,  
Basha,  
Beaubien,  
Bélisle,  
Blois,  
Bourget,  
Bourque,  
Cameron,  
Carter,  
Connolly (*Ottawa-  
Ouest*),  
Cook,  
Croll,  
Denis,

Deschatelets,  
Desruisseaux,  
Duggan,  
Eudes,  
Everett,  
Fergusson,  
Flynn,  
Forsey,  
Fournier  
(*de Lanaudière*),  
Goldenberg,  
Gouin,  
Graham,

Grosart,  
Haig,  
Hastings,  
Hayden,  
Heath,  
Hicks,  
Inman,  
Isnor,  
Kickham,  
Kinnear,  
Lafond,  
Laird,  
Lang,

Langlois,  
Lapointe,  
Lefrançois,  
Macdonald,  
Manning,  
Martin,  
McDonald,  
McGrand,  
McIlraith,  
McNamara,  
Michaud,  
Molson,  
Norrie,  
O'Leary,

Phillips,  
Prowse,  
Quart,  
Rowe,  
Sparrow,  
Stanbury,  
Thompson,  
van Roggen,  
Walker,  
Welch,  
White,  
Williams,  
Yuzk.

## PRIÈRE.

L'honorable sénateur Martin, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Rapport de l'Énergie atomique du Canada, Limitée, y compris les comptes et états financiers certifiés par l'Auditeur général, pour l'année financière close le 31 mars 1972, conformément aux articles 75(3) et 77(3) de la *Loi sur l'administration financière*, chapitre F-10, S.R.C., 1970.

Rapport des opérations découlant de la *Loi sur l'assurance du service civil* pour l'année financière close le 31 mars 1972, conformément à l'article 21(2) de ladite loi, chapitre 49, S.R.C., 1952.

L'honorable sénateur Molson, du Comité permanent du Règlement et de la procédure, présente le rapport suivant:

Le JEUDI 15 juin 1972

Conformément à l'article 67(1)e), le Comité permanent du Règlement et de la procédure ayant examiné le Règlement du Sénat, recommande la modification suivante:

Article 67(1): A la suite de l'article 67(1)l), insérer le nouvel article suivant 67(1)m):

«m) Le comité sénatorial de l'agriculture composé de vingt membres en plus des membres *ex officio* prévus à l'article 68 dont cinq constituent un quorum et auquel sont renvoyés, sur motion à cet effet tous bills, messages, pétitions, enquêtes, documents et autres questions ayant trait aux affaires agricoles.»

Votre Comité recommande d'autre part que la modification mentionnée ci-dessus entre en vigueur immédiatement et le demeure jusqu'au début de la nouvelle session parlementaire.

Respectueusement soumis,

H. DE M. MOLSON,  
Président.

Avec la permission du Sénat, L'honorable sénateur Molson propose, appuyé par l'honorable sénateur Desruisseaux, que le rapport soit adopté dès maintenant.

Après débat,  
La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Molson, du Comité permanent du Règlement et de la procédure, présente le rapport suivant:

Le JEUDI 15 juin 1972.

Le Comité permanent du Règlement et de la procédure, conformément à l'article 67(1)e), ayant examiné le Règlement du Sénat recommande les modifications suivantes:

1. *Page 3, Règle 3*: Supprimer l'article 3 et le remplacer par ce qui suit:

«3. Avec la permission du Sénat toute règle peut être, sans préavis, suspendue en tout ou en partie, à condition que soient bien précisées la règle ou partie de règle de même que les raisons de la suspension ainsi visées.»

2. *Page 11, Règle 19*: Supprimer les paragraphes f) à i) inclusivement, et les remplacer par ce qui suit:

«f) période des questions;  
g) ordre du jour;  
h) interpellations  
i) motions.»

3. *Page 11, Règle 21*: Supprimer les lignes 1 et 2 dudit Règlement et les remplacer par ce qui suit:

«21. Sauf contreordre du Sénat, les sujets à l'ordre du jour sont abordés dans l'ordre de priorité suivant, l'ordre de priorité étant toujours attribué aux sujets à l'ordre du jour se rapportant à la législation aux termes des paragraphes b), c) et d):»

4. *Page 15*: Renuméroter la Règle 36(2) pour qu'elle se lise 36(3) et insérer la nouvelle Règle suivante pour qu'elle se lise 36(2):

«(2) Une motion d'ajourner un débat sera considérée comme étant une motion de remettre ce débat au jour spécifié dans la motion ou, si aucun jour n'est ainsi fixé, de remettre ce débat au prochain jour de séance.»

5. *Page 19, Règle 45*: Substituer la lettre i) à la lettre h) de la Règle 45(1)h) et insérer comme nouvelle Règle 45(1)h) ce qui suit:

«h) de proposer une motion de fond;»

6. *Page 29, Règle 66*: Supprimer la Règle 66 et substituer ce qui suit:

«66. (1) Au début de chaque session, le Sénat doit instituer un comité de sélection, composé de neuf sénateurs, chargé de désigner les sénateurs qui feront partie des divers comités permanents.

(2) Sauf contreordre du Sénat, les sénateurs ainsi désignés demeureront une fois leur nomination confirmée par le Sénat membres de ces comités pour la durée de cette session.»

7. *Page 31, Règle 67(1)*: Supprimer les paragraphes f) à l) inclusivement, et substituer ce qui suit:

«f) Le comité de la régie intérieure des budgets et de l'administration composé de vingt membres dont cinq constituent un quorum, et auquel sont renvoyés, sur motion à cet effet, tous bills, messages, pétitions, enquêtes, documents et autres questions concernant la Régie intérieure, les questions budgétaires et l'administration en général.

g) Le comité sénatorial des affaires étrangères, composé de vingt membres, dont cinq constituent un quorum, et auquel sont renvoyés sur motion à cet effet, tous bills, messages, pétitions, enquêtes, documents et autres questions concernant les relations étrangères et les relations avec le Commonwealth en général, y compris:

- (i) les traités et accords internationaux;
- (ii) le commerce extérieur;
- (iii) l'aide à l'étranger;

- (iv) la défense;
- (v) l'immigration;
- (vi) les questions territoriales et celles qui surgissent au large des côtes.

h) Le comité sénatorial des finances nationales, composé de vingt membres, dont cinq constituent un quorum, et auquel sont renvoyés, sur motion à cet effet, tous bills, messages, pétitions, enquêtes, documents et autres questions ayant trait aux prévisions budgétaires fédérales en général, y compris:

- (i) les comptes nationaux et le rapport de l'Auditeur général;
- (ii) les finances publiques.

i) Le comité sénatorial des transports et des communications, composé de vingt membres, dont cinq constituent un quorum, et auquel sont renvoyés, sur motion à cet effet, tous bills, messages, pétitions, enquêtes, documents et autres questions ayant trait au transport et aux communications en général, y compris:

- (i) le transport et les communications par terre, par air, par eau et dans l'espace, que ce soit par radio, téléphone, télégraphe, fil, câble, micro-onde, sans fil, télévision, satellite, radiodiffusion, communications postales, ou par quelque autre forme, méthode ou moyens de communication ou de transport;
- (ii) le tourisme;
- (iii) les voitures publiques;
- (iv) les pipe-lines, les lignes de transmission, et le transport d'énergie;
- (v) la navigation, le transport maritime et les eaux navigables.

j) Le comité sénatorial des affaires juridiques et constitutionnelles, composé de vingt membres, dont cinq constituent un quorum, et auquel sont renvoyés, sur motion à cet effet, tous bills, messages, pétitions, enquêtes, documents et autres questions ayant trait aux affaires juridiques et constitutionnelles en général, y compris:

- (i) les relations fédérales-provinciales;
- (ii) l'administration de la justice, la réforme des lois et toutes questions connexes;
- (iii) le corps judiciaire;
- (iv) toutes questions essentiellement juridiques;
- (v) les bills privés non par ailleurs spécifiquement confiés à un autre comité, y compris ceux qui concernent le mariage et le divorce.

k) Le comité sénatorial des banques et du commerce, composé de vingt membres, dont cinq constituent un quorum, et auquel sont renvoyés, sur motion à cet effet, tous bills, messages, pétitions, enquêtes, documents et autres questions ayant trait aux banques et au commerce en général, y compris:

- (i) les banques, les assurances, les sociétés fiduciaires, et compagnies de prêts, les sociétés de crédit, les caisses populaires et les sociétés de petits prêts;
- (ii) la douane et l'accise;
- (iii) la législation fiscale;

- (iv) les brevets et droits d'auteur;
- (v) les affaires de la consommation et des corporations;
- (vi) la faillite;
- (vii) les ressources naturelles et les mines.

l) Le comité sénatorial de la santé, du bien-être et des sciences, composé de vingt membres, dont cinq constituent un quorum, et auquel sont renvoyés, sur motion à cet effet, tous bills, messages, pétitions, documents, et autres questions ayant trait à la santé, au bien-être et aux sciences en général, y compris:

- (i) les affaires des anciens combattants;
- (ii) les affaires des Indiens et des Esquimaux;
- (iii) la santé nationale et le bien-être social;
- (iv) les questions sociales et culturelles;
- (v) les pensions;
- (vi) la législation ouvrière;
- (vii) la gérontologie.

m) Le comité sénatorial de l'agriculture, composé de vingt membres, dont cinq constituent un quorum, et auquel sont renvoyés, sur motion à cet effet, tous bills, messages, pétitions, enquêtes, documents et autres questions ayant trait à l'agriculture.

8. Page 35, Règle 68: Supprimer la Règle 68 et substituer ce qui suit:

«68. Les sénateurs qui occupent les postes reconnus de Leader du Gouvernement et de Chef de l'Opposition au Sénat sont, en plus du nombre de sénateurs nommés, membres *ex-officio* de tous les comités permanents du Sénat.»

9. Page 37, Règle 74: Supprimer la Règle 74 et substituer ce qui suit:

«74. (1) Le Sénat peut s'il le juge utile désigner des comités spéciaux, établir les mandats et déterminer les pouvoirs à exercer et les tâches à accomplir par chacun de ces comités.

(2) Quiconque propose l'institution d'un comité spécial a le droit de désigner les sénateurs qu'il juge devoir en faire partie; cependant, si trois sénateurs le demandent les membres doivent être choisis comme suit: après que chaque sénateur aura voté ouvertement pour tel ou tel de ses collègues qu'il juge devoir faire partie du comité, les sénateurs qui auront recueilli les plus grands nombres de voix constitueront le comité.»

Votre Comité recommande en outre que les modifications mentionnées ci-dessus entrent en vigueur au début de la prochaine session parlementaire.

D'autre part, votre Comité désire informer le Sénat qu'il ne cesse de concentrer son attention sur la distribution des tâches parmi les différents comités permanents et sur d'autres projets d'amendement d'ordre administratif. En outre, sous réserve des souhaits du Sénat, le Comité considère qu'en général on devrait mettre un terme à la prolifération des comités permanents en ayant plus souvent recours aux sous-comités.

Respectueusement soumis,

H. DE M. MOLSON,  
Président.

L'honorable sénateur Molson propose, appuyé par l'honorable sénateur Desruisseaux, que le rapport soit inscrit à l'Ordre du jour pour fins d'étude à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Everett, du Comité sénatorial permanent des finances nationales, autorisé à examiner et faire rapport des dépenses proposées dans le Budget des dépenses déposé au Parlement pour l'année financière se terminant le 31 mars 1973, en anticipation des bills fondés sur ledit Budget des dépenses qui seront présentés au Sénat, présente au Sénat le rapport de ce comité sur ledit budget.

Ordonné: Que le rapport soit imprimé en appendice aux Débats et aux Procès-verbaux du Sénat de ce jour et constitue partie intégrante des archives de cette Chambre.

(Voir appendice aux Journaux du Sénat de ce jour, pages 172 et 173).

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Everett propose, appuyé par l'honorable sénateur Isnor, que le rapport soit adopté dès maintenant.

Après débat,

L'honorable sénateur Grosart propose, appuyé par l'honorable sénateur O'Leary, que la suite du débat sur la motion soit renvoyé à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

A l'appel de la motion, inscrite aux nom de l'honorable sénateur Croll,

Il est—

Ordonné: Qu'elle soit différée au mardi 11 juillet 1972.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Haig, appuyé par l'honorable sénateur Buckwold,

Que le Comité sénatorial permanent de la santé, du bien-être et des sciences soit chargé de faire une étude de l'efficacité de la législation fédérale déjà existante à mettre fin aux différends ouvriers-patronaux et aux conflits dans les domaines qui touchent les services publics et d'en faire rapport.

Après débat,

L'honorable sénateur Haig propose, appuyé par l'honorable sénateur O'Leary, que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à mardi prochain le 27 juin 1972.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Lapointe, appuyée par l'honorable sénateur Graham,

Que le Comité sénatorial permanent de la santé, du bien-être et des sciences soit autorisé à faire une étude de l'administration et des activités de la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne et à faire rapport à ce sujet,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Forsey attirant l'attention du Sénat sur l'inconvenance pour les employés de la Fonction publique de prononcer des discours ayant trait aux politiques du gouvernement,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Croll attirant l'attention du Sénat sur le rapport du Comité spécial du Sénat sur la pauvreté au Canada, déposé au Sénat le mercredi 10 novembre 1971,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à a prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'étude du rapport final du Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes sur la Constitution du Canada, déposé au Sénat le jeudi 16 mars 1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Beaubien attirant l'attention du Sénat sur le dégrèvement des dividendes imposables prévu par l'article 121 de la Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu, effectuant certains changements et introduisant certaines dispositions dans la législation relatifs ou consécutifs aux modifications apportées à cette loi, chapitre 63, Statuts du Canada, 1970-1971-1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'étude du Volume II du rapport du Comité spécial du Sénat sur la politique scientifique, déposé au Sénat le jeudi 24 février 1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour tendant à l'étude du rapport du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères, intitulé: «Relations canadiennes avec les pays de la région du Pacifique», déposé au Sénat le mercredi 22 mars 1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Deschatelets, C.P., attirant l'attention du Sénat sur la Quatorzième réunion du groupe interparlementaire Canada-États-Unis, tenue à Ottawa et Montebello, du 16 au 20 février 1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Croll,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

## APPENDICE

(Voir p. 70).

Le MARDI 20 juin 1972.

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales auquel on a renvoyé le Budget des dépenses, déposé au Parlement, pour l'année financière se terminant le 31 mars 1973, a examiné, conformément à l'ordre de renvoi du jeudi 24 février 1972, ledit Budget des dépenses et en fait rapport comme il suit:

1. Le Comité a été autorisé par le Sénat, comme il est consigné dans les *Procès-verbaux* du Sénat du 24 février 1972 à «examiner les dépenses proposées dans le budget des dépenses, déposé au Parlement, pour l'année financière se terminant le 31 mars 1973, et à faire rapport à ce sujet, en anticipation des bills fondés sur ledit Budget des dépenses qui seront présentés au Sénat».

2. Conformément à ce qui précède, votre Comité a tenu une réunion d'étude du Budget des dépenses et a entendu le témoignage de M. D. B. Dewar, sous-secrétaire de la Direction des programmes du Conseil du Trésor et celui de M. B. A. MacDonald, directeur général de la coordination budgétaire du Conseil du Trésor.

3. Le Budget principal des dépenses pour 1972-1973 s'élève à 15,749 millions de dollars alors que celui de 1971-1972 était de 14,352 millions de dollars. Sur le total du Budget principal pour 1972-1973, 7,640 millions de dollars constituent des dépenses statutaires et 8,109 millions de dollars représentent des crédits qu'on demande au Parlement d'autoriser. En plus de ces montants, on note 790 millions de dollars pour des postes de dépenses non budgétaires. La différence dans les dépenses budgétaires indiquées dans le Budget principal de 1971-1972 et 1972-1973 est de 1,397 millions de dollars, soit un pourcentage de 9.7 p. 100. Dans le passé, le Comité s'est intéressé à comparer le taux d'augmentation des

dépenses et celui du produit national brut. Nos dernières données se rapportent au taux de variation du PNB entre 1971 et 1972 qui se situe à 9.1 p. 100.

4. Les dépenses statutaires représentent presque la moitié du montant total du Budget des dépenses. Elles englobent certains gros paiements tels que l'intérêt sur la dette publique, le paiement des transferts fiscaux aux provinces ainsi que les versements effectués aux provinces en vertu des programmes conjoints fédéraux-provinciaux. Les dépenses statutaires se sont accrues de 549 millions de dollars, soit 7.7 p. 100 entre le budget principal de l'exercice 1971-1972 et celui de l'exercice 1972-1973.

5. Votre Comité a noté qu'un changement apporté dans la comptabilité des paiements de prestations d'assurance-chômage a permis de réduire de 180 millions de dollars (111 millions en subventions et contributions gouvernementales et 69 millions en dépenses de fonctionnement), le Budget des dépenses d'une année. Le but de ce changement dans la méthode comptable est de minorer de quelque 180 millions de dollars la somme des dépenses budgétaires et votre Comité recommande qu'à l'avenir les changements apportés aux méthodes comptables qui affectent la comparaison annuelle du Budget soient exposés plus clairement à l'attention du lecteur.

6. On trouvera ci-joint une liste comparative des différences ventilées entre le Budget principal pour l'exercice 1972-1973 et le total des prévisions budgétaires pour l'exercice 1971-1972. On doit noter qu'une des plus importantes augmentations s'inscrit au chapitre de la santé et du bien-être, augmentation qui en partie comprend 84 millions de dollars pour l'assurance frais médicaux et une autre augmentation de 100 millions pour les soins hospitaliers.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,  
D. D. EVERETT.

## Appendice du Rapport

	Budget principal 1972-1973	Dépenses prévues 1971-1972	Différence
(en millions de dollars)			
Santé et bien-être social	3,831	3,653	178.
Expansion et soutien économiques	2,241	2,289	(48)
Dette publique	2,160	2,035	125
Défense	1,947	1,900	47
Paiements de transfert fiscal	1,307	1,396	(89)
Transport et commu- nications	1,110	1,035	75
Frais généraux internes	951	828	123
Services généraux du gouvernement	795	696	99
Aide à l'éducation	667	573	94
Affaires étrangères	372	319	53
Culture et loisirs	368	324	44
	<u>15,749</u>	<u>15,048</u>	<u>701</u>

## Répartition des dépenses

Santé et bien-être social—augmentation de 178 millions de dollars	
Augmentation principale:	
Assurance frais médicaux	84 millions
Soins hospitaliers	100 millions
Régime d'assistance publique du Canada	47 millions
Logement et rénovation urbaine	35 millions

(Nota: Nous voyons ici une diminution compensatoire de 111 millions de dollars du fait qu'il n'y a pas eu de contribution budgétaire à la CAC en 1972-1973).

Expansion économique—diminution de 48 millions de dollars

Aide à la recherche industrielle et innovations 27 millions  
Petites augmentations multiples.

(Nota: Le total indique une diminution car les postes suivants, inclus dans les dépenses de 1971-1972, ne se répètent pas dans le budget principal de 1972-1973).

Aide à la formation	76 millions
Initiatives locales	120 millions
Recensement de 1971	24 millions
Soutien des prix des porcs	22 millions
Défense nationale (augmentation de 47 millions).	
Plafond ajusté d'après la parité des salaires.	
Paiements de transfert fiscal—diminution de 89 millions de dollars.	
Les paiements de 1972-1973 sont moins élevés qu'en 1971-1972 du fait de la terminaison de l'impôt de succession au palier fédéral et, par voie de conséquence de la part provinciale.	
Transport et communications—augmentation de 75 millions de dollars.	
Augmentation dans presque tous les secteurs, la plus importante pour les Postes—42 millions de dollars.	
Frais généraux internes—augmentation de 123 millions de dollars.	
Programme du logement des Travaux publics	22 millions
Bilinguisme dans la Fonction publique	25 millions
Pension de retraite de la Fonction publique et régime d'assurance-santé	58 millions
Services généraux du gouvernement—augmentation de 99 millions de dollars	
Revenu national (Impôts 21, douanes et accise 10)	31 millions
La Gendarmerie royale du Canada	23 millions
Les Gouvernements des Territoires	14 millions
Programme de la consommation (y compris les aliments et les drogues)	12 millions
Aide à l'éducation—augmentation de 94 millions de dollars.	
Versements aux provinces, Éducation post-secondaire	80 millions
Bilinguisme	10 millions
Régime de prêts aux étudiants	4 millions
Affaires étrangères—augmentation de 53 millions de dollars.	
Programme d'assistance, subvention aux pays en voie de développement	36 millions
Ministère des Affaires extérieures	10 millions
Culture et loisirs—augmentation de 44 millions de dollars.	
Société Radio-Canada	26 millions





21 Elizabeth II  
A.D. 1972  
Canada

# Journaux du Sénat

N° 36

Le mercredi 21 juin 1972

*Deux heures de l'après-midi.*

L'honorable JEAN-PAUL DESCHATELETS, C.P., Président.

## Les membres présents sont:

### Les honorables sénateurs

Argue,	Davey,
Basha,	Denis,
Beaubien,	Deschatelets,
Bélisle,	Desruisseaux,
Blois,	Duggan,
Bourget,	Eudes,
Bourque,	Fergusson,
Cameron,	Flynn,
Carter,	Forsey,
Choquette,	Fournier
Connolly	( <i>de Lanaudière</i> ),
( <i>Ottawa-Ouest</i> ),	Goldenberg,
Cook,	Gouin,
Croll,	Graham,

Grosart,  
Haig,  
Hayden,  
Heath,  
Hicks,  
Inman,  
Isnor,  
Kickham,  
Kinnear,  
Lafond,  
Laird,  
Lang,  
Langlois,

Lapointe,  
Lefrançois,  
Macdonald,  
Manning,  
Martin,  
McDonald,  
McGrand,  
McIlraith,  
McNamara,  
Michaud,  
Molson,  
Norrie,  
O'Leary,

Paterson,  
Phillips,  
Prowse,  
Quart,  
Rowe,  
Sparrow,  
Stanbury,  
van Roggen,  
Walker,  
Welch,  
White,  
Williams,  
Zuzyk.

## PRIÈRE.

L'honorable sénateur Martin, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Rapport concernant le nombre et le montant des prêts consentis aux immigrants en vertu de l'article 65(1) de la *Loi sur l'immigration* pour l'année financière close le 31 mars 1972, conformément à l'article 65(6) de ladite loi, chapitre I-2, S.R.C., 1970.

Rapport sommaire de la Commission des prix et des revenus (M. John H. Young, président), intitulé: «L'inflation, le chômage et la politique des revenus», en date de juin 1972.

Copies d'un communiqué, en date du 20 juin 1972, publié par le ministre d'État aux Affaires urbaines, annonçant la construction d'une promenade au pied de la Colline parlementaire.

Copies d'un contrat entre le gouvernement du Canada et la ville de Swan Hills, en Alberta, pour l'emploi ou l'utilisation de la Gendarmerie royale du Canada, conformément à l'article 20(3) de la *Loi sur la Gendarmerie royale du Canada*, chapitre R-9, S.R.C., 1970. (Texte anglais).

A l'appel de la motion inscrite au nom de l'honorable sénateur Croll,

Il est—

Ordonné: Qu'elle soit différée à lundi prochain le 26 juin 1972.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Everett, appuyé par l'honorable sénateur Isnor, tendant à l'adoption du rapport du Comité sénatorial permanent des finances nationales, autorisé à examiner et faire rapport des dépenses proposées dans le budget des dépenses déposé au Parlement pour l'année financière se terminant le 31 mars 1973,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour l'étude du rapport du Comité permanent du Règlement et de la procédure, en date du jeudi 15 juin 1972, recommandant certaines modifications au Règlement du Sénat,

L'honorable sénateur Molson propose, appuyé par l'honorable sénateur Basha, que le rapport soit déferé immédiatement à un Comité plénier pour fins d'étude.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le Sénat s'ajourne alors à loisir et se forme en comité plénier afin d'étudier le rapport du Comité permanent du Règlement et de la procédure, en date du jeudi 15 juin 1972, recommandant certaines modifications au Règlement du Sénat, l'honorable sénateur Bourget, C.P., occupe le fauteuil.

—En comité—

Le rapport du Comité permanent du Règlement et de la procédure, en date du jeudi 15 juin 1972, recommandant certaines modifications est lue par le Greffier adjoint.

Le paragraphe 1 est appelé.

Après débat,

La motion d'adoption du paragraphe 1, mise aux voix, est adoptée.

Le paragraphe 2 est appelé.

Après débat,

La motion d'adoption du paragraphe 2, mise aux voix, est adoptée.

Le paragraphe 3 est appelé.

Après débat,

La motion d'adoption du paragraphe 3, mise aux voix, est adoptée.

Le paragraphe 4 est appelé.

Après débat,

La motion d'adoption du paragraphe 4, mise aux voix, est adoptée.

Le paragraphe 5 est appelé.

Après débat,

La motion d'adoption du paragraphe 5, mise aux voix, est adoptée.

Le paragraphe 6 est appelé.

Après débat,

La motion d'adoption du paragraphe 6, mise aux voix, est adoptée.

Le paragraphe 7 est appelé.

Après débat,

La motion d'adoption du paragraphe 7, mise aux voix, est adoptée.

Le paragraphe 8 est appelé.

Après débat,

La motion d'adoption du paragraphe 8, mise aux voix, est adoptée.

Le paragraphe 9 est appelé.

Après débat,

La motion d'adoption du paragraphe 9, mise aux voix, est adoptée.

Le paragraphe pénultième du rapport est appelé.

La motion d'adoption du paragraphe pénultième du rapport, mise aux voix, est adoptée.

Le dernier paragraphe du rapport est appelé.

La motion d'adoption du dernier paragraphe du rapport, mise aux voix, est adoptée.

Quelque temps après, la séance est reprise—

L'honorable sénateur Bourget, C.P., du comité, rapporte, qu'après avoir étudié le rapport du Comité permanent du Règlement et de la procédure, en date du jeudi 15 juin 1972, recommandant certaines modifications au Règlement du Sénat, le comité l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

L'honorable sénateur Molson propose, appuyé par l'honorable sénateur Desruisseaux, que le rapport du Comité permanent du Règlement et de la procédure, en date du jeudi 15 juin 1972, recommandant certaines modifications au Règlement du Sénat soit adopté dès maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Lapointe, appuyée par l'honorable sénateur Graham,

Que le Comité sénatorial permanent de la santé, du bien-être et des sciences soit autorisé à faire une étude de l'administration et des activités de la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne et à faire rapport à ce sujet,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Forsey attirant

l'attention du Sénat sur l'inconvenance pour les employés de la Fonction publique de prononcer des discours ayant trait aux politiques du gouvernement.

Après débat,

L'honorable sénateur Flynn, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Choquette, que la suite du débat sur l'interpellation soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Croll attirant l'attention du Sénat sur le rapport du Comité spécial du Sénat sur la pauvreté au Canada, déposé au Sénat le mercredi 10 novembre 1971,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'étude du rapport final du Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes sur la Constitution du Canada, déposé au Sénat le jeudi 16 mars 1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Beaubien attirant l'attention du Sénat sur le dégrèvement des dividendes imposables prévu par l'article 121 de la *Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu, effectuant certains changements et introduisant certaines dispositions dans la législation relatifs ou consécutifs aux modifications apportées à cette loi*, chapitre 63, Statuts du Canada, 1970-1971-1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'étude du Volume II du rapport du Comité spécial du Sénat sur la politique scientifique, déposé au Sénat le jeudi 24 février 1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour tendant à l'étude du rapport du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères, intitulé: «Relations canadiennes avec les pays de la région du Pacifique», déposé au Sénat le mercredi 22 mars 1972,

Il est—  
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Deschatelets, C.P., attirant l'attention du Sénat sur la Quatorzième réunion

du Groupe interparlementaire Canada-États-Unis, tenue à Ottawa et Montebello, du 16 au 20 février 1972.

Débat terminé.

L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Bourget, C.P.,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.



21 Elizabeth II  
A.D. 1972  
Canada

# Journaux du Sénat

N° 37

Le jeudi 22 juin 1972

*Deux heures de l'après-midi.*

L'honorable JEAN-PAUL DESCHATELETS, C.P., Président.

**Les membres présents sont:**

**Les honorables sénateurs**

Argue,	Davey,	Grosart,	Lapointe,	Paterson,
Basha,	Denis,	Haig,	Lefrançois,	Phillips,
Beaubien,	Deschatelets,	Heath,	Macdonald,	Quart,
Bélisle,	Duggan,	Hicks,	Martin,	Sparrow,
Bourget,	Eudes,	Inman,	McDonald,	Stanbury,
Bourque,	Fergusson,	Isnor,	McGrand,	van Roggen,
Cameron,	Flynn,	Kickham,	McIlraith,	Walker,
Carter,	Forsey,	Kinnear,	McNamara,	Welch,
Connolly	Fournier	Lafond,	Michaud,	White,
(Ottawa-Ouest),	(de Lanaudière),	Laird,	Molson,	Williams,
Cook,	Graham,	Lamontagne,	Norrie,	Zuzyk.
			O'Leary,	

## PRIÈRE.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Lamontagne, C.P.,

Que, lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à lundi prochain, le 26 juin 1972, à deux heures de l'après-midi.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Lamontagne, C.P.,

Que les sénateurs dont les noms suivent soient nommés pour faire partie du Comité sénatorial permanent de l'agriculture, savoir: les honorables sénateurs Argue, Benidickson, Fournier (*Restigouche-Gloucester*), Haig, Hays, Lafond, Lawson, McDonald, McNamara, Michaud, Molgat, Norrie, Petten, Prowse, Quart, Sparrow, Welch, Williams et Yuzyk.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Forsey attirant l'attention du Sénat sur l'inconvenance pour les employés de la Fonction publique de prononcer des discours ayant trait aux politiques du gouvernement,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Everett, appuyé par l'honorable sénateur Isnor, tendant à l'adoption du rapport du Comité sénatorial permanent des finances nationales, autorisé à examiner et faire rapport des dépenses proposées dans le Budget des dépenses déposé au Parlement pour l'année financière se terminant le 31 mars 1973.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Lapointe, appuyée par l'honorable sénateur Graham,

Que le Comité sénatorial permanent de la santé, du bien-être et des sciences soit autorisé à faire une étude de l'administration et des activités de la Société de

développement de l'industrie cinématographique canadienne et à faire rapport à ce sujet,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Croll attirant l'attention du Sénat sur le rapport du Comité spécial du Sénat sur la pauvreté au Canada, déposé au Sénat le mercredi 10 novembre 1971.

Après débat,

L'honorable sénateur Carter pour l'honorable sénateur Croll propose, appuyé par l'honorable sénateur Fergusson, que la suite du débat sur l'interpellation soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'étude du rapport final du Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes sur la Constitution du Canada, déposé au Sénat le jeudi 16 mars 1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Beaubien attirant l'attention du Sénat sur le dégrèvement des dividendes imposables prévu par l'article 121 de la *Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu, effectuant certains changements et introduisant certaines dispositions dans la législation relatifs ou consécutifs aux modifications apportées à cette loi*, chapitre 63, Statuts du Canada, 1970-1971-1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'étude du Volume II du rapport du Comité spécial du Sénat sur la politique scientifique, déposé au Sénat le jeudi 24 février 1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour tendant à l'étude du rapport du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères, intitulé: «Relations canadiennes avec les pays

de la région du Pacifique», déposé au Sénat le mercredi 22 mars 1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Cameron,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.





21 Elizabeth II  
A.D. 1972  
Canada

# Journaux du Sénat

N° 38

Le lundi 26 juin 1972

*Deux heures de l'après-midi.*

L'honorable JEAN-PAUL DESCHATELETS, C.P., Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Argue,	Connolly	Flynn,	Lamontagne,	McGrand,
Basha,	(Ottawa-Ouest),	Forsey,	Lang,	McIlraith,
Beaubien,	Croll,	Fournier	Langlois,	McNamara,
Bélisle,	Denis,	(de Lanaudière),	Lapointe,	Michaud,
Benidickson,	Deschatelets,	Graham,	Lefrançois,	Norrie,
Blois,	Desruisseaux,	Grosart,	Macdonald,	Petten,
Bonnell,	Duggan,	Inman,	Manning,	Prowse,
Burchill,	Eudes,	Isnor,	Martin,	Smith,
Carter,	Everett,	Kinnear,	McDonald,	Welch,
Choquette,	Fergusson,	Lafond,	McElman,	White.

## PRIÈRE.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message avec un Bill C-221, intitulé «Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière se terminant le 31 mars 1973», pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu pour la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Langlois propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith, que le bill soit lu pour la deuxième fois maintenant.

Après débat,

L'honorable sénateur Beaubien propose, appuyé par l'honorable sénateur Welch, que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message avec un Bill C-195, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la formation professionnelle des adultes», pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu pour la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Langlois, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message avec un Bill C-204, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la Commission canadienne du blé», pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu pour la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Argue propose, appuyé par l'honorable sénateur McNamara, que le bill soit lu pour la deuxième fois maintenant.

Après débat,

L'honorable sénateur Macdonald pour l'honorable sénateur Haig propose, appuyé par l'honorable sénateur Blois, que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Martin, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Copies d'un contrat entre le gouvernement du Canada et la ville de Raymond, en Alberta, pour l'emploi ou l'utilisation de la Gendarmerie royale du Canada, conformément à l'article 20(3) de la *Loi sur la Gendarmerie royale du Canada*, chapitre R-9, S.R.C., 1970. (Texte anglais).

Convention pour la répression de la capture illicite d'aéronefs. Signée à La Haye le 16 décembre 1970.

Convention pour la répression d'actes illicites dirigés contre la sécurité de l'aviation civile. Faite à Montréal le 23 septembre 1971.

Rapport sur l'administration du *Régime d'assistance publique du Canada* pour l'année financière close le 31 mars 1970, conformément à l'article 19, chapitre C-1, S.R.C., 1970.

Texte de la proposition du Canada acceptée à l'unanimité au cours d'une séance plénière de la conférence des Nations unies sur l'environnement, ainsi que le texte de la déclaration préliminaire du Ministre canadien de l'Environnement à ladite conférence, tenue à Stockholm du 5 au 16 juin 1972.

Rapport concernant l'application de la *Loi sur les subventions* au développement régional et les subventions aux zones spéciales pour le mois de mai 1972, conformément à l'article 16 de ladite loi, chapitre R-3, S.R.C., 1970.

Rapport du Conseil des ports nationaux, y compris les comptes et les états financiers certifiés par l'Auditeur général, pour l'année terminée le 31 décembre 1971, conformément à l'article 32 de la *Loi sur le Conseil des ports nationaux*, chapitre N-8, et des articles 75(3) et 77(3) de la *Loi sur l'administration financière*, chapitre F-10, S.R.C., 1970.

Rapport concernant l'administration de la *Loi sur la pension de retraite des forces canadiennes* pour l'année financière close le 31 mars 1972, conformément à l'article 28 de ladite loi, chapitre C-9, S.R.C., 1970.

Rapport concernant l'administration de la *Loi sur la pension de retraite des forces canadiennes*, Partie II, y compris les montants crédités ou débités au Compte des prestations de décès de la force régulière, pour l'année financière close le 31 mars 1972, conformément à l'article 41 de ladite loi, chapitre C-9, S.R.C., 1970.

Relevé par le ministère de la Défense nationale concernant les sommes reçues et déboursées au fonds spécial affecté au remplacement du matériel, pour l'année financière close le 31 mars 1972, conformément à l'article 11(4) de la *Loi sur la défense nationale*, chapitre N-4, S.R.C., 1970.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith,

Que le Comité sénatorial permanent de l'agriculture soit autorisé à examiner le rapport de la Commission canadienne du blé pour l'année-agricole terminée le 31 juillet 1971, déposé au Sénat le mardi 25 avril 1972, et à faire rapport.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

A l'appel de la motion inscrite au nom de l'honorable sénateur Croll,

Il est—

Ordonné: Qu'elle soit différée au mardi 11 juillet 1972.

A la lecture de l'Ordre du jour,

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Croll reprend le débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Croll attirant l'attention du Sénat sur le rapport du Comité spécial du Sénat sur la pauvreté au Canada, déposé au Sénat le mercredi 10 novembre 1971.

Débat terminé.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Forsey attirant l'attention du Sénat sur l'inconvenance pour les employés de la Fonction publique de prononcer des discours ayant trait aux politiques du gouvernement.

Débat terminé.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Lapointe, appuyée par l'honorable sénateur Graham,

Que le Comité sénatorial permanent de la santé, du bien-être et des sciences soit autorisé à faire une étude de l'administration et des activités de la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne et à faire rapport à ce sujet.

Après débat,

L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Langlois, que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'étude du rapport final du Comité mixte spécial du

Sénat et de la Chambre des communes sur la Constitution du Canada, déposé au Sénat le jeudi 16 mars 1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé au mardi 18 juillet 1972.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Beaubien attirant l'attention du Sénat sur le dégrèvement des dividendes imposables prévu par l'article 121 de la *Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu, effectuant certains changements et introduisant certaines dispositions dans la législation relatifs ou consécutifs aux modifications apportées à cette loi*, chapitre 63, Statuts du Canada, 1970-1971-1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'étude du Volume II du rapport du Comité spécial du Sénat sur la politique scientifique, déposé au Sénat le jeudi 24 février 1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour tendant à l'étude du rapport du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères, intitulé: «Relations canadiennes avec les pays de la région du Pacifique», déposé au Sénat le mercredi 22 mars 1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.





21 Elizabeth II  
A.D. 1972  
Canada

# Journaux du Sénat

N° 39

**Le mardi 27 juin 1972**

*Deux heures de l'après-midi.*

L'honorable JEAN-PAUL DESCHATELETS, C.P., Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aird,  
Argue,  
Basha,  
Beaubien,  
Bélisle,  
Blois,  
Bonnell,  
Bourget,  
Burchill,  
Carter,  
Choquette,  
Connolly  
(Ottawa-Ouest),

Cook,  
Croll,  
Davey,  
Deschatelets,  
Desruisseaux,  
Duggan,  
Eudes,  
Everett,  
Fergusson,  
Flynn,  
Forsey,  
Fournier  
(de Lanaudière),

Giguère,  
Grosart,  
Haig,  
Hastings,  
Inman,  
Isnor,  
Kickham,  
Kinneair,  
Lafond,  
Laird,  
Lang,  
Langlois,

Lapointe,  
Lawson,  
Lefrançois,  
Macdonald,  
Martin,  
McDonald,  
McElman,  
McGrand,  
McIlraith,  
McNamara,  
Michaud,  
Molgat,

Norrie,  
O'Leary,  
Paterson,  
Petten,  
Phillips,  
Prowse,  
Quart,  
Smith,  
Sparrow,  
Walker,  
Welch,  
White,  
Zuyk.

## PRIÈRE.

L'honorable sénateur Martin, C.P., attire l'attention du Sénat sur la convention pour la répression de la capture illicite d'aéronefs, signée à La Haye le 16 décembre 1970, et sur la convention pour la répression d'actes illicites dirigés contre la sécurité de l'aviation civile, faite à Montréal le 23 septembre 1971, déposées au Sénat le lundi 26 juin 1972.

Après débat,

L'honorable sénateur Flynn, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Choquette, que la suite du débat sur l'interpellation soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Lapointe, appuyée par l'honorable sénateur Graham,

Que le Comité sénatorial permanent de la santé, du bien-être et des sciences soit autorisé à faire une étude de l'administration et des activités de la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne et à faire rapport à ce sujet,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Langlois, appuyé par l'honorable sénateur Smith, tendant à la deuxième lecture du Bill C-221, intitulé: «Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière se terminant le 31 mars 1973».

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le bill est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Langlois propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

A la lecture de l'Ordre du jour,

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Macdonald reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Argue, appuyé par l'honorable sénateur McNamara, tendant à la deuxième lecture du Bill C-204, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la Commission canadienne du blé».

Après débat,

L'honorable sénateur Haig propose, appuyé par l'honorable sénateur O'Leary, que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Haig, appuyé par l'honorable sénateur Buckwold,

Que le Comité sénatorial permanent de la santé, du bien-être et des sciences soit chargé de faire une étude de l'efficacité de la législature fédérale déjà existante à mettre fin aux différends ouvriers-patronaux et aux conflits dans les domaines qui touchent les services publics, et d'en faire rapport,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé au jeudi 29 juin 1972.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Norrie propose, appuyée par l'honorable sénateur Kinnear, que le Bill C-195, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la formation professionnelle des adultes», soit lu pour la deuxième fois.

Après débat,

L'honorable sénateur Yuzyk propose, appuyé par l'honorable sénateur Haig, que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Beaubien attirant l'attention du Sénat sur le dégrèvement des dividendes imposables prévu par l'article 121 de la Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu, effectuant certains changements et introduisant certaines dispositions dans la législation relatifs ou consécutifs aux modifications apportées à cette loi, chapitre 63, Statuts du Canada, 1970-1971-1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'étude du Volume II du rapport du Comité spécial du Sénat sur la politique scientifique, déposé au Sénat le jeudi 24 février 1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour tendant à l'étude du rapport du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères, intitulé: «relations canadiennes avec les pays de la région du Pacifique», déposé au Sénat le mercredi 22 mars 1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur McDonald,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.





21 Elizabeth II  
A.D. 1972  
Canada

# Journaux du Sénat

N° 40

Le mercredi 28 juin 1972

*Deux heures de l'après-midi.*

L'honorable JEAN-PAUL DESCHATELETS, C.P., Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aird,	Connolly	Fournier	Laird,	Molgat,
Argue,	(Ottawa-Ouest),	(Madawaska-	Lamontagne,	Norrie,
Basha,	Cook,	Restigouche),	Lang,	O'Leary,
Beaubien,	Croll,	Giguère,	Lapointe,	Paterson,
Bélisle,	Davey,	Goldenberg,	Lawson,	Petten,
Benidickson,	Denis,	Graham,	Lefrançois,	Phillips,
Blois,	Deschatelets,	Grosart,	Macdonald,	Prowse,
Bonnell,	Desruisseaux,	Haig,	Manning,	Quart,
Bourget,	Eudes,	Hastings,	Martin,	Smith,
Bourque,	Fergusson,	Inman,	McDonald,	Sparrow,
Burchill,	Flynn,	Isnor,	McElman,	Stanbury,
Cameron,	Forsey,	Kickham,	McGrand,	Walker,
Carter,	Fournier	Kinnear,	McIlraith,	Welch,
Choquette,	(de Lanaudière),	Lafond,	McNamara,	White,
			Michaud,	Yuzyk.

PRIÈRE.

L'honorable sénateur Martin, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Rapport des opérations effectuées aux termes de la *Loi sur les prêts aidant aux opérations de pêche* pour l'année financière close le 31 mars 1972, conformément à l'article 12(2) de ladite loi, chapitre F-22, S.R.C., 1970.

Rapport de la Commission du tarif, en date du 26 avril 1972, sur l'enquête ordonnée par le ministre des Finances au sujet des fraises destinées au marché de la transformation, renvoi numéro 148 (textes français et anglais), ainsi qu'une copie du compte rendu des audiences publiques tenues au cours de l'enquête (texte anglais), conformément à l'article 6 de la *Loi sur la Commission du tarif*, chapitre T-1, S.R.C., 1970.

Rapport de la Société du crédit agricole, y compris les comptes et états financiers certifiés par l'Auditeur général pour l'année financière close le 31 mars 1972, conformément aux articles 75(3) et 77(3) de la *Loi sur l'administration financière*, chapitre F-10, S.R.C., 1970.

Avec la permission du Sénat,  
L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Cook,

Que le nom de l'honorable sénateur Inman soit ajouté à la liste des sénateurs faisant partie du Comité sénatorial permanent de l'agriculture.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Denis, C.P., que le Bill C-221, intitulé: «Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière se terminant le 31 mars 1973», soit lu pour la troisième fois.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le bill est alors lu pour la troisième fois et adopté.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Argue, appuyé par l'honorable sénateur McNamara, tendant à la deuxième lecture du Bill C-204, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la Commission canadienne du blé».

Après débat,  
La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le bill est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Argue propose, appuyé par l'honorable sénateur McNamara, que le bill soit déferé au Comité sénatorial permanent de l'agriculture.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Norrie, appuyée par l'honorable sénateur Kinnear, tendant à la deuxième lecture du Bill C-195, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la formation professionnelle des adultes»,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à plus tard ce jour.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Martin, C.P., attirant l'attention du Sénat sur la convention pour la répression de la capture illicite d'aéronefs, signée à La Haye le 16 décembre 1970, et sur la convention pour la répression d'actes illicites dirigés contre la sécurité de l'aviation civile, faite à Montréal le 23 septembre 1971, déposées au Sénat le lundi 26 juin 1972.

Débat terminé.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Norrie, appuyée par l'honorable sénateur Kinnear, tendant à la deuxième lecture du Bill C-195, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la formation professionnelle des adultes».

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le bill est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Norrie propose, appuyée par l'honorable sénateur Kinnear, que le bill soit déferé au Comité sénatorial permanent de la santé, du bien-être et des sciences.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Lapointe, appuyée par l'honorable sénateur Graham,

Que le Comité sénatorial permanent de la santé, du bien-être et des sciences soit autorisé à faire une étude de l'administration et des activités de la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne et à faire rapport à ce sujet,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Beaubien attirant l'attention du Sénat sur le dégrèvement des dividendes imposables prévu par l'article 121 de la *Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu, effectuant certains changements et introduisant certaines dispositions dans la législation relatifs ou consécutifs aux modifications apportées à cette loi*, chapitre 63, Statuts du Canada, 1970-1971-1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur l'étude du Volume II du rapport du Comité spécial du Sénat sur la politique scientifique, déposé au Sénat le jeudi 24 février 1972.

Débat terminé.

A l'appel de l'Ordre du jour tendant à l'étude du rapport du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères, intitulé: «Relations canadiennes avec les pays de la région du Pacifique», déposé au Sénat le mercredi 22 mars 1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Lamontagne, C.P.,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.





21 Elizabeth II  
A.D. 1972  
Canada

# Journaux du Sénat

N° 41

Le jeudi 29 juin 1972

*Deux heures de l'après-midi.*

L'honorable JEAN-PAUL DESCHATELETS, C.P., Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Argue,  
Basha,  
Beaubien,  
Benidickson,  
Blois,  
Bourget,  
Bourque,  
Burchill,  
Cameron,  
Carter,  
Choquette,  
Connolly  
(Ottawa-Ouest),

Cook,  
Davey,  
Denis,  
Deschatelets,  
Eudes,  
Fergusson,  
Flynn,  
Forsey,  
Fournier  
(de Lanaudière),  
Fournier  
(Madawaska-  
Restigouche),

Giguère,  
Goldenberg,  
Grosart,  
Haig,  
Hastings,  
Hicks,  
Inman,  
Isnor,  
Kickham,  
Kinnear,  
Lafond,  
Laird,  
Lamontagne,

Langlois,  
Lapointe,  
Lawson,  
Lefrançois,  
Macdonald,  
Manning,  
Martin,  
McDonald,  
McElman,  
McGrand,  
McIlraith,  
McNamara,  
Michaud,  
Molgat,

Norrie,  
O'Leary,  
Paterson,  
Petten,  
Phillips,  
Quart,  
Smith,  
Sparrow,  
Stanbury,  
Walker,  
Welch,  
White,  
Williams,  
Yuzyk.

## PRIÈRE.

L'honorable sénateur Martin, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Rapport de Construction de Défense (1951) Limitée, y compris les comptes et états financiers certifiés par l'Auditeur général, pour l'année financière close le 31 mars 1972, conformément aux articles 75(3) et 77(3) de la *Loi sur l'administration financière*, chapitre F-10, S.R.C., 1970.

Rapport de l'Office de stabilisation des prix agricoles pour l'année financière close le 31 mars 1972, conformément à l'article 14 de la *Loi sur la stabilisation des prix agricoles*, chapitre A-9, S.R.C., 1970.

Rapport de l'Office des produits agricoles pour l'année financière close le 31 mars 1972, conformément à l'article 7 de la *Loi sur l'Office des produits agricoles*, chapitre A-5, S.R.C., 1970.

Extrait tiré des Procès-verbaux de la réunion du Comité sénatorial permanent de la régie intérieure, des budgets et de l'administration, tenue le mercredi 28 juin 1972, contenant les révisions des traitements d'une certaine catégorie d'employés du Sénat.

L'honorable sénateur Carter, président suppléant, du Comité sénatorial permanent de la santé, du bien-être et des sciences, auquel a été déféré le Bill C-195, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la formation professionnelle des adultes», rapporte que le comité après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

L'honorable sénateur Norrie propose, appuyée par l'honorable sénateur Hicks, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Argue, du Comité sénatorial permanent de l'agriculture, auquel a été déféré le Bill C-204, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la Commission canadienne du blé», rapporte que le comité après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

L'honorable sénateur Argue propose, appuyé par l'honorable sénateur Molgat, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Smith, du Comité permanent de la régie intérieure, des budgets et de l'administration, présente son premier rapport, comme suit:

Le JEUDI 29 juin 1972.

Le Comité permanent de la régie intérieure, des budgets et de l'administration présente son premier rapport, comme suit:

Votre comité auquel ont été déferés le 31 mai 1972 les comptes du Greffier qui constituent un état détaillé de ses recettes et dépenses au cours de l'année financière 1971-1972, présente le rapport suivant:

Votre comité a étudié ces comptes de même que les pièces justificatives et il les juge en accord avec le budget présenté par le Sénat et l'autorité requise à cette fin. Nous avons obtenu tous les renseignements et explications demandés. Ci-joint une lettre du Greffier certifiant que les comptes avaient été vérifiés par l'Auditeur général et que tous les versements effectués étaient justifiés. Même sans avoir fait un examen minutieux de l'augmentation du coût des dépenses, nous pouvons déclarer que les sommes dépensées semblent conformes aux fonctions ainsi qu'aux tâches entreprises par le Sénat et ses comités, permanents et spéciaux.

Votre comité doit à nouveau attirer l'attention du Sénat, tel que nous l'avons fait dans notre rapport de l'an dernier, sur les frais d'impression très élevés. Nous sommes d'avis que les frais d'impression aux Comptes demeurent une charge disproportionnée, même si l'on tient compte du fait que le coût de l'impression a été allégé de \$361,391.70 en raison d'un ralentissement des activités des comités. Les frais d'impression s'élèvent au total à \$591,283.76 et se répartissent de la façon suivante:

Débats du Sénat	\$171,656.40
Comités—Permanents et spéciaux	329,423.54
Procès-verbaux et Journaux du Sénat	65,592.79
Autres frais	24,611.03

Tous ces montants ont été versés à l'Imprimerie du gouvernement canadien.

Comparativement à l'année financière 1970-1971, l'augmentation nette des dépenses se chiffre à \$539,059.82. Ceci résulte des bénéfices additionnels accordés aux sénateurs, des traitements du personnel et de l'acquisition pour le Sénat de nouvel équipement, meubles et accessoires.

Le tout respectueusement soumis,

Le président,  
DONALD SMITH.

L'honorable sénateur Smith propose, appuyé par l'honorable sénateur Langlois, que le rapport soit mis à l'étude à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Smith, du Comité permanent de la régie intérieure, des budgets et de l'administration, dépose le rapport suivant:

Le **JEUDI 29 juin 1972.**

Le Comité permanent de la régie intérieure, des budgets et de l'administration a examiné et approuvé le budget présenté par le président du Comité spécial du Sénat sur la pauvreté au Canada pour les dépenses proposées dudit Comité spécial sur la pauvreté, concernant la clôture de son étude sur les questions déferées par le Sénat audit Comité spécial sur la pauvreté, le 22 février 1972. Ledit budget se lit comme suit:

Services professionnels et spéciaux (Traitements)	\$3,700
--	---------

Le tout respectueusement soumis,

*Le président,*  
**DONALD SMITH.**

L'honorable sénateur Smith, du Comité permanent de la régie intérieure, des budgets et de l'administration, dépose le rapport suivant:

Le **JEUDI 29 juin 1972.**

Le Comité permanent de la régie intérieure, des budgets et de l'administration a examiné et approuvé le budget supplémentaire présenté par le président du Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles pour les dépenses proposées dudit Comité des affaires juridiques et constitutionnelles concernant l'examen du système de libération conditionnelle du Canada, déferé par le Sénat audit Comité des affaires juridiques et constitutionnelles pour examen et rapport le 30 novembre 1971 et le 22 février 1972. Ledit budget supplémentaire se lit comme suit:

Services professionnels et spéciaux (Traitements)	\$15,000
Impression des délibérations du comité	5,000
Études spéciales	5,000
	<hr/>
	\$25,000

Le tout respectueusement soumis,

*Le président,*  
**DONALD SMITH.**

L'honorable sénateur Smith, du Comité permanent de la régie intérieure, des budgets et de l'administration, dépose le rapport suivant:

Le **JEUDI 29 juin 1972.**

Le Comité permanent de la régie intérieure, des budgets et de l'administration a examiné et approuvé le budget présenté par le président du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères pour les dépenses proposées dudit Comité des affaires étrangères concernant son étude des relations du Canada avec les communautés européennes élargies, déferée par le Sénat audit Comité des affaires étrangères pour examen et rapport, le 16 mars 1972. Ledit budget se lit comme suit:

Services professionnels et spéciaux (Traitements)	\$ 5,000
Impression des délibérations du comité	20,000
Dépenses des témoins	5,000
Autres dépenses et frais imprévus	300
	<hr/>
	\$30,300

Le tout respectueusement soumis,

*Le président,*  
**DONALD SMITH.**

L'honorable sénateur Smith, du Comité permanent de la régie intérieure, des budgets et de l'administration, dépose le rapport suivant:

Le **JEUDI 29 juin 1972.**

Le Comité permanent de la régie intérieure, des budgets et de l'administration a examiné et approuvé le budget présenté par le président du Comité sénatorial permanent des banques et du commerce pour les dépenses proposées dudit Comité sénatorial permanent des banques et du commerce, concernant l'examen de tous bills émanant des propositions budgétaires ayant trait à l'impôt sur le revenu en anticipation desdits bills présentés au Sénat, pour examen et rapport, le 16 mai 1972. Ledit budget se lit comme suit:

Services professionnels et spéciaux	\$3,000
Impression des délibérations du comité et du rapport	5,000
Autres dépenses et frais imprévus	300
	<hr/>
	\$8,300

Le tout respectueusement soumis,

*Le président,*  
**DONALD SMITH.**

L'honorable sénateur Smith, du Comité permanent de la régie intérieure, des budgets et de l'administration, dépose le rapport suivant:

Le **JEUDI 29 juin 1972.**

Le Comité permanent de la régie intérieure, des budgets et de l'administration a examiné et approuvé le budget présenté par le président du Comité spécial du Sénat sur la politique scientifique pour les dépenses proposées dudit Comité spécial sur la politique scientifique concernant ses travaux effectués au cours de l'année financière 1972-1973, sur les questions déferées par le Sénat audit Comité spécial sur la politique scientifique, le 22 février 1972. Ledit budget se lit comme suit:

Services professionnels et spéciaux (Traitements)	\$ 88,000
Transport et communications	2,500
Information—Impressions	71,000
Autres dépenses	10,200
	<hr/>
	\$171,700

Le tout respectueusement soumis,

*Le président,*  
**DONALD SMITH.**

Avec la permission du Sénat,  
L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Langlois,

Que, lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à demain vendredi, le 30 juin 1972, à onze heures de l'avant-midi.

Après débat,  
La motion, mise aux voix, est adoptée.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Haig, appuyé par l'honorable sénateur Buckwold,

Que le Comité sénatorial permanent de la santé, du bien-être et des sciences soit chargé de faire une étude de l'efficacité de la législation fédérale déjà existante à mettre fin aux différends ouvriers-patronaux et aux conflits dans les domaines qui touchent les services publics et d'en faire rapport.

Après débat,  
La motion, mise aux voix, est adoptée.

Il est ordonné par le Sénat que l'interpellation suivante soit remise à l'Ordre du jour pour aujourd'hui et que l'Ordre soit appelé maintenant:

28 juin—Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Martin, C.P., attirant l'attention du Sénat sur la convention pour la répression de la capture illicite d'aéronefs, signée à La Haye le 16 décembre 1970, et sur la convention pour la répression d'actes illicites dirigés contre la sécurité de l'aviation civile, faite à Montréal le 23 septembre 1971, déposées au Sénat le lundi 26 juin 1972.

Le Sénat reprend le débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Martin, C.P., attirant l'attention du Sénat sur la convention pour la répression de la capture illicite d'aéronefs, signée à La Haye le 16 décembre 1970, et sur la convention pour la répression d'actes illicites dirigés contre la sécurité de l'aviation civile, faite à Montréal le 23 septembre 1971, déposées au Sénat le lundi 26 juin 1972.

Débat terminé.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Lapointe, appuyée par l'honorable sénateur Graham,

Que le Comité sénatorial permanent de la santé, du bien-être et des sciences soit autorisé à faire une étude de l'administration et des activités de la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne et à faire rapport à ce sujet,

Il est—  
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Beaubien attirant l'attention du Sénat sur le dégrèvement des dividendes imposables prévu par l'article 121 de la *Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu, effectuant certains changements et introduisant certaines dispositions dans la législation relatifs ou consécutifs aux modifications apportées à cette loi*, chapitre 63, Statuts du Canada, 1970-1971-1972,

Il est—  
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour tendant à l'étude du rapport du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères, intitulé: «Relations canadiennes avec les pays de la région du Pacifique», déposé au Sénat le mercredi 22 mars 1972,

Il est—  
Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur McDonald,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.



21 Elizabeth II  
A.D. 1972  
Canada

# Journaux du Sénat

N° 42

Le vendredi 30 juin 1972

*Onze heures de l'avant-midi.*

L'honorable JEAN-PAUL DESCHATELETS, C.P., Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Argue,  
Basha,  
Benidickson,  
Bourget,  
Bourque,  
Burchill,  
Carter,  
Choquette,  
Connolly  
(Ottawa-Ouest),

Denis,  
Deschatelets,  
Eudes,  
Flynn,  
Forsey,  
Fournier  
(de Lanaudière),  
Fournier  
(Madawaska-  
Restigouche),

Giguère,  
Goldenberg,  
Grosart,  
Hastings,  
Hicks,  
Inman,  
Isnor,  
Kinnear,  
Lafond,  
Laird,

Lamontagne,  
Langlois,  
Lefrançois,  
Macdonald,  
Manning,  
Martin,  
McDonald,  
McIlraith,  
McNamara,  
Michaud,

Norrie,  
O'Leary,  
Petten,  
Quart,  
Smith,  
Sparrow,  
Stanbury,  
Walker,  
Williams,  
Yuzyk.

## PRIÈRE.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message par lequel elle retourne le Bill S-3, intitulé: «Loi modifiant le nom de la Cour territoriale du territoire du Yukon et celui de la Cour territoriale des territoires du Nord-Ouest»,

Et informe le Sénat que les Communes ont adopté ce bill sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message avec un Bill C-203, intitulé: «Loi modifiant la Loi concernant le poste de commissaire à la représentation», pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu pour la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Bourget, C.P., que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message avec un Bill C-215, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les pensions», pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu pour la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Bourget, C.P., que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message avec un Bill C-5, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur le crédit agricole», pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu pour la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Michaud propose, appuyé par l'honorable sénateur Bourget, C.P., que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Martin, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Rapport de la Commission de contrôle de l'énergie atomique du Canada pour l'année financière close le 31 mars 1972, conformément à l'article 20(1) de la *Loi sur le contrôle de l'énergie atomique*, chapitre A-19, S.R.C., 1970.

Rapport, en date du 5 juin 1972, de la Commission sur les pratiques restrictives du commerce en vertu de la *Loi relative aux enquêtes sur les coalitions*, concernant la vente, la distribution et la fourniture de bière en Ontario.

Rapport du Président du Conseil national de recherches pour l'année financière close le 31 mars 1972, conformément à l'article 16 de la *Loi sur le Conseil national de recherches*, chapitre N-14, S.R.C., 1970.

Rapport de la Société canadienne des brevets et d'exploitation, limitée pour l'année financière close le 31 mars 1972, y compris les comptes et états financiers certifiés par l'Auditeur général, conformément aux articles 75(3) et 77(3) de la *Loi sur l'administration financière*, chapitre F-10, S.R.C., 1970.

Copies d'un document intitulé: «Élaboration des principes directeurs relatifs aux pipe-lines du Nord canadien».

Rapport de la Société canadienne des télécommunications transmarines, y compris les comptes et états financiers certifiés par l'Auditeur général, pour l'année financière close le 31 mars 1972, conformément à l'article 16 de la *Loi sur la Société canadienne des télécommunications transmarines*, chapitre C-11, et des articles 75(3) et 77(3) de la *Loi sur l'administration financière*, chapitre F-10, S.R.C., 1970.

Rapport de la Commission du Fonds de bienfaisance de l'armée pour l'année financière close le 31 mars 1972, conformément à l'article 13 de la *Loi sur le Fonds de bienfaisance de l'armée*, chapitre A-16, S.R.C. 1970, y compris les comptes et états financiers certifiés par l'Auditeur général.

Rapport de la Commission d'énergie du Nord canadien, y compris les comptes et états financiers et le rapport de l'Auditeur général, pour l'année financière close le 31 mars 1972, conformément à l'article 24 de la *Loi sur la Commission d'énergie du Nord canadien*, chapitre N-21, et l'article 75(3) de la *Loi sur l'administration financière*, chapitre F-10, S.R.C., 1970.

Rapport concernant l'application de la *Loi sur les soins médicaux* pour l'année financière close le 31 mars 1971, conformément à l'article 9 de ladite loi, chapitre M-8, S.R.C., 1970.

Rapport du président du Conseil de recherches médicales, y compris les comptes et états financiers certifiés par l'Auditeur général, pour l'année financière close le 31 mars 1972, conformément à l'article 17 de la *Loi sur le Conseil de recherches médicales*, chapitre M-9, S.R.C., 1970.

Rapport des Arsenaux Canadiens Limitée, y compris les comptes et les états financiers certifiés par l'Auditeur général, pour l'année financière close le 31 mars 1972, conformément aux articles 75(3) et 77(3) de la *Loi sur l'administration financière*, chapitre F-10, S.R.C., 1970.

Rapport de la Corporation de disposition des biens de la Couronne, y compris les comptes et états financiers

certifiés par l'Auditeur général, pour l'année financière close le 31 mars 1972, conformément à l'article 14 de la *Loi sur les biens de surplus de la Couronne*, chapitre S-20 et des articles 75(3) et 77(3) de la *Loi sur l'administration financière*, chapitre F-10, S.R.C., 1970.

Rapport de la Commission de la capitale nationale, y compris les comptes et états financiers certifiés par l'Auditeur général, pour l'année financière close le 31 mars 1972, conformément aux articles 75(3) et 77(3) de la *Loi sur l'administration financière*, chapitre F-10, S.R.C., 1970.

Rapport des mesures prises en vertu de la Partie III du *Code canadien du travail* (Normes du travail), pour l'année financière close le 31 mars 1972, conformément à l'article 75 du *Code canadien du travail*, chapitre L-1, S.R.C., 1970.

Premier rapport annuel de l'Uranium Canada, Limitée, y compris ses comptes et états financiers certifiés par l'Auditeur général, pour l'année terminée le 31 décembre 1971, conformément aux articles 75(3) et 77(3) de la *Loi sur l'administration financière*, chapitre F-10, S.R.C., 1970.

Rapport du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources pour l'année financière close le 31 mars 1971, conformément à l'article 5 de la *Loi sur le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources*, chapitre E-6, S.R.C., 1970.

Rapport du Secrétariat d'État du Canada pour l'année financière close le 31 mars 1970, conformément à l'article 6 de la *Loi sur le secrétariat d'État*, chapitre S-15, S.R.C., 1970.

Rapport du Conseil de la Radio-Télévision canadienne pour l'année financière close le 31 mars 1972, conformément à l'article 31 de la *Loi sur la radiodiffusion*, chapitre B-11, S.R.C., 1970.

Rapport du Bibliothécaire national pour l'année financière close le 31 mars 1972, conformément à l'article 13 de la *Loi sur la Bibliothèque nationale*, chapitre N-11, S.R.C., 1970.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Norrie propose, appuyée par l'honorable sénateur Kinnear, que le Bill C-195, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la formation professionnelle des adultes», soit lu pour la troisième fois.

Après débat,  
La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le bill est alors lu pour la troisième fois et adopté.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

Ordonné: Que des statistiques relatives aux personnes ayant suivi des cours aux termes de la *Loi sur la formation professionnelle des adultes* durant la période de douze mois terminée en avril-mai 1971, soient imprimées en appendice aux Débats du Sénat de ce jour.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Argue propose, appuyée par l'honorable sénateur McNamara, que le Bill C-204, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur la

Commission canadienne du blé», soit lu pour la troisième fois.

Après débat,  
La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le bill est alors lu pour la troisième fois et adopté.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat aborde l'étude du premier rapport du Comité permanent de la régie intérieure, des budgets et de l'administration.

L'honorable sénateur Smith propose, appuyé par l'honorable sénateur Langlois, que le rapport soit adopté dès maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Lapointe, appuyée par l'honorable sénateur Graham,

Que le Comité sénatorial permanent de la santé, du bien-être et des sciences soit autorisé à faire une étude de l'administration et des activités de la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne et à faire rapport à ce sujet,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Beaubien attirant l'attention du Sénat sur le dégrèvement des dividendes imposables prévu par l'article 121 de la *Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu, effectuant certains changements et introduisant certaines dispositions dans la législation relatifs ou consécutifs aux modifications apportées à cette loi*, chapitre 63, Statuts du Canada, 1970-1971-1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour tendant à l'étude du rapport du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères, intitulé: «relations canadiennes avec les pays de la région du Pacifique», déposé au Sénat le mercredi 22 mars 1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, pour se rassembler de nouveau au son du timbre vers deux heures de l'après-midi, elle est—

Résolue par l'affirmative 11 h. 35

Le Sénat reprend sa séance 2 h. 00

Avec la permission du Sénat, et—  
Sur motion de l'honorable sénateur McDonald, il est—

Ordonné: Que le Bill C-203, intitulé: «Loi modifiant la Loi concernant le poste de commissaire à la représentation», inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat, soit avancé et inscrit à l'Ordre du jour de la présente séance.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Denis, C.P., que le Bill C-203, intitulé: «Loi modifiant la Loi concernant le poste de commissaire à la représentation», soit lu pour la deuxième fois,

Après débat,  
La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le bill est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Denis, C.P., que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Avec la permission du Sénat, et—  
Sur motion de l'honorable sénateur McDonald, il est—

Ordonné: Que le Bill C-215, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les pensions», inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture à la prochaine séance du Sénat, soit avancé et inscrit à l'Ordre du jour de la présente séance.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Carter propose, appuyé par l'honorable sénateur Laird, que le Bill C-215, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les pensions», soit lu pour la deuxième fois.

Après débat,  
La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le bill est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Carter propose, appuyé par l'honorable sénateur Laird, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, pour se

rassembler de nouveau au son du timbre vers quatre heures de l'après-midi, elle est—

Résolue par l'affirmative. 2 h. 35

Le Sénat reprend sa séance. 4 h. 30

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message avec un Bill C-183, intitulé: «Loi modifiant le Code canadien du travail», pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu pour la première fois.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur McDonald, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture mardi prochain le 4 juillet 1972.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable Président informe le Sénat qu'il a reçu une communication du Secrétaire administratif du Gouverneur général.

L'honorable Président donne alors lecture de la communication, comme suit:

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL  
OTTAWA

le 30 juin 1972

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous aviser que l'honorable Roland A. Ritchie, juge puîné de la Cour suprême du Canada, en sa qualité de suppléant de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la Chambre du Sénat aujourd'hui, le 30 juin à 4 h. 45 de l'après-midi, afin de donner la sanction royale à quelques bills.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

ANDRÉ GARNEAU  
Colonel  
Secrétaire administratif.

L'honorable  
Le Président du Sénat,  
Ottawa.

Ordonné: Que la communication soit déposée sur le bureau.

Avec permission,  
Le Sénat se reporte aux Avis de motions.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith,

Que, lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui il demeure ajourné jusqu'à mardi prochain le 4 juillet 1972, à huit heures du soir.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, pour attendre l'arrivée du Député de Son Excellence le Gouverneur général, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Quelque temps après, l'honorable Roland A. Ritchie, Juge puiné de la Cour suprême du Canada, en sa qualité de Député de Son Excellence le Gouverneur général, arrive et occupe le fauteuil au pied du Trône—

L'honorable Président ordonne au Gentilhomme huissier de la Verge noire de se rendre auprès de la Chambre des communes et de l'informer que—

«C'est le désir de l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.»

Les Communes étant arrivées,

Le Greffier adjoint lit les titres des bills à sanctionner, comme suit:

Loi modifiant la Loi sur la formation professionnelle des adultes

Loi modifiant la Loi sur la Commission canadienne du blé

Loi modifiant le nom de la Cour territoriale du territoire du Yukon et celui de la Cour territoriale des territoires du Nord-Ouest.

Le Greffier du Sénat proclame dans les termes suivants que ces bills ont reçu la Sanction royale:

«Au nom de Sa Majesté, l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général sanctionne ces bills.»

L'honorable Président de la Chambre des communes adresse la parole à l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général, comme il suit:

«QU'IL PLAISE À VOTRE HONNEUR:

Les Communes du Canada ont voté les subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face à certaines dépenses du service public.

Au nom des Communes, je présente à Votre Honneur le bill suivant:

Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière se terminant le 31 mars 1973.

Je prie humblement Votre Honneur de bien vouloir sanctionner ce bill.»

Le Greffier adjoint ayant donné lecture du titre du bill, Le Greffier du Sénat proclame dans les termes suivants que ce bill a reçu la sanction royale:

«Au nom de Sa Majesté, l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill.»

Les Communes se retirent.

Après quoi, il plaît à l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général de se retirer.

Le Sénat reprend sa séance.

L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Fournier (de Lanaudière),

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le nom de M. Michel L'Écuyer, député de Bon-Excellence, le Gouvernement général approuve par

L'honorable Président de la Chambre des députés a nommé le député de Bon-Excellence, M. Michel L'Écuyer, comme il suit :

Les Comités du Canada ont été les suivants : Les Comités ont permis le développement de tous les secteurs de l'économie nationale.

Le Comité de l'Énergie a été nommé par le Gouvernement fédéral.

Le Comité de l'Énergie a été nommé par le Gouvernement fédéral.

Le Comité de l'Énergie a été nommé par le Gouvernement fédéral.

Le Comité de l'Énergie a été nommé par le Gouvernement fédéral.

Le Comité de l'Énergie a été nommé par le Gouvernement fédéral.

Les Comités de l'Énergie

Après que le Comité de l'Énergie a été nommé par le Gouvernement fédéral.

Le Comité de l'Énergie a été nommé par le Gouvernement fédéral.

Le Comité de l'Énergie a été nommé par le Gouvernement fédéral.

Le Comité de l'Énergie a été nommé par le Gouvernement fédéral.

Après la nomination de M. Michel L'Écuyer, député de Bon-Excellence, le Gouvernement général approuve par

L'honorable Président de la Chambre des députés a nommé le député de Bon-Excellence, M. Michel L'Écuyer, comme il suit :

Les Comités du Canada ont été les suivants : Les Comités ont permis le développement de tous les secteurs de l'économie nationale.

Le Comité de l'Énergie a été nommé par le Gouvernement fédéral.

Le Comité de l'Énergie a été nommé par le Gouvernement fédéral.

Le Comité de l'Énergie a été nommé par le Gouvernement fédéral.

Le Comité de l'Énergie a été nommé par le Gouvernement fédéral.

Le Comité de l'Énergie a été nommé par le Gouvernement fédéral.

Les Comités de l'Énergie

Après que le Comité de l'Énergie a été nommé par le Gouvernement fédéral.

Le Comité de l'Énergie a été nommé par le Gouvernement fédéral.

Le Comité de l'Énergie a été nommé par le Gouvernement fédéral.

Le Comité de l'Énergie a été nommé par le Gouvernement fédéral.



21 Elizabeth II  
A.D. 1972  
Canada

# Journaux du Sénat

N° 43

Le mardi 4 juillet 1972

Huit heures du soir.

L'honorable JEAN-PAUL DESCHATELETS, C.P., Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aird,  
Argue,  
Basha,  
Bélisle,  
Benidickson,  
Blois,  
Bourget,  
Bourque,  
Cameron,  
Connolly  
(Ottawa-Ouest),  
Cook,

Croll,  
Denis,  
Deschatelets,  
Duggan,  
Eudes,  
Fergusson,  
Flynn,  
Fournier  
(de Lanaudière),  
Fournier  
(Madawaska-  
Restigouche),

Fournier  
(Restigouche-  
Gloucester),  
Giguère,  
Goldenberg,  
Graham,  
Grosart,  
Haig,  
Hastings,  
Hayden,  
Hicks,  
Kickham,

Kinnear,  
Lafond,  
Laird,  
Lamontagne,  
Langlois,  
Lapointe,  
Lefrançois,  
Macdonald,  
Manning,  
Martin,  
McDonald,  
McGrand,

McIlraith,  
McNamara,  
Michaud,  
Molgat,  
O'Leary,  
Paterson,  
Petten,  
Phillips,  
Smith,  
Stanbury,  
Williams,  
Zuyk.

## PRIÈRE.

L'honorable sénateur Martin C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Procès-verbaux de la Société royale du Canada, 1971, et le calendrier 1971-1972, y compris les états financiers certifiés par les vérificateurs pour l'année terminée le 29 février 1972, conformément à l'article 9 de la *Loi constituant en corporation la Société royale du Canada*, chapitre 46, Statuts du Canada, 1883.

Rapport de la Commission d'assurance-chômage pour la période allant du 1<sup>er</sup> avril au 31 décembre 1971, conformément à l'article 130(2) de la *Loi de 1971 sur l'assurance-chômage*, chapitre 48, Statuts du Canada, 1970-1971-1972.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith,

Que le nom de l'honorable sénateur Goldenberg soit ajouté à la liste des sénateurs faisant partie du Comité sénatorial permanent de la santé, du bien-être et des sciences.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Aird, que le Bill C-203, intitulé: «Loi modifiant la Loi concernant le poste de commissaire à la représentation», soit lu pour la troisième fois.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le bill est alors lu pour la troisième fois et adopté.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Aird, que le Bill C-215, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les pensions», soit lu pour la troisième fois.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le bill est alors lu pour la troisième fois et adopté.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Michaud propose, appuyé par l'honorable sénateur Stanbury, que le Bill C-5, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur le crédit agricole», soit lu pour la deuxième fois.

Après débat,  
L'honorable sénateur Phillips propose, appuyé par l'honorable sénateur Yuzyk, que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Goldenberg propose, appuyé par l'honorable sénateur Bourque, que le Bill C-183, intitulé: «Loi modifiant le Code canadien du travail», soit lu pour la deuxième fois.

Après débat,  
La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le bill est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Goldenberg propose, appuyé par l'honorable sénateur Bourque, que le bill soit déferé au Comité sénatorial permanent de la santé, du bien-être et des sciences.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Lapointe, appuyée par l'honorable sénateur Gaham,

Que le Comité sénatorial permanent de la santé, du bien-être et des sciences soit autorisé à faire une étude de l'administration et des activités de la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne et à faire rapport à ce sujet,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Beaubien attirant l'attention du Sénat sur le dégrèvement des dividendes imposables prévu par l'article 121 de la *Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu, effectuant certains changements et introduisant certaines dispositions dans la législation relatifs ou consécutifs aux modifications apportées à cette loi*, chapitre 63, Statuts du Canada, 1970-1971-1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour tendant à l'étude du rapport du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères, intitulé: «Relations canadiennes avec les pays de

la région du Pacifique», déposé au Sénat le mercredi 22 mars 1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur McDonald,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.





21 Elizabeth II  
A.D. 1972  
Canada

# Journaux du Sénat

N° 44

Le mercredi 5 juillet 1972

Deux heures de l'après-midi.

L'honorable JEAN-PAUL DESCHATELETS, C.P., Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Argue,  
Basha,  
Bélisle,  
Benidickson,  
Blois,  
Bourget,  
Bourque,  
Cameron,  
Carter,  
Choquette,  
Connolly  
(Ottawa-Ouest),  
Cook,

Denis,  
Deschatelets,  
Duggan,  
Eudes,  
Fergusson,  
Flynn,  
Fournier  
(de Lanaudière),  
Fournier  
(Madawaska-  
Restigouche),  
Fournier  
(Restigouche-  
Gloucester),

Giguère,  
Goldenberg,  
Graham,  
Grosart,  
Haig,  
Hastings,  
Hayden,  
Hicks,  
Kickham,  
Kinnear,  
Lafond,  
Laird,  
Lamontagne,

Lang,  
Langlois,  
Lapointe,  
Lawson,  
Lefrançois,  
Macdonald,  
Manning,  
Martin,  
McDonald,  
McGrand,  
McIlraith,  
McNamara,  
Michaud,

Molgat,  
Norrie,  
O'Leary,  
Paterson,  
Petten,  
Phillips,  
Prowse,  
Quart,  
Smith,  
Stanbury,  
Williams,  
Yuzyk.

## PRIÈRE.

L'honorable sénateur Martin, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Rapport du Conseil des Sciences du Canada pour l'année financière close le 31 mars 1972, conformément à l'article 19 de la *Loi sur le Conseil des Sciences du Canada*, chapitre S-5, S.R.C., 1970.

Résumé statistique du programme de formation de la Main-d'œuvre au Canada pour l'année 1970-1971.

Copies d'un échange de Notes entre le gouvernement du Canada et le gouvernement du Royaume-Uni constituant un accord concernant un programme d'instruction militaire des Forces armées du Royaume-Uni au Canada, en date du 20 août 1971. En vigueur le 20 août 1971.

L'honorable sénateur Lamontagne, C.P., du Comité sénatorial permanent de la santé, du bien-être et des sciences, auquel a été déferé le Bill C-183, intitulé: «Loi modifiant le Code canadien du travail», rapporte que le comité après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Lamontagne, C.P., que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Michaud, appuyé par l'honorable sénateur Stanbury, tendant à la deuxième lecture du Bill C-5, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur le crédit agricole».

Après débat,  
La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le bill est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Michaud propose, appuyé par l'honorable sénateur Hasting, que le bill soit déferé au Comité sénatorial permanent de l'agriculture.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Lapointe, appuyée par l'honorable sénateur Graham,

Que le Comité sénatorial permanent de la santé, du bien-être et des sciences soit autorisé à faire une étude

de l'administration et des activités de la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne et à faire rapport à ce sujet,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Beaubien attirant l'attention du Sénat sur le dégrèvement des dividendes imposables prévu par l'article 121 de la *Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu, effectuant certains changements et introduisant certaines dispositions dans la législation relatifs ou consécutifs aux modifications apportées à cette loi*, chapitre 63, Statuts du Canada, 1970-1971-1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour tendant à l'étude du rapport du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères, intitulé: «relations canadiennes avec les pays de la région du Pacifique», déposé au Sénat le mercredi 22 mars 1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

*Avec permission,*

*Le Sénat se reporte aux Avis de motions.*

Avec la permission du Sénat,  
L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Langlois,

Que, lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'à demain jeudi, le 6 juillet 1972, à onze heures de l'avant-midi.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur McDonald,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.



21 Elizabeth II  
A.D. 1972  
Canada

# Journaux du Sénat

N° 45

Le jeudi 6 juillet 1972

Onze heures de l'avant-midi.

L'honorable MAURICE BOURGET, C.P., Président intérimaire.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Argue,	Cook,	Fournier	Lang,	Michaud,
Basha,	Davey,	(Restigouche-	Langlois,	Molgat,
Bélisle,	Denis,	Gloucester),	Lapointe,	Molson,
Benidickson,	Duggan,	Graham,	Lawson,	Norrie,
Blois,	Eudes,	Grosart,	Lefrançois,	O'Leary,
Bourget,	Fergusson,	Haig,	Macdonald,	Paterson,
Bourque,	Flynn,	Hastings,	Martin,	Petten,
Cameron,	Fournier	Kickham,	McDonald,	Phillips,
Carter,	(de Lanaudière),	Kinnear,	McGrand,	Quart,
Choquette,	Fournier	Lafond,	McIlraith,	Smith,
Connolly	(Madawaska-	Laird,	McNamara,	Williams.
(Ottawa-Ouest),	Restigouche),	Lamontagne,		

Le Greffier au bureau informe le Sénat que l'honorable Président est absent pour raison majeure.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Flynn, C.P.,

Que, durant l'absence de l'honorable Président, l'honorable sénateur Bourget, C.P., préside le Sénat.

La motion d'agrément à ce propos étant mise aux voix, le Greffier déclare qu'elle est adoptée.

En conséquence, l'honorable sénateur Bourget, C.P., prend le fauteuil.

#### PRIÈRE.

L'honorable sénateur Martin, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Copie d'un rapport intitulé: «Étude du transport dans le Nord-Ouest canadien», en date de novembre 1970, préparé pour le ministère des Transports par *Hedlin Menzies and Associates Limited*.

Rapport de la Corporation commerciale canadienne, y compris les comptes et états financiers certifiés par l'Auditeur général, pour l'année financière close le 31 mars 1972, conformément à l'article 13(1) de la *Loi sur la Corporation commerciale canadienne*, chapitre C-6, et aux articles 75(3) et 77(3) de la *Loi sur l'administration financière*, chapitre F-10, S.R.C., 1970.

État relatif aux engagements financiers et aux dépenses effectuées aux termes de la *Loi sur les terres destinées aux anciens combattants* pour l'année financière close le 31 mars 1972, conformément à l'article 49 de ladite loi, chapitre V-4, S.R.C., 1970.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur McDonald, que le Bill C-183, intitulé: «Loi modifiant le Code canadien du travail», soit lu pour la troisième fois.

Après débat,  
La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le bill est alors lu pour la troisième fois et adopté.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Lapointe, appuyée par l'honorable sénateur Graham,

Que le Comité sénatorial permanent de la santé, du bien-être et des sciences soit autorisé à faire une étude de l'administration et des activités de la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne et à faire rapport à ce sujet,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Beaubien attirant l'attention du Sénat sur le dégrèvement des dividendes imposables prévu par l'article 121 de la *Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu, effectuant certains changements et introduisant certaines dispositions dans la législation relatifs ou consécutifs aux modifications apportées à cette loi*, chapitre 63, Statuts du Canada, 1970-1971-1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour tendant à l'étude du rapport du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères, intitulé: «Relations canadiennes avec les pays de la région du Pacifique», déposé au Sénat le mercredi 22 mars 1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable Président intérimaire ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, pour se rassembler de nouveau au son du timbre vers cinq heures de l'après-midi, elle est—

Résolue par l'affirmative 12 h. 00

Le Sénat reprend sa séance 5 h. 00

*Avec permission,*  
*Le Sénat se reporte aux Rapports de comités.*

L'honorable sénateur Argue, du Comité sénatorial permanent de l'agriculture, autorisé à examiner et faire rapport sur le rapport de la Commission canadienne du blé pour l'année-récolte terminée le 31 juillet 1971, dépose le rapport dudit comité à ce sujet.

Ordonné: Que le rapport soit imprimé en appendice aux Débats et aux Procès-verbaux du Sénat de ce jour et constitue partie intégrante des archives de cette Chambre.

(*Voir appendice aux Journaux du Sénat de ce jour, page 214*).

L'honorable sénateur Argue, du Comité sénatorial permanent de l'agriculture, auquel a été déferé le Bill C-5, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur le crédit agricole»,

rapporte que le comité après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

L'honorable sénateur Michaud propose, appuyé par l'honorable sénateur Argue, que le bill soit inscrit à l'Ordre du jour pour une troisième lecture à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable Président intérimaire ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, pour se rassembler de nouveau au son du timbre vers neuf heures du soir, elle est—

Résolue par l'affirmative 5 h. 15

Le Sénat reprend sa séance 9 h. 25

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message avec un Bill C-230, intitulé: «Loi pourvoyant à la reprise des opérations des ports de Montréal, Trois-Rivières et Québec», pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu pour la première fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Benidickson, C.P., que le bill soit lu pour la deuxième fois maintenant.

Après débat,

L'honorable sénateur Flynn, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Grosart, que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Avec permission,

Le Sénat se reporte aux Avis de motions.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith,

Que, lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui il demeure ajourné jusqu'à demain vendredi le 7 juillet 1972, à dix heures trente de l'avant-midi.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

## APPENDICE

(Voir p. 212).

Le JEUDI 6 juillet 1972.

Conformément à l'ordre de renvoi du 26 juin 1972, le Comité sénatorial permanent de l'agriculture auquel a été déferé le rapport de la Commission canadienne du blé pour l'année-récolte qui a pris fin le 31 juillet 1971, déposé au Sénat le mardi 25 avril 1972, a étudié ledit rapport et fait rapport dans les termes suivants:

Le comité a noté avec satisfaction que les exportations de céréales canadiennes au cours de l'année-récolte courante se terminant le 31 juillet atteindront un niveau record d'environ 800 millions de boisseaux dépassant ainsi le chiffre record de 706 millions de boisseaux de l'année précédente. S'il intervenait un règlement des conflits ouvriers actuels dans les ports du Saint-Laurent, il y aurait accroissement des exportations durant l'année culturale en cours, mais les ventes sont définitives et, à toutes fins pratiques, on atteindra les 800 millions de boisseaux le 31 juillet ou peu après. Le comité note en outre la confiance dont fait preuve la Commission qui s'attend que les exportations au cours de l'année-récolte 1972-1973 connaissent une autre hausse, constituant ainsi une autre année record.

Le comité a appris que les deux mille wagons-trémies qui doivent être mis en service pour le transport des céréales augmenteront d'environ 10 pour cent la capacité actuelle de manutention ferroviaire de ces denrées et devraient aider la Commission canadienne du blé à réaliser ses grands objectifs d'exportation pour l'année-récolte 1972-1973.

La Commission canadienne du blé, semble-t-il, est parfaitement consciente que les prix actuels du blé sur les marchés mondiaux sont peu élevés et elle favorise la conclusion d'un accord international efficace sur les

grains, dès que ce sera possible. La seule chose qui pourrait provoquer l'affermissement des prix mondiaux serait l'augmentation des achats mondiaux du blé, jusqu'à réduction des énormes stocks actuels aux États-Unis.

Selon la Commission canadienne du blé, le nombre de wagons couverts déchargés à Thunder Bay se situe actuellement au-delà de 1,800 par jour, ce qui constitue une hausse par rapport aux 1,200 wagons couverts par jour que l'on jugeait comme étant un maximum il y a quelques années.

Au cours de la présente année-récolte, le transport en hiver à travers les Rocheuses a été très difficile. Les opérations de déchargement sur la côte ouest au cours des derniers mois se sont graduellement accrues et se situent au-delà de 800 wagons couverts par jour, comparativement au maximum prévu de 600 wagons par jour. Il serait souhaitable de prendre les mesures requises pour maintenir, voire accentuer, le rythme actuel de déchargement. A cet égard, la Commission estime que les compagnies ferroviaires devraient entreprendre certains travaux de construction pour protéger les voies ferrées en montagne contre les éboulements et les avalanches de neige.

D'autre part, il y aurait lieu d'augmenter la capacité d'ensilage des grains sur la côte ouest—qui passerait de 20 à 30 millions de boisseaux—pour assurer la disponibilité de ces denrées pendant une période supplémentaire de 15 à 30 jours, au cas où les livraisons de grains par rail seraient interrompues. Il serait utile que le Comité entreprenne à une date ultérieure une étude plus poussée des transports ferroviaires et des équipements sur la côte du Pacifique.

Le tout respectueusement soumis,

*Le président,*  
HAZEN ARGUE.



21 Elizabeth II  
A.D. 1972  
Canada

# Journaux du Sénat

N° 46

Le vendredi 7 juillet 1972

*Dix heures trente de l'avant-midi.*

L'honorable JOHN M. MACDONALD, Président intérimaire.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Argue,	Duggan,	Grosart,	Martin,	Petten,
Basha,	Eudes,	Hastings,	McDonald,	Phillips,
Bélisle,	Fergusson,	Kinnear,	McGrand,	Quart,
Benidickson,	Flynn,	Lafond,	McIlraith,	Smith,
Carter,	Fournier	Laird,	McNamara,	Williams,
Choquette,	(de Lanaudière),	Lamontagne,	Michaud,	Yuzyk.
Connolly	Fournier	Lapointe,	Molgat,	
(Ottawa-Ouest),	(Restigouche-	Macdonald,	Molson,	
Denis,	Gloucester),			

Le Greffier au bureau informe le Sénat que l'honorable Président est absent pour raison majeure.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Flynn, C.P.,

Que, durant l'absence de l'honorable Président, l'honorable sénateur Macdonald, préside le Sénat.

La motion d'agrément à ce propos étant mise aux voix, le Greffier déclare qu'elle est adoptée.

En conséquence, l'honorable sénateur Macdonald, prend le fauteuil.

#### PRIÈRE.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Michaud propose, appuyé par l'honorable sénateur Hastings, que le Bill C-5, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur le crédit agricole», soit lu pour la troisième fois.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le bill est alors lu pour la troisième fois et adopté.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Martin, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Benidickson, C.P., tendant à la deuxième lecture du Bill C-230, intitulé: «Loi pourvoyant à la reprise des opérations des ports de Montréal, Trois-Rivières et Québec».

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le bill est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Benidickson, C.P., que le bill soit déferé au Comité sénatorial permanent de la santé, du bien-être et des sciences.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Lapointe, appuyée par l'honorable sénateur Graham,

Que le Comité sénatorial permanent de la santé, du bien-être et des sciences soit autorisé à faire une étude de l'administration et des activités de la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne et à faire rapport à ce sujet,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Beaubien attirant l'attention du Sénat sur le dégrèvement des dividendes imposables prévu par l'article 121 de la *Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu, effectuant certains changements et introduisant certaines dispositions dans la législation relatifs ou consécutifs aux modifications apportées à cette loi*, chapitre 63, Statuts du Canada, 1970-1971-1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour tendant à l'étude du rapport du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères, intitulé: «relations canadiennes avec les pays de la région du Pacifique», déposé au Sénat le mercredi 22 mars 1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable Président intérimaire ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, pour se rassembler de nouveau au son du timbre vers midi quinze de l'après-midi, elle est—

Résolue par l'affirmative

11 h. 40

Le Sénat reprend sa séance

12 h. 15

*Avec permission,*

*Le Sénat se reporte aux Rapports de comités.*

L'honorable sénateur Lamontagne, C.P., du Comité sénatorial permanent de la santé, du bien-être et des sciences, auquel a été déferé le Bill C-230, intitulé: «Loi pourvoyant à la reprise des opérations des ports de Montréal, Trois-Rivières et Québec», rapporte que le comité après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Benidickson, C.P., que le bill soit lu pour la troisième fois maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le bill est alors lu pour la troisième fois et adopté.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

L'honorable Président intérimaire informe le Sénat qu'il a reçu une communication du Secrétaire administratif du Gouverneur général.

L'honorable Président intérimaire donne alors lecture de la communication, comme suit:

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL  
OTTAWA

le 7 juillet 1972.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous aviser que l'honorable Wishart F. Spence, O.B.E., juge puiné de la Cour suprême du Canada, en sa qualité de suppléant de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la Chambre du Sénat aujourd'hui, le 7 juillet à 4 h. 45 de l'après-midi, afin de donner la sanction royale à quelques bills.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

ANDRÉ GARNEAU  
Colonel  
Secrétaire administratif.

L'honorable

Le Président du Sénat,  
Ottawa.

Ordonné: Que la communication soit déposée sur le bureau.

L'honorable Président intérimaire ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, pour se rassembler de nouveau au son du timbre vers quatre heures trente de l'après-midi, elle est—

Résolue par l'affirmative 12 h. 45

Le Sénat reprend sa séance 4 h. 35

L'honorable Président intérimaire ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, pour attendre l'arrivée du Député de Son Excellence le Gouverneur général, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Quelque temps après, l'honorable Wishart F. Spence, Juge puiné de la Cour suprême du Canada, en sa qualité de Député de Son Excellence le Gouverneur général, arrive et occupe le fauteuil au pied du Trône—

L'honorable Président intérimaire ordonne au Gentilhomme huissier de la Verge noire de se rendre auprès de la Chambre des communes et de l'informer que—

«C'est le désir de l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.»

Les Communes étant arrivées,

Le Greffier adjoint lit les titres des bills à sanctionner, comme suit:

Loi modifiant le Code canadien du travail

Loi modifiant la Loi sur le crédit agricole

Loi modifiant la Loi sur les pensions

Loi pourvoyant à la reprise des opérations des ports de Montréal, Trois-Rivières et Québec

Loi modifiant la Loi concernant le poste de commissaire à la représentation.

Le Greffier du Sénat proclame dans les termes suivants que ces bills ont reçu la Sanction royale:

«Au nom de Sa Majesté, l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général sanctionne ces bills.»

Les Communes se retirent.

Après quoi, il plaît à l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général de se retirer.

Le Sénat reprend sa séance.

L'honorable sénateur McDonald dépose sur le bureau ce qui suit:

Rapport de la Commission du textile et du vêtement en date du 16 décembre 1971, au sujet d'une enquête relative aux filés acryliques, exigée par le ministre de l'Industrie et du Commerce, conformément à l'article 9 de la *Loi sur la Commission du textile et du vêtement*, chapitre 39, Statuts du Canada, 1970-1971-1972.

*Avec permission,*

*Le Sénat se reporte aux Avis de motions.*

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Denis, C.P.,

Que, lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'au mardi 3 octobre 1972, à huit heures du soir.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Benidickson, C.P.,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.





21 Elizabeth II  
A.D. 1972  
Canada

# Journaux du Sénat

N° 47

Le vendredi 1<sup>er</sup> septembre 1972

*Deux heures de l'après-midi.*

L'honorable JEAN-PAUL DESCHATELETS, C.P., Président.

## Les membres présents sont:

### Les honorables sénateurs

Argue,  
Basha,  
Beaubien,  
Bélisle,  
Benidickson,  
Bourget,  
Buckwold,  
Carter,  
Choquette,  
Connolly  
(Ottawa-Ouest),  
Cook,  
Croll,  
Davey,

Denis,  
Deschatelets,  
Eudes,  
Flynn,  
Forsy,  
Fournier  
(de Lanaudière),  
Fournier  
(Madawaska-  
Restigouche),  
Fournier  
(Restigouche-  
Gloucester),

Gélinas,  
Giguère,  
Goldenberg,  
Gouin,  
Graham,  
Grosart,  
Haig,  
Heath,  
Hicks,  
Kinnear,  
Lafond,  
Laird,  
Lamontagne,

Lang,  
Lapointe,  
Lawson,  
Lefrançois,  
Macnaughton,  
Martin,  
McDonald,  
McElman,  
McGrand,  
McIlraith,  
McNamara,  
Molson,  
Norrie,

O'Leary,  
Paterson,  
Petten,  
Prowse,  
Quart,  
Sparrow,  
Stanbury,  
Thompson,  
Welch,  
Williams,  
Yuzyk.

## PRIÈRE.

Hommage est rendu à la mémoire de l'honorable sénateur Léon Méthot, décédé le 6 août 1972.

L'honorable sénateur Martin, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Rapport sur l'administration de la Partie I de la *Loi sur la pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada* pour l'année financière close le 31 mars 1972, en conformité de l'article 26 de ladite loi, chapitre R-11, S.R.C., 1970.

Copies d'un contrat entre le gouvernement du Canada et la ville de Montague, Île-du-Prince-Édouard, le village de Nackavic, au Nouveau-Brunswick, et la ville de Westlock, en Alberta, pour l'emploi ou l'utilisation de la Gendarmerie royale du Canada, conformément à l'article 20(3) de la *Loi sur la Gendarmerie royale du Canada*, chapitre R-9, S.R.C., 1970. (Texte anglais).

Rapport concernant les travaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, pour l'année financière 1971-1972, en conformité de l'article 3 de la *Loi sur l'Organisation de l'alimentation et de l'agriculture des Nations Unies*, chapitre F-26, S.R.C., 1970.

Copies des Ordonnances, chapitre 1 à 16, inclusivement, édictées par le Conseil des Territoires du Nord-Ouest lors de la deuxième session de 1972, conformément à l'article 16(1) de la *Loi sur les territoires du Nord-Ouest*, chapitre N-22, S.R.C., 1970, ainsi que copie du décret C.P. 1972-1850, en date du 24 août 1972, approuvant lesdites Ordonnances. (Texte anglais).

Tableau des Ordonnances publiques des Territoires du Nord-Ouest—1956-1972 (deuxième session), ainsi que copie du tableau des Ordonnances ou de certaines parties requises en vue de la mise en vigueur par ordre du commissaire. (Texte anglais).

Rapport sur le fonctionnement des accords conclus avec les provinces aux termes de la *Loi sur l'assurance-hospitalisation et les services diagnostiques* pour l'année financière close le 31 mars 1971, en conformité de l'article 9 de ladite loi, chapitre H-8, S.R.C., 1970.

Rapport du Conseil canadien des normes pour l'année financière close le 31 mars 1972, y compris les états financiers certifiés par l'Auditeur général, en conformité de l'article 20 de la *Loi sur le Conseil canadien des normes*, chapitre 41, (1<sup>er</sup> supplément) S.R.C., 1970.

La Chambre des communes transmet, par son Greffier, un message avec un Bill C-231, intitulé: «Loi pourvoyant à la reprise et à la poursuite des opérations de débardage, des opérations de manutention des grains et des opérations connexes au débardage et à la manutention des grains dans les ports de la côte ouest du Canada», pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le bill est lu pour la première fois.

Avec la permission du Sénat, L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur McDonald, que le bill soit lu pour la deuxième fois maintenant.

Après débat,  
La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le bill est alors lu pour la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat, L'honorable sénateur Martin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur McDonald, que le bill soit lu pour la troisième fois maintenant.

Après débat,  
La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le bill est alors lu pour la troisième fois et adopté.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

L'honorable Président informe le Sénat qu'il a reçu une communication du Secrétaire administratif du Gouverneur général.

L'honorable Président donne alors lecture de la communication, comme suit:

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL  
OTTAWA

1<sup>er</sup> septembre 1972

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous aviser que l'honorable Emmett M. Hall, juge puîné de la Cour suprême du Canada, en sa qualité de Gouverneur général suppléant, se rendra à la Chambre du Sénat à 4 h. 45 de l'après-midi, aujourd'hui, le 1<sup>er</sup> septembre, afin de donner la sanction royale à un bill et dans le but de proroger la quatrième session du vingt-huitième Parlement du Canada.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

ANDRÉ GARNEAU  
Colonel

Secrétaire administratif  
du Gouverneur général.

L'honorable

Le Président du Sénat,  
Ottawa.

Ordonné: Que la communication soit déposée sur le bureau.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Lapointe, appuyée par l'honorable sénateur Graham,

Que le Comité sénatorial permanent de la santé, du bien-être et des sciences soit autorisé à faire une étude de l'administration et des activités de la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne et à faire rapport à ce sujet,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Beaubien attirant l'attention du Sénat sur le dégrèvement des dividendes imposables prévu par l'article 121 de la *Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu, effectuant certains changements et introduisant certaines dispositions dans la législation relatifs ou consécutifs aux modifications apportées à cette loi*, chapitre 63, Statuts du Canada, 1970-1971-1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour tendant à l'étude du rapport du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères, intitulé: «relations canadiennes avec les pays de la région du Pacifique», déposé au Sénat le mercredi 22 mars 1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'étude du rapport final du Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes sur la Constitution du Canada, déposé au Sénat le jeudi 16 mars 1972,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, pour se rassembler de nouveau au son du timbre vers quatre heures trente de l'après-midi, elle est—

Résolue par l'affirmative 3 h. 05

Le Sénat reprend sa séance 4 h. 40

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, pour attendre l'arrivée du Député de Son Excellence le Gouverneur général, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Quelque temps après, l'honorable Emmett M. Hall, Juge puîné de la Cour suprême du Canada, en sa qualité de Député de Son Excellence le Gouverneur général, arrive et occupe le fauteuil au pied du Trône—

L'honorable Président ordonne au Gentilhomme huissier de la Verge noire de se rendre auprès de la Chambre des communes et de l'informer que—

«C'est le désir de l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.»

Les Communes étant arrivées,

Le Greffier adjoint lit le titre du bill à sanctionner, comme suit:

Loi pourvoyant à la reprise et à la poursuite des opérations de débardage, des opérations de manutention des grains et des opérations connexes au débardage et à la manutention des grains dans les ports de la côte ouest du Canada.

Le Greffier du Sénat proclame dans les termes suivants que ce bill a reçu la Sanction royale:

«Au nom de Sa Majesté, l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général sanctionne ce bill.»

Après quoi, il plaît à l'honorable député de Son Excellence le Gouverneur général de clore la quatrième session de la Vingt-huitième Législature du Canada, par le discours suivants:

*Honorables Membres du Sénat:*

*Membres de la Chambre des communes:*

La quatrième session de la vingt-huitième Législature a débuté le 17 février 1972. Depuis lors, vous avez décrété des projets de loi et approuvé des entreprises gouvernementales d'une grande importance pour la prospérité et le bien-être du Canada d'aujourd'hui et de l'avenir.

Durant cette session, les Canadiens ont été honorés par la visite à Ottawa du Président des États-Unis et ils ont été encouragés par cette nouvelle affirmation de notre traditionnelle amitié avec nos plus proches voisins.

Le Canada a continué de développer ses relations avec toutes les nations, grandes et petites dans toutes les sphères: économique, sociale et politique.

Chez nous, l'économie n'a cessé de croître et a procuré des emplois nouveaux à un taux excédant celui de toute autre nation industrialisée. Durant cette session, nous vous avons présenté des mesures destinées à stimuler davantage l'accroissement économique de notre pays.

Au cours de cette session également, vous avez dû faire face au problème complexe de la démocratie fédérale canadienne et vous avez approuvé la Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces.

Vous avez aussi poursuivi votre travail concernant les communautés agricoles. Au moment où le Gouvernement développait nos marchés internationaux de produits agricoles, le Parlement modifiait la Loi sur le crédit agricole et la Loi sur la Commission canadienne du blé.

L'environnement social du Canada a été l'une de vos grandes préoccupations au cours de cette session. Vous avez décrété des amendements au Code criminel et le Gouvernement a annoncé son intention de moderniser les politiques sur le contrôle et l'usage des drogues. Les programmes Perspective-Jeunesse et Initiatives locales ont été amplifiés et poursuivis. Le Gouvernement a aussi annoncé le programme Nouveaux horizons pour les personnes âgées. A titre d'aide additionnelle aux citoyens d'âge mûr, vous avez décrété une mesure propre à augmenter les pensions de vieillesse.

Durant la présente session, vous avez aussi approuvé deux mesures propres à améliorer les indemnités prévues pour les anciens combattants et les autres citoyens affectés par la guerre.

Les problèmes causés par l'industrialisation vous ont particulièrement préoccupés. Vous avez effectué des modifications au Code canadien du travail ainsi qu'à la Loi sur la formation professionnelle des adultes.

On vous a également demandé de conclure promptement deux sérieux litiges industriels et vous avez ordonné des mesures pour protéger l'intérêt national lors de ces deux incidents.

Au cours de cette session les deux Chambres du Parlement ont permis à leurs comités de poursuivre la tâche importante de la révision de la politique du Gouvernement et de son administration.

Plusieurs autres initiatives ont été approuvées. De plus, vous avez été confrontés avec des mesures à prendre concernant l'hymne national, les parcs nationaux, l'emploi dans la fonction publique, le revenu garanti, les mécanismes hypothécaires, le logement, la représentation et les dépenses électorales et plusieurs autres questions importantes. Dans l'avenir, le Parlement devra s'attaquer avec vigueur et diligence à ces questions et bien d'autres au fur et à mesure qu'elles se présenteront.

*Membres de la Chambre des communes:*

Je vous remercie d'avoir pris les dispositions nécessaires concernant le service civil, pour l'année écoulée et l'année en cours.

*Honorables Membres du Sénat:*

*Membres de la Chambre des communes:*

Puisse la divine Providence continuer d'assurer force et protection à notre pays.

L'honorable Président du Sénat dit alors:

*«Honorables membres du Sénat:*

*Membres de la Chambre des communes:*

C'est le désir et le plaisir de l'honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général que ce Parlement soit prorogé jusqu'au jeudi, le vingt-huitième jour de septembre 1972, à dix heures trente de l'avant-midi, pour être tenu en ce lieu; et ce Parlement est en conséquence prorogé jusqu'au jeudi, le vingt-huitième jour de Septembre 1972, à dix heures trente de l'avant-midi.»

*Plus tard ce jour,*

Le présent Parlement est dissout.

(Voir Proclamations).

INDEX  
DU  
CENT DIX-HUITIÈME VOLUME  
21 Elizabeth II, A.D. 1972

ABRÉVIATIONS

- 1<sup>re</sup>—Signifie première lecture.  
2<sup>e</sup>—Signifie deuxième lecture.  
3<sup>e</sup>—Signifie troisième lecture.

A

**Accords et échanges de Notes:**

(Voir: Rapports, décrets et autres documents déposés sur le bureau).

**Adresse:**

A—

Son Excellence le Gouverneur général du Canada—

En réponse au Discours du Trône à l'ouverture du Parlement, 44.

(Voir aussi: Discours du Trône).

**Affectation de crédits. Loi portant:**

N° 1, 1972—Bill C-175—1<sup>re</sup> et motion tendant à 2<sup>e</sup> *plus tard ce jour*, adoption, 88. Débat sur 2<sup>e</sup> et débat ajourné, 88. 2<sup>e</sup>, 92. 3<sup>e</sup>, 97. Sanction royale, 99. Chapitre 1.

N° 2, 1972—Bill C-176—1<sup>re</sup> et motion tendant à 2<sup>e</sup> *plus tard ce jour*, adoption 88. Débat sur 2<sup>e</sup> et débat ajourné, 88. 2<sup>e</sup>, 92. 3<sup>e</sup>, 97. Sanction royale, 99. Chapitre 2.

N° 3, 1972—Bill C-221—1<sup>re</sup>, 184. Débat sur 2<sup>e</sup> et débat ajourné, 184. 2<sup>e</sup>, 188. 3<sup>e</sup>, 192. Sanction royale, 203. Chapitre 15.

**Aide aux enfants des morts de la guerre (Éducation). Loi sur l':**

(Voir: Pensions, la Loi sur les allocations aux anciens combattants, la Loi sur les pensions et allocations de guerre pour les civils, la Loi sur l'aide aux enfants des morts de la guerre (Éducation) et la Loi sur le ministère des Affaires des anciens combattants de façon à prévoir l'ajustement annuel des pensions et allocations payables sous leur régime. Loi modifiant la Loi sur les—).

**Ajournements du Sénat: (Exemples)**

À loisir, 2, 176, 203, 217.

Autre qu'à deux heures de l'après-midi, 6, 198, 213.

Prolongé, 97-98, 102, 116, 217.

Reprise au son du timbre, 99, 139, 216.

Reprise de la séance à huit heures, 127, 213.

**Anciens combattants. Loi sur les allocations aux:**

(Voir: Pensions, la Loi sur les allocations aux anciens combattants, la Loi sur les pensions et allocations de guerre pour les civils, la Loi sur l'aide aux enfants des morts de la guerre (Éducation) et la Loi sur le ministère des Affaires des anciens combattants de façon à prévoir l'ajustement annuel des pensions et allocations payables sous leur régime. Loi modifiant la Loi sur les—).

**Appendices aux Journaux du Sénat:**

\*Agriculture. Rapport du Comité sénatorial permanent de l'—concernant le rapport de la Commission canadienne du blé pour l'année-récolte terminée le 31 juillet 1971, 214.

\*Constitution du Canada. Résumé des recommandations contenues dans le rapport final du Comité mixte spécial sur la—64-70.

**Appendices aux Journaux du Sénat—fin**

États-Unis d'Amérique. Textes de l'allocution du Président des—aux deux Chambres du Parlement et du discours de présentation du Premier ministre du Canada, 108-111.

\*Finances nationales. Rapports du Comité sénatorial permanent des—concernant:

Budget des dépenses pour l'année financière se terminant le 31 mars 1973, 172-173.

Budget supplémentaire (B) pour l'année financière se terminant le 31 mars 1972, 79-86.

Rapport du Bibliothécaire parlementaire, 13-18.

\**Voir aussi*: Comités.

**Aptitude. Déclaration d' :**

(*Voir*: Sénateurs. Présentation pendant la session).

**Arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces. Loi de 1972 sur les :**

(*Voir*: Paiements fiscaux aux provinces, autorisant la conclusion d'accords de perception fiscale avec les provinces et modifiant la Loi sur les programmes établis (Arrangements provisoires). Loi permettant de faire certains—).

**Assurance-chômage. Loi modifiant la Loi de 1971 sur l' :**

Bill S-2—1re, 60. 2e différée, 77, 89, 93. Débat et débat ajourné, 103. Différé, 107, 114, 116-117, 123. Différé à *plus tard ce jour*, 127. Différé, 127, 131, 135, 139, 145, 148. Débat et motion d'amendement à l'effet que le bill ne soit pas lu maintenant pour la deuxième fois mais que la question de fond soit déferée à la Santé, bien-être et sciences. Débat et adoption, 153.

**Attention du Sénat attirée sur :**

(*Voir*: Interpellations).

**Autorité intersessionnelle :**

(*Voir*: Régie intérieure du Sénat).

**B****Banque interaméricaine de développement :**

Attention du Sénat attirée sur la treizième réunion annuelle de la—tenue à Quito, en Équateur, du 8 au 12 mai 1972 (*L'honorable sénateur Martin, C.P.*), débat terminé, 126.

**Bibliothécaire parlementaire :**

Rapport à la 4e session, 28e Législature, *dépôt*, 8. Motion visant à faire imprimer ce rapport en appendice aux Procès-verbaux du Sénat, débat et adoption, 12.

(*Voir appendice aux Journaux du Sénat du mercredi, 23 février 1972, pages 13 à 18*).

**Bibliothèque du Parlement :**

Rapport du Bibliothécaire, *dépôt*, 8.

(*Imprimé en appendice aux Journaux du Sénat du mercredi 23 février 1972, pages 13 à 18*).

**Bills d'intérêt public—(Membres du Sénat) ;**

(*Voir*: Bills. Données générales concernant les—).

**Bills. Données générales concernant les :****Communes—**

Modifications apportées par le Sénat—

«Colline du Parlement». Loi concernant l'emploi de l'expression—Bill C-78.

Procédure discontinuée par le Sénat—*Aucun*.

Rejet par le Sénat—*Aucun*.

(*Voir aussi*: Communes. Chambre des—).

(*Voir: Index sous le titre particulier du bill, pour renseignements*).

**Divisions—**

Code criminel. Loi de 1972 modifiant le (*Titre abrégé*)—Bill C-2—Sur motion d'amendement à l'effet que ce bill ne soit pas lu pour la troisième fois mais qu'il soit déferé

**Bills. Données générales concernant les—suite**

## Divisions—fin

à nouveau au comité en vue de certains amendements. Débat et résolue par la négative (*Pour et Contre*), 160. Sur motion tendant à 3e lecture, 160. 3e, 160.

Révision des limites des circonscriptions électorales. Loi concernant la Loi sur la—Bill C-55—Sur motion tendant à 2e lecture, 61. 2e, 61.

Révision des limites des circonscriptions électorales. Loi concernant la Loi sur la—Bill C-74—Sur motion tendant à 2e lecture, 61. 2e, 61. Sur motion tendant à 3e lecture, 72. 3e, 72.

Révision des limites des circonscriptions électorales. Loi concernant la Loi sur la—Bill C-92—Sur motion tendant à 2e lecture, 61. 2e, 61. Sur motion tendant à 3e lecture, 72. 3e, 72.

Révision des limites des circonscriptions électorales. Loi concernant la Loi sur la—Bill C-167—Sur motion tendant à 2e lecture, 62. 2e, 62. Sur motion tendant à 3e lecture, 72. 3e, 72.

Révision des limites des circonscriptions électorales. Loi concernant la Loi sur la—Bill C-172—Sur motion tendant à 2e lecture, 96. 3e, 96.

## Gouvernement—

1. *Présentation à l'origine au Sénat et adoption par les deux Chambres—* Cours suprêmes des Territoires. Loi sur les (*Titre abrégé*)—Bill S-3.
2. *Présentation à l'origine au Sénat mais non-adoption par le Sénat—Aucun.*
3. *Présentation à l'origine au Sénat, adoption par le Sénat mais non-adoption par la Chambre des communes—Aucun.*

## Intérêt privé—

*Présentation à l'origine au Sénat—Aucun.*

## Pétitions—

Procédure discontinuée—*Aucun.*

## Intérêt public—

## Membres du Sénat—

1. *Présentation à l'origine à la Chambre des communes et adoption par les deux Chambres—* «Colline du Parlement». Loi concernant l'emploi de l'expression—Bill C-78.  
Révision des limites des circonscriptions électorales. Loi concernant la Loi sur la—Bill C-55.  
Révision des limites des circonscriptions électorales. Loi concernant la Loi sur la—Bill C-74.  
Révision des limites des circonscriptions électorales. Loi concernant la Loi sur la—Bill C-92.  
Révision des limites des circonscriptions électorales. Loi concernant la Loi sur la—Bill C-167.  
Révision des limites des circonscriptions électorales. Loi concernant la Loi sur la—Bill C-172.
2. *Présentation à l'origine à la Chambre des communes, adoption par les Communes mais non-adoption par le Sénat—Aucun.*
3. *Présentation à l'origine au Sénat et adoption par les deux Chambres—Aucun.*
4. *Présentation à l'origine au Sénat, adoption par le Sénat mais non-adoption par la Chambre des communes—Aucun.*
5. *Présentation à l'origine au Sénat mais non-adoption par le Sénat—* Assurance-chômage. Loi modifiant la Loi de 1971 sur l'—Bill S-2.

## Pro forma—

Chemins de fer. Loi concernant les—Bill S-1. Présentation et 1re lecture, 6.

## Règlement. Articles suspendus—

## Intérêt privé—

Article 95—

**Bills. Données générales concernant les—fin**

Unité, Banque du Canada. Loi constituant L'—Bill C-164, 74.

Intérêt public—*Aucun*.

Sanction royale des bills: 99, 140-141, 165-166, 203, 217, 221.

Sénat—

Comité plénier—*Aucun*.

Modifications apportées par la Chambre des communes—*Aucun*.

Non-adoption par la Chambre des communes—*Aucun*.

(*Voir: Index sous le titre particulier du bill, pour renseignements*).

**Budget, 1972-1973:**

Documents budgétaires, *dépôt*, 123.

**Budget des dépenses**

(*Voir: Comités. Finances nationales*).

(*Voir: Rapports, décrets et autres documents déposés sur le bureau*).

**C****Canada-États-Unis. Groupe interparlementaire:**

(*Voir: Groupe interparlementaire Canada-États-Unis*).

**Carré Cartier:**

Attention du Sénat attirée sur l'utilisation du—126.

**Casier judiciaire. Loi sur le:**

(*Voir: Code criminel. Loi de 1972 modifiant le—*).

**Chambre des communes:**

(*Voir: Communes. Chambre des—*).

**Chemins de fer. Loi concernant les:**

Bill S-1—*Pro forma*, présentation et 1re lecture, 6.

**Chine. République populaire de:**

(*Voir: Interpellations—Mission de commerce et de bonne entente*).

**Chômage et inflation:**

(*Voir: Interpellations*).

**Code canadien du travail. Loi modifiant le:**

Bill C-183—1re, 202. 2e et déferé à la Santé, bien-être et sciences, 206. Rapport sans amendement, 210. 3e, 212. Sanction royale, 217. Chapitre 18.

**Code criminel et apportant des modifications connexes à la Loi de 1967 modifiant le Code criminel, la Loi sur le casier judiciaire, la Loi sur la défense nationale, la Loi sur la libération conditionnelle de détenus et la Loi sur les forces étrangères présentes au Canada. Loi modifiant le:**

Bill C-2—1re, 130. 2e différée à *plus tard ce jour*, 134. Différée, 134-135, 138. Débat et débat ajourné, 144. 2e et déferé aux Affaires juridiques et constitutionnelles, 148. Rapport sans amendement, 160. Débat sur motion tendant à 3e, 160. Motion d'amendement à l'effet que le bill ne soit pas lu pour la troisième fois mais qu'il soit déferé à nouveau au comité afin d'y apporter certains amendements. Débat et résolue par la négative (*Pour et Contre*). 160. Motion tendant à 3e, adoption *sur division*, 160. 3e, *sur division*, 160. Sanction royale, 165-166. Chapitre 13.

**Code criminel. Loi de 1967 modifiant le:**

(*Voir: Code criminel. Loi de 1972 modifiant le—*).

**Code criminel. Loi de 1972 modifiant le:**

(*Voir: Code criminel et apportant des modifications connexes à la Loi de 1967 modifiant le Code criminel, la Loi sur le casier judiciaire, la Loi sur la défense nationale, la Loi sur la libération conditionnelle de détenus et la Loi sur les forces étrangères présentes au Canada. Loi modifiant le—*).

«Colline du Parlement». Loi concernant l'emploi de l'expression :

Bill C-78—1re, 96. Débat sur 2e et débat ajourné à *plus tard ce jour*, 96. 2e et déferé aux Affaires juridiques et constitutionnelles, 98. Rapport avec deux amendements, 116. Motion d'adoption du rapport, débat et adoption, 116. 3e, tel que modifié, 116. Amendements du Sénat agréés par les Communes, 122. Sanction royale, 141. Chapitre 11.  
(*Bill d'intérêt public-Membre du Sénat*).

Comité mixte spécial :

Constitution du Canada  
(*Voir*: Comités).

Comités :

Affaires étrangères: (Permanent)—

Motion visant à autoriser ce comité à faire une étude et un rapport au Sénat sur toutes questions relatives aux affaires étrangères et aux affaires du Commonwealth de façon générale, sur toutes questions à lui déferées aux termes du Règlement du Sénat et sur toutes questions relatives à la région du Pacifique; que le comité ait le pouvoir de retenir les services de conseillers nécessaires à l'enquête et à les rembourser et à verser aux témoins les émoluments que le comité pourra déterminer; et que les documents et témoignages reçus sur les questions relatives à la région du Pacifique au cours de la dernière session soient déferés au comité. Adoption, 9.

Motion visant à ajouter le nom de l'honorable sénateur Heath à la liste des sénateurs faisant partie de ce comité. Adoption, 24.

Rapport intitulé: «Relations canadiennes avec les pays de la région du Pacifique», *dépôt* et motion tendant à étude, adoption, 72. Étude différée, 77, 89, 93, 98, 103, 107, 114, 117, 124. Différé à *plus tard ce jour*, 127. Différé, 128, 131, 135, 139, 145, 149, 153, 157, 161, 165, 170, 177-178, 180-181, 185, 188, 193, 198, 201, 206-207, 210, 212, 216, 221.

Rapport, conformément à l'article 84(3) du Règlement, concernant la région du Pacifique, *dépôt*, 32.

Motion visant à autoriser ce comité à faire une étude et un rapport sur les relations du Canada avec les Communautés européennes élargies. Débat et débat ajourné, 40. Différé, 44-45, 48. Débat et débat ajourné, 53. Débat et adoption, 57.

Motion à l'effet que ce comité ait le pouvoir de siéger pendant les ajournements du Sénat. Débat et adoption, 116.

Rapport de la Régie intérieure, des budgets et de l'administration approuvant le budget de ce comité concernant son étude des relations du Canada avec les communautés européennes élargies, *dépôt*, 197.

Affaires juridiques et constitutionnelles: (Permanent)—

Motion visant à autoriser ce comité à faire une étude et un rapport sur tous les aspects du système de libération conditionnelle au Canada, à retenir les services de conseillers et à se transporter d'un lieu à un autre au Canada ou à l'extérieur du Canada dans le but de faire cette enquête; et que les documents et témoignages reçus à ce sujet au cours de la session précédente soient déferés au comité. Adoption, 9.

Rapport, conformément à l'article 84(3) du Règlement, concernant le système de libération conditionnelle, *dépôt*, 25.

Motion à l'effet que ce comité ait le pouvoir de siéger pendant les ajournements du Sénat. Adoption, 152.

Rapport de la Régie intérieure, des budgets et de l'administration approuvant le budget de ce comité, concernant l'étude du système de libération conditionnelle du Canada, *dépôt*, 197.

## Comités: suite

## Affaires juridiques et constitutionnelles—fin

Motion à l'effet que le nom de l'honorable sénateur McIlraith soit ajouté à la liste des sénateurs faisant partie de ce comité. Adoption, 156.

Motions concernant les changements dans la liste de noms des membres de ce comité.

## Adoption—

L'honorable sénateur Fournier (*de Lanaudière*) remplaçant l'honorable sénateur Cook, 20.

L'honorable sénateur Lapointe remplaçant l'honorable sénateur Connolly (*Ottawa-Ouest*), 76.

Les honorables sénateurs Sullivan et Yuzyk remplaçant les honorables sénateurs Bélisle et Grosart, 24.

## Agriculture: (Permanent)—

Motion visant à établir ce comité pour étudier la législation et toutes autres questions se rapportant à l'agriculture et pouvant être déferées au comité par le Sénat. Débat et débat ajourné, 36. Différé, 41, 45. Débat, 48. Motion d'amendement visant à modifier les mots de ladite motion, 48. Point d'ordre soulevé par l'honorable sénateur Flynn, C.P., sur la recevabilité de la motion d'amendement. Débat et décision du Président remise à plus tard, 48. Motion d'amendement jugée irrecevable, 56-57. Débat sur motion principale et débat ajourné, 57. Différé, 62, 73, 77-78, 89, 93. Débat et débat ajourné, 98. Différé, 102, 107. Débat et adoption, 114.

Motion portant la liste des dix-neuf sénateurs faisant partie de ce comité. Débat et adoption, 180.

Motion visant à ajouter le nom de l'honorable sénateur Inman à la liste des sénateurs faisant partie de ce comité. Adoption, 192.

Motion visant à autoriser ce comité à examiner et faire rapport sur le rapport de la Commission canadienne du blé pour l'année-récolte terminée le 31 juillet 1971. Débat et adoption, 184-185.

Rapport sur le rapport de la Commission canadienne du blé pour l'année-récolte terminée le 31 juillet 1971, *dépôt*, 212.

(*Imprimé en appendice aux Journaux du Sénat du jeudi 6 juillet 1972, à la page 214*)

## Banques et commerce: (Permanent)—

Motion à l'effet que ce comité soit autorisé à examiner et à étudier tous bills émanant des propositions budgétaires ayant trait à l'impôt sur le revenu en anticipation desdits bills présentés au Sénat, et que le comité ait le pouvoir de retenir les services de personnel nécessaire à cet examen. Débat et adoption, 126.

Rapport de la Régie intérieure des budgets et de l'administration approuvant le budget de ce comité concernant l'examen de tous les bills émanant des propositions budgétaires ayant trait à l'impôt sur le revenu, *dépôt*, 197.

Rapport, conformément à l'article 84(1) du Règlement, concernant le Livre blanc sur la réforme fiscale, *dépôt*, 28-29.

Rapport, conformément à l'article 84(3) du Règlement, concernant le Résumé du projet de loi sur la réforme fiscale, 1971, *dépôt*, 29.

Motions concernant les changements dans la liste de noms des membres de ce comité.

## Adoption—

Les honorables sénateurs Carter, Croll, Macnaughton et Smith remplaçant les honorables sénateurs Buckwold, Goldenberg, Lafond et McElman, 9.

Les honorables sénateurs Blois et Haig remplaçant les honorables sénateurs Bélisle et Quart, 24.

**Comités: suite**

## Banques et commerce—fin

## Adoption—fin

L'honorable sénateur Burchill remplaçant l'honorable sénateur Hasting, 44.

L'honorable sénateur Welch remplaçant l'honorable sénateur Phillips, 56.

L'honorable sénateur White remplaçant l'honorable sénateur O'Leary, 61.

L'honorable sénateur Gélinas remplaçant l'honorable sénateur Argue, 72.

## Constitution du Canada: (Mixte spécial)—

Message de la Chambre des communes priant le Sénat de s'unir aux Communes dans la formation de ce comité mixte spécial, établissant ses attributions et ses pouvoirs, 28.

Motion à l'effet que le Sénat s'unisse aux Communes dans la formation de ce comité, nommant dix honorables sénateurs pour agir au nom du Sénat, et que le comité ait le pouvoir de siéger pendant les séances et les ajournements du Sénat. Adoption, 28.

Message à la Chambre des communes en conséquence, 28.

Rapport final, *dépôt*, et motion tendant à étude, adoption, 56.

Débat et débat ajourné, 62. Différé, 72. Débat et débat ajourné, 77. Différé, 88-89.

Débat et débat ajourné, 93, 97. Différé, 102. Débat et débat ajourné, 107, 114.

Différé, 116, 123, 126, 130-131, 135, 139, 145, 148. Débat et débat ajourné, 153.

Différé, 156, 161, 165, 170, 177, 180, 185, 221.

*(Le Résumé des recommandations contenues dans le rapport ci-dessus est imprimé en appendice aux Journaux du Sénat du mardi 21 mars 1972, pages 64 à 70).*

Correction au rapport ci-dessus, *dépôt*, 60.

## Finances nationales: (Permanent)—

Motion visant à autoriser ce comité à examiner et à faire rapport du budget des dépenses pour l'année financière se terminant le 31 mars 1973. Adoption, 20.

Rapport sur le budget susmentionné, présentation, 170. Motion tendant à adoption du rapport, débat et débat ajourné, 170. Différé, 176. Débat et adoption, 180.

*(Imprimé en appendice aux Journaux du Sénat du mardi 20 juin 1972, pages 172-173).*

Motion visant à autoriser ce comité à faire une étude et un rapport des dépenses proposées dans le Budget supplémentaire (B) pour l'année financière se terminant le 31 mars 1972. Adoption, 40.

Rapport sur le Budget supplémentaire (B) susmentionné, présentation, débat et adoption, 76.

*(Imprimé en appendice aux Journaux du Sénat du jeudi 23 mars 1972, pages 79 à 86).*

Rapport, conformément à l'article 84(1) du Règlement, concernant le Budget des dépenses pour l'année financière se terminant le 31 mars 1972 et sur les modes d'application de la politique fiscale et monétaire, *dépôt*, 29.

## Pauvreté au Canada: (Spécial)—

Motion portant formation de ce comité, établissant ses attributions et ses pouvoirs et nommant quinze honorables sénateurs pour en faire partie et déferant au comité les documents et témoignages reçus au cours de la dernière session. Débat et adoption, 10.

Rapport conformément à l'article 84(3) du Règlement, *dépôt*, 20.

Rapport de la Régie intérieure, des budgets et de l'administration approuvant le budget de ce comité concernant la clôture de son étude, *dépôt*, 196-197.

## Comités: suite

## Plénier. Comité:

Règlement et de la procédure. Rapport du Comité permanent du—en date du jeudi 15 juin 1972, recommandant certaines modifications au Règlement du Sénat. Déréféré à un Comité plénier, 176. *En Comité*, 176-177.

## Politique scientifique: (Spécial)—

Motion portant formation de ce comité, établissant ses attributions et ses pouvoirs et nommant vingt et un honorables sénateurs pour faire partie de ce comité et déréféré au comité les documents et témoignages reçus à ce sujet au cours de la dernière session. Adoption, 9-10.

Motion visant à ajouter le nom de l'honorable sénateur Bonnell à la liste de sénateurs faisant partie de ce comité. Adoption, 40.

Rapport de la Régie intérieure, des budgets et de l'administration approuvant le budget de ce comité concernant ses travaux effectués au cours de l'année financière 1972-1973, *dépôt*, 197.

Rapport, conformément à l'article 84(3) du Règlement, *dépôt*, 24.

Rapport, Volume II, *dépôt*, et motion tendant à étude, adoption, 20. Débat et débat ajourné, 32. Différé, 36, 41, 45, 49. Débat et débat ajourné, 53. Différé, 57, 62. Débat et débat ajourné, 73, 77. Différé, 88. Débat et débat ajourné, 92-93. Différé à *plus tard ce jour*, 97. Différé, 99, 103, 107, 114, 117, 123-124. Différé à *plus tard ce jour*, 127. Différé, 128, 131, 135, 139, 145, 148-149, 153, 156-157, 161, 165, 171, 177, 180, 185, 188. Débat terminé, 193.

## Régie intérieure, budgets et administration: (Permanent)—

Motion visant à autoriser ce comité, sans mandat spécial du Sénat, d'examiner toute question concernant la régie intérieure du Sénat et d'en faire rapport au Sénat. Adoption, 9.

Motion visant à substituer les noms des honorables sénateurs Bélisle, Grosart et Phillips à ceux des honorables sénateurs Macdonald, Quart et White sur la liste des sénateurs faisant partie de ce comité. Adoption, 24.

Motion visant à déréférer à ce comité les Comptes du Greffier pour l'année financière 1971-1972. Adoption, 148.

Premier rapport—Que les Comptes du Greffier pour l'année financière 1971-1972 ont été examinés et jugés en accord avec le budget de cette année, et attire une fois de plus l'attention sur les frais d'impression très élevés. Présentation et motion tendant à étude, adoption, 196. Adoption du rapport, 201.

Extrait tiré des Procès-verbaux de la réunion de ce comité contenant les révisions de traitements d'une certaine catégorie d'employés du Sénat, *dépôt*, 196.

Rapport approuvant le budget du Comité de la pauvreté concernant la clôture de son étude, *dépôt*, 196-197.

Rapport approuvant le budget des Affaires juridiques et constitutionnelles concernant l'examen du système de libération conditionnelle du Canada, *dépôt*, 197.

Rapport approuvant le budget des Affaires étrangères concernant son étude des relations du Canada avec les communautés européennes élargies, *dépôt*, 197.

Rapport approuvant le budget des Banques et du commerce concernant l'examen de tous les bills émanant des propositions budgétaires ayant trait à l'impôt sur le revenu, *dépôt*, 197.

Rapport approuvant le budget de la Politique scientifique concernant ses travaux effectués au cours de l'année financière 1972-1973, *dépôt*, 197.

**Comités: fin****Règlement et procédure: (Permanent)—**

Motions concernant les changements dans la liste de noms des membres de ce comité.

**Adoption—**

L'honorable sénateur Argue remplaçant l'honorable sénateur Boucher, 156.

Les honorables sénateurs McElman et Smith remplaçant les honorables sénateurs Davey et Langlois, 161.

Rapport recommandant que l'article 67(1) du Règlement soit modifié par l'addition d'une nouvelle règle 67(1)(m), présentation, débat et adoption, 168.

Rapport recommandant des modifications aux articles 3, 19, 21, 36, 45, 66, 67(1), 68 et 74. Présentation, 168-169. Motion tendant à étude, adoption, 170. Motion visant à déférer ce rapport à un Comité plénier, adoption, 176. *En comité*, 176-177. Rapport du comité sans amendement, 177. Adoption du rapport, 177.

**Règlements et autres textes réglementaires: (Mixte permanent)—**

Motion nommant huit honorables sénateurs pour représenter le Sénat au sein de ce comité. Débat et débat ajourné, 24. Différé, 29-30, 33, 36-37. Débat et débat ajourné, 40-41. Débat et adoption, 44.

Message à la Chambre des communes en conséquence, 44.

Message de la Chambre des communes portant la liste des membres de cette Chambre désignés pour faire partie de ce comité, 76.

Motion à l'effet que ce comité ait le pouvoir de siéger pendant les séances et les ajournements du Sénat. Adoption, 117.

Message à la Chambre des communes en conséquence, 117.

**Santé, bien-être et sciences: (Permanent)—**

Motion à l'effet que ce comité soit chargé de faire une étude et un rapport sur l'efficacité de la législation fédérale déjà existante à mettre fin aux différends ouvriers-patronaux et aux conflits dans les domaines qui touchent les services publics. Débat et débat ajourné, 36. Différé, 41, 45, 48-49. Débat et débat ajourné, 53, 57. Différé, 62, 73, 78, 89, 93, 98, 103, 107. Débat et débat ajourné, 114. Différé, 116, 123. Différé à *plus tard ce jour*, 127. Différé, 127, 131, 135, 139. Débat et débat ajourné, 145. Différé, 148, 152, 156, 161. Débat et débat ajourné, 165, 170. Différé, 188. Débat et adoption, 198.

Motion visant à ajouter le nom de l'honorable sénateur Goldenberg à la liste des sénateurs faisant partie de ce comité. Adoption, 206.

Motion à l'effet que ce comité soit autorisé à faire une étude et un rapport de l'administration et des activités de la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne. Débat et débat ajourné, 164. Différé, 170, 177, 180. Débat et débat ajourné, 185. Différé, 188, 192, 198, 201, 206, 210, 212, 216, 220-221.

**Us et coutumes du Sénat et Privilèges du Parlement: (Comité de privilèges)—**

Motion visant à la formation de ce comité. Adoption, 6.

**Comités mixtes:****Permanents—**

Bibliothèque du Parlement  
Impressions du Parlement  
Règlements et autres textes réglementaires  
Restaurant du Parlement

**Spéciaux—**

Constitution du Canada  
(*Voir: Comités*).

**Comités permanents du Sénat :**

Affaires étrangères  
 Affaires juridiques et constitutionnelles  
 Agriculture  
 Banques et commerce  
 Bibliothèque du Parlement (mixte)  
 Finances nationales  
 Impressions du Parlement (mixte)  
 Régie intérieure, budgets et administration  
 Règlement et procédure  
 Règlements et autres textes réglementaires (mixte)  
 Restaurant du Parlement (mixte)  
 Santé, bien-être et sciences  
 Transports et communications  
 (*Voir*: Comités).

**Comités spéciaux du Sénat :**

Pauvreté au Canada  
 Politique scientifique  
 (*Voir*: Comités).

**Commission canadienne du blé. Loi modifiant la Loi sur la :**

Bill C-204—1re, 184. Débat sur 2e et débat ajourné, 184, 188. 2e et déferé à l'Agriculture, 192.  
 Rapport sans amendement, 196. 3e, 201. Sanction royale, 203. Chapitre 16.

**Commission du futur :**

Motion à l'effet que le Sénat parraine une conférence visant à créer une—exposant les responsabilités de ladite conférence et autorisant des dépenses spéciales nécessaires à cette fin et assujetties aux restrictions imposées par les articles 83A et 84. Débat et débat ajourné, 89. Différé à *plus tard ce jour*, 92. Débat et adoption, 93.

**Commission du tarif :**

(*Voir*: Rapports, décrets et autres documents déposés sur le bureau).

**Commission mixte internationale :**

Motion à l'effet que le Sénat est d'avis qu'il est urgent de saisir la—en raison des dégâts subis par suite de fuite de pétrole à la raffinerie de Cherry Point. Débat et adoption, 164.

**Communes. Chambre des :**

Bills—

Acquiesce aux amendements apportés par le Sénat—  
 «Colline du Parlement». Loi concernant l'emploi de l'expression—Bill C-78, 122.  
 Rejet par le Sénat—*Aucun*.  
 (*Voir le titre particulier du bill, pour renseignements*).

Membres—

Présence dans la Chambre du Sénat—

Parlement—

Ouverture, 2-6.

Prorogation, 221-222.

Sanction royale des bills: 99, 140-141, 165-166, 203, 217, 221.

**Conférence visant à créer une Commission du futur:**

(Voir: Commission du futur).

**Conseil de l'Europe:**

(Voir: Interpellations).

**Convention pour la répression de la capture illicite d'aéronefs:**

(Voir: Interpellations).

**Cour territoriale du territoire du Yukon et celui de la Cour territoriale des territoires du Nord-Ouest. Loi modifiant le nom de la:**

Bill S-3—1re, 60. 2e, 73. 3e, 77. Adoption par les Communes sans amendement, 200. Sanction royale, 203. Chapitre 17.

**Cours suprêmes des Territoires. Loi sur les:**

(Voir: Cour territoriale du territoire du Yukon et celui de la Cour territoriale des territoires du Nord-Ouest. Loi modifiant le nom de la—).

**Crédit agricole. Loi modifiant la Loi sur le:**

Bill C-5—1re, 200. Débat sur 2e et débat ajourné, 206. 2e et déferé à l'Agriculture, 210. Rapport sans amendement, 212-213. 3e, 216. Sanction royale, 217. Chapitre 19.

**D****Décrets, rapports et autres documents déposés sur le bureau:**

(Voir: Rapports, décrets et autres documents déposés sur le bureau).

**Défense nationale. Loi sur la:**

(Voir: Code criminel et apportant des modifications connexes à la Loi de 1967 modifiant le Code criminel, la Loi sur le casier judiciaire, la Loi sur la défense nationale, la Loi sur la libération conditionnelle de détenus et la Loi sur les forces étrangères présentes au Canada. Loi modifiant le—).

**Dégrèvement des dividendes imposables:**

(Voir: Interpellations).

**Discours du Trône:****Ouverture du Parlement—**

Son Excellence le Gouverneur général, 2-6.

Motion tendant à mettre à l'étude, adoption, 6.

Motion tendant à l'adoption d'une Adresse en réponse au—Débat et débat ajourné, 10, 12, 20-21, 25, 29, 32, 36, 40. Débat et adoption, *sur division*, 44.

Motion visant à terminer le débat sur la motion tendant à l'adoption d'une Adresse en réponse au—le huitième jour de séance où l'ordre aura été débattu. Débat et adoption, 9.

Motion visant à grossoyer et à présenter l'Adresse à Son Excellence le Gouverneur général par l'honorable Président, adoption, 44.

**Dissolution du Parlement:**

(Voir: Table des matières, vi).

**Divisions:**

Bills. À l'égard de—

(Voir: Bills. Données générales concernant les—).

**Divisions: fin**

Autre qu'à l'égard de bills—

Sur motion tendant à une Adresse en réponse au Discours du Trône, 44.

Sur motion d'ajournement, 152.

**Documents déposés sur le bureau :**

(Voir: Rapports, décrets et autres documents déposés sur le bureau).

**E****États-Unis-Canada. Groupe interparlementaire :**

(Voir: Groupe interparlementaire Canada-États-Unis).

**États-Unis d'Amérique :**

Accord entre le Canada et les—relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs, signé à Ottawa, le 15 avril 1972, *dépôt*, 106.

Allocution du Président, M. Richard M. Nixon, devant les deux Chambres du Parlement, le vendredi 14 avril 1972.

(Voir: *Appendice aux Journaux du Sénat du mardi 25 avril 1972, pages 108 à 111*).

**F****Fauteux, C. P., Le très honorable J. H. Gérard, Juge en Chef du Canada :**

Député de Son Excellence le Gouverneur général—

Sanction royale des bills: 99.

**Forces étrangères présentes au Canada. Loi sur les :**

(Voir: Code criminel et apportant des modifications connexes à la Loi de 1967 modifiant le Code criminel, la Loi sur le casier judiciaire, la Loi sur la défense nationale, la Loi sur la libération conditionnelle de détenus et la Loi sur les forces étrangères présentes au Canada. Loi modifiant le—).

**Formation professionnelle des adultes. Loi modifiant la Loi sur la :**

Bill C-195—1re, 184. Débat sur 2e et débat ajourné, 188. Différé à *plus tard ce jour*, 192. 2e et déferé à la Santé, bien-être et sciences, 192. Rapport sans amendement, 196. 3e, 201. Sanction royale, 203. Chapitre 14.

(*Le tableau statistique relatif aux personnes ayant suivi des cours aux termes de la Loi sur la formation professionnelle des adultes durant la période de douze mois terminée en avril-mai 1971 est imprimé en appendice aux Débats du Sénat du vendredi 30 juin 1972*).

(*Résumé statistique du programme de formation de la Main-d'œuvre au Canada pour l'année 1970-1971, dépôt, 210*).

**Fuite de pétrole à la raffinerie de Cherry Point :**

Motion à l'effet que le Sénat est d'avis qu'il est urgent de saisir la Commission mixte internationale en raison des dégâts subis par suite de— débat et adoption, 164.

**Futur. Commission du :**

(Voir: Commission du futur).

## G

**Gouverneur général du Canada. Son Excellence le :**

Ouverture officielle du Parlement par le Discours du Trône, 2-6.

Députés de Son Excellence le Gouverneur général—

Fauteux, C.P., Le très honorable J. H. Gérald, Juge en Chef du Canada—  
Sanction royale des bills: 99.

Hall, L'honorable Emmett M., Juge puîné de la Cour suprême du Canada—  
Proroge le Parlement avec un discours au pied du Trône, 221-222.  
Sanction royale des bills: 221.

Judson, L'honorable Wilfred, Juge puîné de la Cour suprême du Canada—  
Commission lue et inscrite aux Journaux, 140-141.  
Sanction royale des bills: 141.

Ritchie, L'honorable Roland A., Juge puîné de la Cour suprême du Canada—  
Sanction royale des bills, 165-166, 203.

Spence, L'honorable Wishart F., Juge puîné de la Cour suprême du Canada—  
Sanction royale des bills, 217.

Secrétariat—

Communications concernant—

Parlement—

Ouverture, 2.

Prorogation, 220.

Sanction royale des bills, 96, 139-140, 164, 202, 216-217, 220.

(Voir aussi: Adresse).

(Voir aussi: Discours du Trône).

**Graham, L'honorable Bernard Alasdair :**

Certificat de nomination au Sénat, 120. Présentation, serment d'allégeance, déclaration d'aptitude, sommation, 121-122.

**Greffier du Sénat :**

Absence de l'honorable Président. Informe le Sénat de l'—52, 102, 212, 216.

Comptes—

État détaillé des recettes et dépenses pour l'année financière 1971-1972, dépôt, 148.

Motion visant à déferer ce rapport à la Régie intérieure, budgets et administration.

Adoption, 148. Présentation du rapport de comité, 196. Adoption, 201.

Sanction royale des bills, 99, 140-141, 165-166, 203, 217, 221.

Sénateurs—

Présentés pendant la session—

Déclaration d'aptitude. Atteste à la—120, 121, 122.

Serment d'allégeance. Prestation du—120, 121, 122.

**Groupe interparlementaire Canada-États-Unis**

Quatorzième réunion tenue à Ottawa et Montebello, du 16 au 20 février 1972. Rapport, dépôt, 25.

(Imprimé en appendice aux Débats du Sénat du 29 février 1972).

(Voir aussi: Interpellations).

## H

**Hall, L'honorable Emmett M., Juge puîné de la Cour suprême du Canada :**

Député de Son Excellence le Gouverneur général—

Proroge le Parlement avec le discours au pied du Trône, 221-222.

Sanction royale des bills: 221.

**Hicks, L'honorable Henry Davies :**

Certificat de nomination au Sénat, 120. Présentation, serment d'allégeance, déclaration d'aptitude, sommation, 121.

**I****Impôt sur le revenu. Loi modifiant la Loi de l' :**

Bill C-169—1re, 74. 2e et déferé aux Banques et commerce, 88. Rapport sans amendement et 3e, 92. Sanction royale, 99. Chapitre 9.

**Interpellations :**

Attention du Sénat attirée sur—

Banque interaméricaine de développement. Treizième réunion annuelle de la—tenue à Quito, en Équateur, du 8 au 12 mai 1972 (*L'honorable sénateur Martin, C.P.*), débat terminé, 126.

Carré Cartier. Utilisation du—(*L'honorable sénateur Forsey*), débat terminé, 126.

Chômage et inflation. Taux élevé et façon dont l'économie du Canada en est actuellement frappée (*L'honorable sénateur Welch*), débat et débat ajourné, 130, 134. Différé, 138, 144, 148, 152. Débat terminé, 156.

Conseil de l'Europe. Troisième Conférence parlementaire et scientifique du—tenue à Lausanne, en Suisse, en avril 1972 (*L'honorable sénateur Grosart*), débat terminé, 134.

(*Le rapport concernant cette conférence est imprimé en appendice aux Débats du Sénat du jeudi, 18 mai 1972.*)

Convention pour la répression de la capture illicite d'aéronefs et convention pour la répression d'actes illicites dirigés contre la sécurité de l'aviation civile, déposées au Sénat le lundi 26 juin 1972 (*L'honorable sénateur Martin, C.P.*), débat et débat ajourné, 188. Débat terminé, 192. Inscrite à nouveau, 198. Débat terminé, 198.

Dégrèvement des dividendes imposables prévu par l'article 121, chapitre 63, Statuts du Canada, 1970-1971-1972 (*L'honorable sénateur Beaubien*), débat et débat ajourné, 123. Différé à *plus tard ce jour*, 126. Différé, 127, 130, 135, 138, 144, 148, 152, 156, 161, 165, 170, 177, 180, 185, 188, 193, 198, 201, 206, 210, 212, 216, 221.

Employés de la Fonction publique prononçant des discours ayant trait aux politiques du gouvernement. Inconvenance des—(*L'honorable sénateur Forsey*), débat et débat ajourné, 161. Différé, 164, 170. Débat et débat ajourné, 177. Différé, 180. Débat terminé, 185.

Groupe interparlementaire Canada-États-Unis. Quatorzième réunion du—tenue à Ottawa et Montebello, du 16 au 20 février 1972 (*L'honorable sénateur Deschatelets, C.P.*), appelée mais différée à *plus tard ce jour*, 25. Débat et débat ajourné, 25. Différé, 30, 33, 37. Débat et débat ajourné, 41. Différé, 44. Débat et débat ajourné, 48. Différé, 53. Débat et débat ajourné, 58. Différé, 62, 73, 78, 89, 93-94, 98, 103, 107, 114, 117, 124. Différé à *plus tard ce jour*, 127. Différé, 128, 131, 135, 139, 145, 149, 153, 157, 161, 165, 171. Débat terminé, 178.

Mission de commerce et de bonne entente en République populaire de Chine (*L'honorable sénateur Cameron*), débat et débat ajourné, 130. Débat terminé, 134.

Nations unies. Activités de la troisième Commission de l'Assemblée générale des—(*L'honorable sénateur Lapointe*), débat terminé, 106.

Nations unies. Troisième conférence des—Concernant le commerce et le développement, qui a débuté à Santiago au Chili, le 13 avril 1972 (*L'honorable sénateur Martin, C.P.*), débat terminé, 114.

OTAN. Réunions des Commissions de l'—tenues à Bruxelles, en Belgique, du 8 au 12 mai 1972 (*L'honorable sénateur McDonald*), débat terminé, 156.

**Interpellations: fin**

Pauvreté au Canada. Rapport du Comité spécial du Sénat sur la—*dépôt* au Sénat le mercredi 10 novembre 1971 (*L'honorable sénateur Croll*), appelée mais différée, 40. Débat et débat ajourné, 48. Différé, 53, 58, 62-63, 73-74. Débat et débat ajourné, 77. Différé, 89, 93. Débat et débat ajourné, 98. Différé, 102, 107, 114. Débat et débat ajourné, 117. Différé, 123. Différé à *plus tard ce jour*, 126. Différé, 127, 130, 135, 138-139, 144, 148. Débat et débat ajourné, 152. Différé, 156, 161, 164, 170, 177. Débat et débat ajourné, 180. Débat terminé, 185.

Pêche commerciale du saumon—Conséquences désastreuses pour l'économie du Nouveau-Brunswick par suite de l'interdiction de la—(*L'honorable sénateur Burchill*), débat et débat ajourné, 116, 123, 126. Débat terminé, 130.

(*Voir aussi*: Saumon de l'Atlantique).

Union des Républiques socialistes soviétiques. Visite au Canada de membres du Soviet Suprême de l'—(*L'honorable sénateur Connolly, C.P.*), appelée mais différée à *plus tard ce jour*, 126. Débat et débat ajourné, 126. Différé, 130, 135, 138. Débat terminé, 144.

**J****Judson, L'honorable Wilfred, Juge puîné de la Cour suprême du Canada:**

Député de Son Excellence le Gouverneur général—  
Commission lue et inscrite aux Journaux, 140-141.  
Sanction royale des bills: 141.

**L****Libération conditionnelle de détenus. Loi sur la:**

(*Voir*: Code criminel et apportant des modifications connexes à la Loi de 1967 modifiant le Code criminel, la Loi sur le casier judiciaire, la Loi sur la défense nationale, la Loi sur la libération conditionnelle de détenus et la Loi sur les forces étrangères présentes au Canada. Loi modifiant le—).

**Lois adoptées au cours de la présente session:****LOIS D'INTÉRÊT PUBLIC**

CHAP.

Bill n°

## SANCTIONNÉES LE 29 MARS 1972

1.	Loi n° 1 de 1972 portant affectation de crédits.....	C-175
2.	Loi n° 2 de 1972 portant affectation de crédits.....	C-176
3.	Loi concernant la Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales (Essex-Windsor).....	C-55
4.	Loi concernant la Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales (High Park-Humber Valley).....	C-74
5.	Loi concernant la Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales (Renfrew North-Nipissing East).....	C-92
6.	Loi concernant la Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales (Rivière-du-Loup-Témiscouata).....	C-172
7.	Loi concernant la Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales (Trois-Rivières-Métropolitain).....	C-167
8.	Loi de 1972 sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces.....	C-8
9.	Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu.....	C-169

## Lois adoptées au cours de la présente session : fin

CHAP.		BILL N°
SANCTIONNÉES LE 19 MAI 1972		
10.	Loi modifiant la Loi sur la sécurité de la vieillesse.....	C-207
11.	Loi concernant l'emploi de l'expression «Colline du Parlement».....	C-78
12.	Loi modifiant la Loi sur les pensions, la Loi sur les allocations aux anciens combattants, la Loi sur les pensions et allocations de guerre pour les civils, la Loi sur l'aide aux enfants des morts de la guerre (Éducation) et la Loi sur le ministère des Affaires des anciens combattants.....	C-208
SANCTIONNÉE LE 15 JUIN 1972		
13.	Loi de 1972 modifiant le Code criminel.....	C-2
SANCTIONNÉES LE 30 JUIN 1972		
14.	Loi modifiant la Loi sur la formation professionnelle des adultes.....	C-195
15.	Loi n° 3 de 1972 portant affectation de crédits.....	C-221
16.	Loi modifiant la Loi sur la Commission canadienne du blé.....	C-204
17.	Loi sur les Cours suprêmes des Territoires.....	S-3
SANCTIONNÉES LE 7 JUILLET 1972		
18.	Loi modifiant le Code canadien du travail.....	C-183
19.	Loi modifiant la Loi sur le crédit agricole.....	C-5
20.	Loi modifiant la Loi sur les pensions.....	C-215
21.	Loi modifiant la Loi sur le commissaire à la représentation.....	C-203
22.	Loi sur les opérations des ports du Saint-Laurent.....	C-230
SANCTIONNÉE LE 1 <sup>er</sup> SEPTEMBRE 1972		
23.	Loi sur les opérations des ports de la côte ouest.....	C-231
<b>LOI D'INTÉRÊT LOCAL ET PRIVÉ</b>		
SANCTIONNÉE LE 29 MARS 1972		
24.	Loi constituant en corporation L'Unité, Banque du Canada.....	C-164

## M

**Ministère des Affaires des anciens combattants. Loi sur le :**

(Voir: Pensions, la Loi sur les allocations aux anciens combattants, la Loi sur les pensions et allocations de guerre pour les civils, la Loi sur l'aide aux enfants des morts de la guerre (Éducation) et la Loi sur le ministère des Affaires des anciens combattants de façon à prévoir l'ajustement annuel des pensions et allocations payables sous leur régime. Loi modifiant la Loi sur les—).

**Mission de commerce et de bonne entente :**

(Voir: Interpellations).

**Motions. Données générales concernant les: (Exemples)**

Bills. À l'égard de—

(Voir: Code criminel. Loi de 1972 modifiant le—).

(Voir: Assurance-chômage. Loi modifiant la Loi de 1971 sur l'—).

Motion d'amendement, 48. Décision du Président à ce sujet, 56-57.

Autre qu'à l'égard de bills—

(Voir: Fuite de pétrole à la raffinerie de Cherry Point).

**McIlraith, C. P., L'honorable George James :**

Certificat de nomination au Sénat, 120. Présentation, serment d'allégeance, déclaration d'aptitude, sommation, 120.

## N

**Nations unies :**

(Voir: Interpellations).

(Voir: Rapports, décrets et autres documents déposés sur le bureau).

**Nixon, M. Richard M., Président des États-Unis d'Amérique :**

Allocution devant les deux Chambres du Parlement, le vendredi 14 avril 1972.

(Voir: *Appendice aux Journaux du Sénat du mardi 25 avril 1972, pages 108 à 111*).

**Norrie, L'honorable Margaret F. :**

Certificat de nomination au Sénat, 120. Présentation, serment d'allégeance, déclaration d'aptitude, sommation, 120-121.

## O

**Opérations des ports de la côte ouest. Loi sur les :**

(Voir: Reprise et à la poursuite des opérations de débardage, des opérations de manutention des grains et des opérations connexes au débardage et à la manutention des grains dans les ports de la côte ouest du Canada. Loi pourvoyant à la—).

**Opérations des ports du Saint-Laurent. Loi sur les :**

(Voir: Reprise des opérations des ports de Montréal, Trois-Rivières et Québec. Loi pourvoyant à la—).

**Ordre du jour. Données générales concernant l' : (Exemples)**

Avancé, 32, 40, 88, 138.

Avancé d'une date ultérieure, 202.

Débat interrompu et repris, 134.

Différé à *plus tard ce jour*, 92, 127, 192.

Item inscrit à nouveau, 198.

Revisé—En vue de permettre à un autre que le proposeur de l'ajournement de procéder à la reprise du débat, 53, 134, 188.

**OTAN. Réunions des Commissions de l' :**

(Voir: Interpellations).

## P

**Paiements fiscaux aux provinces, autorisant la conclusion d'accords de perception fiscale avec les provinces et modifiant la Loi sur les programmes établis (Arrangements provisoires). Loi permettant de faire certains :**

Bill C-8—1re, 60. Débat sur 2e et débat ajourné, 60. 2e et déferé aux Banques et commerce, 72-73. Rapport sans amendement et 3e, 76. Sanction royale, 99. Chapitre 8.

**Parlement :**

Communications concernant—

Ouverture, 2.

Prorogation, 220.

Sanction royale des bills: 96, 139-140, 164, 202, 216-217, 220.

**Parlement: fin**

## Ouverture—

Gouverneur général. Son Excellence le—2.

## Prorogation—

Député de Son Excellence le Gouverneur général—

Hall. L'honorable Emmett M., 221-222.

**Pauvreté au Canada:**

(Voir: Comités).

(Voir: Interpellations).

**Pêche commerciale du saumon:**

(Voir: Saumon de l'Atlantique).

(Voir: Interpellations).

**Pêches de l'Atlantique du nord-ouest. Commission internationale des:**

Motion concernant la participation de la—afin d'assurer la survie, en tant qu'espèce, du saumon de l'Atlantique. Débat et adoption, 126.

**Pensions et allocations de guerre pour les civils. Loi sur les:**

(Voir: Pensions, la Loi sur les allocations aux anciens combattants, la Loi sur les pensions et allocations de guerre pour les civils, la Loi sur l'aide aux enfants des morts de la guerre (Éducation) et la Loi sur le ministère des Affaires des anciens combattants de façon à prévoir l'ajustement annuel des pensions et allocations payables sous leur régime. Loi modifiant la Loi sur les—).

**Pensions, la Loi sur les allocations aux anciens combattants, la Loi sur les pensions et allocations de guerre pour les civils, la Loi sur l'aide aux enfants des morts de la guerre (Éducation) et la Loi sur le ministère des Affaires des anciens combattants de façon à prévoir l'ajustement annuel des pensions et allocations payables sous leur régime. Loi modifiant la Loi sur les:**

Bill C-208—1re, 134. 2e et 3e, 138. Sanction royale, 141. Chapitre 12.

**Pensions. Loi modifiant la Loi sur les:**

Bill C-215—1re, 200. Ordre du jour tendant à 2e avancé, 202. 2e, 202. 3e, 206. Sanction royale, 217. Chapitre 20.

**Perspectives-Jeunesse:**

Rapport du Groupe de travail chargé de l'évaluation du programme, *dépôt*, 88.

**Plénier. Comité:**

(Voir: Comités).

**Point d'ordre:**

Quant à la recevabilité d'une motion d'amendement, 48. Motion d'amendement jugée irrecevable, 56-57.

**Poste de commissaire à la représentation. Loi modifiant la Loi concernant le:**

Bill C-203—1re, 200. Ordre du jour tendant à 2e avancé, 202. 2e, 202. 3e, 206. Sanction royale, 217, Chapitre 21.

**Président du Sénat, L'honorable:**

Absence—52, 102, 212, 216.

Bibliothèque du Parlement—

Rapport du Bibliothécaire, *dépôt*, 8.

(*Voir aussi*: Comités).

(*Imprimé en appendice aux Journaux du Sénat du mercredi 23 février 1972, pages 13 à 18*).

Comptes du Sénat—

Informe le Sénat que le Greffier a déposé sur le bureau les—148.

(*Voir aussi*: Greffier du Sénat).

Décision—

Sur un point d'ordre quant à la recevabilité d'une motion d'amendement, remise à plus tard, 48. Motion d'amendement jugée irrecevable, 56-57.

Discours du Trône—

Autorisé à présenter à Son Excellence le Gouverneur général une Adresse en réponse au—44.

Ouverture du Parlement—

Informe le Sénat qu'un exemplaire est entre ses mains, 6.

(*Voir aussi*: Discours du Trône).

Fauteuil. Quitte le—

Pour attirer l'attention du Sénat sur la quatorzième réunion du Groupe interparlementaire Canada-États-Unis, 25.

Pour prendre part à un débat, 73.

Pour le reprendre à huit heures, 134.

Gouverneur général. Son Excellence le—

Donne lecture des communications du Secrétaire concernant—

Parlement—

Ouverture, 2.

Prorogation, 220.

Sanction royale des bills: 96, 139-140, 164, 202, 216-217, 220.

Parlement—

Ouverture—Discours du Trône—

Informe le Sénat qu'un exemplaire du discours est entre ses mains, 6.

Prorogation—

Informe le Sénat et la Chambre des communes que ce Parlement est prorogé jusqu'à 10 h. 30 de l'avant-midi, le 28 septembre 1972, 222.

Présidents intérimaires—

Honorables sénateurs—

Bourget, C.P., 52, 102, 212.

Macdonald, 216.

Sénateurs—

Aptitude. Déclaration d'—120, 121, 122.

Nomination. Certificats de—120.

Visiteurs de marque à la Tribune du Sénat—

Attire l'attention du Sénat sur la présence de la délégation du Soviet Suprême de l'Union des Républiques socialistes soviétiques, 48.

**Proclamations:**

(*Voir*: Table des matières v, vi, vii, viii).

**Pro forma. Bill:**

(*Voir*: Chemins de fer. Loi concernant les—Bill S-1).

**Programme de formation de la Main-d'œuvre au Canada :**

Résumé statistique du—pour l'année 1970-1971, *dépôt*, 210.

**Programmes établis (Arrangements provisoires). Loi sur les :**

(*Voir*: Paiements fiscaux aux provinces, autorisant la conclusion d'accords de perception fiscale avec les provinces et modifiant la Loi sur les programmes établis (Arrangements provisoires). Loi permettant de faire certains—).

**R****Rapports, décrets et autres documents déposés sur le bureau :**

Accords de Bretton Woods:

(*Voir*: Bretton Woods. Loi sur les accords de—).

Accords et échanges de Notes:

Canada—

Allemagne—

Sécurité sociale, 106.

Danemark—

Pêcheries, 96.

États-Unis d'Amérique—

Qualité de l'eau des Grands Lacs, 106.

France—

Essais nucléaires dans le Pacifique du Sud, 123.

Relations réciproques en matière de pêche, 96.

Portugal—

Pêcheries, 97.

Provinces de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick—

Utilisation des énergies marémotrices de la Baie de Fundy, 36.

Royaume-Uni—

Instruction militaire des Forces armées du Royaume-Uni au Canada, 210.

Pêcheries, 97.

Entre le ministère des Communications du Canada et l'Organisation européenne de recherches spatiales—

Coopération dans le domaine de la technologie spatiale avancée, 140.

Accords (Généraux):

Convention pour la répression d'actes illicites dirigés contre la sécurité de l'aviation civile, 184.

Convention pour la répression de la capture illicite d'aéronefs, 184.

Traité interdisant de placer des armes nucléaires de destruction massive sur le fond des mers et des océans, ainsi que leur sous-sol, 140.

Administration de la voie maritime du Saint-Laurent:

Rapport pour l'année terminée le 31 décembre 1971, 144.

Affaires extérieures. Ministère des:

Déclaration émise par le ministre concernant la Rhodésie, 144.

Affaires indiennes et du Nord canadien. Ministère des:

Rapport pour l'année financière close le 31 mars 1971, 8.

Affaires urbaines:

Communiqué annonçant la construction d'une promenade au pied de la Colline parlementaire, 176.

Aide aux améliorations municipales. Loi sur l':

Rapport pour l'année terminée le 31 décembre 1971, 8.

**Rapports, décrets et autres documents déposés sur le bureau : suite**

## Air Canada:

Rapport des vérificateurs concernant les comptes pour l'année terminée le 31 décembre 1971, 106.

Rapport pour l'année terminée le 31 décembre 1971, 106.

**Allocations de retraite des députés. Loi sur les:**

Rapport pour l'année financière close le 31 mars 1971, 76.

## Approvisionnement et Services. Ministère des:

Rapport pour l'année financière close le 31 mars 1971, 8.

**Arrangements entre cultivateurs et créanciers. Loi sur les:**

Rapport pour l'année financière close le 31 mars 1972, 106.

**Arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces. Loi de 1967 sur les:**

Tableaux statistiques pour 1967-1972 concernant la Partie II de la—36.

## Arsenaux Canadiens Limitée:

Budget d'établissement pour l'année financière se terminant le 31 mars 1973, et décret approuvant ledit budget, 76.

Rapport pour l'année financière close le 31 mars 1972, 200.

**Assistance à l'agriculture des Prairies. Loi sur l':**

Rapport des activités pour la campagne agricole 1970-1971, 8.

**Assistance-vieillesse. Loi sur l':**

Rapport pour l'année financière close le 31 mars 1971, 164.

**Association internationale de développement. Loi sur l':**

Rapport pour l'année terminée le 31 décembre 1971, 102.

## Assurance-chômage. Commission d':

Rapport pour l'année financière allant du 1<sup>er</sup> avril 1971 au 31 décembre 1971, 206.

**Assurance des anciens combattants. Loi sur l':**

État financier pour l'année financière close le 31 mars 1972, 140.

**Assurance des crédits à l'exportation. Loi sur les:**

Rapport des transactions effectuées en vertu de la Partie II pour l'année financière close le 31 mars 1972, 102.

**Assurance des soldats de retour au pays. Loi sur l'**

Relevé pour l'année financière close le 31 mars 1972, 140.

**Assurance du service civil. Loi sur l':**

Rapport pour l'année financière close le 31 mars 1972, 168.

**Assurance-hospitalisation et les services diagnostiques. Loi sur l':**

Rapport sur le fonctionnement des accords conclus avec les provinces pour l'année financière close le 31 mars 1971, 220.

## Assurances. Surintendant des:

## Rapports—

*Normes de prestations de pension. Loi sur les*—pour l'année financière close le 31 mars 1972, 123.

Volume III—États annuels relatifs aux compagnies d'assurance-vie et aux sociétés de secours mutuel pour l'année terminée le 31 décembre 1970, 8.

## Auditeur général du Canada:

Rapport pour l'année financière close le 31 mars 1971, 144.

**Aveugles. Loi sur les:**

Rapport pour l'année financière close le 31 mars 1971, 164.

## Banque du Canada, Gouverneur de la:

Rapport pour l'année terminée le 31 décembre 1971, 60.

**Rapports, décrets et autres documents déposés sur le bureau : suite**

- Banques à charte du Canada:  
États des revenus, dépenses et autres données pour l'exercice financier terminé le 31 octobre 1971, 8.  
Liste des actionnaires à la fin des exercices financiers terminés en 1971, 8.
- Banques d'épargnes du Québec:  
Liste des actionnaires au 31 octobre 1971, 8.
- Bibliothécaire national:  
Rapport pour l'année financière close le 31 mars 1972, 201.
- Bibliothécaire parlementaire:  
Rapport à la 3e session, 28e Législature, 8.
- Bibliothèque du Parlement:  
Rapport du Bibliothécaire, 8.
- Biens ennemis. Séquestre des:  
(Voir: Séquestre des biens ennemis).
- Bretton Woods. Loi sur les accords de:*  
Rapport pour l'année terminée le 31 décembre 1971, 102.
- Budget des dépenses:  
Pour l'année financière se terminant le 31 mars 1973, 20.  
Supplémentaire (B) pour l'année financière close le 31 mars 1972, 40.
- Canada 1972:  
Revue annuelle intitulée—48.
- Cannabis:  
Rapport de la Commission d'enquête sur l'usage des drogues à des fins non médicales, intitulé—134.
- Cap-Breton. Société de développement du:  
(Voir: Société de développement du Cap-Breton).
- Champs pétroliers du Nord canadien:  
Document concernant les études poursuivies sous la direction du Groupe de travail sur la mise en valeur des—106.
- Chaussure. Industrie canadienne de la:  
Rapport concernant la mise en marché dans l'—24.
- Chemin de fer du Grand Lac des Esclaves:  
États financiers au 31 décembre 1971, 122.
- Chemins de fer Nationaux du Canada:  
Rapport pour l'année terminée le 31 décembre 1971, 123.
- Chemins de fer Nationaux du Canada. Compagnie des:  
État des travaux effectués et des dépenses engagées au 31 décembre 1971, en vertu de l'article 3, Statuts du Canada, 1968-1969, 106.
- Chemins de fer Nationaux du Canada. Réseau des:  
Rapport des vérificateurs pour l'année terminée le 31 décembre 1971, 123.
- Chemins de fer Nationaux du Canada (Trust des Titres):  
Rapport pour l'année terminée le 31 décembre 1971, 123.
- Code canadien du travail:*  
Rapport sur les mesures prises en vertu de la Partie III (Normes du travail) pour l'année financière close le 31 mars 1972, 201.  
Rapport sur les mesures prises en vertu de la Partie V (Relations industrielles) pour l'année financière close le 31 mars 1972, 106.
- Colline parlementaire:  
Communiqué annonçant la construction d'une promenade au pied de la—176.

**Rapports, décrets et autres documents déposés sur le bureau : suite**

Comité préparatoire tripartite intérimaire:

Rapport final du— en date du 19 mai 1972, concernant les relations intergouvernementales, 144.

Commission canadienne des transports:

Rapport pour l'année terminée le 31 décembre 1971, 76.

Commission canadienne du blé:

Rapport pour l'année-récolte terminée le 31 juillet 1971, 106.

Rapport sur la vente de blé à l'U.R.S.S., 32.

Commission de conservation des forêts des Rocheuses orientales:

Rapport pour l'année financière close le 31 mars 1971, 32.

Commission de contrôle de l'énergie atomique du Canada:

Rapport pour l'année financière close le 31 mars 1972, 200.

Commission de la Capitale nationale:

Budget d'établissement révisé pour l'année financière close le 31 mars 1972, 102.

Rapport pour l'année financière close le 31 mars 1972, 201.

Commission de la Fonction publique:

Rapport pour l'année terminée le 31 décembre 1971, 152.

Rapport sur la délégation de Pouvoirs en matière de personnel pour l'année terminée le 31 décembre 1971, 152.

Rapport sur les postes ou les personnes soustraits à l'application de la *Loi sur l'emploi dans la Fonction publique* pour l'année terminée le 31 décembre 1971, 152.

Commission d'énergie du Nord canadien:

Budget d'investissement pour l'année financière se terminant le 31 mars 1973, et décret approuvant ledit budget, 44.

Budget d'investissement révisé pour l'année financière se terminant le 31 mars 1972, et décret approuvant ledit budget, 44.

Rapport pour l'année financière close le 31 mars 1972, 200.

Commission de réforme du droit du Canada:

Premier programme de recherches en date du mois de mars 1972, 76.

Commission de révision de l'impôt:

Rapport pour l'année terminée le 31 décembre 1971, 96.

Commission des champs de bataille nationaux:

Budget d'établissement pour l'année financière se terminant le 31 mars 1973, et décret approuvant ledit budget, 144.

Commission des prix et des revenus:

Rapport sommaire intitulé: «L'inflation, le chômage et la politique des revenus», en date de juin 1972, 176.

Commission des relations de travail dans la Fonction publique:

Rapport pour l'année financière close le 31 mars 1971, 116.

Commission du Fonds de bienfaisance de l'armée:

Rapport pour l'année financière close le 31 mars 1972, 200.

Commission du parc international Roosevelt Campobello:

Rapport pour l'année terminée le 31 décembre 1971, 122.

Commission du Tarif:

Rapports concernant—

Fraies destinées au marché de la transformation, 192.

Commission du textile et du vêtement:

Rapport concernant les filés acryliques, 217.

Commission sur les pratiques restrictives du commerce:

Rapport concernant la bière en Ontario, 200.

**Rapports, décrets et autres documents déposés sur le bureau : suite**

- Communications. Ministère des:  
Rapport pour l'année financière close le 31 mars 1971, 36.
- Compte des prestations de décès de la force régulière:  
Rapport pour l'année financière close le 31 mars 1972, 184.
- Compte du Fonds des changes:  
Rapport pour l'année terminée le 31 décembre 1971, 152.
- Compte rendu de la situation économique:  
Document intitulé, 106.
- Conférence internationale du Travail:  
Situation au Canada concernant les conventions et recommandations adoptées aux 53e et 54e sessions, 24.
- Conférences maritimes. Loi dérogatoire sur les:*  
Rapport pour l'année terminée le 31 décembre 1971, 106.
- Conseil canadien des normes:  
Rapport pour l'année financière close le 31 mars 1972, 220.
- Conseil de la Radio-Télévision canadienne:  
Rapport pour l'année financière close le 31 mars 1972, 201.
- Conseil de l'Atlantique Nord:  
(*Voir: Organisation du Traité Atlantique Nord (OTAN)*).
- Conseil de recherches médicales:  
Rapport pour l'année financière close le 31 mars 1972, 200.
- Conseil des ports nationaux:  
Rapport pour l'année terminée le 31 décembre 1971, 184.
- Conseil des sciences du Canada:  
Rapport pour l'année financière close le 31 mars 1972, 210.
- Conseil national de recherches:  
Rapport pour l'année financière close le 31 mars 1972, 200.
- Conseil permanent de génie du Traité du fleuve Columbia:  
Rapport pour la période allant du 1er octobre 1970 au 30 septembre 1971, 8.
- Construction de défense (1951) Limitée:  
Rapport pour l'année financière close le 31 mars 1972, 196.
- Conventions et recommandations:  
(*Voir: Conférence internationale du Travail*).
- Corporation commerciale canadienne:  
Rapport pour l'année financière close le 31 mars 1972, 212.
- Corporation de disposition des biens de la Couronne:  
Rapport pour l'année financière close le 31 mars 1972, 200-201.
- Corporation du Centre national des Arts:  
Rapport pour l'année financière close le 31 mars 1971, 8.
- Corporations et des syndicats ouvriers. Loi sur les déclarations des:*  
Rapports pour les périodes financières terminées en 1969—  
Partie I, Corporations, 36.  
Partie II, Syndicats ouvriers, 8.
- Cour fédérale du Canada:  
Règles et ordonnances générales de la— et décret les approuvant, 12.  
Ordonnance modificatrice No 1 aux règles ci-dessus, 12.
- Cour suprême du Canada:  
Ordonnance générale modifiant les règles de la—12.

**Rapports, décrets et autres documents déposés sur le bureau : suite**

## Décorations canadiennes:

Directive protocolaire concernant le port des insignes des—et décret approuvant ladite directive, 156.

Documents concernant l'Ordre du Mérite militaire, l'Ordre du Canada et trois décorations pour bravoure, 152.

## Décrets, ordonnances et règlements statutaires:

*Gazette du Canada*, Partie II—

Exemplaire, 8.

Index codifié et Tableau, 8.

## Défense nationale. Ministère de la:

État concernant les sommes reçues et déboursées au fonds spécial affecté au remplacement du matériel, pour l'année financière close le 31 mars 1972, 184.

## Documents budgétaires:

Préparés pour la gouverne du Parlement—

Budget 1972-1973, 123.

## Drogues à des fins non-médicales. Usage des:

Rapport de la Commission d'enquête sur l'usage de ces drogues, intitulé: «Cannabis», 134.

## Droits de mouillage:

(*Voir*: Transports. Ministère des—).

## Eldorado Aviation Limitée:

Budget d'établissement pour l'année se terminant le 31 décembre 1972, et décret approuvant ledit budget, 48.

Rapport pour l'année terminée le 31 décembre 1971, 106.

## Eldorado Nucléaire Limitée:

Budget d'établissement pour l'année se terminant le 31 décembre 1972, et décret approuvant ledit budget, 48.

Rapport pour l'année terminée le 31 décembre 1971, 106.

## Énergie atomique du Canada Limitée:

Rapport pour l'année financière close le 31 mars 1972, 168.

## Énergie, des Mines et des Ressources. Ministère de l':

Document concernant les champs pétrolifères du Nord canadien, 106.

Rapport pour l'année financière close le 31 mars 1971, 201.

*Enquêtes sur les coalitions. Loi relative aux:*

Commission sur les pratiques restrictives du commerce—

Rapport concernant la bière en Ontario, 200.

## Environnement:

Proposition du Canada acceptée à la Conférence des Nations unies sur l'— ainsi que le texte de la déclaration préliminaire du ministre canadien de l'environnement, 184.

## Établissements fédéraux à sécurité maximale:

Rapport du Groupe d'étude sur les plans des— 36.

## Étude du transport dans le Nord-Ouest canadien:

Rapport intitulé— en date de novembre 1970, 212.

## Expansion économique régionale. Ministère de l':

Rapport pour l'année financière close le 31 mars 1971, 8.

*Exportation et d'importation. Loi sur les licences d':*

Rapport pour l'année terminée le 31 décembre 1971, 102.

## Exportations. Société pour l'expansion des:

Rapport pour l'année terminée le 31 décembre 1971, 122.

**Rapports, décrets et autres documents déposés sur le bureau : suite****Finances. Ministère des:**

Document intitulé: «Compte rendu de la situation économique» publié par le—avril 1972, 106.

**Fundy. Baie de:**

Accord en vue d'établir un comité de révision pour le développement des énergies marémotrices de la— 36.

**Gazette du Canada, Partie II:**

(Voir: Décrets, ordonnances et règlements statutaires).

**Gendarmerie royale du Canada:**

Contrats pour l'emploi ou l'utilisation de la— dans les municipalités de diverses provinces, 8, 76, 96, 116, 122, 144, 176, 184, 220.

Rapport actuariel du Compte de pension de retraite au Fonds du revenu consolidé, au 31 décembre 1969, 130.

Rapport sur l'administration de la Partie I de la *Loi sur la pension de retraite* pour l'année financière close le 31 mars 1972, 220.

**Grains de semences, fourrage pour les animaux:**

État des répartitions et mises à point pour la période allant du 5 octobre 1970 au 16 février 1972, 44.

**Greffier du Sénat:**

État détaillé des recettes et dépenses pour l'année financière 1971-1972, 148.

**Groupe interparlementaire Canada-États-Unis:**

Rapport de la quatorzième réunion du— 25.

(Imprimé en appendice aux *Débats du Sénat du 29 février 1972*).

**Immigration. Loi sur l':**

Rapport des prêts consentis aux immigrants pour l'année financière close le 31 mars 1972, 176.

Rapport relatif aux permis délivrés pour l'année terminée le 31 décembre 1971, 8.

**Indiens. Loi sur les:**

Rapport sur le nombre et le montant des prêts consentis aux Indiens au cours de l'année financière close le 31 mars 1972, 144.

**Industrie canadienne de la chaussure:**

Rapport concernant la mise en marché dans l'— 24.

**Industrie et du Commerce. Ministère de l':**

Rapport concernant les filés acryliques, 217.

Rapport concernant l'industrie de la chaussure, 24.

Rapport intitulé: «Investissements privés et publics au Canada, perspectives de 1972, et estimations d'ordre régional», 102.

Rapport pour l'année financière close le 31 mars 1971, 8.

**Information Canada:**

Rapport pour l'année financière close le 31 mars 1971, 40.

**Invalides. Loi sur les:**

Rapport pour l'année financière close le 31 mars 1971, 164.

**Investissements privés et publics au Canada et estimations d'ordre régional:**

Perspectives 1972, 102.

**Japon:**

Communiqué sur la mission scientifique et technologique canadienne au— du 6 au 15 mars 1972, 72.

**Main-d'œuvre et de l'Immigration. Ministère de la:**

Rapport pour l'année financière close le 31 mars 1971, 8.

**Rapports, décrets et autres documents déposés sur le bureau : suite*****Marine marchande du Canada. Loi sur la:***

Rapport des exemptions autorisées par le ministre des Transports en vertu de l'article 134 pour l'année terminée le 31 décembre 1971, 56.

**Monnaie royale canadienne:**

Budget des immobilisations pour l'année se terminant le 31 décembre 1972 et décret approuvant ledit budget, 76.

Rapport pour l'année terminée le 31 décembre 1971, 106.

**Nations unies:**

Communiqué concernant la délégation canadienne de la troisième Conférence des— sur le commerce et le développement (CNUCED), 114.

Proposition du Canada acceptée aux— Conférence sur l'environnement, ainsi que le texte de la déclaration du ministre canadien de l'Environnement, 184.

Rapport sur l'activité de l'Organisation des— pour l'alimentation et l'agriculture, 1971-1972, 220.

**Nord canadien. Champs pétrolifères du:**

Document concernant les études poursuivies sous la direction du Groupe de travail sur la mise en valeur des— 106.

***Normes des prestations de pension. Loi sur les:***

(Voir: Assurances. Surintendant des—).

**Office canadien des provendes:**

Rapport pour l'année-récolte terminée le 31 juillet 1971, 102.

**Office de commercialisation du poisson d'eau douce:**

Rapport pour l'année terminée le 30 avril 1971, 32.

**Office de stabilisation des prix agricoles:**

Rapport pour l'année financière close le 31 mars 1972, 196.

**Office des produits agricoles:**

Rapport pour l'année financière close le 31 mars 1972, 196.

**Office national de l'énergie:**

Rapport pour l'année terminée le 31 décembre 1971, 97.

**Ordre du Canada:**

Constitution révisée ainsi que Lettres patentes et décret approuvant ladite Constitution, 152.

Directive protocolaire concernant le port des insignes de l'— et décret approuvant ladite directive, 156.

**Ordre du Mérite militaire:**

Constitution ainsi que Lettres patentes et décret approuvant ladite Constitution, 152.

Directive protocolaire concernant le port des insignes de l'— et décret approuvant ladite directive, 156.

**Organisation du Traité Atlantique Nord (OTAN):**

Communiqué final publié à la suite de la session ministérielle du Conseil de l'Atlantique Nord, tenue à Bonn, les 30 et 31 mai 1972, 156.

**Organisation pour l'alimentation et l'agriculture:**

(Voir: Nations unies).

**Pêches et Forêts. Ministère des:**

Rapport pour l'année financière close le 31 mars 1971, 102.

***Pension de la Fonction publique. Loi sur la:***

Rapport pour l'année financière close le 31 mars 1971, 102.

***Pension de retraite des forces canadiennes. Loi sur la:***

Rapport, Partie II, pour l'année financière close le 31 mars 1972, 184.

Rapport pour l'année financière close le 31 mars 1972, 184.

**Rapports, décrets et autres documents déposés sur le bureau: suite**

## Perspectives-Jeunesse:

Rapport du Groupe de travail et déclaration par le Secrétaire d'État, 88.

## Pipe-lines:

Document intitulé: «Élaboration des principes directeurs relatifs aux pipe-lines du Nord canadien», 200.

*Polymer Corporation Limited:*

Budget d'établissement pour l'année se terminant le 31 décembre 1972, et décret approuvant ledit budget, 20.

Rapport pour l'année terminée le 31 décembre 1971, 97.

## Premier ministre du Canada:

Allocations familiales, centres de main-d'œuvre et formation professionnelle des adultes.

Lettres aux premiers ministres des provinces concernant les— 52.

(*Imprimées en appendice aux Débats du Sénat du 15 mars 1972*).

Programmes de main-d'œuvre. Lettre à certains premiers ministres des provinces concernant les— 122.

*Prestations de retraite supplémentaires. Loi sur les:*

Rapport pour l'année financière close le 31 mars 1971, 102.

*Prêts aidant aux opérations de pêche. Loi sur les:*

Rapport pour l'année financière close le 31 mars 1972, 192.

*Prêts aux étudiants. Loi canadienne sur les:*

Rapport pour l'année de prêt terminée le 30 juin 1971, 48.

*Prêts aux petites entreprises. Loi sur les:*

Rapport pour l'année terminée le 31 décembre 1971, 156.

*Prêts destinés aux améliorations agricoles. Loi sur les:*

Rapport pour l'année terminée le 31 décembre 1971, 156.

## Prises de contrôle étrangères d'entreprises canadiennes:

Documents concernant la décision du gouvernement à faire l'examen et l'appréciation des—et déclaration par le ministre du Revenu national, 122.

*Produits dangereux. Loi sur les:*

Décrets modifiant les Parties I et II de l'annexe de la—60, 106, 123.

## Programme d'Initiatives locales:

Réponses aux questions concernant les projets approuvés en vertu du—dans la province de la Nouvelle-Écosse, 77.

## Programme de formation de la Main-d'œuvre au Canada:

Résumé statistique pour l'année 1970-1971, 210.

## Quaiage. Recettes de:

(*Voir: Transports. Ministère des—*).

## Rapports de comité:

## Affaires étrangères—

Conformément à l'article 84(3) du Règlement, concernant la région du Pacifique, 32.

«Rapport sur les relations canadiennes avec les pays de la région du Pacifique», 72.

## Affaires juridiques et constitutionnelles—

Conformément à l'article 84(3) du Règlement, concernant le système de libération conditionnelle, 25.

## Agriculture—

Sur le rapport de la Commission canadienne du blé pour l'année-récolte terminée le 31 juillet 1971, 212.

## Banques et commerce—

Conformément à l'article 84(1) du Règlement, concernant le Livre blanc sur la réforme fiscale, 28-29.

**Rapports, décrets et autres documents déposés sur le bureau : suite**

## Rapports de comité: fin

## Banques et commerce: fin

Conformément à l'article 84(3) du Règlement, concernant le Résumé du projet de loi sur la réforme fiscale, 29.

## Constitution du Canada—

Rapport final, 56.

Correction au rapport ci-dessus, 60.

## Finances nationales—

Conformément à l'article 84(1) du Règlement, concernant le Budget des dépenses et la politique fiscale et monétaire, 29.

## Pauvreté au Canada—

Conformément à l'article 84(3) du Règlement, 20.

## Politique scientifique—

Conformément à l'article 84(3) du Règlement, 24.

Rapport, Volume II, 20.

## Régie intérieure, budgets et administration—

## Approuvant les budgets des—

Affaires étrangères (Relations du Canada avec les communautés européennes élargies), 197.

Affaires juridiques et constitutionnelles (Système de libération conditionnelle), 197.

Banques et commerce (Bills ayant trait à l'impôt sur le revenu), 197.

Pauvreté, 196-197.

Politique scientifique (Année financière 1972-1973), 197.

Procès-verbaux de la réunion tenue le 28 juin 1972, contenant les révisions des traitements d'une certaine catégorie d'employés du Sénat, 196.

## Réclamations de guerre:

Volume intitulé: «Commission des réclamations de guerre; seconde guerre mondiale», 144.

*Régime d'assistance publique du Canada:*

Rapport pour l'année financière close le 31 mars 1970, 184.

*Régime de pensions du Canada:*

Rapport pour l'année financière close le 31 mars 1971, 106.

## «Régions spéciales»:

Rapports concernant les— pour les mois de décembre 1971 à mai 1972, 8, 48, 102, 140, 184.

## Relations intergouvernementales:

Rapport final du Comité préparatoire tripartite intérimaire concernant les— 144.

*Remboursements (ressources naturelles). Loi des:*

État des deniers remboursés en vertu de la— pour la période allant du 5 octobre 1970 au 16 février 1972, 44.

*Rétablissement agricole des Prairies. Loi sur le:*

Rapport sur le rétablissement agricole des Prairies et travaux connexes pour l'année financière close le 31 mars 1971, 8.

## Revenu national. Ministère du:

Documents concernant les prises de contrôle étrangères d'entreprises canadiennes, et déclaration par le Ministre, 122.

## Roosevelt Campobello:

(Voir: Commission du parc international Roosevelt Campobello).

## Santé nationale et du Bien-être social. Ministère de la:

Rapport pour l'année financière close le 31 mars 1970, 123.

**Rapports, décrets et autres documents déposés sur le bureau : suite****Relations intergouvernementales : fin**

## Sciences et technologie:

Communiqué sur la mission scientifique et technologique canadienne au Japon, du 6 au 15 mars 1972, 72.

**Seaway International Bridge Corporation, Ltd. La:**

Rapport pour l'année terminée le 31 décembre 1971, 144.

## Secrétariat d'État du Canada:

Rapport pour l'année financière close le 31 mars 1970, 201.

**Sécurité des véhicules automobiles. Loi sur la:**

Rapport pour l'année financière close le 31 mars 1971, 60.

## Séquestre des biens ennemis:

Rapport pour l'année terminée le 31 décembre 1971, 102.

## Situation de la femme au Canada—1972.

Rapport intitulé— 122.

## Situation économique:

Document intitulé: Compte rendu de la— 106.

## Société canadienne de télécommunications transmarines:

Rapport pour l'année financière close le 31 mars 1972, 200.

## Société canadienne des brevets et d'exploitation, Limitée:

Rapport pour l'année financière close le 31 mars 1972, 200.

## Société centrale d'hypothèques et de logement:

Budget d'investissement se terminant le 31 décembre 1972, 106.

Deuxième budget d'investissement révisé pour l'année terminée le 31 décembre 1971, 56.

Rapport pour l'année terminée le 31 décembre 1971, 88.

## Société d'assurance-dépôts du Canada:

Rapport pour l'année terminée le 31 décembre 1971, 96.

## Société de développement du Cap-Breton:

Budgets d'établissement pour l'année se terminant le 31 décembre 1972, et décret approuvant lesdits budgets, 52.

Rapport pour l'année terminée le 31 décembre 1971, 106.

## Société des Transports du Nord Limitée:

Rapport pour l'année terminée le 31 décembre 1971, 106.

## Société du crédit agricole:

Budget d'établissement pour l'année financière se terminant le 31 mars 1973, et décret approuvant ledit budget, 52.

Rapport pour l'année financière close le 31 mars 1972, 192.

## Société pour l'expansion des exportations:

(Voir: Exportations. Société pour l'expansion des—).

## Société royale du Canada:

Procès-verbaux, 1971, et états financiers pour l'année terminée le 29 février 1972, 206.

**Soins médicaux. Loi sur les:**

Rapport pour l'année financière close le 31 mars 1971, 200.

## Solliciteur général du Canada:

Rapport spécial no 1 du Groupe d'étude sur les plans des établissements fédéraux à sécurité maximale, 36.

**Soutien de l'emploi. Loi de:**

Rapports sur l'application de la—

Trimestre terminé le 31 décembre 1971, 8.

Trimestre terminé le 31 mars 1972, 122.

**Rapports, décrets et autres documents déposés sur le bureau : fin****Subventions au développement régional. Loi sur les:**

Rapport supplémentaire sur les offres de subventions acceptées (révisées) selon les termes de la— 144.

Rapports sur l'application de la— pour les mois de décembre 1971 à mai 1972, 8, 48, 102, 140, 184.

**Surintendant des assurances:**

(Voir: Assurances. Surintendant des—).

**Télesat Canada:**

Rapport pour l'année terminée le 31 décembre 1971, 152.

**Terres destinées aux anciens combattants. Loi sur les:**

État relatif aux engagements financiers et aux dépenses effectuées pour l'année financière close le 31 mars 1972, 212.

**Territoires du Nord-Ouest:**

Ordonnances édictées par le Conseil des— et décrets approuvant lesdites ordonnances, 97, 130, 220.

Tableau des Ordonnances publiques des— 97, 220.

**Territoires du Yukon:**

Ordonnances et décrets approuvant lesdites Ordonnances, 130.

**Transport dans la région de l'Atlantique:**

Deuxième rapport du comité fédéral-provincial sur le— 156.

**Transports. Ministère des:**

État des recettes de quaiage et des droits de mouillage pour l'année financière close le 31 mars 1971, 56, 96.

Rapport intitulé: «Étude du transport dans le Nord-Ouest canadien», 212.

**Tribunal antidumping:**

Rapport pour l'année terminée le 31 décembre 1971, 48.

**Uranium Canada, Limitée:**

Rapport pour l'année terminée le 31 décembre 1971, 201.

**Voie maritime du Saint-Laurent. Administration de la:**

(Voir: Administration de la voie maritime du Saint-Laurent).

**Régie intérieure du Sénat:**

Motion autorisant certains sénateurs à agir au nom du Sénat durant les intercessions et toute période entre deux Législatures, en toutes questions concernant la— Débat et débat ajourné, à *plus tard ce jour*, 97. Débat et adoption, 98.

**Règlement. Articles du:****Modifications—**

Article 67(1)— Présentation du rapport, débat et adoption, 168.

Articles 3, 19, 21, 36, 45, 66, 67(1), 68 et 74— Présentation du rapport, 168-169. Adoption, 177.

(Voir aussi: Comités. Règlement et procédure).

**Suspension à l'égard de—****Bills d'intérêt privé—**

Article 95— Unité, Banque du Canada. Loi constituant L'— Bill C-164, 74.

**Règlement. Articles du :** fin

Suspension à l'égard de—fin  
 Bills d'intérêt public—*Aucun*.  
 Comités—*Aucun*.

**Reprise des opérations des ports de Montréal, Trois-Rivières et Québec. Loi pourvoyant à la :**

Bill C-230—1re, 213. Débat sur 2e et débat ajourné, 213. 2e et déferé à la Santé, bien-être et sciences, 216. Rapport sans amendement et 3e, 216. Sanction royale, 217. Chapitre 22.

**Reprise et à la poursuite des opérations de débardage, des opérations de manutention des grains et des opérations connexes au débardage et à la manutention des grains dans les ports de la côte ouest du Canada. Loi pourvoyant à la :**

Bill C-231—1re, 2e et 3e, 220. Sanction royale, 221. Chapitre 23.

**Révision des limites des circonscriptions électorales. Loi concernant la Loi sur la :**

Bill C-55—1re, 52. Débat sur 2e et débat ajourné, 57. Débat et adoption, *sur division*, 61. 2e, *sur division*, 61. 3e, 72. Sanction royale, 99. Chapitre 3.

(*Bill d'intérêt public-Membre du Sénat*).

**Révision des limites des circonscriptions électorales. Loi concernant la Loi sur la :**

Bill C-74—1re, 52. Débat sur 2e et débat ajourné, 57-58. Débat et adoption, *sur division*, 61. 2e, *sur division*, 61. Motion tendant à 3e et adoption, *sur division*, 72. 3e, *sur division*, 72. Sanction royale, 99. Chapitre 4.

(*Bill d'intérêt public-Membre du Sénat*).

**Révision des limites des circonscriptions électorales. Loi concernant la Loi sur la :**

Bill C-92—1re, 52. Débat sur 2e et débat ajourné, 58. Débat et adoption, *sur division*, 61. 2e, *sur division*, 61. Motion tendant à 3e et adoption, *sur division*, 72. 3e, *sur division*, 72. Sanction royale, 99. Chapitre 5.

(*Bill d'intérêt public-Membre du Sénat*).

**Révision des limites des circonscriptions électorales. Loi concernant la Loi sur la :**

Bill C-167—1re, 52. Débat sur 2e et débat ajourné, 58. Débat et adoption, *sur division*, 62. 2e, *sur division*, 62. Motion tendant à 3e et adoption, *sur division*, 72. 3e, *sur division*, 72. Sanction royale, 99. Chapitre 7.

(*Bill d'intérêt public-Membre du Sénat*).

**Révision des limites des circonscriptions électorales. Loi concernant la Loi sur la :**

Bill C-172—1re, 96. Motion tendant à 2e, débat et adoption, *sur division*, 96. 2e, *sur division*, 96. Motion tendant à 3e, adoption, *sur division*, 96. 3e, *sur division*, 96. Sanction royale, 99. Chapitre 6.

(*Bill d'intérêt public-Membre du Sénat*).

**Ritchie, L'honorable Roland A., Juge puîné de la Cour suprême du Canada :**

Député de Son Excellence le Gouverneur général—  
 Sanction royale des bills: 165-166, 203.

## S

**Sanction royale des bills:**

99, 140-141, 165-166, 203, 217, 221.

**Saumon de l'Atlantique :**

Motion concernant sa survie en tant qu'espèce. Débat et adoption, 126.

**Séances d'urgence du Sénat :**

Appelées, 219-220.

Motion concernant les— débat et adoption, 9.

**Sécurité de la vieillesse. Loi modifiant la Loi sur la :**

Bill C-207—1re, 2e et déferé à la Santé, bien-être et sciences, 134. Présentation du rapport du comité, différée à *plus tard ce jour*, 138. Rapport sans amendement et 3e, 138. Sanction royale, 141. Chapitre 10.

**Sénat. Données générales concernant le :**

Ajournements—

(Voir: Ajournements du Sénat).

Amendements apportés à des bills des Communes—

(Voir: Bills. Données générales concernant les—).

Attention attirée sur—

(Voir: Interpellations).

Bills—

Amendements apportés par la Chambre des communes— *Aucun.*

Non-adoption par la Chambre des communes— *Aucun.*

(Voir aussi: Bills. Données générales concernant les—).

Comptes—

(Voir: Greffier du Sénat).

Débat interrompu et repris, 134.

Divisions—

(Voir: Bills. Données générales concernant les—).

(Voir: Divisions).

Ordre du jour—

(Voir: Ordre du jour. Données générales concernant l'—).

Ordre du Sénat (*Exemples*), 25, 52, 62, 138, 201.

Président—

(Voir: Président du Sénat. L'honorable—).

Régie intérieure—

(Voir: Régie intérieure du Sénat).

Règlement—

(Voir: Règlement. Articles du—).

Séances d'urgence—

Appelées, 219-220.

Motion concernant les—débat et adoption, 9.

**Sénateurs :**

Aptitude. Déclaration d'— 120, 121, 122.

Décédés—

Hommage rendu aux honorables sénateurs—

Méthot, Léon, (le 6 août 1972), 220.

Willis, Harry Albert (le 23 mars 1972), 88.

Nomination. Certificats de— 120.

**Sénateurs: fin**

Présentation pendant la session 1972—

Les honorables sénateurs—

Graham, Bernard Alasdair, 121.

Hicks, Henry D., 121.

McIlraith, C.P., George James, 120.

Norrie, Margaret, 120.

**Service public (Matériel):**

(Voir: Affectation de crédits. Loi portant).

**“Six heures”:**

Le Président quitte le fauteuil pour le reprendre à huit heures, 134.

**Spence, L'honorable Wishart F. Juge puîné de la Cour suprême du Canada:**

Député de Son Excellence le Gouverneur général—

Sanction royale des bills: 217.

**T****Trône. Discours du:**

(Voir: Discours du Trône).

**U****Union des Républiques socialistes soviétiques:**

(Voir: Interpellations).

**Unité, Banque du Canada. Loi constituant L':**

Pétition, 60. Lecture, 60. Rapport, 60-61.

Bill C-164—1re, 61. 2e et déferé aux Banques et commerce, 73. Motion visant à suspendre l'article 95 du Règlement à l'égard de ce bill. Débat et adoption, 74. Rapport sans amendement et 3e, 92. Sanction royale, 99. Chapitre 24.

**Us et coutumes du Sénat et privilèges du Parlement:**

Nomination du comité chargé d'étudier les— 6.

**Y****Yukon. Territoire du:**

(Voir: Rapports, décrets et autres documents déposés sur le bureau).

**Saumon de l'Atlantique:**

Motion concernant sa survie en tant qu'espèce. Débat et adoption, 126.

**Séances d'urgence du Sénat:**

Appelées, 219-220.

Motion concernant les— débat et adoption, 9.

**Sécurité de la vieillesse. Loi modifiant la Loi sur la:**

Bill C-207—1re, 2e et déferé à la Santé, bien-être et sciences, 134. Présentation du rapport du comité, différée à *plus tard ce jour*, 138. Rapport sans amendement et 3e, 138. Sanction royale, 141. Chapitre 10.

**Sénat. Données générales concernant le:**

Ajournements—

(Voir: Ajournements du Sénat).

Amendements apportés à des bills des Communes—

(Voir: Bills. Données générales concernant les—).

Attention attirée sur—

(Voir: Interpellations).

Bills—

Amendements apportés par la Chambre des communes— *Aucun.*

Non-adoption par la Chambre des communes— *Aucun.*

(Voir aussi: Bills. Données générales concernant les—).

Comptes—

(Voir: Greffier du Sénat).

Débat interrompu et repris, 134.

Divisions—

(Voir: Bills. Données générales concernant les—).

(Voir: Divisions).

Ordre du jour—

(Voir: Ordre du jour. Données générales concernant l'—).

Ordre du Sénat (*Exemples*), 25, 52, 62, 138, 201.

Président—

(Voir: Président du Sénat. L'honorable—).

Régie intérieure—

(Voir: Régie intérieure du Sénat).

Règlement—

(Voir: Règlement. Articles du—).

Séances d'urgence—

Appelées, 219-220.

Motion concernant les—débat et adoption, 9.

**Sénateurs:**

Aptitude. Déclaration d'— 120, 121, 122.

Décédés—

Hommage rendu aux honorables sénateurs—

Méthot, Léon, (le 6 août 1972), 220.

Willis, Harry Albert (le 23 mars 1972), 88.

Nomination. Certificats de— 120.

**Sénateurs: fin**

Présentation pendant la session 1972—

Les honorables sénateurs—

Graham, Bernard Alasdair, 121.

Hicks, Henry D., 121.

McIlraith, C.P., George James, 120.

Norrie, Margaret, 120.

**Service public (Matériel):**

(*Voir: Affectation de crédits. Loi portant.*)

**“Six heures”:**

Le Président quitte le fauteuil pour le reprendre à huit heures, 134.

**Spence, L'honorable Wishart F. Juge puîné de la Cour suprême du Canada:**

Député de Son Excellence le Gouverneur général—

Sanction royale des bills: 217.

**T****Trône. Discours du:**

(*Voir: Discours du Trône.*)

**U****Union des Républiques socialistes soviétiques:**

(*Voir: Interpellations.*)

**Unité, Banque du Canada. Loi constituant L':**

Pétition, 60. Lecture, 60. Rapport, 60-61.

Bill C-164—1re, 61. 2e et déferé aux Banques et commerce, 73. Motion visant à suspendre l'article 95 du Règlement à l'égard de ce bill. Débat et adoption, 74. Rapport sans amendement et 3e, 92. Sanction royale, 99. Chapitre 24.

**Us et coutumes du Sénat et privilèges du Parlement:**

Nomination du comité chargé d'étudier les— 6.

**Y****Yukon. Territoire du:**

(*Voir: Rapports, décrets et autres documents déposés sur le bureau.*)

**Le Président**  
L'honorable Jean-Paul Deschatelets, C.P.

**Le leader du gouvernement**  
L'honorable Paul Martin, C.P.

**Le chef de l'opposition**  
L'honorable Jacques Flynn, C.P.



## MEMBRES DU MINISTÈRE

(Par ordre de préséance)

Lors de la dissolution, le 1<sup>er</sup> septembre 1972

Premier ministre	le très hon. PIERRE ELLIOT TRUDEAU, député
Le leader du gouvernement au Sénat	l'hon. Paul Joseph James Martin
Secrétaire d'État aux Affaires extérieures	l'hon. Mitchell Sharp, député
Ministre des Affaires des anciens combattants	l'hon. Arthur Laing,
Président du Conseil privé de la Reine pour le Canada	l'hon. Allan Joseph MacEachen, député
Président du Conseil du Trésor	l'hon. Charles Mills Drury, député
Ministre de l'Industrie et du Commerce	l'hon. Jean-Luc Pepin, député
Ministre de l'Expansion économique régionale	l'hon. Jean Marchand, député
Ministre des Postes	l'hon. Joseph Julien Jean-Pierre Côté,
Ministre des Finances	l'hon. John Napier Turner, député
Ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien	l'hon. Jean Chrétien, député
Ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration	l'hon. Bryce Stuart Mackasey, député
Ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources	l'hon. Donald Stovel Macdonald, député
Ministre de la Santé nationale et du Bien-être social	l'hon. John Carr Munro, député
Secrétaire d'État du Canada	l'hon. Gérard Pelletier, député
Ministre de l'environnement et Ministre des Pêches	l'hon. Jack Davis, député
Ministre de l'Agriculture	l'hon. Horace Andrew Olson, député
Ministre des Travaux publics	l'hon. Jean-Eudes Dubé, député
Ministre d'État chargé des Affaires urbaines	l'hon. Stanley Ronald Basford, député
Ministre des Transports	l'hon. Donald Campbell Jamieson, député
Ministre de la Consommation et des Corporations	l'hon. Robert Knight Andras, député
Ministre des Approvisionnements et Services	l'hon. James Armstrong Richardson, député
Ministre de la Justice et Procureur général du Canada	l'hon. Otto Emil Lang, député
Ministre du Revenu national	l'hon. Herb Gray, député
Ministre des Communications	l'hon. Robert Douglas George Stanbury, député
Solliciteur général du Canada	l'hon. Jean-Pierre Goyer, député
Ministre d'État chargé de la Science et de la Technologie	l'hon. Alastair William Gillespie, député
Ministre du Travail	l'hon. Martin Patrick O'Connell, député
Ministre d'État	l'hon. Patrick Morgan Mahoney, député

## PRINCIPAUX FONCTIONNAIRES DU CONSEIL PRIVÉ

Greffier du Conseil privé et secrétaire du cabinet	R.G. Robertson
Secrétaire adjoint du cabinet (Opérations)	L.D. Hudon
Secrétaire adjoint du cabinet (Plans)	P.M. Pitfield
Secrétaire adjoint du cabinet (Relations fédérales provinciales)	F.A.G. Carter
Greffier adjoint du Conseil privé (Décrets)	J.L. Cross



# SÉNATEURS DU CANADA

PAR ORDRE D'ANCIENNETÉ

Lors de la dissolution, le 1<sup>er</sup> septembre 1972

LE PRÉSIDENT, L'HONORABLE JEAN-PAUL DESCHATELETS, C.P.

SÉNATEURS	DIVISIONS SÉNATORIALES	ADRESSES POSTALES
LES HONORABLES		
Salter Adrian Hayden . . . . .	Toronto . . . . .	Toronto (Ont.)
Norman McLeod Paterson . . . . .	Thunder Bay . . . . .	Thunder Bay, (Ont.)
Léon Mercier Gouin . . . . .	de Salaberry . . . . .	Montréal (P.Q.)
George Percival Burchill . . . . .	Northumberland-Miramichi . . . . .	Nelson-Miramichi (N.-B.)
Gordon B. Isnor . . . . .	Halifax-Dartmouth . . . . .	Halifax (N.-É.)
Michael G. Basha . . . . .	West-Coast . . . . .	Curling (T.-N.)
Muriel McQueen Fergusson, M <sup>me</sup> . . . . .	Fredericton . . . . .	Fredericton (N.-B.)
Sarto Fournier . . . . .	de Lanaudière . . . . .	Montréal (P.Q.)
John J. Connolly, C.P. . . . .	Ottawa-Ouest . . . . .	Ottawa (Ont.)
Donald Cameron . . . . .	Banff . . . . .	Banff (Alb.)
David A. Croll . . . . .	Toronto-Spadina . . . . .	Toronto (Ont.)
Fred A. McGrand . . . . .	Sunbury . . . . .	Fredericton Junction (N.-B.)
Donald Smith . . . . .	Queens-Shelburne . . . . .	Liverpool (N.-É.)
Harold Connolly . . . . .	Halifax-Nord . . . . .	Halifax (N.-É.)
Florence Elsie Inman, M <sup>me</sup> . . . . .	Murray Harbour . . . . .	Montague (Î.-P.-É.)
Hartland de Montarville Molson . . . . .	Alma . . . . .	Montréal (P.Q.)
William Albert Boucher . . . . .	Prince Albert . . . . .	Prince Albert (Sask.)
J.-Eugène Lefrançois . . . . .	Repentigny . . . . .	Montréal (P.Q.)
George Stanley White, C.P. . . . .	Hastings-Frontenac . . . . .	Madoc (Ont.)
Joseph A. Sullivan . . . . .	York-Nord . . . . .	Toronto (Ont.)
Lionel Choquette . . . . .	Ottawa-Est . . . . .	Ottawa (Ont.)
Frederick Murray Blois . . . . .	Colchester-Hants . . . . .	Truro (N.-É.)
John Michael Macdonald . . . . .	Cap-Breton . . . . .	Sydney-Nord (N.-É.)
Josie Alice Dinan Quart, M <sup>me</sup> . . . . .	Victoria . . . . .	Québec (P.Q.)
Louis-Philippe Beaubien . . . . .	Bedford . . . . .	Montréal (P.Q.)
J. Campbell Haig . . . . .	River Heights . . . . .	Winnipeg (Man.)
M. Grattan O'Leary . . . . .	Carleton . . . . .	Ottawa (Ont.)
Allister Grosart . . . . .	Pickering . . . . .	Toronto (Ont.)
Edgar Fournier . . . . .	Mada waska-Restigouche . . . . .	Iroquois (N.-B.)
Frank C. Welch . . . . .	Kings . . . . .	Wolfville (N.-É.)
Jacques Flynn, C.P. . . . .	Rougemont . . . . .	Québec (P.Q.)

SÉNATEURS	DIVISIONS SÉNATORIALES	ADRESSES POSTALES
LES HONORABLES		
David James Walker, C.P. . . . .	Toronto . . . . .	Toronto (Ont.)
Rhéal Bélisle . . . . .	Sudbury . . . . .	Sudbury (Ont.)
Paul Yuzyk . . . . .	Fort Garry . . . . .	Winnipeg (Man.)
Orville Howard Phillips . . . . .	Prince . . . . .	Alberton (Î.-P.-É.)
Maurice Bourget, C.P. . . . .	Les Laurentides . . . . .	Lévis (P.Q.)
Louis-P. Gélinas . . . . .	Montarville . . . . .	Montréal (P.Q.)
Romuald Bourque . . . . .	de la Vallière . . . . .	Outremont (P.Q.)
Azellus Denis, C.P. . . . .	La Salle . . . . .	Montréal (P.Q.)
Eric Cook . . . . .	Harbour Grace . . . . .	Saint-Jean (T.-N.)
Daniel Aiken Lang . . . . .	York-Sud . . . . .	Toronto (Ont.)
Nelson Rattenbury . . . . .	Nouveau-Brunswick-Sud . . . . .	Saint-Jean (N.-B.)
John B. Aird . . . . .	Toronto . . . . .	Toronto (Ont.)
William Moore Benidickson, C.P. . . . .	Kenora-Rainy River . . . . .	Kenora (Ont.)
Alexander Hamilton McDonald . . . . .	Moosomin . . . . .	Moosemin (Sask.)
Earl Adam Hastings . . . . .	Palliser-Foothills . . . . .	Calgary (Alb.)
Harry William Hays, C.P. . . . .	Calgary . . . . .	Calgary (Alb.)
James Harper Prowse . . . . .	Edmonton . . . . .	Edmonton (Alb.)
John Lang Nichol . . . . .	Lion's Gate . . . . .	Vancouver (C.-B.)
Charles Robert McElman . . . . .	Nashwaak Valley . . . . .	Fredericton (N.-B.)
Douglas Keith Davey . . . . .	York . . . . .	Don Mills (Ont.)
Jean-Paul Deschatelets, C.P. (Président) . . . . .	Lauzon . . . . .	Montréal (P.Q.)
Hazen Robert Argue . . . . .	Regina . . . . .	Kayville (Sask.)
Alan Aylesworth Macnaughton, C.P. . . . .	Sorel . . . . .	Montréal (P.Q.)
J.-G.-Léopold Langlois . . . . .	Grandville . . . . .	Québec (P.Q.)
Paul Desruisseaux . . . . .	Wellington . . . . .	Sherbrooke (P.Q.)
Chesley William Carter . . . . .	The Grand Banks . . . . .	Saint-Jean (T.-N.)
James Duggan . . . . .	Avalon . . . . .	Saint-Jean (T.-N.)
Thomas Joseph Kickham . . . . .	Cardigan . . . . .	Souris (Î.-P.-É.)
Douglas Donald Everett . . . . .	Fort-Rouge . . . . .	Winnipeg (Man.)
Maurice Lamontagne, C.P. . . . .	Inkerman . . . . .	Aylmer (P.Q.)
Andrew Ernest Thompson . . . . .	Dovercourt . . . . .	Kendal (Ont.)
Keith Laird . . . . .	Windsor . . . . .	Windsor (Ont.)
Mary Elizabeth Kinnear, M <sup>me</sup> . . . . .	Welland . . . . .	Port Colborne (Ont.)
Herbert Orville Sparrow . . . . .	The Battlefords . . . . .	North Battleford (Sask.)
Richard James Stanbury . . . . .	York-Centre . . . . .	Toronto (Ont.)
Donald Allan McLean . . . . .	Comté Charlotte . . . . .	Black's Harbour (N.-B.)
Hervé J. Michaud . . . . .	Kent . . . . .	Buctouche (N.-B.)
William John Petten . . . . .	Bonavista . . . . .	Saint-Jean (T.-N.)
Raymond Eudes . . . . .	de Lorimier . . . . .	Montréal (P.Q.)
Paul Martin, C.P. . . . .	Windsor-Walkerville . . . . .	Windsor (Ont.)
Louis de Gonzague Giguère . . . . .	de la Durantaye . . . . .	Montréal (P.Q.)
Ernest C. Manning, C.P. . . . .	Edmonton Ouest . . . . .	Edmonton (Alb.)

SÉNATEURS	DIVISIONS SÉNATORIALES	ADRESSES POSTALES
LES HONORABLES		
Gildas L. Molgat . . . . .	Ste-Rose . . . . .	Saint-Vital (Man.)
Eugene A. Forsey . . . . .	Nepean . . . . .	Ottawa (Ont.)
William C. McNamara . . . . .	Winnipeg . . . . .	Winnipeg (Man.)
Paul C. Lafond . . . . .	Golfe . . . . .	Hull (P.Q.)
Ann Elizabeth Haddon Heath, M <sup>me</sup>	Nanaimo-Malaspina . . . . .	Wellington (C.-B.)
Edward M. Lawson . . . . .	Vancouver . . . . .	Vancouver (C.-B.)
H. Carl Goldenberg . . . . .	Rigaud . . . . .	Westmount (P.Q.)
George C. van Roggen . . . . .	Vancouver-Point Grey . . . . .	Vancouver (C.-B.)
Sidney L. Buckwold . . . . .	Saskatoon . . . . .	Saskatoon (Sask.)
Renaude Lapointe, M <sup>lle</sup> . . . . .	Mille-Îsles . . . . .	Montréal (P.Q.)
M. Lorne Bonnell . . . . .	Murray River . . . . .	Murray River (Î.-P.-É.)
Guy Williams . . . . .	Richmond . . . . .	Richmond (C.-B.)
Michel Fournier . . . . .	Restigouche-Gloucester . . . . .	Pointe Verte (N.-B.)
Frederick W. Rowe . . . . .	Lewisporte . . . . .	Saint-Jean (T.-N.)
George James McIlraith, C.P. . . . .	Ottawa Valley . . . . .	Ottawa (Ont.)
Margaret Norrie, M <sup>me</sup> . . . . .	Colchester-Cumberland . . . . .	Truro, (N.-É.)
Henry D. Hicks . . . . .	The Annapolis Valley . . . . .	Halifax (N.-É.)
Bernard Alasdair Graham . . . . .	The Highlands . . . . .	Sydney (N.-É.)
Martial Asselin, C.P. . . . .	Stadacona . . . . .	La Malbaie (P.Q.)
Arthur Laing, C.P. . . . .	Vancouver South . . . . .	Vancouver (C.-B.)
John James Greene, C.P. . . . .	Niagara . . . . .	Niagara Falls (Ont.)
Joseph Julien Jean-Pierre Côté, C.P. . . . .	Kennebec . . . . .	Longueuil (P.Q.)
Joan Neiman, M <sup>me</sup> . . . . .	Peel . . . . .	Caledon East (Ont.)



# SÉNATEURS DU CANADA

## LISTE ALPHABÉTIQUE

Lors de la dissolution, le 1<sup>er</sup> septembre 1972

SÉNATEURS	DIVISIONS SÉNATORIALES	ADRESSES POSTALES
LES HONORABLES		
Aird, John B. . . . .	Toronto . . . . .	Toronto (Ont.)
Argue, Hazen . . . . .	Regina . . . . .	Kayville (Sask.)
Asselin, Martial, C.P. . . . .	Stadacona . . . . .	La Malbaie (P.Q.)
Basha, Michael G. . . . .	West-Coast . . . . .	Curling (T.-N.)
Beaubien, L.-P. . . . .	Bedford . . . . .	Montréal (P.Q.)
Bélisle, Rhéal . . . . .	Sudbury . . . . .	Sudbury (Ont.)
Benidickson, W.M., C.P. . . . .	Kenora-Rainy River . . . . .	Kenora (Ont.)
Blois, Fred. M. . . . .	Colchester-Hants . . . . .	Truro (N.-É.)
Bonnell, M. Lorne . . . . .	Murray River . . . . .	Murray River (Î.-P.-É.)
Boucher, William A. . . . .	Prince Albert . . . . .	Prince Albert (Sask.)
Bourget, Maurice, C.P. . . . .	Les Laurentides . . . . .	Lévis (P.Q.)
Bourque, Romuald . . . . .	de la Vallière . . . . .	Outremont (P.Q.)
Buckwold, Sidney L. . . . .	Saskatoon . . . . .	Saskatoon (Sask.)
Burchill, G. Percival . . . . .	Northumberland-Miramichi . . . . .	Nelson-Miramichi (N.-B.)
Cameron, Donald . . . . .	Banff . . . . .	Banff (Alb.)
Carter, Chesley W. . . . .	The Grand Banks . . . . .	Saint-Jean (T.-N.)
Choquette, Lionel . . . . .	Ottawa-Est . . . . .	Ottawa (Ont.)
Connolly, Harold . . . . .	Halifax-Nord . . . . .	Halifax (N.-É.)
Connolly, John J., C.P. . . . .	Ottawa-Ouest . . . . .	Ottawa (Ont.)
Cook, Eric . . . . .	Harbour Grace . . . . .	Saint-Jean (T.-N.)
Côté, Joseph Julien Jean-Pierre, C.P. . . . .	Kennebec . . . . .	Longueuil (P.Q.)
Croll, David A. . . . .	Toronto-Spadina . . . . .	Toronto (Ont.)
Davey, Keith . . . . .	York . . . . .	Don Mills (Ont.)
Denis, Azellus, C.P. . . . .	La Salle . . . . .	Montréal, (P.Q.)
Deschatelets, Jean-Paul, C.P. (Président) . . . . .	Lauzon . . . . .	Montréal (P.Q.)
Desruisseaux, Paul . . . . .	Wellington . . . . .	Sherbrooke (P.Q.)
Duggan, James . . . . .	Avalon . . . . .	Saint-Jean (T.-N.)
Eudes, Raymond . . . . .	de Lorimier . . . . .	Montréal (P.Q.)
Everett, Douglas D. . . . .	Fort Rouge . . . . .	Winnipeg (Man.)
Fergusson, M <sup>me</sup> Muriel McQ. . . . .	Fredericton . . . . .	Fredericton (N.-B.)
Flynn, Jacques, C.P. . . . .	Rougement . . . . .	Québec (P.Q.)
Forsey, Eugene A. . . . .	Nepean . . . . .	Ottawa (Ont.)
Fournier, Edgar . . . . .	Madawaska-Restigouche . . . . .	Iroquois (N.-B.)
Fournier, Michel . . . . .	Restigouche-Gloucester . . . . .	Pointe Verte (N.-B.)
Fournier, Sarto . . . . .	de Lanaudière . . . . .	Montréal (P.Q.)

SÉNATEURS	DIVISIONS SÉNATORIALES	ADRESSES POSTALES
LES HONORABLES		
Gélinas, Louis-P. . . . .	Montarville . . . . .	Montréal (P.Q.)
Giguère, Louis de G. . . . .	de la Durantaye . . . . .	Montréal (P.Q.)
Goldenberg, H. Carl . . . . .	Rigaud . . . . .	Westmount, (P.Q.)
Gouin, L.-M. . . . .	de Salaberry . . . . .	Montréal (P.Q.)
Graham, Bernard A. . . . .	The Highlands . . . . .	Sydney (N.-É.)
Greene, John James, C.P. . . . .	Niagara . . . . .	Niagara Falls (Ont.)
Grosart, Allister . . . . .	Pickering . . . . .	Toronto (Ont.)
Haig, J. Campbell . . . . .	River Heights . . . . .	Winnipeg (Man.)
Hastings, Earl A. . . . .	Palliser-Foothills . . . . .	Calgary (Alb.)
Hayden, Salter A. . . . .	Toronto . . . . .	Toronto (Ont.)
Hays, Harry, C.P. . . . .	Calgary . . . . .	Calgary (Alb.)
Heath, M <sup>me</sup> Ann Elizabeth		
Haddon . . . . .	Nanaimo-Malaspina . . . . .	Wellington (C.-B.)
Hicks, Henry D. . . . .	The Annapolis Valley . . . . .	Halifax (N.-É.)
Inman, M <sup>me</sup> F. Elsie . . . . .	Murray Harbour . . . . .	Montague (Î.-P.-É.)
Isnor, Gordon B. . . . .	Halifax-Dartmouth . . . . .	Halifax (N.-É.)
Kickham, Thomas J. . . . .	Cardigan . . . . .	Souris (Î.-P.-É.)
Kinnear, M <sup>me</sup> Mary E. . . . .	Welland . . . . .	Port Colborne (Ont.)
Lafond, Paul C. . . . .	Golfe . . . . .	Hull (P.Q.)
Laing, Arthur, C.P. . . . .	Vancouver South . . . . .	Vancouver (C.-B.)
Laird, Keith . . . . .	Windsor . . . . .	Windsor (Ont.)
Lamontagne, Maurice, C.P. . . . .	Inkerman . . . . .	Aylmer (P.Q.)
Lang, Daniel . . . . .	York-Sud . . . . .	Toronto (Ont.)
Langlois, Léopold . . . . .	Grandville . . . . .	Québec (P.Q.)
Lapointe, M <sup>lle</sup> Renaude . . . . .	Mille-Îsles . . . . .	Montréal (P.Q.)
Lawson, Edward M. . . . .	Vancouver . . . . .	Vancouver (C.-B.)
Lefrançois, J.-Eugène . . . . .	Repentigny . . . . .	Montréal (P.Q.)
Macdonald, John M. . . . .	Cap-Breton . . . . .	Sydney-Nord (N.-É.)
Macnaughton, Alan, C.P. . . . .	Sorel . . . . .	Montréal (P.Q.)
Manning, Ernest, C.P. . . . .	Edmonton-Ouest . . . . .	Edmonton (Alb.)
Martin, Paul, C.P. . . . .	Windsor-Walkerville . . . . .	Windsor (Ont.)
McDonald, A. Hamilton . . . . .	Moosomin . . . . .	Moosomin (Sask.)
McElman, Charles . . . . .	Nashwaak Valley . . . . .	Fredericton (N.-B.)
McGrand . . . . .	Sunbury . . . . .	Fredericton-Junction (N.-B.)
McIlraith, George J., C.P. . . . .	Ottawa Valley . . . . .	Ottawa (Ont.)
McLean, Donald A . . . . .	Comté Charlotte . . . . .	Black's Harbour (N.-B.)
McNamara, William C . . . . .	Winnipeg . . . . .	Winnipeg (Man.)
Michaud, Hervé J. . . . .	Kent . . . . .	Buctouche (N.-B.)
Molgat, Gildas L. . . . .	Ste-Rose . . . . .	Saint-Vital (Man.)
Molson, Hartland de M. . . . .	Alma . . . . .	Montréal (P.Q.)
Neiman, M <sup>me</sup> Joan . . . . .	Peel . . . . .	Caledon East (Ont.)
Nichol, John . . . . .	Lion's Gate . . . . .	Vancouver (C.-B.)
Norrie, M <sup>me</sup> Margaret . . . . .	Colchester-Cumberland . . . . .	Truro (N.-É.)

SÉNATEURS	DIVISIONS SÉNATORIALES	ADRESSES POSTALES
LES HONORABLES		
O'Leary, M. Grattan	Carleton	Ottawa (Ont.)
Paterson, Norman McL	Thunder Bay	Thunder Bay (Ont.)
Petten, William J.	Bonavista	Saint-Jean (T.-N.)
Phillips, Orville H.	Prince	Alberton (Î.-P.-É.)
Prowse, J. Harper	Edmonton	Edmonton (Alb.)
Quart, Mme Josie D.	Victoria	Québec (P.Q.)
Rattenbury, Nelson	Nouveau-Brunswick-Sud	Saint-Jean (N.-B.)
Rowe, Frederick W.	Lewisporte	Saint-Jean (T.-N.)
Smith, Donald	Queens-Shelburne	Liverpool (N.-É.)
Sparrow, Herbert O.	The Battlefords	North-Battleford (Sask.)
Stanbury, Richard J.	York-Centre	Toronto (Ont.)
Sullivan, Joseph A	York-Nord	Toronto (Ont.)
Thompson, Andrew	Dovercourt	Kendal (Ont.)
van Roggen, George C.	Vancouver-Point Grey	Vancouver, (C.-B.)
Walker, David, C.P.	Toronto	Toronto (Ont.)
Welch, Frank C.	Kings	Wolfville (N.-É.)
White, George S., C.P.	Hastings-Frontenac	Madoc (Ont.)
Williams, Guy	Richmond	Richmond, (C.-B.)
Yuzyk, Paul	Fort Garry	Winnipeg (Man.)



# SÉNATEURS DU CANADA

## PAR PROVINCE

Lors de la dissolution, le 1<sup>er</sup> septembre 1972

### ONTARIO—24

SÉNATEURS	ADRESSES POSTALES
LES HONORABLES	
1 Salter Adrian Hayden .....	Toronto.
2 Norman McLeod Paterson .....	Thunder Bay.
3 John J. Connolly, C.P. ....	Ottawa.
4 David A. Croll .....	Toronto.
5 George Stanley White, C.P. ....	Madoc.
6 Joseph A. Sullivan .....	Toronto.
7 Lionel Choquette .....	Ottawa.
8 M. Grattan O'Leary .....	Ottawa.
9 Allister Grosart .....	Toronto.
10 David James Walker, C.P. ....	Toronto.
11 Rhéal Bélisle .....	Sudbury.
12 Daniel Aiken Lang .....	Toronto.
13 John Black Aird .....	Toronto.
14 William Moore Benidickson, C.P. ....	Kenora.
15 Douglas Keith Davey .....	Don Mills.
16 Andrew Ernest Thompson .....	Kendal.
17 Keith Laird .....	Windsor.
18 Mary Elizabeth Kinnear, M <sup>me</sup> .....	Port Colborne.
19 Richard James Stanbury .....	Toronto.
20 Paul Martin, C.P. ....	Windsor.
21 Eugene A. Forsey .....	Ottawa.
22 George James McIlraith, C.P. ....	Ottawa.
23 John James Greene, C.P. ....	Niagara Falls.
24 Joan Neiman, M <sup>me</sup> .....	Caledon East.

## QUÉBEC-24

SÉNATEURS	DIVISIONS SÉNATORIALES	ADRESSES POSTALES
LES HONORABLES		
1 Léon Mercier Gouin .....	de Salaberry .....	Montréal.
2 Sarto Fournier .....	de Lanaudière .....	Montréal.
3 Hartland de Montarville Molson	Alma .....	Montréal.
4 J.-Eugène Lefrançois .....	Repentigny .....	Montréal.
5 Josie Alice Dinan Quart, M <sup>me</sup>	Victoria .....	Québec.
6 Louis-Philippe Beaubien .....	Bedford .....	Montréal.
7 Jacques Flynn, C.P. ....	Rougement .....	Québec.
8 Maurice Bourget C.P. ....	Les Laurentides .....	Lévis.
9 Louis-P. Gélinas .....	Montarville .....	Montréal.
10 Romuald Bourque .....	de la Vallière .....	Outremont.
11 Azellus Denis, C.P. ....	La Salle .....	Montréal.
12 Jean-Paul Deschatelets, C.P. (Président)	Lauzon .....	Montréal.
13 Alan Aylesworth Macnaughton, C.P. ....	Sorel .....	Montréal.
14 J.-G. Léopold Langlois .....	Grandville .....	Québec.
15 Paul Desruisseaux .....	Wellington .....	Sherbrooke.
16 Maurice Lamontagne, C.P. ...	Inkerman .....	Aylmer.
17 Raymond Eudes .....	de Lorimier .....	Montréal.
18 Louis de Gonzague Giguère ..	de la Durantaye .....	Montréal.
19 Paul C. Lafond ..	Golfe .....	Hull.
20 H. Carl Goldenberg .....	Rigaud .....	Westmount.
21 Renaude Lapointe, M <sup>lle</sup> .....	Mille-îles .....	Montréal.
22 Martial Asselin, C.P. ....	Stadacona .....	La Malbaie.
23 Joseph Julien Jean-Pierre Côté, C.P. ....	Kennebec .....	Longueuil.
24 .....	.....	

## NOUVELLE-ÉCOSSE—10

SÉNATEURS	ADRESSES POSTALES
LES HONORABLES	
1 Gordon B. Isnor .....	Halifax.
2 Donald Smith .....	Liverpool.
3 Harold Connolly .....	Halifax.
4 Frederick Murray Blois .....	Truro.
5 John Michael Macdonald .....	Sydney-Nord.
6 Frank C. Welch .....	Wolfville.
7 Margaret Norrie, M <sup>me</sup> .....	Truro.
8 Henry D. Hicks .....	Halifax.
9 Bernard Alisdair Graham .....	Sydney.
10 .....	

## NOUVEAU-BRUNSWICK—10

LES HONORABLES	
1 George Percival Burchill .....	Nelson-Miramichi.
2 Muriel McQueen Fergusson, M <sup>me</sup> .....	Fredericton.
3 Fred A. McGrand .....	Fredericton Junction.
4 Edgar Fournier .....	Iroquois.
5 Nelson Rattenbury .....	Saint-Jean.
6 Charles Robert McElman .....	Fredericton.
7 Donald Allan McLean .....	Black's Harbour.
8 Hervé J. Michaud .....	Buctouche.
9 Michel Fournier .....	Pointe Verte.
10 .....	

## ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD—4

LES HONORABLES	
1 Florence Elsie Inman, M <sup>me</sup> .....	Montague.
2 Orville Howard Phillips .....	Alberton.
3 Thomas Joseph Kickham .....	Souris.
4 M. Lorne Bonnel .....	Murray River.

## COLOMBIE-BRITANNIQUE-6

SÉNATEURS	ADRESSES POSTALES
LES HONORABLES	
1 John Lang Nichol .....	Vancouver.
2 Ann Elizabeth Haddon Heath, Mme .....	Wellington.
3 Edward M. Lawson .....	Vancouver.
4 George C. van Roggen .....	Vancouver.
5 Guy Williams .....	Richmond.
6 Arthur Laing, C.P. ....	Vancouver.

## MANITOBA-6

LES HONORABLES	
1 J. Campbell Haig .....	Winnipeg.
2 Paul Yuzyk .....	Winnipeg.
3 Douglas Donald Everett .....	Winnipeg.
4 Gildas L. Molgat .....	Saint-Vital.
5 William C. McNamara .....	Winnipeg.
6 .....	

## SASKATCHEWAN-6

LES HONORABLES	
1 William-Albert Boucher .....	Prince Albert.
2 Alexander Hamilton McDonald .....	Moosomin.
3 Hazen Robert Argue .....	Kayville.
4 Herbert Orville Sparrow .....	North Battleford.
5 Sidney L. Buckwold .....	Saskatoon.
6 .....	

## ALBERTA-6

LES HONORABLES	
1 Donald Cameron .....	Banff.
2 Earl Adam Hastings .....	Calgary.
3 Harry William Hays, C.P. ....	Calgary.
4 James Harper Prowse .....	Edmonton.
5 Ernest C. Manning, C.P. ....	Edmonton.
6 .....	

## TERRE-NEUVE-6

SÉNATEURS	ADRESSES POSTALES
LES HONORABLES	
1 Michael G. Basha .....	Curling.
2 Eric Cook .....	Saint-Jean.
3 Chesley William Carter .....	Saint-Jean.
4 James Duggan .....	Saint-Jean.
5 William John Petten .....	Saint-Jean.
6 Frederick W. Rowe .....	Saint-Jean.



# COMITÉS PERMANENTS, MIXTES ET SPECIAUX DU SÉNAT

Lors de la dissolution, le 1<sup>er</sup> septembre 1972

4<sup>e</sup> SESSION, 28<sup>e</sup> Législature, 21 ELIZABETH II, 1972

## COMITÉ MIXTE DE LA BIBLIOTHÈQUE

L'honorable PRÉSIDENT, président  
SÉNAT

L'honorable PRÉSIDENT  
Les honorables sénateurs

Bélisle  
Cameron  
Choquette  
Fergusson  
Fournier (*de Lanaudière*)  
Gouin

Haig  
Kinnear  
O'Leary  
Quart  
Sullivan  
White  
Yuzyk (13)

17 sénateurs.

---

## COMITÉ MIXTE DES IMPRESSIONS

SÉNAT

Les honorables sénateurs

Haig  
Isnor  
McGrand

Phillips  
Sullivan  
Welch (6)

21 sénateurs.

---

## COMITÉ MIXTE DU RESTAURANT

L'honorable PRÉSIDENT, président  
SÉNAT

L'honorable PRÉSIDENT  
Les honorables sénateurs

Fergusson  
Inman

Macdonald  
White (4)

Le Président et 6 autres sénateurs.

---

## COMITÉ MIXTE SUR LES RÈGLEMENTS ET AUTRES TEXTES RÉGLEMENTAIRES

## SÉNAT

Les honorables sénateurs

Fergusson  
 Forsey  
 Goldenberg  
 Grosart

Haig  
 Lafond  
 Molson  
 Rowe (8)

8 sénateurs

## RÈGLEMENT ET PROCÉDURE

L'honorable Hartland de M. Molson, président

Les honorables sénateurs

Argue  
 Choquette  
 Connolly (*Ottawa-Ouest*)  
 Desruisseaux  
 Eudes  
 Everett  
 \*Flynn  
 Fournier (*de Lanaudière*)  
 Grosart

Haig  
 Lang  
 \*Martin  
 McDonald  
 McElman  
 Molson  
 Smith  
 Walker  
 White (16)

20 membres  
 (Quorum 5)

\*Membre d'office.

## RÉGIE INTÉRIEURE, BUDGETS ET ADMINISTRATION

L'honorable Donald Smith, président

Les honorables sénateurs

Basha  
 Beaubien  
 Bélisle  
 Benidickson  
 Bourque  
 Choquette  
 Deschatelets (*Président*)  
 \*Flynn  
 Fournier (*de Lanaudière*)  
 Grosart  
 Hastings  
 Hayden

Isnor  
 Langlois  
 Lefrançois  
 \*Martin  
 McDonald  
 McElman  
 McLean  
 Molson  
 O'Leary  
 Phillips  
 Smith (21)

25 membres  
 (Quorum 7)

\*Membre d'office.

**AFFAIRES ÉTRANGÈRES**

L'honorable John B. Aird, président

Les honorables sénateurs

Aird  
 Bélisle  
 Cameron  
 Carter  
 Choquette  
 Connolly (*Ottawa-Ouest*)  
 Croll  
 Eudes  
 Fergusson  
 \*Flynn  
 Gouin  
 Grosart  
 Haig  
 Heath  
 Lafond  
 Laird

Lang  
 Lapointe  
 Macnaughton  
 \*Martin  
 McElman  
 McLean  
 McNamara  
 Nichol  
 O'Leary  
 Quart  
 Rattenbury  
 Sparrow  
 Sullivan  
 White  
 Yuzyk (29)

30 membres

(Quorum 7)

\*Membre d'office.

**FINANCES NATIONALES**

L'honorable Douglas D. Everett, président

Les honorables sénateurs

Aird  
 Beaubien  
 Benidickson  
 Bourget  
 Bourque  
 Buckwold  
 Croll  
 Desruisseaux  
 Everett  
 \*Flynn  
 Fournier (*Madawaska-Restigouche*)  
 Gélinas  
 Grosart  
 Hays

Isnor  
 Laird  
 Langlois  
 Manning  
 \*Martin  
 McDonald  
 McLean  
 Molson  
 Nichol  
 O'Leary  
 Paterson  
 Phillips  
 Sparrow  
 Walker (26)

30 membres

(Quorum 7)

\*Membre d'office.

## TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

L'honorable J. Campbell Haig, président

Les honorables sénateurs

Argue  
 Blois  
 Bourget  
 Burchill  
 Connolly (*Halifax-Nord*)  
 Denis  
 \*Flynn  
 Fournier (*Madawaska-Restigouche*)  
 Haig  
 Hayden  
 Isnor  
 Kinnear  
 Langlois  
 Lawson  
 Macdonald

30 membres

(Quorum 7)

\*Membres d'office.

\*Martin  
 McElman  
 McGrand  
 Michaud  
 Molson  
 Nichol  
 O'Leary  
 Petten  
 Prowse  
 Rattenbury  
 Smith  
 Sparrow  
 van Roggen  
 Welch (27)

## AFFAIRES JURIDIQUES ET CONSTITUTIONNELLES

L'honorable J. Harper Prowse, président

Les honorables sénateurs

Argue  
 Buckwold  
 Burchill  
 Choquette  
 Croll  
 Eudes  
 Everett  
 Fergusson  
 \*Flynn  
 Fournier (*de Lanaudière*)  
 Goldenberg  
 Gouin  
 Haig  
 Hastings  
 Hayden  
 Laird

30 membres

(Quorum 7)

\*Membre d'office.

Lang  
 Langlois  
 Lapointe  
 Macdonald  
 \*Martin  
 McGrand  
 McIlraith  
 Prowse  
 Quart  
 Sullivan  
 Thompson  
 Walker  
 White  
 Williams  
 Yuzyk (29)

**BANQUES ET COMMERCE**

L'honorable Salter A. Hayden, président

Les honorables sénateurs

Aird  
 Beaubien  
 Benidickson  
 Blois  
 Bourget  
 Burchill  
 Carter  
 Choquette  
 Connolly (*Ottawa-Ouest*)  
 Cook  
 Croll  
 Desruisseaux  
 †Everett  
 \*Flynn  
 Gélinas  
 Grosart

Haig  
 Hayden  
 Hays  
 Isnor  
 Lang  
 Langlois  
 Macnaughton  
 \*Martin  
 Molgat  
 Molson  
 Smith  
 Sullivan  
 Walker  
 Welch  
 White (29)

30 membres

(Quorum 7)

\*Membre d'office.

**SANTÉ, BIEN-ÊTRE ET SCIENCES**

L'honorable Maurice Lamontagne, C.P., président

Les honorables sénateurs

Bélisle  
 Blois  
 Bonnell  
 Bourget  
 Cameron  
 Carter  
 Connolly (*Halifax-Nord*)  
 Croll  
 Denis  
 Fergusson  
 \*Flynn  
 Fournier (*de Lanaudière*)  
 Fournier (*Madawaska-Restigouche*)  
 Goldenberg  
 Hastings

Hays  
 Inman  
 Kinnear  
 Lamontagne  
 Macdonald  
 \*Martin  
 McGrand  
 Michaud  
 Phillips  
 Quart  
 Smith  
 Sullivan  
 Thompson  
 Yuzyk (27)

30 membres

(Quorum 7)

\*Membre d'office.

**AGRICULTURE**

L'honorable Hazen Argue, président

Les honorables sénateurs

Argue	McNamara
Benidickson	Michaud
*Flynn	Molgat
Fournier ( <i>Restigouche-Gloucester</i> )	Norrie
Haig	Petten
Hays	Prowse
Inman	Quart
Lafond	Sparrow
Lawson	Welch
*Martin	Williams
McDonald	Yuzyk (20)

20 membres

(Quorum 5)

\*Membre d'office.

**COMITÉ SPÉCIAL SUR LA POLITIQUE SCIENTIFIQUE**

L'honorable Maurice Lamontagne, C.P., président

Les honorables sénateurs

Aird	Hays
Bélisle	Kinnear
Blois	Lamontagne
Bonnell	Lang
Bourget	McGrand
Cameron	Nichol
Carter	O'Leary
Desruisseaux	Phillips
Giguère	Sullivan
Grosart	Thompson
Haig	Yuzyk (22)

(Quorum 8)

4<sup>e</sup> SESSION, 28<sup>e</sup> LÉGISLATURE, 21 ELIZABETH II, 1972LISTE INDIQUANT LA RÉPARTITION DES SÉNATEURS  
PARMI LES  
COMITÉS PERMANENTS, MIXTES ET SPÉCIAUX

- Aird, L'honorable J. B.—Affaires étrangères, Finances, Banques, Politique scientifique.
- Argue, L'honorable H.—Juridiques et constitutionnelles, Transports, Règlement et procédure, Agriculture.
- Basha, L'honorable M. G.—Régie intérieure.
- Beaubien, L'honorable L. P.—Régie intérieure, Finances, Banques.
- Bélisle, L'honorable R.—Bibliothèque, Affaires étrangères, Santé, Politique scientifique, Régie intérieure.
- Benidickson, L'honorable W. M.—Régie intérieure, Finances, Banques, Agriculture.
- Blois, L'honorable F. M.—Transports, Santé, Politique scientifique, Banques.
- Bonnell, L'honorable M. L.—Santé, Politique scientifique.
- Bourget, L'honorable M.—Finances, Transports, Santé, Politique scientifique, Banques.
- Bourque, L'honorable R.—Régie intérieure, Finances.
- Buckwold, L'honorable S. L.—Finances, Juridiques et constitutionnelles.
- Burchill, L'honorable G. P.—Transports, Juridiques et constitutionnelles, Banques.
- Cameron, L'honorable D.—Bibliothèque, Affaires étrangères, Santé, Politique scientifique.
- Carter, L'honorable C. W.—Affaires étrangères, Santé, Politique scientifique, Banques.
- Choquette, L'honorable L.—Règlement et procédure, Régie intérieure, Affaires étrangères, Juridiques et constitutionnelles, Banques, Bibliothèque.
- Connolly, L'honorable H. (*Halifax-Nord*)—Transports, Santé.
- Connolly, L'honorable J. J. (*Ottawa-Ouest*)—Règlement et procédure, Affaires étrangère, Banques.
- Cook, L'honorable E.—Banques.
- Croll, L'honorable D.—Affaires étrangères, Juridiques et constitutionnelles, Santé, Finances, Banques.
- Denis, L'honorable A.—Transports, Santé.
- Deschatelets, L'honorable J.-P. (*Président*)—Bibliothèque, Restaurant, Régie intérieure.
- Desruisseaux, L'honorable P.—Règlement et procédure, Finances, Banques, Politique scientifique.
- Eudes, L'honorable R.—Règlement et procédure, Affaires étrangères, Juridiques et constitutionnelles.
- Everett, L'honorable D. D.—Règlement et procédure, Finances, Juridiques et constitutionnelles, Banques.
- Fergusson, L'honorable M. McQ.—Bibliothèque, Restaurant, Affaires étrangères, Juridiques et constitutionnelles, Santé, Règlements.
- Flynn, L'honorable J.—Membre d'office de tous les comités permanents.
- Forsey, L'honorable E.A.—Règlements.
- Fournier, L'honorable E. (*Madawaska-Restigouche*)—Finances, Transports, Santé.
- Fournier, L'honorable M. (*Restigouche-Gloucester*)—Agriculture.
- Fournier, L'honorable S. (*de Lanaudière*)—Bibliothèque, Règlement et procédure, Régie intérieure, Santé, Juridiques et constitutionnelles.
- Gélinas, L'honorable L. P.—Finances, Banques.
- Giguère, L'honorable L. de G.—Politique scientifique.
- Goldenberg, L'honorable H. C.—Juridiques et constitutionnelles, Règlements, Santé.
- Gouin, L'honorable L. M.—Bibliothèque, Affaires étrangères, Juridiques et constitutionnelles.

- Grosart, L'honorable A.—Affaires étrangères, Finances, Banques, Politique scientifique, Règlement et procédure, Régie intérieure, Règlements.
- Haig, L'honorable J. C.—Bibliothèque, Impressions, Règlement et procédure, Affaires étrangères, Transports, Juridiques et constitutionnelles, Politique scientifique, Banques, Agriculture, Règlements.
- Hastings, L'honorable E. A.—Régie intérieure, Santé, Juridiques et constitutionnelles.
- Hayden, L'honorable S. A.—Régie intérieure, Transports, Juridiques et constitutionnelles, Banques.
- Hays, L'honorable H. W.—Finances, Banques, Santé, Politique scientifique, Agriculture.
- Heath, L'honorable A. E. H.—Affaires étrangères.
- Inman, L'honorable F. E.—Restaurant, Santé, Agriculture.
- Isnor, L'honorable G. B.—Impressions, Régie intérieure, Finances, Transports, Banques.
- Kinnear, L'honorable M. E.—Bibliothèque, Transports, Santé, Politique scientifique.
- Lafond, L'honorable P. G.—Affaires étrangères, Agriculture, Règlements.
- Laird, L'honorable K.—Affaires étrangères, Finances, Juridiques et constitutionnelles.
- Lamontagne, L'honorable M.—Santé, Politique scientifique.
- Lang, L'honorable D. A.—Règlement et procédure, Affaires étrangères, Juridiques et constitutionnelles, Banques, Politique scientifique.
- Langlois, L'honorable J. G. L.—Régie intérieure, Transports, Juridiques et constitutionnelles, Finances, Banques.
- Lapointe, L'honorable R.—Affaires étrangères, Juridiques et constitutionnelles.
- Lawson, L'honorable A. M.—Transports, Agriculture.
- Lefrançois, L'honorable J. E.—Régie intérieure.
- Macdonald, L'honorable J. M.—Restaurant, Transports, Juridiques et constitutionnelles, Santé.
- Macnaughton, L'honorable A. A.—Affaires étrangères, Banques.
- Manning, L'honorable E.—Finances.
- Martin, L'honorable P.—Membre d'office de tous les comités permanents.
- McDonald, L'honorable A. H.—Règlement et procédure, Régie intérieure, Finances, Agriculture.
- McElman, L'honorable C. R.—Régie intérieure, Affaires étrangères, Transports, Règlement et procédure.
- McGrand, L'honorable F. A.—Impressions, Transports, Juridiques et constitutionnelles, Santé, Politique scientifique.
- McIlraith, L'honorable G. J.—Juridiques et constitutionnelles.
- McLean, L'honorable D. A.—Régie intérieure, Affaires étrangères, Finances.
- McNamara, L'honorable M. C.—Affaires étrangères, Agriculture.
- Michaud, L'honorable H. J.—Transports, Santé, Agriculture.
- Molgat, L'honorable G. L.—Banques, Agriculture.
- Molson, L'honorable H. de M.—Règlement et procédure, Régie intérieure, Finances, Transports, Banques, Règlements.
- Nichol, L'honorable J. L.—Affaires étrangères, Finances, Transports, Politique scientifique.
- Norrie, L'honorable M.—Agriculture.
- O'Leary, L'honorable M. G.—Régie intérieure, Affaires étrangères, Finances, Transports, Politique scientifique, Bibliothèque.
- Paterson, L'honorable N. M.—Finances.
- Petten, L'honorable W. J.—Transports, Agriculture.
- Phillips, L'honorable O. H.—Impressions, Finances, Santé, Politique scientifique, Régie intérieure.
- Prowse, L'honorable J. H.—Juridiques et constitutionnelles, Transports, Agriculture.
- Quart, L'honorable J. D.—Bibliothèque, Affaires étrangères, Santé, Juridiques et constitutionnelles, Banques, Agriculture.

- Rattenbury, L'honorable N.—Affaires étrangères, Transports.
- Rowe, L'honorable F. W.—Règlements.
- Smith, L'honorable D.—Régie intérieure, Transports, Santé, Règlement et procédure, Banques.
- Sparrow, L'honorable H. O.—Affaires étrangères, Finances, Transports, Agriculture.
- Sullivan, L'honorable J. A.—Impressions, Affaires étrangères, Santé, Politique scientifique, Banques, Bibliothèque, Juridiques et constitutionnelles.
- Thompson, L'honorable A. E.—Santé, Politique scientifique, Juridiques et constitutionnelles.
- van Roggen, L'honorable G. C.—Transports.
- Walker, L'honorable D. J.—Règlement et procédure, Finances, Juridiques et constitutionnelles, Banques.
- Welch, L'honorable F.—Impressions, Transports, Banques, Agriculture.
- White, L'honorable G. S.—Bibliothèque, Restaurant, Règlement et procédure, Affaires étrangères, Juridiques et constitutionnelles, Banques.
- Williams, L'honorable G.—Juridiques et constitutionnelles, Agriculture.
- Yuzyk, L'honorable P.—Bibliothèque, Affaires étrangères, Santé, Politique scientifique, Agriculture, Juridiques et constitutionnelles.



## SÉNATEURS DÉCÉDÉS

Les honorables sénateurs

Léon Méthot  
(Le 6 août 1972)

Harry Albert Willis  
(Le 23 mars 1972)



## LE SÉNAT

### Hauts fonctionnaires et chefs des principaux services

Greffier du Sénat et greffier des Parlements .....	ROBERT FORTIER, C.R., B.A., LL.B.
Légiste et conseiller parlementaire .....	E. RUSSELL HOPKINS, B.A., LL.B.
Premier adjoint au greffier .....	ALCIDE PAQUETTE, B.A.
Gentilhomme huissier de la Verge noire .....	A. GUY VANDELAC, M.C., C.D.
Directeur de la division des comités .....	PIERRE GODBOUT, C.R., B.A., LL.L
Directeur de l'administration et du personnel .....	J. WALTER DEAN
Éditeur des débats et chef de la division des sténographes parlementaires .....	GRAYDON HAGEN
Chef de la division des journaux et procès-verbaux (anglais) .....	M <sup>me</sup> JEAN F. SUTHERLAND
Chef de la division des journaux et procès-verbaux (français) .....	M <sup>lle</sup> MADELEINE OUMET
Adjoint au Gentilhomme huissier de la Verge noire ..	ALFRED FORTIER, E.D., C.D.
Maitre de poste .....	HAROLD KING
Surveillante du service sténographique (anglais) ...	M <sup>lle</sup> EDITH WRAY
Surveillante du service sténographique (bilingue) ..	M <sup>me</sup> JOCELYNE LATRÉMOUILLE
Chef de la division de la papeterie et agent de contrôle des meubles .....	HUGH McCULLOCH
Chef du service mixte de distribution .....	J. E. LÉVESQUE
Chef du service de protection .....	WALTER MAHEUX
Gérant du Restaurant parlementaire .....	W. PENTECOST

---

### BUREAU DES TRADUCTEURS

Directeur des divisions parlementaires et des langues étrangères du Bureau des traductions .....	RAYMOND AUPY
Chef de la division des débats .....	JACQUES PELLETIER

---

### BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Bibliothécaire parlementaire .....	ERIK J. SPICER, C.D., B.A., B.L.S. M.A.L.S.
Bibliothécaire parlementaire associé .....	GILLES J. C. FRAPPIER, B.A., B.Ph., B.Sc.B.



